Feuilleton : Berlin, 1er août 1914

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15391 – 7 F

VENDREDI 22 JUILLET 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



Le coup de dés des Serbes

ON attendait un « oui mais » ou un « non mais » ; c'est finalement par un « ni oui ni non, mais continuons à négocier » que les Serbes ont répondu, mercredi 20 juillet, au plan de paix élaboré par les grandes puissances pour tenter de mettre fin à la guerre en Bosnie-Herzégovine. Sommés par le « groupe de contact » international, comprenant les Etats-Unis, la Russie, l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne, d'exprimer une position claire face à leurs propositions, les belligérants bosniaques avaient jusqu'à mercredi pour s'exécuter. Les Musulmans et les Croates ont dit « oui » en temps voulu.

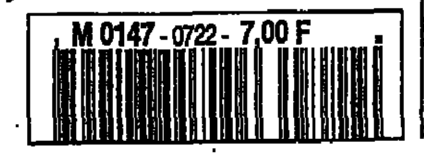
LES Serbes, eux, ont commencé par manifester leur ferme opposition au plan international leur attribuant 49 % du territoire bosniaque – contre 51 % à la fédération croato-musulmane. Puis, peut-être sous la pression de Belgrade, ils ont pris une « décision » qui, selon ce que l'on a pu en savoir, se résume à une demande... de prolongation des négociations, alors que le « groupe de contact » avait clairement fait savoir qu'il s'agissait d'un projet « à prendre ou à laisser ».

Le but des Serbes est on ne peut plus clair : gagner du temps et diviser les grandes puissances, qui, pour la première fois depuis le début du conflit yougoslave, parlaient d'une seule voix ; un front commun qui ne pouvait que handicaper les partisans de Radovan Karadzic et Slobodan Milosevic en leur faisant perdre l'appui sur lequel ils comptaient le plus, celui des Russes, leurs alliés traditionnels. De plus, le manque de cohésion a été l'une des principales causes de la paralysie de la communauté internationale ; une situation dont les Serbes ont très bien su jouer jusqu'à présent.

EN dépit d'une situation pour le moins inconfortable, les Serbes semblent avoir marqué quelques points. Ils ont, en premier lieu, gagné un répit de dix jours, puisque les ministres des Cinq ne trancheront que le 30 juillet. En outre, le « front » international paraît moins solide que ce que les cinq puissances ont voulu faire croire. Il suffit, pour s'en rendre compte, de relever les contradictions entre les déclarations du négociateur américain, Richard Redman, et celles du ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozirev. Si le premier a exprimé sa « déception » et a souligné qu'il n'était pas question de modifier le plan international, le second s'est félicité de ce que la « réponse » serbe ouvrait la possibilité de « prolonger les pourparlers »...

Ainsi est-il fort à craindre que, le dos au mur, les Serbes ne réussissent, une fois de plus, à inverser les rôles et que ce soit la « communauté internationale » qui se retrouve dans une position intenable : avoir à assumer une nouvelle reculade, pour cause de désunion, et perdre définitivement toute crédibilité.

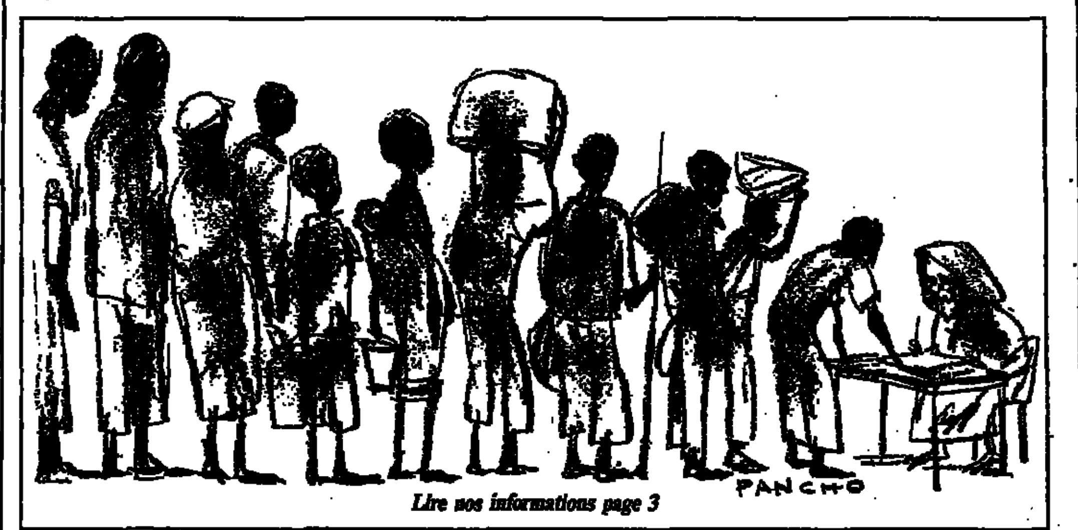
Lire la suite page 6



Alors que les organisations humanitaires sont débordées

Une épidémie de choléra menace les réfugiés rwandais au Zaïre

Les agences des Nations unies et les organisations non gouvernementales reconnaissent leur incapacité à faire face aux besoins des réfugiés rwandais qui ont afflué au Zaïre, dans la région de Goma. Au manque d'eau et de vivres s'ajoute, depuis mercredi 20 juillet, la menace d'une épidémie de choléra. D'autre part, le premier ministre français, Edouard Balladur, a indiqué mercredi lors du conseil des ministres que la mission de l'ONU au Rwanda devrait disposer de 2 000 hommes à la fin du mois d'août, et non à la fin de ce mois comme initialement prévu.



Lire nos informations page 3

La « puce » du secret

Le gouvernement américain veut imposer un système unique afin de rendre inviolables les communications privées

WASHINGTON

de notre correspondant

On l'appelle la puce « Clipper ». Elle a beau être toute petite – à peine quelques milligrammes de silicone –, elle n'en fait pas moins, ces temps-ci, beaucoup de bruit aux Etats-Unis. A la « une » de la presse, chez les industriels de l'informatique, au Congrès, gardien des libertés publiques, mais aussi au FBI et dans toutes les officines de police du pays, « Clipper » est au cœur d'un formidable débat : quelle sera la protection de la vie privée sur les autoroutes de l'information, ces réseaux électroniques qui domineront la communication au siècle prochain ?

La question n'a rien de théorique. De plus en plus d'informations circulent sous forme digitale (ou numérique), ces séries de 1 et de 0 que lit l'ordinateur, *via* le téléphone cellulaire (grâce aux appareils portables), le courrier électronique, les images véhiculées par le câble, ou les textes, sons et images diffusés « en ligne ». Le mariage du téléphone et de l'ordinateur impose un ordre nouveau de la communication : la transmission numérique devient le principal mode d'échange d'informations. On « communiquera » de plus en plus sous forme digitale – au téléphone, sur le câble, sur les réseaux électroniques, « en ligne » – pour faire ses courses à domicile, commander sur l'ordinateur-téléviseur familial un programme éducatif, un film, une revue de presse, envoyer ou recevoir une correspondace électronique (*electronic mail*), consulter un atlas, une banque de données.

Le problème est que ces communications et « consommations » électroniques diverses sont peu discrètes. Cette masse d'informations est à peine protégée. Toute transmission numérique laisse une « trace », aisément repérable.

ALAIN FRACHON

Lire la suite page 13

Maroc : Hassan II s'apprête à gracier plus de 400 détenus politiques

Décidé à *« tourner définitivement la page de ce qu'on appelle les prisonniers politiques »*, Hassan II s'apprête à accorder sa grâce à 424 détenus, inscrits sur les listes qui, à sa demande, viennent de lui être soumises par le Conseil consultatif des droits de l'homme. Au nombre des bénéficiaires de cette très large amnistie, figurent des militants d'extrême gauche, aussi bien que des fondamentalistes musulmans et des étudiants, poursuivis pour avoir participé à des émeutes. Cette initiative du souverain chérifien a été qualifiée d'*« historique »* par les partis d'opposition qui y voient l'annonce d'une *« ère de liberté et de droit »*. Reste à régler définitivement le dossier d'une bonne centaine de disparus, et le sort de quelque deux cents exilés, pour la plupart condamnés par contumace.

page 4

Des seringues stériles pour les toxicomanes

Dans le cadre de la « réduction des risques » sanitaires et sociaux liés à la toxicomanie, Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, ont décidé, jeudi 21 juillet, de faciliter l'accès des usagers de drogue par voie intraveineuse aux seringues stériles.

page 8

La « guerre du thon » s'apaise

Après plusieurs jours de tension, un retour au calme s'esquissait, jeudi 21 juillet, dans « la guerre du thon germon » entre la France et l'Espagne. Le chalutier *la Gabrielle*, « libéré » par les pêcheurs de Galice, devait arriver vendredi ou samedi à l'île d'Yeu, son port d'attache.

page 12

LE MONDE DES LIVRES

McBain rend hommage à Hammett

« Est-ce qu'un petit peu de sang sur une paire dechaussures suffit à prouver la forte influence de Dashiell Hammett sur un jeune homme... ? » La réponse est dans « Hammett et moi », où Ed McBain, l'un des meilleurs auteurs mondiaux de romans policiers, rend hommage au fondateur du roman noir. Dashiell Hammett, mort en 1961, aurait aujourd'hui cent ans : un « homme d'honneur », une figure magnifique, qui, après une période de fécondité littéraire, restera vingt ans sans écrire, avant de mourir. Mais ce n'est pas à une banale commémoration que se livre McBain dans ce texte écrit pour *le Monde*, petite nouvelle où il paie sa dette à l'égard de son aîné. On y voit comment un écrivain naît de son admiration pour un autre, d'abord « copiste », puis disciple. On y découvre aussi des liens plus secrets, et la « clé » des pseudonymes de l'auteur, Evan Hunter, puis Ed McBain...

Julien Green est né six ans après Hammett, américain comme lui, devenu écrivain français : un portrait de l'auteur d'une œuvre monumentale (déjà six « Pléiade ») qui n'est pas achevée.

Pages I à VIII

Vercors, la forteresse devenue piège

Il y a cinquante ans, les Allemands anéantissaient un maquis dépourvu d'armes et abandonné par Londres et Alger

Le vendredi 21 juillet 1944, c'est la fin d'un grand rêve, l'aboutissement d'une très longue route pour les maquisards du Vercors. *« Les Boches sont là ! Ils nous tirent dessus. Adieu ! »* Peu avant 9 heures, le capitaine Robert Bennes, dit « Bob », est l'un des rares à ne pas se tromper sur l'instant : dans le ciel, au-dessus de ce massif du Dauphiné, *« une sorte d'île en pleine terre, entourée de murailles »*, dira Pierre Dalloz, un montagnard mâtiné d'intellectuel, – sont apparus une vingtaine de planeurs marqués de la sinistre croix gammée. Ce ne sont pas des Anglais venus à la rescousse des résistants du Vercors. Les planeurs se posent tout près de Vassieux, libérant des parachutistes allemands. *« Adieu ! »*, répète « Bob » dans le message qu'il adresse à Alger.

Accueillis par un feu nourri, les Allemands se retranchent dans Vassieux. Ils savent, eux, que le plateau du Vercors est la cible d'une attaque finale, implacable, et qu'il est cerné de toutes parts par les fantassins de la 157e division d'infanterie, les blindés de la 9e Panzerdivision, les chasseurs alpins qui composent les *Gebirgsjäger* de Grenoble, des artilleurs, des groupes aéroportés des bataillons Jungwirth, des hommes de la Feldgendarmerie, des SS, des légionnaires venus de l'Est qu'on appellera les *« Mongols »* et jusqu'à des aviateurs de la Luftwaffe qui bombardent et mitraillent sous les ordres du général Karl Pflaum.

On sait aujourd'hui que les Allemands ont déployé pas moins de 15 000 hommes – avec des moyens considérables – pour venir à bout d'une résistance qui en compta entre 3 000 et 4 000 au plus fort de son existence et qui a dramatiquement manqué d'armes. Dans la nuit du 21 au 22 juillet, Eugène Chavant, le chef civil du Vercors, auquel le général de Gaulle remettra la croix de compagnon de la Libération en novembre 1944, comprend que son dispositif vole en éclats sous la mécanique allemande. De rage, il expédie un télégramme à Alger : *« Demandons ravitaillement en hommes, vivres et matériels. (...) Ceux qui sont à Londres et à Alger n'ont rien compris à notre situation (...) et sont considérés comme des criminels, des lâches. Nous disons bien*, répète-t-il, *des criminels et des lâches. »* C'est seulement le 27 juillet que le télégramme – dans une version édulcorée qui préserve cependant les deux derniers mots – sera remis au chef de la France libre. A cette date, le Vercors aura succombé.

JACQUES ISNARD

Lire la suite page 8

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

4. Frénésies allemandes

RIEN n'a plus durablement imprégné notre souvenir de l'entrée en guerre de Allemagne que les deux clichés suivants : d'abord la foule joyeuse et enthousiaste se pressant sur les grands boulevards et devant le Zeughaus de Berlin ; ensuite les wagons transportant des soldats visiblement en liesse, wagons recouverts d'inscriptions de cet ordre : *« A Paris, au revoir sur les boulevards »* ou, plus simplement, *« Excursion pour Paris »*.

Imagerie d'Epinal, certes, mais solidement ancrée dans la conscience politique allemande : dans la morne tristesse de l'après-18, on se souvenait volontiers de ce bon vieux temps où la société n'était déchirée ni par les révolutions de Spartakus, ni par les assassinats perpétrés par les bandes armées, nazies et autres. En outre, après l'autre guerre, qui a été par bien des aspects une prolongation de la première, la critique des « idées de 1914 » s'est largement accrochée à la même imagerie, dénonçant cette fois-ci l'esprit d'insouciance et de bellicisme débridé, avertissement fatidique d'une époque d'impérialisme effréné et de perte des valeurs humanistes.

A présent que les « mentalités » sont en vogue et que la distance par rapport aux événements est suffisamment grande pour que nous puissions y jeter un regard moins intéressé, le « vécu » de l'entrée en guerre commence à préoccuper la recherche historique allemande à son tour. C'est avec un retard d'un quart de siècle, ou presque, que nous commençons, outre-Rhin, d'aborder les chemins ouverts par la recherche française. Alors, que signifient donc les bruits, les chants, les hourras dont retentirent les rues des villes allemandes pendant le dénouement de la crise internationale de juillet 1914 ? S'agit-il encore d'une « particularité » allemande, ou bien serait-il pertinent, là aussi, de dire que, tout bien pesé, les Allemands ressemblent beaucoup aux Français ?

Le 1er août est, en Allemagne, d'abord le jour de la mobilisation générale, ensuite – à 19 h 30 – de l'annonce de la déclaration de guerre à la Russie. Depuis plusieurs jours, on assiste à des défilés spontanés, qui sont, au dire de Riezler, le proche du chancelier Theobald von Bethmann-Hollweg, *« un activisme énorme bien que déréglé, une soif d'un grand mouvement, une volonté de se dresser pour une chose grande »*.



Dans la foule munichoise, un jeune homme excité : c'est Adolf Hitler.
(Photo Bilderdienst Süddeutscher Verlag.)

Enthousiasme plus ou moins mitigé, ravages de l'intoxication et de l'espionnite, ont accompagné en Allemagne le déclenchement du conflit. Dans les grandes cités, en tout cas. Dans les petites villes et les villages, l'excitation fut moindre.

Evidemment, on ne sait pas – on ne saura jamais – dans quelle mesure cette « participation » populaire a agi sur le processus de la décision d'entrée en guerre. Les gouvernants allemands de l'époque ne connaissaient guère le métier de gérer et de haranguer les foules : il est fort probable que ce soutien évident a contribué à affermir la conviction des « décideurs » que cette fois, vraiment, il s'agissait de garantir la défense de ce peuple qui criait son assentiment.

Citons un rapport contemporain, paru dans le *Kriegs-Echo* : *« Vendredi 31 juillet : le Kaiser arrive à Berlin [...]. Immuable, comme un mur humain, le public attend devant le château [...]. L'hymne national est entonné par ceux qui attendent et le chant monte formidablement jusqu'à ce qu'enfin l'empereur, le visage contenu, se fasse voir. Alors, un hourra, issu de milliers de bouches, se fait entendre. [...] Juste avant minuit, plusieurs milliers de gens entourent le palais du chancelier du Reich et lui offrent des acclamations jubilantes. M. de Bethmann-Hollweg apparaît sur le balcon et fait une allocution qui est interrompue par les applaudissements de la foule. Mais vers la fin l'enthousiasme tapageur se calme devant le sérieux de la situation et, soudainement, la foule commence à entonner le chant* Lobet den Herrn. *C'est là que la conviction de notre peuple de lutter pour une cause juste se manifesta d'une façon particulièrement touchante. »*

L'annonce de la mobilisation survint comme un soulagement

Si ce texte porte quelques traces de propagande et d'un souci de légitimation *a posteriori*, voici le rapport à chaud du *Berliner Tageblatt*, journal de Théodore Wolff, le grand critique libéral de l'Empire de Guillaume II. Il décrit les mêmes scènes, face au *Kriegszustand*, mais sur un ton sensiblement différent : *« L'ivresse extrêmement bruyante et tapageuse de cette dernière semaine est oubliée. Une chaleur étouffante pèse sur tous [...], un sentiment de pesanteur agit sur les gens de Berlin aussi. [...] Ceci ne veut pas dire qu'on n'ait pas pleine confiance dans les armes allemandes. Mais maintenant la guerre est vraiment à deux pas, et elle sera accompagnée de grandes souffrances. C'est pourquoi Berlin est saisi par l'espoir et par la prière fervente que la guerre soit empêchée en dernière minute. »*

Autre observateur expérimenté : Georg Wegener, correspondant de la *Frankfurter Zeitung*, qui se rend à Berlin le 1er août. Il rapporte que nulle part il n'a assisté à un pareil soulèvement de population. Or, dit-il, cette population excédant le million est formée d'éléments réunis pour la plupart depuis trois décennies seulement, en raison de la très récente croissance de la capitale, et où la diversité des tempéraments, des attitudes et des comportements est très accusée. Dans une telle population, l'instabilité se condense dans des frénésies impromptues, parce que les bornes naturelles font singulièrement défaut. En outre, cet aspect sociologique de base se trouve renforcé, car à ce moment-là des masses considérables d'étrangers accourent à Berlin, des milliers d'hommes de passage, des transports militaires, tout un public nouveau qui demeure en permanence dans la rue et qui trouve dans l'exaltation commune la seule façon de communiquer...

Voilà donc une gamme d'impressions et d'explications du phénomène, susceptible de donner lieu à des interprétations convergentes. Si liesse il y a, elle est mitigée, elle porte la marque d'une frénésie sous-jacente ; elle est bien autre chose qu'insouciance naïve ou plaisir de la guerre. Les mots qui reviennent le plus souvent sont *« lourdeur »*, *« pesanteur »*, chaleur étouffante ou *« de plomb »*.

Et puis, ce même jour, vers 18 h 15, les journaux annoncent la mobilisation générale. *« Il y a*, dit la chronique de la ville de Francfort, *comme un cri d'affranchissement de la foule, comme un soulagement d'être libéré d'une incertitude insoutenable. »* Ne voit-on pas déjà des individus qui s'échappent vers la folie ? La même chronique indique plusieurs cas d'hospitalisation de gens devenus fous, dans cette journée où chacun est sous le coup d'un *« souci et d'un serrement de cœur presque insoutenables »*.

Si la folie déclarée ne touche que des individus isolés, il en est autrement de cette « hystérie » collective qui a tant impressionné les observateurs contemporains. Partout l'espionnite sévit sous les formes les plus macabres et insolites. Ecoutons le directeur de la police municipale de Stuttgart, autre grande ville de l'Allemagne impériale, qui le 1er août fait circuler la note de service suivante parmi ses subordonnés : *« Gendarmes ! La population commence à devenir folle. Les rues sont remplies d'hystériques des deux sexes dont le comportement est parfaitement déshonorant. Chacun croit voir en son voisin un espion russe ou français et croit opportun de lui infliger des blessures tout comme au gendarme qui veut le protéger. Des nuages sont censés être des avions ennemis, des étoiles sont des dirigeables. On prétend qu'en plein milieu de Stuttgart on aurait fait sauter des ponts et des lignes téléphoniques. [...] On croit se trouver dans un asile de fous. [...] Gendarmes, gardez votre sang-froid ! »*

Mais cette sagesse et cette raison ne sont pas de mise dans toutes les administrations civiles et militaires. Le général commandant le district militaire de la Ruhr, à Barme, renforce la nervosité populaire par une communication officielle placardée dans les rues : *« L'apparition d'un grand nombre d'espions étrangers dans notre pays depuis le début de la mobilisation a ému, à juste titre, la population. Grâce à la vigilance de tous, nous avons réussi à saisir un certain nombre de ces individus. »*

Chacun croit voir en son voisin un espion russe ou français

A Munich, dans la matinée du 1er août, la population est officiellement avertie, par la municipalité elle-même, de ne pas boire l'eau : les réservoirs d'eau potable de la ville auraient été pollués de bacilles de typhoïde par des agents ennemis... L'historien Karl Alexander von Müller, qui rapporte ce fait, poursuit ainsi son témoignage : *« Dans toutes les rues, on se saisit de gens ayant l'air d'être des étrangers-espions. En revenant de la musique militaire de la Feldherrnhalle, un de mes amis m'aborde : dans telle pension, il a vu entrer deux Russes, qu'il connaissait. Je devrais garder la porte de cet établissement pendant qu'il va chercher la police. Un peu plus tard je les vis emmenés en prison, des gens élégamment vêtus, le visage pâle, protestant nerveusement de leur innocence. »*

Ce même jour, devant la Feldherrnhalle, se presse une énorme foule attendant les nouvelles et entonnant des hourras et des chants patriotiques. Une image des plus stéréotypées, saisissante aussi par ce qu'elle annonce, a été prise. L'agrandissement de la photographie fait voir, au milieu de cette foule, un jeune homme en habit bourgeois, le chapeau en main, le visage excité, rayonnant : c'est Adolf Hitler, qui partira en guerre deux jours plus tard, qui la vivra d'abord comme simple *Frontsoldat* et qui la prolongera jusqu'en... 1945.

Le phénomène d'« hystérie des foules » à l'approche de la guerre était à tel point remarquable qu'il suscita, sur le moment même, les réflexions des érudits. Si le grand historien français Marc Bloch en a indiqué les lignes générales dans ses fameuses *Réflexions d'un historien sur les fausses nouvelles de la guerre*, son collègue et ami allemand Karl Lamprecht publia à chaud ses réflexions sur les *seelische Erfahrungen des Krieges* (l'impact de la guerre sur les âmes). Lamprecht y insiste sur le rétrécissement significatif de l'émotion et de la perception, confirmé par *« ce qu'a vu et vécu tout Allemand en juillet, août et septembre 1914 »*. Les petites choses normalement inaperçues prennent une signification tout à fait extraordinaire et sont gonflées à l'excès par ce même rétrécissement mental qui se traduit aussi par une perte des facultés de *« mise en perspective »*. Ainsi se développent rapidement des phantasmes et une crédulité excessive face aux racontars et aux mensonges.

L'hystérie des foules inspira tout de suite les historiens

Il semble cependant que dans le cadre des villes moyennes ou petites et des villages – cadre social beaucoup moins fluide, évidemment, que les grandes villes anonymes –, cette frénésie ait été nettement moins accusée. Une recherche toute nouvelle dans le cadre d'un projet interuniversitaire du Land de Bade-Wurtemberg a pu établir que les cas de dérapage mental restaient parfaitement marginaux dans les villes de province et les villages frontières de Bade.

Citons le cas de Fribourg-en-Brisgau, ville universitaire et centre de la province, à quelques kilomètres de l'Alsace et des *« batailles de frontières »* présumées. Pendant la crise de juillet, la population de Fribourg hésitait entre le refus de la guerre et l'adhésion – en partie fanfaronne – à la cause autrichienne. Une fois l'état de guerre déclaré le 1er août, la mobilisation lue sur la place de la ville et affichée partout, c'est une atmosphère de sérieux, de calme, de résignation patriotique, qui domine. *« Les gens sont songeurs et résignés*, écrit la *Volkswacht*, *mais tout se passe comme si les gens revenaient de la stupeur, comme s'ils étaient soudainement libérés d'un terrible cauchemar. »* Une façon de se sentir soulagés, d'être remis dans la voie de la réalité, d'être affranchis de cette intolérable *« dissonance cognitive »* dont parle la psychologie moderne.

Et puis s'ajoutent les multiples besoins de l'heure : la collecte des réserves de ravitaillement, la préparation de l'approvisionnement des soldats qui passent, l'organisation des œuvres charitables et des lits pour recevoir les soldats blessés...

L'*Oberländer Bote*, journal de Lörrach, petite ville aux confins de la frontière suisse et de l'Alsace, a dit le mot de l'Allemagne profonde sur le vécu de l'annonce de la mobilisation, le 1er août 1914 : *« Le communiqué officiel a agi comme une délivrance par rapport aux doutes angoissants. [...] Ceux qui étaient rassemblés devant la mairie n'étaient pas des adolescents, ni des femmes ou des enfants. Il y avait aussi des hommes sérieux qui partiront en guerre et qui devront laisser seuls leurs femmes et enfants. [...] Et pourtant ceux-là aussi ont crié « hourra », avec les autres, à la proclamation de l'état de guerre. Car ils ont le sentiment simple que nous, Allemands, sûrs de la justesse de notre cause, nous n'avons pas d'autre choix, cette fois-ci, que de sortir notre épée. »* En France, c'est la même conviction qui allait pousser Léon Jouhaux, secrétaire général de la CGT, à se rallier pleinement à la guerre, le 3 août 1914. Un ralliement public, proclamé devant une tombe. Celle de Jaurès.

Gerd Krumeich
Historial de la Grande Guerre

LIRE



- Christian Geinitz
  Freiburg im Juli 1914
  Mémoire de maîtrise, Fribourg-en-Brisgau, 1994
- Gerd Krumeich
  « L'entrée en guerre en Allemagne » dans Jean-Jacques Becker et Stéphane Audoin-Rouzeau (éds)
  Les Sociétés européennes et la guerre de 1914-1918
  Univ. Paris X-Nanterre, 1990
- Volker Ullrich
  Kriegsalltag. Hamburg im Ersten Weltkrieg
  Cologne, Prometh-Verlag, 1982

PROCHAIN ÉPISODE : LE SOCIALISME RALLIÉ SUR LA TOMBE DE JAURÈS

RWANDA

Les réfugiés menacés par le choléra

La situation du million de personnes qui ont fui au Zaïre empire et les organisations humanitaires ne sont toujours pas en mesure d'y faire face

GOMA (Zaïre)

de notre envoyé spécial

Une semaine après l'arrivée massive des réfugiés rwandais à Goma, le flot semble tari. Mais plus d'un million de personnes ont déferlé sur la ville et s'agglutinent maintenant sur la route qui mène à Rutshuru et celle qui conduit à Saké. Leurs chèvres et leurs vaches ont brouté la moindre touffe d'herbe. Pour cuisiner le riz et les haricots, on coupe les arbres en commençant par les branches, puis on grignote peu à peu le tronc jusqu'au ras du sol. Jacarandas, eucalyptus et tulipiers du Japon disparaissent en fumée.

Comme ils sont regroupés dans des endroits sans eau, des milliers de réfugiés convergent vers la ville tous les matins et descendent vers le lac Kivu. Jerrican à la main, bassine ou seau sur la tête, ils font la navette depuis une semaine, marchant parfois une dizaine d'heures pour ramener le précieux liquide. Malheureusement, il est pollué. Les réfugiés sont victimes de dysenterie et, semble-t-il, depuis mardi 19 juillet, du choléra.

«Il pourrait s'agir de la plus grande épidémie des temps modernes», estime Jacques de Milliano, président de Médecins sans frontières-International. *Nous ne pourrons que minimiser les dégâts.» «Nos efforts sont voués à l'échec*, prévient-il. *Pour enrayer l'épidémie, il nous faudrait 60 000 mille litres par jour de liquide intraveineux, c'est-à-dire l'équivalent de trois avions C-130. Nous ne les aurons jamais. Des centaines de personnes vont mourir dans les prochains jours du choléra ou de la rougeole. Nous avons besoin de 4 à 8 huit millions de litres d'eau par jour. Aujourd'hui, nous avons pu en distribuer 200 000... Que voulez-vous que l'on fasse?»*

Des Tutsis lapidés

Du rond-point des Banques, au centre de Goma, à l'aéroport distant de 5 kilomètres, quarante-huit cadavres gisaient sur le bord de la route, mercredi 20 juillet à 11 heures. Deux cents morts ont été enterrés dans une fosse commune creusée par les militaires français. Sept corps reposaient déjà dans la fosse fraîchement creusée. En début d'après-midi, il y en avait une centaine... Les familles amènent les dépouilles de leurs proches et les alignent à côté des autres, puis par-dessus.

Aux victimes des maladies s'ajoutent celles des règlements de comptes. Mercredi après-midi, deux hommes ont été lapidés au rond-point des Banques. Les corps mutilés étaient toujours là dans la soirée, entourés d'une multitude de pierres. La veille, un jeune homme avait été battu à mort par la foule en colère, sous le nez des militaires français. A chaque fois, il s'agissait *«de Tutsis, de gens du Front patriotique rwandais»*, selon les plus excités. Les organisations non gouvernementales (ONG) et les agences des Nations unies s'accordent à dire qu'il s'agit certainement du *«plus grand et plus rapide exode de l'histoire contemporaine»* et avouent leur impuissance. Pendant des jours, elles ont suivi le flot de déplacés à l'intérieur du Rwanda, ont estimé leur nombre et vu dans quelles directions ils avançaient, en prévenant qu'une catastrophe s'annonçait. Mais de mesures concrètes, point.

Seul le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) – qui disposait de quelques stocks – a distribué de la nourriture. La première fois, dès le 15 juillet, 24 tonnes de haricots rouges, 48 tonnes de riz et 1,5 tonne d'huile végétale ont été acheminées à Munigi, à une dizaine de kilomètres de Goma. *«Les distributions n'ont repris que lundi*, explique Nina Vinquist, porte-parole du CICR. *Samedi et dimanche, la situation était trop chaotique sur la route du nord. Nous avons centré notre action sur Kibumba, à une trentaine de kilomètres de Goma, et distribué 60 tonnes de nourriture aux réfugiés de la préfecture de Byumba lundi, 90 tonnes à ceux de Kigali mardi et 90 à ceux de Ruhengeri mercredi»*.

Les réfugiés sont *«remarquablement organisés»*, note Nina Vinquist. Ils se sont regroupés par préfecture et par commune. La plupart d'entre eux étaient déjà des déplacés à l'intérieur même du Rwanda, après les invasions successives du FPR. Ils s'alignent spontanément derrière les camions-citernes et ceux qui apportent la nourriture, en files rectilignes, comme les Londoniens savent le faire pour attendre le bus.

Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) avait promis un pont aérien, mais peu d'avions atterrissent à Goma. Le Programme alimentaire mondial (PAM) devrait organiser des distributions massives de nourriture. Celle qu'il avait chargé l'Organisation internationale d'émigration (OIM) d'assurer mercredi à Kitshanga, à 18 kilomètres de Goma, sur la route de Saké, où cent cinquante mille personnes attendent de s'installer, a été reportée. *«Il y a trop de militaires rwandais en armes sur cette route, les camions auraient été dévalisés»*, affirme David Terzi, un responsable de l'OIM.

«Je gère des bandes d'assassins»

Quelle déception pour les réfugiés de Kitshanga ! Ils avaient commencé à se regrouper par commune et attendaient patiemment. Le scénario était au point. Ils devaient recevoir leur quota de nourriture avant de se rendre vers la parcelle qui allait leur être distribuée pour y construire leur hutte ou planter leur tente. Des «auxiliaires» rwandais, dont plusieurs anciens miliciens recrutés par l'OIM, dirigeaient la manœuvre. *«Je gère des bandes d'assassins»*, remarquait Jean-Marie Mutobola, le responsable du camp.

Le danger représenté par les militaires des forces armées rwandaises (FAR) est bien réel. La route de Saké est jalonnée de campements. Ils occupent le stade de l'Unité et l'école primaire de Ndosho, 10 kilomètres plus loin. La route est à demi obstruée par les camions militaires et d'autres véhicules, à l'évidence volés, remplis du butin de nombreux pillages. A côté des machines à coudre, réfrigérateurs et ordinateurs, des armes sont dissimulées. La benne d'un camion de travaux publics est pleine de lance-roquettes, des canons quadritubes de défense antiaérienne sont démontés.

Tous les soldats ont leur baïonnette au côté et, de temps à autre, le canon d'un fusil d'assaut pointe d'une portière. Tous ont l'air désemparés, hébétés. Encore sous le choc de la défaite, ils somnolent sur des matelas sous leurs camions, discutent autour d'une caisse de bière ou trônent sur la chaussée. Ils refusent obstinément de se déplacer, et bloquent la circulation. Un convoi d'une dizaine de véhicules tout terrain flambant neuf fonce à tombeau ouvert vers Saké. Dans l'autre sens, deux ambulances volées à Gisenyi et bondées de militaires doublent les véhicules zaïrois, sirènes hurlantes. Sur le bas-côté, une demi-dizaine de soldats débraillés entraînent vers les fourrés une jeune fille qui se débat, crie et pleure. D'autres passent en voiture et se congratulent. Tous se comportent comme en pays conquis.

A l'évidence, les FAR ont la sympathie des militaires zaïrois. Mais ils posent un problème aux populations civiles, aux ONG, aux organisations internationales et aux agences de l'ONU. Faut-il les regrouper dans des camps spéciaux, casernes en exil, ou les mêler aux civils en les disséminant dans la population ? La décision n'est pas prise, mais les organisations humanitaires ne semblent pas plus disposées à secourir les militaires en tant que tels qu'à prendre le risque de voir leurs convois dévalisés.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

Le HCR annonce l'ouverture d'un pont aérien vers Goma

GENÈVE

de notre correspondante

Les responsables du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) ont annoncé avec un soulagement certain, mercredi 20 juillet, qu'un pont aérien humanitaire allait enfin être mis sur pied, afin de faire parvenir des secours d'urgence aux réfugiés rwandais au Zaïre. La première série de vols aura pour destination la ville frontière zaïroise de Goma. Le HCR voudrait assurer quotidiennement quinze à vingt vols, nécessaires pour acheminer chaque jour 600 à 800 tonnes de vivres. Mais il ne cache pas son inquiétude à la perspective des immenses difficultés logistiques que devront surmonter les responsables des distributions.

On estime à Genève à six heures la durée du déchargement de chaque appareil et à une heure le temps nécessaire aux camions pour parcourir 10 kilomètres sur des routes quasi impraticables. Or, les responsables des secours, basés à Goma, ont appelé les réfugiés à gagner quatre sites au nord de la ville – Katale, Kibumba, Mugunga et Lac-Vert – distants de 12 à 58 kilomètres. On évalue à trois cent mille le nombre de Rwandais qui doivent être assistés dans le seul site de Kibumba, à 30 kilomètres de l'aéroport.

Il appartiendra à la cellule de coordination aérienne du HCR qui avait mis au point et dirigé, depuis Genève, le pont aérien vers Sarajevo, de coordonner les vols sur le minuscule aéroport de Goma, encombré et en piteux état. Les premiers vols devraient transporter les secours alimentaires, dont une grande partie a été fournie par le Programme alimentaire mondial (PAM). D'autre part, une aide pourrait être acheminée dans les plus brefs délais vers le Burundi, l'Ouganda et la Tanzanie, grâce aux avions que l'Allemagne, les Etats-Unis et le Royaume-Uni devraient mettre à la disposition de la cellule du HCR, à la suite de l'appel de son haut-commissaire, Sadako Ogata.

Massacres au Burundi

Après avoir ensanglanté le Rwanda, la haine sévit à nouveau au Burundi, où cent mille personnes se sont réfugiées au cours de la dernière semaine, dans les provinces de Muyinga et de Ngozi, portant à deux cent mille le nombre d'exilés rwandais dans ce pays. *«Si des éléments armés hutus trouvent sur leur chemin des réfugiés tutsis apeurés, ils les massacrent ; si des éléments armés tutsis découvrent sur leur chemin des réfugiés hutus désarmés, ils les tuent.»* Telle est en substance la situation, d'après Silvana Foa, une des porte-parole du HCR.

C'est ainsi que le 16 juillet, à Ngozi, quarante et un Hutus, qui croyaient être à l'abri dans une mission protestante, ont été tués à coups de grenade, vraisemblablement par des Tutsis. Trois jours auparavant, trente et un réfugiés rassemblés dans un camp de transit à Kayanza, avaient été enlevés par des militaires et *«n'ont pas réapparu»*. *«On craint qu'ils n'aient été tués»*, annonce laconiquement le HCR. Ce dernier, dont l'arme principale est la persuasion, agit à Bujumbura, où les autorités lui ont déclaré que de tels incidents ne se reproduiraient plus. On se demande toutefois à Genève dans quelle mesure le gouvernement burundais parvient à contrôler l'armée (à dominante tutsie).

ISABELLE VICHNIAC

DANS LA PRESSE

International Herald Tribune : «Si cette guerre doit prendre fin, et si les réfugiés doivent revenir, le rôle des Français pourrait bien être crucial. (...) Les Français peuvent maintenant démontrer leur neutralité en empêchant leurs anciens alliés de violer le cessez-le-feu et en arrêtant les présumés criminels de guerre qui ont cherché refuge dans la zone de sécurité.»

Financial Times : «Si horrible que soit cette pensée, le Rwanda est seulement un symptôme parmi d'autres du déclin de l'Afrique, qui paie le prix de trente ans de désastres, dus aux hommes ou à la nature. (...) Il est de plus en plus difficile d'inscrire la crise africaine sur l'agenda d'une communauté internationale découragée par l'expérience somalienne et par la marginalisation évidente de l'Afrique.»

La Tribune (François Roche) : «Le Rwanda a un nouveau gouvernement. Il a prêté serment devant... 2 000 personnes. Pendant ce temps-là, 3,5 milllions de Rwandais errent à la dérive dans l'ouest du pays et au Zaïre, à la recherche d'une nourriture introuvable, trop faibles pour applaudir qui que se soit, abandonnés aux épidémies et, pour beaucoup d'entre eux, à la mort. (...) Avec 10 % seulement des pertes et provisions pour créances douteuses du Crédit lyonnais, on nourrit l'ensemble des réfugiés rwandais pendant vingt mois...»

Le Figaro (Jean d'Ormesson) : «Il n'y a pas des bons et des mauvais. Il n'y a que l'engrenage de la haine et de la violence. La seule solution est celle que sont peut-être en train d'inventer au Proche-Orient – et que Dieu les protège les uns et les autres ! – Palestiniens et Israéliens : il faut que les hommes se tolèrent et qu'ils apprennent à vivre ensemble. La pire des solutions est de tuer tout le monde : on ne tue jamais tout le monde ; il reste toujours des survivants pour tuer les bourreaux. La moins mauvaise solution est de se supporter les uns les autres.»

Libération (Jean Guisnel) : «Partir pour secourir des populations victimes de la barbarie, et se trouver dans l'impossibilité de leur apporter une aide à la hauteur des espoirs placés en eux, puis se voir dans la position d'accusés avec lesquels les ONG rechignent à travailler constituent autant d'humiliations dont [les officiers français] ne sortiront pas indemnes. Il y a également très fort à parier que, une fois terminée cette opération et laissés en place quelques éléments minimaux de soutien logistique dans la «zone de sécurité militaire», l'heure des comptes sonnera à Paris.»

Selon Edouard Balladur

L'ONU devrait disposer de 2 000 hommes au Rwanda à la fin du mois d'août

Les Nations unies devraient pouvoir *«disposer au Rwanda à la fin août de près de 2 000 hommes grâce à la mobilisation de contingents ghanéens, zimbabwéens, nigériens et canadiens»*, a indiqué, mercredi 20 juillet, en conseil des ministres, Édouard Balladur, dont les propos étaient rapportés par le porte-parole du gouvernement, Nicolas Sarkozy.

Selon M. Balladur, toujours cité par M. Sarkozy, *«les contacts pris»* sur place avec le commandant de la Mission de l'ONU pour l'assistance au Rwanda (MINUAR), le général canadien Roméo Dallaire, permettent d'affirmer que *«soixante observateurs de la MINUAR seront présents d'ici fin juillet, plus deux compagnies* [400 hommes] *entre le 1er et le 6 août»*.

«Le gouvernement français entretiendra des contacts politiques étroits avec le nouveau gouvernement du Rwanda», a fait valoir le premier ministre, indiquant qu'il avait *«demandé au secrétaire général du Quai d'Orsay et à un haut-responsable militaire français de se rendre à Kigali»*. *«La France mettra tous les moyens dont elle dispose à la disposition de la commission d'enquête sur les massacres créée par les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU»*, a également promis M. Balladur.

Justifiant une nouvelle fois l'opération «Turquoise» par *«des raisons morales»* et par une *«solidarité avec les pays d'Afrique francophone»*, M. Balladur a indiqué que cette opération a permis de *«sécuriser un million de personnes dans la zone de protection»*, d'*«évacuer plus de 1 300 personnes menacées et de livrer plus de 400 tonnes d'aide humanitaire»*.

D'autre part, la porte-parole adjointe du ministère des affaires étrangères, Catherine Colonna, dans la première réaction de Paris après la formation d'un gouvernement à Kigali, a souligné mercredi que ce gouvernement différait de celui prévu par les accords d'Arusha.

«On constate une forte présence du FPR», a-t-elle affirmé en notant également la création d'un poste de vice-président, le rôle exécutif du président et la durée de son mandat, de cinq ans et non de vingt-deux mois comme prévu à Arusha.

«L'essentiel sera l'esprit dans lequel ce gouvernement travaillera», a-t-elle toutefois estimé. La France a accordé une nouvelle aide de 8,2 millions de francs aux populations rwandaises, ce qui porte à 50 millions le montant de son soutien financier depuis deux mois, a annoncé le ministère de la coopération.

Enfin, le pape Jean-Paul II a lancé mercredi un appel aux autorités locales ainsi qu'aux organisations internationales pour qu'elles *«n'abandonnent pas* [la] *multitude* [de réfugiés] *en fuite»* et qu'elles s'engagent *«à faciliter la création de conditions favorables à une renaissance spirituelle, morale et civile du pays»*. – (AFP.)

Quarante militaires tchadiens à Goma. – Un contingent de quarante soldats tchadiens est arrivé, mercredi 20 juillet, à Goma afin de se joindre aux forces françaises et sénégalaises de l'opération «Turquoise». Il devrait ensuite intégrer la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR). – *(AFP.)*

GUINÉE : épidémie de choléra à Conakry. – Une centaine de personnes sont mortes du choléra au cours des trois dernières semaines en Guinée a-t-on appris, mercredi 20 juillet, de source informée à Conakry. Sans confirmer le nombre de victimes, le directeur guinéen de la santé a indiqué que cette épidémie avait été dépistée le 24 juin et qu'elle était surtout localisée à Conakry, où 1 527 cas ont été dénombrés. – *(AFP.)*

MALI : des affrontements avec des Touaregs ont fait trente-cinq morts. – L'agence malienne de presse a indiqué, mercredi 20 juillet, que dix-huit personnes ont été tuées, le 14 juillet, dans une attaque contre un véhicule attribuée à des Touaregs, dans la région de Ségou (sud-ouest). Les militaires basés à Nampala ont tué dix-sept Touaregs dans une opération de représailles, a-t-on appris de source informée. – *(AFP.)*

SOMALIE : M. Boutros-Ghali envisage une réduction du nombre de «casques bleus». – Le secrétaire général des Nations unies envisage une réduction des effectifs militaires de l'opération de l'ONU en Somalie (ONUSOM II), la force n'étant pas en mesure de contribuer *«assez efficacement»* au maintien de la sécurité dans ce pays. Dans un rapport transmis, mercredi 20 juillet, au Conseil de sécurité, il indique que la sécurité s'est *«considérablement dégradée»*, surtout à Mogadiscio, du fait de la reprise des combats entre clans et de la recrudescence du banditisme. – *(AFP.)*

AFRIQUE

MAROC

Hassan II s'apprête à amnistier plusieurs centaines de détenus politiques

Hassan II s'apprête à amnistier 424 personnes, qualifiées pour la plupart de détenus politiques par les organisations humanitaires, et inscrites sur des listes établies par le Conseil consultatif des droits de l'homme (CCDH). *« Nous avons tourné une page que nous n'ouvrirons plus jamais »*, a déclaré le roi. Parmi les bénéficiaires de la grâce royale, figurent des militants d'organisations interdites, soit membres du groupe marxiste Ilal Amam (En avant), soit de mouvements fondamentalistes musulmans. Ces listes comptent aussi des étudiants emprisonnés pour avoir pris part à des émeutes de la faim, entre avril 1990 et février 1991, dans plusieurs grandes villes du pays.

Lorsque l'on évoquait devant lui les violations des droits de l'homme dont étaient victimes ses sujets, Hassan II avait la fâcheuse habitude de laisser l'importun sur sa faim, lui signifiant, avec quelque irritation, qu'il avait d'autres chats à fouetter, qu'il ne pouvait *« quand même pas surveiller l'intendance »*. *« Je n'ai pas une mentalité de sous-off*, disait-il, *et j'aurais fait un très mauvais surveillant de lycée »* (1).

Le bagne-mouroir de Tazmamart, le roi feignait de n'en avoir jamais entendu parler. Les détenus politiques n'étaient rien d'autre, à ses yeux, que de banals prisonniers de droit commun. Le tout à l'avenant. Interdiction absolue de pénétrer dans le *« jardin secret »* de Sa Majesté ! *« Tissus de mensonges »*, répétait alors, aux défenseurs des droits de l'homme, Driss Basri, le tout-puissant ministre de l'intérieur et de l'information, s'abritant derrière un proverbe local : *« Le deuil est grand mais le mort est une souris... »*

« Dieu, la Patrie, le Roi » : ne pouvaient être alors reconnus comme *« vrais Marocains »* ceux qui transgressaient ce code de bonne conduite, entendu au sens très large du terme. La sortie, à l'automne 1990, du livre de Gilles Perrault, *Notre ami, le roi*, mit le feu aux poudres, qui *consignait* les mauvaises manières de Hassan II à l'encontre de ses sujets les plus turbulents. D'être ainsi constamment montré du doigt exaspérait le souverain chérifien. Mais, soucieux de ne pas céder aux pressions, il fit la sourde oreille aux méchantes rumeurs.

Tourner le dos au passé

Hassan II, qui ne manque ni d'intelligence ni de savoir-faire, n'ignorait pas, au fond de lui-même, qu'il serait, tôt ou tard, contraint de mettre ses paroles en accord avec ses actes, de créer un véritable Etat de droit. Une ouverture politique ne devait-elle pas accompagner l'essor économique ? La recherche d'un partenariat avec l'Europe voisine n'imposait-elle *pas une conception, sinon identique*, du moins proche, de la vie en commun ?

C'est en s'intéressant au sort de quelques prisonniers-vedettes que le roi se mit à tourner lentement le dos au passé. En février 1991, la veuve et les six enfants du général « Félon » Mohamed Oufkir étaient élargis. En septembre suivant, le plus ancien détenu politique du pays, Abraham Serfaty, militant d'extrême gauche, bénéficiait d'une libération-expulsion. Puis, en décembre, la trentaine de *« pensionnaires »* du bagne de Tazmamart, parmi lesquels trois ressortissants français, les frères Bourequat, furent discrètement rendus à leur famille.

Hassan II commanda au CCDH un époussetage des textes sur la garde à vue et la détention préventive, mit en place des tribunaux administratifs, donna des consignes pour que soit accélérée la délivrance des passeports. Mais le poids des mauvaises habitudes et la résistance du personnel d'exécution firent en partie échec aux bonnes intentions royales. D'autant que, comme le reconnaissent nombre d'avocats locaux, *« au Maroc, la justice n'est pas indépendante »* et qu'elle *« est l'une des plus mauvaises du monde »*.

Il n'empêche : le 12 juillet 1993, Noubir Amaoui, secrétaire général de la Confédération démocratique du travail (CDT), condamné pour propos *« diffamatoires »* à l'encontre du gouvernement, bénéficia d'une grâce royale. Le 28 juin, le procès en appel de sept militants de la cause berbère se conclut par des peines légères et des relaxes, comme ce fut le cas, le 5 juillet – le jour même où le Parlement abrogeait le *dahir* de juin 1935 relatif à la *« répression des manifestations portant atteinte à l'ordre public »* – pour quatorze chômeurs, traduits en justice pour avoir *« manifesté sans autorisation »*.

« Une situation d'embarras »

La nomination, en novembre 1993, à la tête des ministères de la justice et des droits de l'homme, d'Idrissi Alami Machichi et d'Omar Azziman, deux universitaires appréciés pour leurs convictions libérales, donnait à penser que le roi avait quelque idée derrière la tête même s'il en déçut certains, convaincus qu'il allait profiter de la réunion du cycle de l'Uruguay, en avril, à Marrakech, pour débarrasser le pays de ses derniers oripeaux moyenâgeux.

Vint la surprise, le 8 juillet, dans le discours qu'Hassan II prononça à l'occasion de la Fête de la jeunesse. Souhaitant mettre un terme à *« une situation d'embarras et de doute à l'intérieur »* et aux *« critiques tendancieuses de personnes malveillantes à l'étranger »*, il annonça sa décision de *« tourner définitivement la page de ce qu'on appelle les prisonniers politiques »*.

Le roi donna donc instruction au CCDH de se réunir quatre jours plus tard, de se décider, pour faciliter les choses, non pas, comme d'habitude, par consensus mais à la majorité des deux tiers, et de lui soumettre ses conclusions dans les quarante-huit heures suivantes. Il promit d'apposer son sceau sur la liste des détenus politiques qui lui serait adressée, souhaitant même qu'elle comporte *« le plus grand nombre de noms possible, étant entendu que quiconque ne reconnaît pas la « marocanité » du Sahara* (occidental) *ne peut en aucun cas figurer sur cette liste »*.

Au bout du compte, ce sont quelque quatre cents détenus politiques qui vont recouvrer la liberté, bien qu'officiellement la liste du CCDH n'en compte que... onze, les autres étant toujours qualifiés – pour sauver la face royale – de prisonniers de droit commun. Pour faciliter la libération-expulsion d'Abraham Serfaty, les autorités marocaines n'avaient-elles pas découvert, à l'époque, qu'il était de nationalité... brésilienne ?

Dans un récent éditorial, *Libération*, le quotidien de *l'Union socialiste des forces populaires* (USFP), l'un des principaux partis d'opposition, a salué *« d'historique »* le geste royal, annonciateur d'une *« ère de confiance, de liberté et de droit »*. Les organisations de défense des droits de l'homme ne boudent pas leur plaisir, qui expriment leur *« grande satisfaction »* même si, dans ce genre d'affaires hautement sensibles, la raison d'Etat peut imposer *des retards, voire des reculades*.

Disparus et exilés

Pour autant, les défenseurs des droits de l'homme entendent battre le fer tant qu'il est *chaud et obtenir que soient* complètement apurés les dossiers en suspens. *Quid* du sort d'au moins une centaine de disparus, jetés aux oubliettes entre les années 60 et 80 ? *Quid* des indemnisations dues pour *« souffrances injustement subies »* à ceux qui ont été secrètement détenus sans jamais avoir été jugés – ou à leur famille – comme en ont obtenu les séquestrés de Tazmamart ? *Quid* des quelque deux cents exilés politiques, pour la plupart condamnés par contumace, qui aspirent à rentrer au pays ?

Même s'il convient de pas crier prématurément victoire, le Maroc sort assurément d'une sombre période alors que l'Algérie et la Tunisie, *ses tout* proches voisins, sous couvert d'une lutte sans merci contre le péril islamiste, s'enlisent dans une répression aveugle qui ne conduit à rien de bon. Fin calculateur, Hassan II a compris que, pour se jouer des difficultés de l'heure, rien ne valait mieux que de parier sur la maturité de son peuple.

JACQUES DE BARRIN

(1) *La Mémoire d'un roi ; Hassan II*, d'Eric Laurent, éditions Plon.

Des militaires algériens *seraient détenus au secret* à Rabat, selon le quotidien algérien *le Matin*. – Vingt-cinq Algériens – vingt-deux militaires et *trois civils* – sont détenus au secret, depuis plusieurs années, dans la caserne Moulay-Hassan de Rabat, a affirmé, mercredi 20 juillet, le quotidien algérien *le Matin*. Selon le journal, la plupart des militaires ont été capturés entre 1970 et 1980 par l'*armée marocaine aux confins* du Sahara occidental. Les trois civils sont des habitants de Tindouf. Selon le quotidien, c'est un délégué du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) qui a découvert, lors d'une visite dans cette caserne, l'existence de prisonniers non déclarés par les autorités marocaines. – *(AFP.)*

ASIE

Après la mort du président nord-coréen

Séoul publie des documents soviétiques montrant que Kim Il-sung fut le responsable de la guerre de Corée

Pyongyang a vivement dénoncé, jeudi 21 juillet, les critiques sud-coréennes contre Kim Il-sung, accusé d'être responsable du déclenchement de la guerre de Corée, et estimé que ces « propos irréfléchis ne sont pas seulement diffamatoires, mais constituent une déclaration de guerre ».

SÉOUL

de notre envoyé spécial

Des documents des archives soviétiques, publiés par le ministère des affaires étrangères sud-coréen *mercredi 20 juillet*, confirment que la guerre de Corée (1950-1953) fut orchestrée par Kim Il-sung avec l'approbation de Staline et de Mao Zedong. L'origine de ce conflit, qui mit aux prises les deux Corées (1) et les grandes puissances, est disputée : alors que Pyongyang soutient quei ce fut une *« attaque impérialiste »*, à l'Ouest a prévalu la thèse de l'offensive surprise. Certains historiens américains ont aussi souligné les *responsabilités* de Séoul et des Etats-Unis dans le déclenchement du conflit.

La copie des 548 pages de documents *a été remise au président* Kim Young-sam lors de sa visite à Moscou en juin. Afin de ne pas compromettre le dialogue avec Pyongyang et le premier sommet entre les dirigeants des deux pays, Séoul avait décidé de surseoir à leur publication. Les récentes attaques verbales nord-coréennes et le malaise qu'elles ont provoqué au Sud ont poussé le gouvernement à mettre en lumière la responsabilité de Kim Il-sung dans un conflit fratricide qui fit des centaines de milliers de morts et a laissé des blessures profondes dans la population.

Ces documents ont été publiés le jour où, à Pyongyang, se déroulaient les cérémonies à la mémoire du « Grand Dirigeant », qui, selon le vice-ministre de la défense, aurait *« victorieusement repoussé deux agressions impérialistes »* (par le Japon, puis par les Etats-Unis). Parmi ces textes figurent la transcription de la conversation entre Kim Il-sung et Staline en avril 1950, le télégramme de l'ambassadeur soviétique à *Pékin à propos* des entretiens entre Kim et Mao Zedong un mois plus tard, un message de Mao à Staline et la lettre de Kim à Staline en septembre.

Depuis 1949, Kim Il-sung, mis en place par Staline, pressait celui-ci de l'aider à *« unifier »* la péninsule. En avril 1950, il lui annonça que la situation était *« mûre »* pour une offensive. Staline approuva le plan, mais exigea de Kim qu'il obtienne l'accord de Pékin. Ce dernier rencontra le 15 mai Mao Zedong, qui lui donna l'assurance de l'appui de la Chine dans le cas d'une intervention américaine. Le 29 mai, Kim informait l'ambassadeur soviétique à Pyongyang qu'il était prêt à l'attaque, qui commença le 25 juin.

Les forces du Nord occupèrent en quelques semaines la presque totalité du Sud. Le 16 septembre, les forces des Nations unies débarquaient à Inchon et reprenaient Séoul. Le 29, Kim demandait à Staline d'intervenir et de persuader la Chine de faire de même. Pékin accueillit d'abord avec réticence l'appel du maître du Kremlin, le 1er octobre. Puis, en dépit de l'opposition de Zhou En-lai, Mao, invoquant le danger de l'*« occupation de la Corée par les Etats-Unis »*, décida le 25 de se lancer dans le conflit.

PHILIPPE PONS

(1) Le Japon avait annexé la Corée en 1910. En 1945, la péninsule fut libérée au sud par les Américains et au nord par les Soviétiques et divisée en deux zones administrées par les vainqueurs et qui allaient devenir des Etats séparés en 1948.

JAPON

Le premier ministre socialiste reconnaît la constitutionnalité des forces armées

Le premier ministre japonais, le socialiste Tomiichi Murayama, a reconnu, pour la première fois, la constitutionnalité des Forces d'autodéfense (armée nippone), que le PSJ avait jusqu'à présent contestée. *« Les Forces d'autodéfense, qui s'en tiennent à un dispositif exclusivement défensif et limitent leurs activités, doivent être considérées comme conformes à la Constitution »*, a-t-il déclaré, mercredi 20 juillet, devant la Diète. Cette admission marque un tournant dans la position de son parti qui aura des implications sur le rôle du Japon sur la scène mondiale, nous câble notre correspondant au Japon, Philippe Pons.

Le consensus sur l'armée qui existe déjà entre les autres forces politiques, à l'exception des communistes, ouvre la voie à une reconnaissance pleine et entière de sa légitimité, rendant *de facto* caduc l'alinéa 2 de l'article 9 de la Loi fondamentale par lequel le Japon s'était interdit d'*« entretenir une force armée sur son territoire »*. Grâce à cette révision disparaît le dernier verrou qui empêchait le Japon d'évoluer vers un statut de pays dit *« normal »*, selon l'expression des partisans d'un accroissement de son rôle international, notamment dans le cadre des missions de paix des Nations unies. *Le principe* de non-recours à la guerre reste néanmoins valable.

M. Murayama a également reconnu la légitimité de l'hymne national *(Kimigayo)* et du drapeau japonais *(Hinomaru)*, considérés par le PSJ comme des emblèmes d'un passé impérialiste. Cette prise de position devrait être entérinée en septembre lors du congrès du PSJ, en dépit de l'opposition de l'aile gauche de celui-ci.

AMÉRIQUES

COLOMBIE

L'armée est mise en état d'alerte après une offensive de la guérilla

BOGOTA

de notre envoyé spécial

L'armée colombienne a été mise en état d'alerte, mercredi 20 juillet, après les sévères coups de semonce que la guérilla a infligés au gouvernement sortant. Les autorités sont, en outre, empêtrées dans une querelle avec Washington, à propos des accusations de relations avec les cartels de la drogue pesant sur le libéral Ernesto Samper, qui doit succéder au président Gaviria le 7 août. Cesar Gaviria doit occuper le poste de secrétaire général de l'Organisation des Etats américains (OEA) *en septembre*.

La violente offensive terroriste déclenchée par la guérilla dans la nuit du mardi 19 au mercredi 20 à Bogota et dans plusieurs régions de l'intérieur est qualifiée dans les milieux militaires colombiens *« d'adieu à Gaviria »* et de mise en garde à son successeur. Les actions armées des guérilleros, appartenant aux FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie, communistes) et à l'ELN (Armée de libération nationale, castriste), ont été spectaculaires et ont apparemment pris de *court les autorités civiles* et militaires.

Un attentat a coûté la vie au général à deux étoiles Carlos Gil Colorado (*le Monde* du 21 juillet), commandant la 4e division, l'officier le plus haut en grade victime des insurgés depuis vingt ans. Plusieurs embuscades ont fait au moins vingt morts parmi les militaires. Un pont et des routes ont été dynamités. Près de la capitale, des faubourgs ont été attaqués et saccagés, nécessitant l'envoi en catastrophe de renforts importants : une première dans la longue histoire de l'insurrection colombienne. Le ministre de la défense, Rafael Pardo est rentré d'urgence des Etats-Unis pour diriger dans la nuit une réunion des états-majors de la police et de l'armée.

Selon les services de renseignement de l'armée, cette offensive remet sur le tapis la question controversée d'une éventuelle reprise du dialogue avec les organisations de guérilla encore actives. Des pourparlers engagés en 1991 et en 1992, d'abord au Venezuela puis au Mexique, ont été brutalement rompus par le président Gaviria à la fin de 1992. Le représentant de Bogota à ces pourparlers, Horacio Serpa Uribe, a déjà été nommé ministre de l'intérieur de l'équipe Samper. Depuis la rupture, la guérilla a maintenu une certaine pression, en particulier en sabotant les installations pétrolières du pays. Embuscades, enlèvements, coups de main aux frontières avec le Venezuela et l'Equateur n'ont pas cessé. Mais la lutte contre le cartel de Medellin était devenue prioritaire pour les autorités. *« Pas question de dialoguer sous la menace »*, répètent aujourd'hui Horacio Serpa Uribe et le prochain ministre de la défense, Fernando Botero, fils du peintre.

MARCEL NIEDERGANG

EN BREF

ARGENTINE : démissions à la tête de la police fédérale. – Le ministre argentin de l'intérieur, Carlos Ruckauf, a annoncé, mercredi 20 juillet, avoir accepté les démissions du chef et du sous-chef de la police fédérale, après l'attentat du lundi 18 juillet contre l'immeuble de la principale association juive de Buenos-Aires qui a fait, selon un nouveau bilan, au moins quarante et un morts. Le président Carlos Menem a, quant à lui, demandé *« pardon »*, mercredi, aux juifs de son pays *« dans la douleur »*. – *(AFP, Reuter.)*

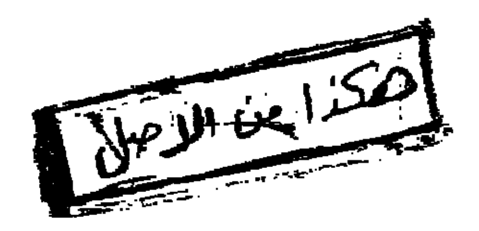
GAZA : première visite de Warren Christopher. – Le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, devait être reçu à Gaza, jeudi 21 juillet, par Yasser Arafat, président de l'Autorité palestinienne, a-t-on appris de sources diplomatiques américaines. La première visite de M. Christopher à Gaza se déroulera alors que l'entrée du territoire israélien est toujours interdite aux ouvriers palestiniens. Warren Christopher s'était rendu à Jéricho en mai dernier. – *(AFP.)*

HAÏTI : Washington prédit le départ des dirigeants de Port-au-Prince. – Le conseiller spécial du président Clinton pour Haïti, William Gray, a prédit, mercredi 20 juillet, que les dirigeants militaires haïtiens qu'il a présentés comme *« trois pantins »* ne *« seront plus au pouvoir au mois d'octobre »*. Concernant d'éventuelles négociations avec le général Raoul Cedras, le lieutenant-colonel Michel François et le général Philippe Biamby, M. Gray a précisé que les Etats-Unis n'étaient prêts qu'à *« une seule négociation, qui est : quand partez-vous ? »* – *(AFP.)*

VENEZUELA : l'ambassadeur d'Iran déclaré *persona non grata*. – A la suite d'accusations portées par l'ambassade d'Iran contre les services de sécurité vénézuéliens, et d'*« exactions »* commises contre des réfugiés iraniens, l'ambassadeur d'Iran à Caracas a été déclaré *persona non grata*, mercredi 20 juillet. L'ambassade avait porté ses accusations après que quatre diplomates iraniens eurent tenté de rapatrier, contre sa volonté, une famille iranienne bénéficiant du statut de réfugié octroyé par le Haut-Commissariat des Nations unies (HCR). – *(AFP.)*

VIETNAM : Edmond Alphandéry à Hanoï. – Le ministre français de l'économie, Edmond Alphandéry, est arrivé, mercredi 20 juillet, à Hanoï pour signer une série d'accords avec le Vietnam, dont le protocole d'aide financier pour 1994 (qui était de 250 millions de francs en 1993). M. Alphandéry doit s'entretenir vendredi 22 juillet avec le premier ministre vietnamien, Vo Van Kiet. – *(AFP.)*

YÉMEN : des journalistes emprisonnés et malmenés selon Amnesty. – Une quinzaine de journalistes ont été emprisonnés par la police militaire le week-end *dernier*, a affirmé mercredi 20 juillet Amnesty International. Quatre d'entre eux au moins ont été libérés après vingt-quatre heures de détention, mais Amnesty International s'inquiète du sort des autres. Par ailleurs, un groupe d'intellectuels et de diplomates yéménites résidant en Occident vient de fonder une organisation non *gouvernementale*, Yemen Peace Organisation, dont l'objectif premier est de *« restaurer la paix et la stabilité dans le pays »*.



En Belgique
le 14 Juillet tombe le 21.
Pour fêter l'évènement,
le Café de la Jatte
propose 2 portions de
frites pour le prix de 3.*

**La promotion Belge sera accordée à toute personne Belge. (Il sera inutile de prouver sa nationalité.)*



60, boulevard Vital Bouhot. Ile de la Jatte. Neuilly-sur-Seine. Tel 47 45 04 20.

EUROPE

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Face aux pressions internationales pour qu'ils signent le plan de paix, les Serbes cherchent à gagner du temps

A l'expiration de l'ultimatum lancé le 5 juillet aux belligérants bosniaques par les cinq pays du « groupe de contact » (Etats-Unis, Russie, Allemagne, France et Grande-Bretagne), le miracle n'a pas eu lieu. Si la Fédération croato-musulmane a apporté, mercredi 20 juillet à Genève, une réponse positive aux négociateurs internationaux, les Serbes ont esquivé la question. Les ministres des affaires étrangères du « groupe de contact » se retrouveront le 30 juillet pour tirer les conséquences de l'attitude serbe.

GENÈVE

de notre envoyé spécial

Il suffisait de voir l'expression tendue du leader des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, à sa sortie de la mission russe, vers 19 h 30, pour saisir que son second entretien d'une heure et demie avec les représentants des cinq puissances s'était plutôt mal passé. Se refusant à toute déclaration, il s'est immédiatement engouffré dans une voiture qui a démarré en trombe pour le ramener à son hôtel. En tout cas, son air sombre et renfrogné contrastait avec le large sourire qu'il affichait encore quelques heures plus tôt, lors d'une première rencontre avec les négociateurs pour leur communiquer la déclaration adoptée la veille par le « Parlement » *des Serbes bosniaques* à Pale.

Si, pendant son passage à Genève, M. Karadzic s'est cantonné dans un silence obstiné, ce sentiment de désaccord a été *exprimé sans ambages par* le négociateur américain Charles Redman. Ne dissimulant pas sa déception, M. Redman a constaté que *« les Serbes n'ont pas été en mesure d'accepter le plan de paix ». « La Bosnie, a-t-il ajouté, se trouve désormais dans une situation très grave. Mais,* a-t-il ajouté, *en ce qui nous concerne, il n'est pas question de modifier le plan. C'est notre carte et nous nous y tiendrons. »*

Alors que les cinq puissances avaient demandé aux belligérants une réponse précise et claire à leur plan de paix, les dirigeants serbes bosniaques ont esquivé la question. D'après ce qui a transpiré de leur réponse, ils considéreraient le compromis proposé comme *« une bonne base de négociations en vue d'un règlement global ».* Jugeant le plan incomplet, ils souhaitent obtenir un certain nombre de garanties avant de se prononcer sur le découpage *territorial. Par exemple dans* le domaine constitutionnel, sur le statut de Sarajevo et à propos de l'accès à la mer de la future entité serbe. Tout en posant des conditions, les Serbes bosniaques n'ont pas osé dire ouvertement « non » ni assumer la responsabilité d'une rupture qui exposerait la Serbie à un renforcement des sanctions qui pèsent sur elle.

« A prendre ou à laisser »

Conduite par le premier ministre bosniaque, Haris Silajdzic, et le président (croate) de la fédération, Kresimir Zubak, la délégation croato-musulmane avait, dans la matinée, apporté un *« oui, sans condition »* aux négociateurs. *M. Silajdzic n'en a pas moins tenu* à rappeler qu'il considérait comme *« injuste »* le partage établi par ce plan accordant 49 % du territoire aux Serbes, qui en contrôlent 70 % mais ne représentaient que 33 % de la population avant la guerre.

Le premier ministre bosniaque a également averti que d'éventuelles modifications au plan de paix remettraient en cause l'acceptation inconditionnelle des Musulmans. *« C'est à prendre ou à laisser »,* a-t-il indiqué, tandis que le vice-président bosniaque, Ejup Ganic, renchérissait : *« Si les Serbes posent des conditions, cela signifierait qu'ils rejettent le plan, et toute la négociation devra repartir de zéro. »*

Contrairement aux Serbes, les dirigeants croato-musulmans ont réaffirmé leur attachement à l'intégrité de la Bosnie-Herzégovine et ont exclu toute remise en question de son unité. A Washington, la Maison Blanche avait tenu à rappeler mardi que *« le principe de l'union de la Bosnie est fondamental ». Le 5 juillet dernier, les minis*tres des affaires étrangères du « groupe de contact » avaient prévenu les belligérants qu'ils n'accepteraient que des *« changements mineurs »* à leur plan de paix. Le moins que l'on puisse dire, c'est que les nouvelles prétentions des Serbes de Pale vont bien au-delà de cette limite. A en croire les diplomates, les négociateurs auraient jugé la réponse de M. Karadzic *« plus négative que prévu »*, ce qui laisse présager un nouveau durcissement. Il appartiendra aux ministres, après consultation avec leur gouvernement, d'annoncer à la fin du mois s'ils mettent ou non à exécution leur menace de lever l'embargo sur les livraisons d'armes en Bosnie, qui touche surtout les forces musulmanes.

JEAN-CLAUDE BUHRER

Un avion américain touché par un tir à Sarajevo

Le pont aérien sur Sarajevo a été suspendu pour la journée du mercredi 20 juillet après qu'un avion-cargo américain eut été touché en milieu de journée par un tir de mitrailleuse. La balle a percé un trou de 2 centimètres dans le fuselage alors que l'appareil, qui venait de décoller, se trouvait à 700 mètres d'altitude, à quelque 3 kilomètres de l'aéroport de Sarajevo. L'ONU ignorait toujours, mercredi soir, l'origine des tirs. Par ailleurs, les combats se sont poursuivis toute la journée dans le nord et le nord-ouest du pays, notamment dans les monts Ozren et la poche de Bihac. Des échanges de tirs limités ont également été enregistrés entre les forces serbes et l'armée gouvernementale bosniaque dans le corridor stratégique de la Posavina, dans le Nord. – *(AFP, Reuter.)*

CROATIE

Tensions entre « casques bleus » et civils

Plusieurs personnes, dont cinq « casques bleus », ont été blessées mercredi 20 juillet lors d'une rixe entre des soldats britanniques et suédois de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) et des civils croates dans un bar de Trogir, près de Split (sud de la Croatie). Cet incident survient au moment où la tension monte entre la FORPRONU et l'opinion publique croate. Des réfugiés mécontents, qui réclament leur retour dans les régions dont ils ont été chassés par les séparatistes serbes, comme le prévoient les accords de paix signés en janvier 1992, barrent presque tous les points de passage de l'ONU entre les zones occupées militairement par les Serbes et le reste de la Croatie. Le représentant spécial de l'ONU dans l'ex-Yougoslavie, Yasushi Akashi, qui s'est entretenu mercredi à ce sujet avec le gouvernement croate et les ambassadeurs en poste à Zagreb, juge la situation *« préoccupante »*. – *(AFP, Reuter.)*

GRANDE-BRETAGNE

Jeremy Hanley devient le nouveau président du Parti conservateur

LONDRES

correspondance

Le premier ministre, John Major, a procédé, le 20 juillet, à un remaniement plutôt technique de son gouvernement. La surprise a été la nomination de Jeremy Hanley au poste de président du Parti conservateur. Inconnu du grand public, cet ancien secrétaire d'Etat à la défense et à l'Irlande du Nord a la réputation d'être un exécutant efficace et *surtout d'être doué* pour la communication. La tâche de M. Hanley, qui siégera au cabinet à l'inverse de son prédécesseur, Norman Fowler, est de redonner un nouvel élan à un mouvement conservateur déboussolé par une succession de défaites électorales lors des scrutins locaux et européen.

Destiné, selon Downing Street, à préparer le terrain pour les élections générales, qui doivent se dérouler au plus tard au milieu de 1997, l'aménagement gouvernemental ne touche pas aux principaux portefeuilles, à savoir les affaires étrangères, les finances et l'intérieur. La réorganisation concerne des postes moins en vue, notamment ceux de l'emploi et de l'éducation. Le premier portefeuille échoit à Michael Portillo, trente-neuf ans, l'un des *ténors de la tendance « eurosceptique »* au sein de l'équipe dirigeante, le second à Gillian Shephard, une alliée du premier ministre. Parmi les partants figurent plusieurs ministres particulièrement exposés ces derniers mois. C'est le cas de John Patten, qui, à l'éducation, avait dû faire face à la révolte des enseignants contre un projet controversé de réforme des examens. C'est aussi celui de Peter Brooke (patrimoine national), responsable du gâchis de l'organisation de la célébration du « D Day » à Hyde Park, ou de John Mac Gregor (transports), chargé du dossier très impopulaire de la privatisation des chemins de fer. Des champions des relations publiques font en revanche leur entrée, comme Brian Mawhinney, qui prend les transports, Jonathan Aitken (Trésor), ainsi que de jeunes ambitieux comme Stephen Dorrell, qui succède à Peter Brooke.

Ce remaniement intervient un jour avant l'arrivée à la tête du Parti travailliste de Tony Blair, 41 ans, télégénique, moderne et largement en tête des sondages d'opinion. John Major a voulu donner un nouveau visage à un gouvernement usé par l'exercice du pouvoir et une série de scandales de mœurs. Reste à voir si cette opération de replâtrage, conjuguée à l'embellie économique, sera suffisante pour persuader l'opinion d'accorder pour la cinquième fois consécutive sa confiance à la droite.

MARC ROCHE

ALLEMAGNE

Le chancelier Kohl appelle à la vigilance contre le fanatisme et l'intolérance

BERLIN

de notre correspondant

La commémoration de l'attentat manqué du 20 juillet 1944 contre Hitler a été l'occasion pour le chancelier Kohl d'en appeler à la vigilance contre le fanatisme et l'intolérance. Dans un discours de réconciliation nationale, le chef du gouvernement a invité mercredi 20 juillet la nouvelle Allemagne à s'unir contre *« toute forme de dictature, d'arbitraire et d'iniquité »*.

Le chancelier de la réunification n'avait laissé à personne d'autre le soin de décrypter, en ce moment qu'il jugeait important, l'héritage de la résistance anti-hitlérienne. Trois semaines après le retrait de l'ancien président de la République, Richard von Weizsäcker, qui avait été ces dernières années la référence morale de l'Allemagne, son successeur, Roman Herzog, s'est contenté de présider la cérémonie d'hommage qui réunissait les plus hautes personnalités allemandes au Bendlerblock, le Mémorial de la résistance à Berlin. C'est là que le colonel comte von Stauffenberg, l'âme de la résistance au sein de l'armée, avait son bureau, au siège de l'état-major de l'armée de terre ; c'est là, à même le pavé gris, qu'il fut exécuté avec trois autres officiers supérieurs le soir même de l'échec de sa tentative.

La polémique sur l'héritage de la résistance qui a précédé le cinquantenaire de l'attentat avait montré la difficulté persistante à dépasser la division qu'a connue l'Allemagne après guerre. Parce que l'attentat du 20 juillet avait été réalisé par des militaires dont l'attitude face au nazisme n'avait pendant longtemps pas été d'opposition, parce que la résistance communiste avait été confisquée par le régime communiste de RDA, les Allemands se sont longtemps déchirés sur l'héritage. Dans un discours salué comme digne de l'ex-président von Weizsäcker par le quotidien de la gauche alternative, la *Tageszeitung* de Berlin, rarement louangeuse à son égard, le chancelier s'est efforcé de réunir cet héritage et d'en tirer les leçons pour cette Allemagne nouvelle qui cherche à définir son identité au cœur de l'Europe.

Leçons de l'histoire

Helmut Kohl n'a voulu *exclure personne*, soulignant que l'attentat du 20 juillet était le point culminant de toutes les luttes menées par *« des courants politiques de toute nature »* depuis la prise de pouvoir par Hitler en 1933. Il a néanmoins estimé que, si toute résistance contre le totalitarisme méritait le respect, on ne pouvait rester indifférent aux objectifs poursuivis. Qualifiant le 8 mai 1945 de *« jour de la libération »*, le chancelier a rappelé que la victoire de la coalition antinazie n'avait pas apporté la liberté dans toute l'Allemagne.

« Nous ferions bien, a déclaré le chancelier, *de nous souvenir en ce jour des leçons de l'Histoire (...). Là où les citoyens ne veulent pas s'engager, ne veulent pas prendre leurs responsabilités pour l'ordre démocratique, il y a danger que les ennemis de la liberté, que les extrémistes de droite et de gauche arrivent à le détruire ». « L'intolérance et le non-respect de l'autre,* a-t-il ajouté, *ne doivent plus avoir de chances en Allemagne. »*

HENRI DE BRESSON

ESTONIE

Echec des négociations sur le retrait des troupes russes

MOSCOU

correspondance

Après deux jours de négociations près de Helsinki, les délégations russe et estonienne ont reconnu avoir échoué dans leur tentative de résoudre la question du retrait des 2 500 militaires russes stationnés en Estonie, la seule des trois Républiques baltes à ne pas avoir pu obtenir de Moscou le départ de son contingent.

L'Estonie, moins conciliante que ses sœurs baltes, se refuse à lier le départ de ces 2 500 soldats russes au sort des 10 600 militaires à la retraite auxquels Moscou voudrait voir accorder *« des garanties sociales »*. Ces retraités de l'ex-armée rouge, convaincus d'avoir *« libéré l'Estonie du fascisme »*, déplorent d'être aujourd'hui traités en *« indésirables »* quand la loi sur la citoyenneté, adoptée en 1992, ne leur octroyait même pas l'obtention d'un simple permis de séjour. Même si des concessions ont été faites – depuis 1993, les retraités *« de soixante-trois ans et plus »* obtiennent systématiquement un permis de résidence – les Estoniens restent inflexibles sur le sort des militaires plus jeunes ou qui ont servi dans *« les organes de la sécurité »* (KGB). D'après Vitali Tchourkine, vice-ministre des affaires étrangères et chef de la délégation russe, il s'agit là du *« point de blocage »* entre les deux parties. Dans sa version initiale, cette loi sur la citoyenneté, qualifiée de *« nouvel apartheid »* par Moscou, et que le président estonien a refusé de ratifier, rendait de fait apatrides jusqu'à l'an 2000 les quelques 500 000 Russes qui résident en Estonie. Désapprouvée par l'Union européenne et la CSCE, la loi devrait être soumise, jeudi, à un nouveau vote du Parlement estonien.

Déclarations intempestives

D'autre part, aucun accord n'a été trouvé sur le problème du démantèlement de la base de sous-marins nucléaires russes de Paldiski, et l'éventualité d'une rencontre entre les présidents russe et estonien, qui figurait à l'ordre du jour, n'a pas été retenue. Aucune date n'a été fixée pour la poursuite des négociations.

Alors que se déroulaient les pourparlers en Finlande, Moscou a multiplié les déclarations intempestives sur le sort fait à la minorité russe d'Estonie. *« Nous ne permettrons pas que les Russes soient maltraités en Estonie »,* a déclaré Boris Eltsine mercredi, alors qu'il visitait l'exposition du peintre Ilya Glazounov, chantre du nationalisme et autrefois proche du mouvement antisémite Pamiat. Auparavant, le ministre de la défense, le général Pavel Gratchev, avait affirmé que *« les troupes russes ne* [seraient] *pas évacuées cette année »*, qualifiant les négociations avec les Estoniens de *« difficiles »*, avant même que celles-ci n'aient commencé... Excédés par le ton employé par Moscou, les Estoniens, forts du soutien de l'Union européenne, ont rappelé par la voix de leur ministre des affaires étrangères, Iouri Louik, que *« la Russie s'était engagée devant la CSCE à retirer ses troupes sans conditions »* d'ici au 31 août.

MARIE JÉGO

BIÉLORUSSIE : Alexandre Loukachenko investi à la présidence. – Dix jours après sa victoire écrasante à l'élection présidentielle, le nouveau chef de l'Etat, Alexandre Loukachenko, a prêté serment, mercredi 20 juillet, devant le Parlement de Minsk. Après avoir prononcé en biélorusse les trois phrases du serment d'investiture, M. Loukachenko a fait un discours de cinq minutes en russe. Il a annoncé son intention de nommer au poste de premier ministre un économiste de formation, Mikhaïl Tchiguir, partisan d'une économie libérale. – *(AFP.)*

HONGRIE : nouveaux présidents pour la radio et la télévision. – Le président de la République, Arpad Göncz, a nommé, mercredi 20 juillet, Adam Horvath et Janos Sziranyi aux fonctions de présidents de la télévision et de la radio hongroises. Leur nomination avait été proposée par le nouveau premier ministre socialiste, Gyula Horn, avec l'accord des six partis parlementaires. Le précédent gouvernement conservateur était accusé d'avoir fait main basse sur la radio et la télévision d'Etat, provoquant ainsi une « guerre des médias » qui a empoisonné la vie politique depuis 1990. – *(AFP.)*

LITUANIE : participation à des opérations de l'ONU. – Le Parlement de Vilnius a approuvé, mercredi 20 juillet, une loi autorisant l'armée à participer aux opérations de maintien de la paix de l'ONU. Un premier détachement de quarante soldats doit s'entraîner avec l'armée danoise pour se rendre cette année en Croatie. L'armée lituanienne ne pourra intervenir dans les Etats baltes, ni dans la Communauté d'Etats indépendants. La Lituanie, la Lettonie et l'Estonie ont l'intention de former un bataillon commun pour participer aux opérations de l'ONU. – *(Reuter.)*

RUSSIE : manœuvres navales conjointes américano-russes en mer Noire. – Des manœuvres navales conjointes américano-russes, axées sur la protection maritime des convois humanitaires et les opérations de secours sous-marines, auront lieu la semaine prochaine en mer Noire, a rapporté, mercredi 20 juillet, l'agence Itar-Tass. D'autres manœuvres américano-russes, initialement prévues en juillet dans l'Oural, avaient été annulées après une vive contestation de la Douma (Chambre basse du Parlement). – *(AFP.)*

TADJIKISTAN : élection présidentielle le 25 septembre. – Le Parlement de Douchanbé s'est prononcé, mercredi 20 juillet, pour la tenue, le 25 septembre, d'une élection présidentielle et d'un référendum constitutionnel, premiers scrutins depuis la fin de la guerre civile en 1992. Le chef de l'Etat du Tadjikistan et président du Soviet suprême (Parlement), Emomali Rakhomonov, a indiqué que ce projet prévoit la création d'un poste de président de la République. – *(Reuter, AFP.)*

Au Parlement de Strasbourg

Les socialistes contestent la nomination de Jacques Santer à la présidence de la Commission européenne

L'Assemblée de Strasbourg devait se prononcer, jeudi 21 juillet, par un vote sur la nomination par les chefs de gouvernement des Douze du Luxembourgeois Jacques Santer comme successeur de Jacques Delors à la présidence de la Commission européenne.

A la veille de cette consultation, la présidente du groupe socialiste à Strasbourg (PSE), Pauline Green, a annoncé que ce groupe (198 sièges sur 567) avait décidé de rejeter cette nomination. Les députés socialistes pouvaient néanmoins recourir à une « clause de conscience » pour s'abstenir ou voter en faveur de Jacques Santer. Les 22 députés socialistes espagnols et leurs 10 homologues grecs sont plutôt partisans d'un vote favorable à la candidature de M. Santer.

Selon Mme Green, la décision du PSE a été motivée essentiellement par la désapprobation à l'encontre de la procédure suivie par les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze pour le nommer. – *(AFP.)*

POLITIQUE

Regrettant l'attitude du RPR

M. Giscard d'Estaing dénonce « le scandale » de la dispersion des députés européens français

De communiqué en entretien, Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF, s'est employé, mercredi 19 juillet, à faire connaître son mécontentement à propos de la dispersion des députés européens français. *« Je mets en garde l'opinion contre les conséquences néfastes pour la France de la dispersion des députés européens français entre huit groupes politiques différents. C'est un scandale politique »*, a-t-il tonné. Scandale qui *« empêchera »*, selon lui, *« la France de faire valoir ses vues et de défendre efficacement ses intérêts »*. L'ancien président de la République ne se prive pas d'opposer à cet émiettement la discipline des Allemands, *« rassemblés au sein de trois groupes »*, ce qui *« leur a permis d'obtenir, pour la deuxième fois consécutive, l'élection d'un des leurs à la présidence du Parlement européen »*, alors que dans le même temps, ajoute-t-il, dans *Libération* du 21 juillet, *« les Britanniques se sont arrangés pour avoir la présidence du plus grand groupe »*.

Ancien député européen et parfait connaisseur des mécanismes communautaires, M. Giscard d'Estaing redoute que la dilution de la représentation française ne lui permette pas d'avoir un représentant dans la commission chargée d'élaborer la réforme des institutions européennes, un sujet qui lui tient particulièrement à cœur. *« Les postes n'ont aucune importance. il s'agit d'exercer une influence »*, souligne-t-il.

La critique générale du président de l'UDF s'accompagne d'un codicile à l'intention de la majorité. Tout en affirmant ne pas vouloir *« polémiquer »*, M. Giscard d'Estaing se fait un plaisir de féliciter les députés européens de l'UDF pour avoir *« respecté scrupuleusement l'engagement de la plate-forme commune UDF-RPR »*, qui stipulait que les candidats élus siégeraient dans le groupe du Parti populaire européen (démocrates chrétiens). Cet engagement n'a pas été respecté par les élus RPR. M. Giscard d'Estaing n'est pas le seul à s'étonner de cette situation. Après Jean-Louis Bourlanges (*le Monde* du 20 juillet), le bureau politique du CDS a, lui-aussi exprimé, *« sa ferme désapprobation à la suite de ce manquement à la parole donnée »*.

Compte tenu de l'ancienneté et de la vigueur de son engagement européen, la sincérité de la colère de M. Giscard d'Estaing ne peut être mise en cause. Mais en déplorant, bruyamment, le manque de loyauté du RPR, l'ancien président de la République, au nom des *« intérêts de la France »*, retourne également l'accusation de diviseur que lui attirent ses remarques sur les insuffisances de la gestion gouvernementale et son souhait de voir l'UDF représentée par son propre candidat à l'élection présidentielle.

M. Giscard d'Estaing prend bien soin, cependant, dans *Libération*, d'épargner *« Alain Juppé et Jacques Chirac »*. Le président de l'UDF assure que MM. Chirac et Juppé étaient *« tout à fait favorables »*, selon lui, *« à ce que les députés européens RPR viennent siéger au PPE »*. Edouard Balladur, responsable en chef – du fait de sa fonction de premier ministre – de cette majorité éclatée au Parlement de Strasbourg, n'a pas droit, quant à lui, à l'absolution giscardienne. Il est vrai que l'ambition présidentielle de M. Balladur, qui phagocyte, par son discours comme par sa pratique gouvernementale, une bonne partie de l'électorat UDF, fait du président du RPR et de celui de l'UDF des alliés de circonstance.

GILLES PARIS

En l'absence du président de la République

M. Balladur a présidé le conseil des ministres

Le premier ministre, Edouard Balladur, a exceptionnellement présidé, mercredi 20 juillet, le conseil des ministres à l'hôtel Matignon, en l'absence du président de la République, toujours hospitalisé à l'hopital Cochin (*lire page* 18). Ouvrant la réunion du conseil avec une ponctualité remarquée, en milieu de matinée, M. Balladur, qui avait face à lui Simone Veil, ministre des affaires soiales, a immédiatement présenté *« au nom du gouvernement, [ses] souhaits les plus sincères de prompt rétablissement »* au président de la République, selon les propos rapportés par Nicolas Sarkozy, porte-parole du gouvernement.

Le premier ministre a ensuite commenté les communications de Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et de Alain Juppé, ministre des affaires étrangères. A propos du conflit des marins-pêcheurs, qui oppose les Français aux Espagnols, M. Balladur a indiqué avec fermeté que *« le gouvernement exige la restitution immédiate du navire* La Gabrielle *et [...] des indemnisations pour les dommages provoqués »*. *« C'est une affaire extrêmement importante*, a estimé M. Balladur, en soulignant que *« personne »* ne devait *« douter de la volonté du gouvernement »*.

Le premier ministre a également évoqué la situation au Rwanda, en annonçant que les Nations Unies devraient pouvoir *« disposer à la fin août, de près de deux mille hommes, grâce à la mobilisation de contingents ghanéens, zimbabwéens, nigériens et canadiens »*. D'ici là, a précisé M. Balladur, l'ONU enverra deux compagnies (soit quatre cents hommes) entre le 1er et le 6 août. Dressant le bilan de l'opération « Turquoise », M. Balladur a estimé qu'*« elle pouvait être considérée comme un succès, alors que les conditions de sa mise en œuvre étaient difficiles »*.

Les membres du gouvernement ont enfin eu droit à un avant-goût de la réunion de l'après-midi, au cours de laquelle allait leur être présenté le volet dépenses du projet de loi de finances pour 1995. Le chef du gouvernement a prévenu qu'il était *« impératif de réduire les déficits et de maîtriser l'endettement de la France »*, afin de ne pas *« faire courir le risque d'une augmentation des taux d'intérêt qui remette en cause la croissance »*. Se défendant d'agir pour des raisons *« idéologiques, théoriques ou dogmatiques »*, M. Balladur a observé que *« le déficit élevé est un frein à la reprise et à l'emploi »*. Il a également annoncé qu'il était exclu, pour le gouvernement, de *« songer à alourdir les prélèvements publics»*.

L'objectif d'un déficit de 275 milliards de francs en 1995, conformément à la loi quinquennale sur la maîtrise des finances publiques, sera *« tenu »* a ajouté le chef du gouvernement, à l'intention des ministres qui ne désespèrent pas d'obtenir, d'ici la fin du mois de juillet, une rallonge budgétaire pour leur département.

Le communiqué

• CODE DES JURIDICTIONS FINANCIÈRES

Le ministre du budget a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif à la partie législative du livre III du code des juridictions financièrs. Le livre III est consacré à la cour de discipline budgétaire et financière. Les livres I et II, concernant la Cour des comptes et les chambres régionales des comptes, ont déjà fait l'objet d'un projet de loi en mars 1994.

• POLITIQUE DE L'ARCHITECTURE

Le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme, a présenté une communication sur la politique de l'architecture. Un effort budgétaire a été accompli afin de mener une réforme de la formation des architectes. Un groupe de travail a été chargé de proposer d'ici à la fin de l'année, des mesures concrètes permettant aux architectes français de développer leurs activités à l'étranger. Depuis le 1er juillet, les demandes de permis de construire doivent satisfaire à des exigences nouvelles en lien avec le paysage et l'environnement. A l'exemple des autoroutes traversant le Massif Central, la SNCF devra réserver une partie des coûts des travaux à l'insertion dans le paysage de la ligne à grande vitesse Paris-Méditerranée.

• L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES ET LE DÉVELOPPEMENT DES NOUVEAUX EMPLOIS DE SERVICE

Le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, a présenté une communication sur les conventions conclues par l'Etat avec des branches professionnelles et des entreprises, en faveur de l'insertion des jeunes et du développement des nouveaux emplois de service. A ce jour, vingt-cinq de ces conventions ont été signées, elles prévoient le recrutement de 56 000 jeunes en deux ans dans les secteurs suivant : hôtellerie, pétrole, métallurgie, électronique, chimie, banque, assurance, bâtiment, transports, grande distribution. Dans cent vingt groupes industriels qui entrent dans le champ d'application de ces conventions, le pourcentage des moins de vingt-six ans bénéficiant d'un contrat d'apprentissage ou de qualification a doublé depuis le printemps 1993. Il devrait s'élever à 1 % des effectifs de ces groupes à la fin de l'année.

Afin d'introduire la « parité » dans la Constitution

Mme Halimi demande l'organisation d'un référendum sur l'égalité de représentation entre hommes et femmes

Parallèlement à la campagne des élections européennes, à laquelle elle avait partricipé sur la liste de Jean-Piérre Chevènement, Gisèle Halimi, présidente de Choisir et ancien député (apparenté PS) de l'Isère, a rencontré les principaux responsables de l'Etat pour défendre auprès d'eux l'idée d'une révision constitutionnelle visant à établir le principe de la « parité» entre hommes et femmes dans les Assemblées élues. Cette révision, selon elle, devrait se faire par la voie du référendum.

Alors qu'elle menait campagne au grand jour, comme numéro deux de la liste L'Autre politique, conduite par Jean-Pierre Chevènement, Gisèle Halimi a rencontré, tout au long des deux derniers mois, l'ensemble des forces politiques représentées au Parlement pour plaider en faveur de la représentation paritaire des hommes et des femmes à toutes les élections. Déjà, en 1982, alors qu'elle était député (apparenté PS) de l'Isère, la présidente de Choisir-La cause des femmes était parvenue, par voie d'amendements, à faire adopter par le Parlement l'institution d'un quota de 25 % au bénéfice des femmes. Le texte avait été annulé, ensuite, par le Conseil constitutionnel, au motif que le quota impliquait *« une division des citoyens en catégories »*.

Un choix « astucieux » de procédure

Après l'organisation, en 1993, d'un colloque international sur la parité (1), les militantes de Choisir ont repris leur combat dans la perspective des élections européennes. Assez curieusement, dans la mesure où elles se disent très favorables à l'Europe, l'accord a été passé avec un autre « déçu de la gauche », M. Chevènement, dont Mme Halimi apprécie qu'il respecte *« une hiérarchie entre les valeurs et les intérêts de sa carrière »*. Dans cette sorte de compte rendu de mandat de la dernière période, qu'elle s'apprête à livrer, l'avocate précise que Choisir a exigé *« une preuve concrète »*, le dépôt d'une proposition de loi constitutionnelle par les trois députés du Mouvement des citoyens – Jean-Pierre Chevènement, Jean-Pierre Michel et Georges Sarre –, proposition également signée par Christiane Taubira-Delanon, député (République et Liberté) de Guyane, elle-même candidate sur la liste de Bernard Tapie. Cette proposition de loi vise à ajouter à l'article 3 de la Constitution la phrase suivante : *« L'égal accès des femmes et des hommes aux mandats politiques est assuré par la parité. »*

En rencontrant, le 3 mai dernier, le président de la République, Mme Halimi a suggéré de mener cette réforme par la voie d'un référendum au titre de l'article 11 de la Constitution. François Mitterrand, selon Mme Halimi, a jugé le choix de cette procédure *« astucieux »*. Il ne s'y opposerait pas si le gouvernement le saisissait d'un projet en ce sens, mais, alors que l'ensemble des forces politiques ont accueilli favorablement la proposition de Choisir, seul le premier ministre a paru ne pas comprendre qu'il s'agit bien d'une modification de l'organisation des pouvoirs publics, objet de l'article 11. Edouard Balladur a renvoyé Mme Halimi et ses amies vers le ministre d'Etat, chargée des affaires sociales, de la santé et de la ville, Simone Veil.

L'ancienne ambassadrice auprès de l'UNESCO ne doute pas, cependant, que dans cinq ou dix ans, la parité verra le jour. Déjà, en dépit de l'échec de la liste sur laquelle elle-même, figurait, Mme Halimi observe que la proportion de femmes, parmi les nouveaux députés français élus au Parlement de Strasbourg, est passée de 23 % en 1989 à 30 % en 1994. Sur les vingt listes en présence pour le scrutin du 12 juin dernier, le nombre de femmes (cinq cent quatre-vingt-neuf) représentait le tiers des candidats.

Surtout, si les animatrices de Choisir ont pu vérifier que la misogynie traverse tous les partis, ceux-ci comptent aussi, dans leurs rangs, des femmes et des hommes qui ont compris combien la parité pourrait contribuer à un renouvellement en profondeur de la vie politique. Mme Halimi estime, ainsi, qu'il n'est pas impossible qu'un intergroupe puisse se constituer sur cette question à l'Assemblée nationale. Le président du Sénat, René Monory, n'a pas exclu, de son côté, d'organiser un débat sans vote sur la parité, au Palais du Luxembourg, lors de la session parlementaire d'automne.

JEAN-LOUIS SAUX

(1) Le compte rendu de ce colloque vient de paraître sous le titre *Femmes, moitié de la Terre, moitié du pouvoir. Plaidoyer pour une démocratie paritaire* ; Gallimard, 290 pages, 95 francs.

REPÈRES

UDF
Journées parlementaires à Vittel

Les députés UDF se réuniront vendredi 30 septembre et samedi 1er octobre à Vittel (Vosges) pour leurs journées parlementaires. Celles-ci précèderont directement l'ouverture de la session parlementaire d'automne, le 2 octobre, essentiellement consacrée à l'examen du budget. Cette réunion du groupe UDF que préside Charles Millon, député (UDF-PR) de l'Ain, est organisée régulièrement à la fin de l'été pour préparer la rentrée. Elle avait eu lieu en septembre 1993 à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine).

MAJORITÉ
M. Sarkozy met en garde contre les chamailleries

Répondant aux critiques formulées à l'encontre du gouvernement par Jean-Louis Debré, secrétaire général adjoint et porte-parole du RPR, Nicolas Sarkozy, ministre du budget et de la communication, porte-parole du gouvernement, a affirmé, mercredi 20 juillet, sur France 2, que la majorité n'avait pas été élue pour se *« chamailler »* mais *« pour conduire une politique »* qui *« commence à porter ses fruits »*. *« Nous, nous continuons de gérer le pays sous l'autorité de M. Balladur sans tenir compte, ni du calendrier électoral, ni des agitations des uns et des autres »*, a ajouté M. Sarkozy. Le porte-parole du gouvernement a appelé la majorité à rester unie car dans le passé *« la division a conduit à l'échec »*. *« Si c'est la volonté de certains, qu'ils en assument la responsabilité»*, a-t-il conclu.

SONDAGES
Meilleure cote de confiance pour le premier ministre que pour M. Chirac

Selon un sondage réalisé par CSA, les 11 et 12 juillet, auprès de 1 002 personnes, et publié par *le Parisien* daté du 20 juillet, 51 % des personnes interrogées (au lieu de 49 % en juin) feraient *« confiance »* à Edouard Balladur *« comme président de la République »*. M. Balladur distance nettement Jacques Delors (47 %) et Jacques Chirac (36 %), qui perd deux points. En revanche, un autre sondage effectué par Louis Harris-France les 8 et 9 juillet, auprès de 1 004 personnes, et publié par *Valeurs Actuelles* daté du 23 juillet, montre dans dans la perspective d'un second tour d'élection présidentielle, M. Balladur et M. Chirac obtiennent des résultats presque identiques. Face à M. Delors, les deux hommes l'emportent ainsi avec respectivement avec 56 % et 55 % des intentions de vote.

PRIMAIRES
Le PS oppose une « fin de non recevoir» au projet de M. Pasqua

Le porte-parole du Parti socialiste, Jean Glavany, a déclaré, mercredi 20 juillet, que le bureau national du PS avait décidé d'opposer une *« fin de non recevoir »* au document régigé par Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, concernant l'organisation de primaires avant l'élection présidentielle. *« Nous ne voyons pas l'intérêt pour le législateur de se prononcer pour règler un choix entre le premier ministre et le président de son parti »*, a ajouté M. Glavany.

SANG CONTAMINÉ
« Il faut rendre justice à Laurent Fabius », estime M. Lang

Jack Lang, ancien ministre (PS) de la culture, a déclaré, mardi 19 juillet, sur TF 1, qu'il fallait *« rendre justice à Laurent Fabius »* et *« ne pas l'accabler »* dans l'affaire du sang contaminé par le virus du sida, *« sous prétexte qu'on veut chercher tel ou tel bouc émissaire »*. *« Quelles que soient les souffrances, quelles que soient les douleurs, et elles sont grandes, il ne faut pas commettre une injustice à l'égard d'un homme qui s'est conduit avec courage et lucidité »*, a ajouté M. Lang, en soulignant qu'à l'époque, en 1986, Laurent Fabius, alors premier ministre, *« était un des rares à avoir vu juste »*.

DÉFENSE

Une double conséquence de la crise économique

L'institution militaire vieillit et l'avancement des cadres est ralenti

La crise économique a des effets indirects dans les armées françaises : les cadres, qui sont invités à quitter l'uniforme le plus tôt possible, demeurent pourtant plus longtemps que prévu sous les drapeaux et, du même coup, l'institution militaire vieillit et l'avancement des intéressés (officiers et sous-officiers) se fait plus difficile. Cette évolution, déjà observée depuis quelques années, et amplifiée en 1993 et 1994, fait l'objet d'un rapport parlementaire que Charles Cova, député (RPR) de Seine-et-Marne, vient de consacrer à ce qu'on appelle « la seconde carrière des militaires » (1).

« Les carrières courtes (jusqu'à quinze ans de service) sont aujourd'hui largement favorisées, écrit M. Cova dans son rapport fait au nom de la commission de la défense à l'Assemblée nationale. *Elles conduisent la plupart des militaires à quitter le service actif bien avant l'âge normal d'interruption de toute activité professionnelle.»* Ce système ne concerne pas seulement les sous-officiers, dont l'Etat a *« le pouvoir unilatéral de ne pas renouveler les contrats »*. Il touche aussi les officiers dits sous contrat qui, au bout de vingt ans de service, soit à quarante ans, ne touchent que 50 % de leur retraite de base.

Dans ces conditions, le rapporteur observe que 25 % seulement des sous-officiers ont un taux maximum de pension, que la mobilité de la carrière militaire ne permet pas à 70 % des conjoints d'avoir une activité professionnelle et que, à ces contraintes spécifiques, *« il faut ajouter les effets de la crise économique qui incitent les enfants à prolonger leurs études et à retarder leur entrée dans la vie professionnelle »*.

On peut estimer à 75 000 sur 330 000 le nombre de militaires retraités occupant un emploi civil avant soixante ans. Les pensions militaires sont plutôt *« une indemnité viagère pour services rendus »*, dont le montant est trop faible pour faire face à l'ensemble des charges familiales à un âge où les cadres, trop tôt rendus à la vie civile, en ont. M. Cova estime que, *« en interdisant la reconversion dans la vie civile des militaires, on mettrait 300 000 personnes dans une situation de grande précarité, sans créer beaucoup d'emplois»*.

Promotion de Saint-Maixent supprimée

Confrontés à ces difficultés de reconversion, compte-tenu de la crise économique, les officiers et les sous-officiers hésitent à abandonner leur uniforme. On enregistre donc un ralentissement dans les départs qui, par exemple, entre 1991 et 1992, marquent un recul de plus de 15 % toutes catégories confondues. *« Il semble*, note le député RPR de Seine-et-Marne, *que cette évolution se soit amplifiée en 1993 et en 1994 »*.

« L'équilibre du système des carrières militaires et le nécessaire rajeunissement de l'encadrement, écrit M. Cova, *reposaient traditionnellement sur un fort courant de départs avant la limite d'âge. Or, ce phénomène est interrompu depuis quelques années. Il en résulte une dégradation de l'avancement et un risque de vieillissement des cadres. Cette dégradation nuit profondément au moral et explique également une perte d'attractivité des carrières militaires, illustrée par les statistiques des candidatures aux concours de recrutement. »*

A l'appui de sa thèse, le rapporteur parlementaire cite le cas de l'École navale, à Brest, qui a dû aller jusqu'au cent cinquantième rang pour pourvoir l'une des soixante-quinze places offertes au concours. A Saint-Cyr, un ancien élève sur cinq, constate-t-il encore, *« serait bloqué au grade de capitaine, ce qui n'est pas admissible »*. Enfin, ajoute-t-il, *une promotion de l'Ecole nationale des sous-officiers d'active* [à Saint-Maixent] *a été supprimée et le recrutement des sous-officiers de l'armée de terre a diminué de 35 % en 1993 »*.

JACQUES ISNARD

(1) Ce rapport est en vente à l'Assemblée nationale dans la série « les Documents d'information ». 52 pages. 20 francs.

مكتب الاعلام

Dans le cadre de la politique de « réduction des risques » liés à l'usage de drogues

Les toxicomanes auront plus facilement accès aux seringues stériles

Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, devaient annoncer, jeudi 21 juillet, « dix nouvelles mesures » destinées à réduire les risques sanitaires (hépatites, sida) et sociaux (marginalisation, délinquance) liés à l'usage de drogues par voie intraveineuse. L'accès des toxicomanes aux seringues stériles va être facilité.

Un nouveau pas a été franchi dans la politique dite de « réduction des risques » liés à l'usage de drogues par voie intraveineuse. En annonçant, jeudi 21 juillet, « dix nouvelles mesures » destinées à lutter contre la diffusion des virus du sida, des hépatites et des infections chez les toxicomanes, et à réduire les conduites délictueuses *en favorisant le contact* avec le système de soins, Simone Veil et Philippe Douste-Blazy répondent à l'urgence. En France, aujourd'hui, on estime que près de 30 % des usagers de drogues par voie intraveineuse sont contaminés par le virus du sida (VIH), et 70 % par celui de l'hépatite C (VHC).

« Il nous faut savoir sortir du stade expérimental », a estimé M. Douste-Blazy. Pour sa part, Mme Veil a tenu à rappeler que *« les toxicomanes sont accessibles aux messages de prévention et sont capables de se protéger et de protéger les autres si les moyens de protection, seringues propres et préservatifs, sont facilement accessibles. »* Différentes enquêtes ont en effet montré que les toxicomanes – il s'agit ici principalement des héroïnomanes – avaient modifié leur comportement à la suite de la libéralisation de la vente des seringues par un décret du 13 mai 1987 (*le Monde* du 3 mai 1988). En déclarant en outre que *« tous ceux qui connaissent les toxicomanes savent que la disponibilité de seringues n'est pas une incitation à la consommation »*, Mme Veil a définitivement clos le débat sur le caractère « incitatif » des mesures d'accessibilité aux seringues.

Aux termes d'une convention à la signature entre le ministère des affaires sociales, de la santé et de la ville et le conseil de l'ordre national des pharmaciens, la vente en pharmacies de trousses de prévention contenant seringues et préservatifs sur le modèle Stéribox (1), qualifiées par Mme Veil de *« trousses pour la vie »*, sera généralisée à compter du 15 septembre, au prix-plafond de 5 francs.

Un rapport sur l'hépatite C

Le monopole des pharmacies et des établissements spécialisés sur la vente des seringues et aiguilles va, d'autre part, être entamé pour permettre aux associations de distribuer du matériel d'injection stérile sans être inquiétées (elles pouvaient jusqu'à présent être poursuivies pour exercice illégal de la pharmacie). Une nouvelle version du décret modifié du 13 mars 1972 instituant ce monopole paraîtra au *Journal officiel*, *« vraisemblablement avant le 15 août »*, précise-t-on dans l'entourage de Mme Veil. Les programmes d'échange de seringues, dont vingt-cinq sont à ce jour agréés et financés, devraient en être encouragés.

Mme Veil a également assuré du *« soutien du ministère de la santé »* les collectivités locales désireuses de s'équiper en distributeurs-échangeurs de matériel d'injection. Actuellement, sept « récupérateurs » automatiques de seringues ou distributeurs de Stéribox sont installés en région parisienne ou en province. L'accessibilité aux seringues reste, faut-il le rappeler, en contradiction avec la *« présomption d'usage »*, cette notion qui n'a pas de base légale mais qui, dans la pratique policière, justifie l'interpellation de toxicomanes « présumés ».

Une mission « drogue-sida-psychiatrie » est par ailleurs chargée de *« faire un état des lieux de la prise en charge psychiatrique des personnes contaminées ou non par le VIH »*, en application des recommandations du rapport Montagnier, et le réseau national de santé publique devra remettre un rapport sur les voies de contamination par le virus de l'hépatite C au début de 1995.

Les autres mesures reprennent, en le précisant, le plan gouvernemental de lutte contre la drogue et la toxicomanie du 21 septembre 1993 (*le Monde* du 23 septembre 1993). Un *« effort accru de sensibilisation et formation des pharmaciens »* est au programme. Les services du ministère estiment qu'en moyenne 20 % de la profession refuse encore de vendre des seringues ou limite leur accès en imposant un achat par paquet de dix ou de cinquante et, à en croire le docteur Elliot Imbert, « inventeur » du Stéribox, 2 000 pharmacies sur 22 500 vendent actuellement 90 % des seringues achetées par les toxicomanes. 1 145 places dans des centres de distribution de méthadone – les produits de substitution à l'héroïne constituent le second pôle de la réduction des risques – seront ouvertes avant la fin de l'année. Enfin, l'engagement des médecins libéraux dans la prise en charge des toxicomanes sera *« privilégié »*, et, fin 1994, douze « réseaux ville-hôpital-toxicomanie » seront opérationnels.

LAURENCE FOLLÉA

(1) Lancé en mars 1993 à Ivry-sur-Seine par l'association Apothicom, le Stéribox contient deux seringues, deux tampons alcoolisés, un flacon d'eau stérile, un filtre en coton, un préservatif, des messages de prévention, des adresses, et des dessins de Wolinski. 200 000 Stéribox ont *à ce jour été fabriqués, dont 150 000 ont* été diffusés dans les pharmacies d'une cinquantaine de villes qui soutiennent l'opération.

HISTOIRE

Le cinquantième anniversaire de l'écrasement du maquis du Vercors par les Allemands

Edouard Balladur devait inaugurer, jeudi 21 juillet, au col de La Chau, le Mémorial du plateau du Vercors. Cette cérémonie, que M. Mitterrand avait prévu de présider avant d'en être empêché par son hospitalisation, marque le cinquantième anniversaire de l'écrasement du maquis par des forces allemandes. A Vassieux-en-Vercors, ville-martyre et ville-compagnon de la Libération, le premier ministre devait visiter le Mémorial et le cimetière tout proche, où reposent les sépultures de cent quatre-vingt-treize combattants et civils – connus et inconnus –, victimes des exactions nazies entre le début juin et la fin juillet 1944. M. Balladur devait prononcer une allocution dans la matinée. Le premier ministre avait prévu de se rendre ensuite, après le déjeuner, à Chambéry (Savoie) pour présider un Conseil national de la montagne.

La forteresse devenue piège

Suite de la première page

Entre-temps, en effet, le 25 juillet, François Huet, dit « Hervieux », le « patron » militaire, s'est résolu à donner à ses maquisards l'ordre de dispersion. Toutes les unités ne l'entendent pas de cette oreille. Ou, du moins, elles tentent de continuer la lutte en gagnant la vallée pour échapper à l'assaillant. C'est ainsi que Jean Prévost, cet écrivain d'origine cauchoise venu s'engager au Vercors, sera tué, le 1er août, à 7 heures du matin, alors qu'il cherche, avec quatre camarades, à rejoindre, par Saint-Nizier et les gorges d'Engins, le premier chef militaire du Vercors, le futur général Alain Le Ray, qui, depuis, a pris la tête des Forces françaises libres (FFI) de l'Isère.

Fauché à l'âge de quarante-trois ans sans avoir pu achever l'étude sur Baudelaire qu'il avait entreprise dans sa grotte du maquis, Prévost, alias « capitaine Goderville », normalien, journaliste, champion de boxe, émule de Stendhal et disciple d'Alain, et dont on vient de rééditer certains des romans, repose aujourd'hui au milieu de quatre-vingt-seize des siens au cimetière de Saint-Nizier. Les combats du Vercors auront fait quelque six cents morts parmi les maquisards et plus de deux cents chez les civils, torturés, brûlés, pendus, fusillés, enterrés vivants pendant les ratissages des Allemands.

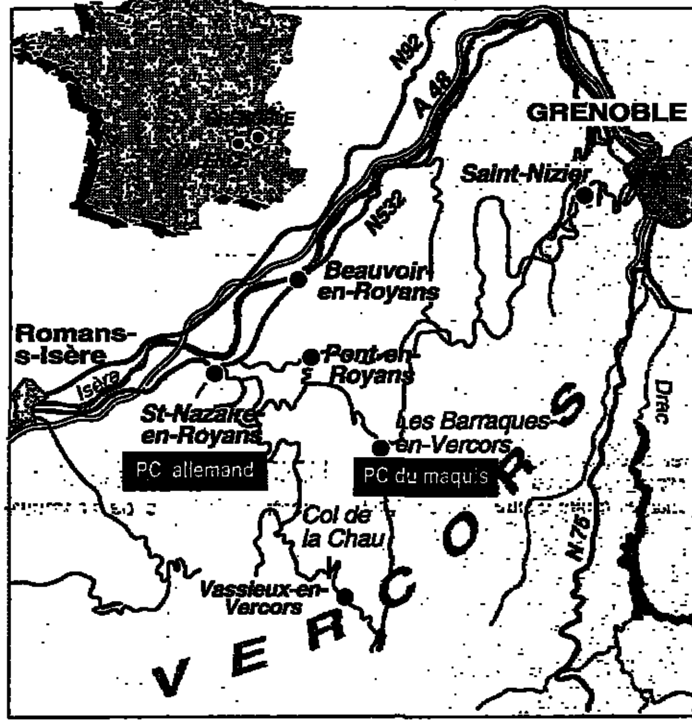
Toute la tragique épopée du Vercors est là, ou du moins une grande partie, dans ce dialogue de sourds, ce divorce à trois, entre le front intérieur, Alger et les alliés anglo-américains. Dépourvus d'armes lourdes, les hommes du plateau – des chasseurs alpins de métier entrés dans la clandestinité et reconvertis dans la guérilla, des montagnards dauphinois, des réfractaires du Service du travail obligatoire, de très jeunes gens encore inexpérimentés – feront face, au coude à coude, à l'agression de soldats allemands qui leur refusaient l'honneur de les prendre pour des combattants réguliers et qui les assimilaient à des *« assassins »*, selon les consignes du capitaine SS Hans Liebrecht, ou à des *« terroristes »*, selon l'expression du général Pflaum. A cette *« soldatesque nazie »*, ainsi que l'écrira plus tard Alain Le Ray après la diffusion du film-souvenir *le Plateau déchiré*, il faut ajouter les miliciens français qui se... distinguèrent, dans les combats de Beauvoir-en-Royans.

Mais il y eut aussi bien d'autres malentendus, divergences, voire désaccords sur le fond dès la conception et l'organisation de la résistance dans ce massif du Vercors. A certains, le lieu – ses falaises, ses gorges, ses défilés, ses routes sinueuses, ses forêts, ses ponts étroits, comme autant de verrous – était apparu impénétrable et, donc, imprenable par une armée telle que la Wehrmacht, qui était supposée lourde et pataude. A d'autres, le site, retenu dès 1941 par Pierre Dalloz et ses amis, semble, en cas de malheur, devoir se muer en un redoutable piège, comme un bastion ou une forteresse auxquels il ne ferait pas bon s'accrocher trop longtemps à cause de son point faible, la trouée de Saint-Nizier, facile d'accès à partir de Grenoble. Bref, il y eut, au début, d'amples discussions sur les capacités militaires réelles du plateau, la tactique à observer, les besoins en armes et en hommes.

Et puis, il y eut ces « cultures » différentes entre militaires et civils, cette façon que chacun avait d'imaginer les formes de lutte à mener dans le Vercors. En rupture avec leur milieu d'origine, tous n'étaient pas du même avis sur la conduite des opérations. Au départ, les professionnels, ces rares officiers venus apporter leur concours, et les civils, ces maquisards par vocation ou par nécessité qui ne savaient pas toujours ce qui les attendait ni ce dont ils étaient capables, eurent du mal à trouver un langage commun, une discipline collective. C'était en quelque sorte un « parcours du combattant » que chacun devait accomplir pour soi et sans ignorer que la détermination, sur le terrain, ne pouvait suffire à pallier la pénurie d'un armement qui ne tombait pas du ciel.

Pendant des années encore, on continuera de disserter sur le point de savoir s'il était opportun ou non de mobiliser – une fois l'opération *« Overlord »* lancée en Normandie – les forces du Vercors en liaison avec un débarquement allié imminent dans le midi de la France, afin d'entraver la préparation d'une riposte des Allemands. Or le débarquement en Provence ne sera effectif que le 15 août 1944. Proclamée prématurément le 9 juin 1944, la *« République du Vercors »* allait s'épuiser, faute des moyens promis mais non sans panache, durant plus de six semaines de combats féroces face à un occupant déchaîné, jusqu'à l'anéantissement, le 25 juillet.

JACQUES ISNARD



Une résistance de légende

GUIDE-MÉMORIAL DU VERCORS RÉSISTANT
de Patrice Escolan et Lucien Ratel.
Le Cherche Midi Éditeur
406 pages, 144 francs.

Depuis ses repaires du Vercors, Mandrin, le célèbre bandit dauphinois, avait réussi, avec ses contrebandiers, à tenir tête aux archers du Roi et à mettre le peuple de son côté parce qu'il osait s'en prendre aux collecteurs d'impôts. C'était au XVIe siècle. Qui s'en est souvenu ? Apparemment, certains des habitants du Vercors, amoureux de leur plateau, qui, dès le début de la guerre, imaginèrent de transformer ce massif du Dauphiné en une place-forte.

C'est l'histoire de ce maquis, devenu une légende, que Patrice Escolan et Lucien Ratel relatent dans le *Guide-mémorial du Vercors résistant*. Le titre est trompeur. Il ne s'agit pas d'un guide touristique, même si une ultime partie du livre, qui tient en une vingtaine de pages, donne les itinéraires à suivre pour visiter chacun des sites historiques du Vercors. L'ouvrage est bien plus et mieux que cela. Préfacé par le général Alain Le Ray, qui fut le premier chef militaire du plateau avant d'être le chef des FFI de l'Isère, puis de faire une carrière prestigieuse dans l'armée, ce livre se veut le récit circonstancié de tout ce qui devait devenir, au fil des mois, la bataille ou la tragédie du Vercors.

Cinquante ans après, les survivants du maquis ou leurs descendants, les historiens de la Résistance, les spécialistes de la chose militaire continuent de débattre des succès – il y en eut – ou des échecs – il y en eut aussi – de cette aventure courageuse de quatre mille hommes, à son plus fort, engagés en un combat mortel face à une armée allemande impitoyable et qui n'aura reculé devant aucune exaction contre la population.

Même si Alain Le Ray émet quelques réserves, Patrice Escolan et Lucien Ratel ont écrit des pages, qui se veulent sereines, sur les controverses nées après la guerre. A quoi le *plateau du Vercors a-t-il réellement servi ?*

Les deux auteurs du *Guide-mémorial du Vercors résistant* ne tranchent pas. Ils exposent. Et ils le font avec beaucoup de prudence et de passion pour leur sujet. « Politiques » et « militaires » se renvoient la balle sur la fonction – guérilla sur les arrières de l'occupant, « réduit » ou force d'appoint à un débarquement allié qui s'annonce en Provence – du plateau du Vercors. La Résistance locale se plaint de ne pas recevoir l'aide qu'elle est en droit d'attendre de Londres ou d'Alger. Les opinions des chefs divergent sur les choix à opérer avant l'attaque allemande, qui sera brutale, totale et sans merci.

A Vassieux-en-Vercors, une bourgade incendiée par les nazis et faite Compagnon de la Libération le 4 août 1945, le futur maréchal Jean de Lattre de Tassigny, qui commanda la 1re armée française, dira des maquisards, le 22 juillet 1946, pour le deuxième anniversaire de leurs combats : *« Sans ce harcèlement, sans cette constante menace, lorsque, enfin, le débarquement mit un terme à notre impatience égale à la vôtre, ce ne sont pas des jours mais des semaines qu'il eût fallu aux troupes américaines pour atteindre Grenoble. Ce ne sont pas des jours mais des semaines qu'il eût fallu à la 1re armée pour exploiter, par la vallée du Rhône, sa victoire de Provence »*.

J. I.

SCIENCES

En Nouvelle-Guinée indonésienne

Un Français affirme avoir rencontré une ethnie papoue inconnue

Resterait-il des populations humaines *« non contactées »* ? C'est ce que prétend Patrice Franceschi, membre du Club des explorateurs, qui affirme avoir rencontré des indigènes encore non répertoriés, lors d'une expédition dans le nord-ouest de l'Irian Jaya, la partie indonésienne de la Nouvelle-Guinée. La rencontre aurait eu lieu le 3 juillet, à l'issue de cinq mois d'exploration dans une « zone blanche » (encore vierge), au cœur d'une luxuriante vallée de 60 kilomètres sur 30.

Après avoir visité plusieurs villages abandonnés à son approche, l'explorateur, âgé de quarante ans, serait rentré en contact, pendant deux heures, avec une dizaine d'hommes. Ceux-ci auraient porté pour seul vêtement un étui pénien (« Koteka »), *« ce qui pourrait les apparenter aux populations montagnardes papoues »*, avance M. Franceschi. Leur langue semble ne correspondre à aucune de celles inventoriées jusqu'alors, *« mais peut-être s'agit-il simplement de différences de prononciation »*, précise-t-il. *« Ces hommes savent faire du feu avec des éclats de pierre et de la mousse séchée »*, indique encore l'explorateur.

Patrice Franceschi n'a pas voulu dévoiler l'emplacement exact de sa découverte, afin, dit-il, de préserver la quiétude et la sécurité d'une population qui pourrait compter, selon ses estimations, plusieurs centaines d'individus. En l'absence d'éléments scientifiques précis, les ethnologues spécialistes de cette région restent circonspects, voire dubitatifs. Si cette découverte se confirmait, ce groupe ethnique serait le 253e recensé dans cette zone. La dernière découverte d'une tribu papoue, celle des Keu, remonte à 1991.

H. M.

La commission d'enquête du CEA remet son rapport sur l'accident de Cadarache

La commission d'enquête interne que le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) avait constituée au lendemain de l'explosion qui, le 31 mars, avait fait à Cadarache (Bouches-du-Rhône) un mort et quatre blessés et ravagé des locaux de l'ancien réacteur surgénérateur Rapsodie, vient de remettre ses conclusions (*le Monde* du 2 avril). L'accident, qui s'est produit au cours d'opérations destinées à neutraliser une centaine de kilos de résidus de sodium, serait dû à l'emballement d'une série d'opérations chimiques.

Ces dernières auraient donné lieu à une forte élévation de la température et à la production d'hydrogène, d'hydrocarbures, etc., qui se seraient répandus dans les locaux après la rupture d'une cuve tampon, et auraient explosé. Habituellement, ce type de réactions chimiques est bien maîtrisé. L'équipe chargée de cette neutralisation à partir de l'installation Desora (Destruction Sodium Rapsodie) avait déjà traité 37 tonnes de sodium. Il en restait une centaine de kilos qui ne purent l'être aussitôt, d'où la formation de produits plus solides, qu'il fallut, après plusieurs jours d'interruption, chauffer et dissoudre dans des solvants.

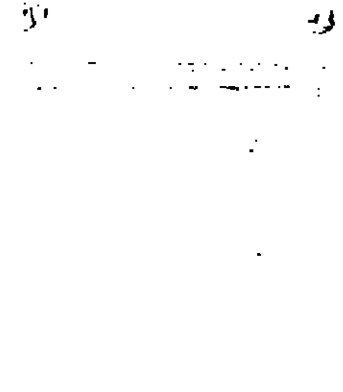
Ces conditions particulières sont à l'origine du drame et la commission d'enquête souligne que *« l'état des connaissances disponibles ne permettait pas de prévoir, ni d'anticiper l'emballement de telles réactions dont la nature chimique reste à préciser. »* Un programme de recherches sur ce thème devrait être lancé. La commission recommande de ne plus laver les flaques de sodium avec de l'alcool tant que les expertises n'auront pas abouti.

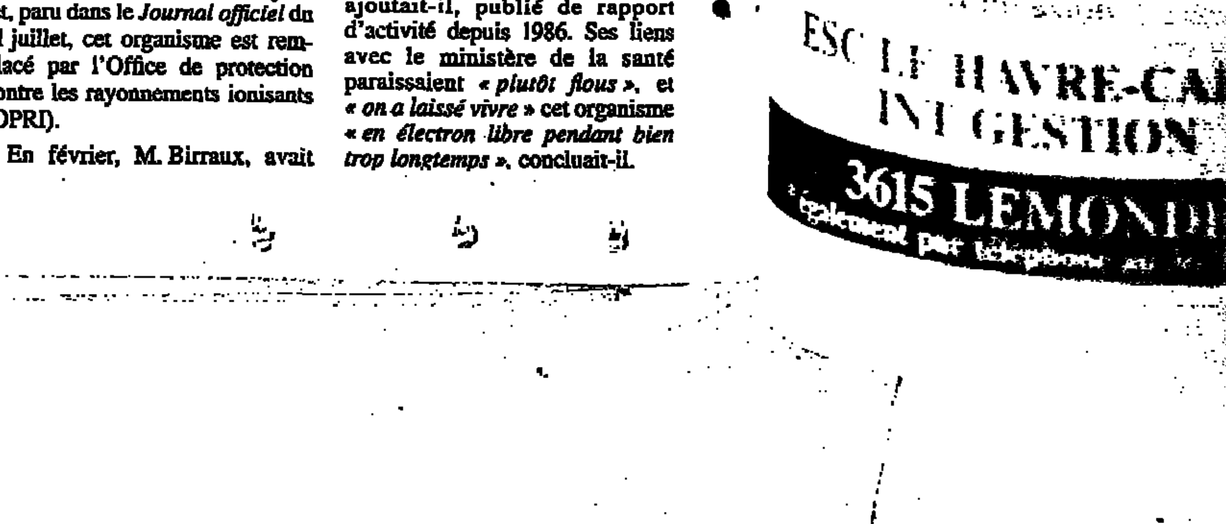
Remplaçant le Service central

Un Office de protection contre les rayonnements ionisants est créé

Fortement critiqué depuis des mois, notamment par le député de Haute-Savoie, Claude Birraux (UDF), dans son rapport de 1993 sur *« Le contrôle de la sûreté et de la sécurité des installations nucléaires »*, le Service central de protection contre les rayonnements ionisants (SCPRI) disparaît. Aux termes d'un décret du 19 juillet, paru dans le *Journal officiel* du 21 juillet, cet organisme est remplacé par l'Office de protection contre les rayonnements ionisants (OPRI).

En février, M. Birraux, avait appelé de ses vœux, la création de ce nouvel établissement public, placé sous la tutelle conjointe du ministre chargé de la santé et du ministre chargé du travail (*le Monde* du 9 février). Le vrai problème, disait-il, est l'absence, en France, d'une *« véritable autorité de radioprotection. »* Le SCPRI, qui devait jouer ce rôle, n'a pas, ajoutait-il, publié de rapport d'activité depuis 1986. Ses liens avec le ministère de la santé paraissaient *« plutôt flous »*, et *« on a laissé vivre »* cet organisme *« en électron libre pendant bien trop longtemps »*, concluait-il.





JUSTICE

Soupçons à Aix-en-Provence

L'avocat général et ses meubles

Après le déclenchement d'une double enquête administrative et judiciaire, une information judiciaire contre X a été ouverte par le parquet d'Aix-en-Provence à la suite d'une tentative de vol de meubles dans un bureau du palais de justice. Des soupçons pèsent sur le magistrat occupant ce bureau, l'avocat général Richard Bouazis, qui dénonce le caractère *« ubuesque »* des allégations dont il fait l'objet.

AIX-EN-PROVENCE

de notre correspondant régional

Installé dans ses fonctions, en 1989, après une rapide et brillante carrière, l'avocat général de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, Richard Bouazis, âgé de cinquante ans, est l'un des principaux acteurs de la lutte contre l'infiltration de la mafia italienne en France. En plus des tâches inhérentes à son poste, il est en charge de nombreux dossiers d'extradition – quarante affaires traitées en 1993 dont vingt-cinq de haut niveau – et, en tant que tel, l'interlocuteur des hautes sphères de la chancellerie.

Le 10 mars, ce magistrat fait enlever par un déménageur une bibliothèque murale désaffectée que le premier président de la cour d'appel l'a autorisé à récupérer moyennant un don en faveur des œuvres sociales du palais. Les éléments de la bibliothèque partent dans le milieu de l'après-midi. Sauf huit portes vitrées, fragiles, que l'épouse et le fils de M. Bouazis viendront chercher, en début de soirée, avec le véhicule du fils d'une voisine. Le lendemain matin, on constatera qu'au cours de la nuit précédente, les câbles d'alimentation des micro-ordinateurs du parquet général ont été sectionnés et la porte du cabinet d'un substitut général forcée. Dans un couloir, on a aussi fracturé la porte d'une armoire renfermant des dossiers d'extradition traités par M. Bouazis. L'un de ces dossiers, parmi les plus sensibles, traîne sur le sol... Mais aucun n'a disparu. Coïncidence ? Le soir même, doit débuter, à Aix-en-Provence, un sommet antimafia auquel participent, notamment, Pierre Méhaignerie, ministre de la justice, et Liliana Ferraro, directeur italien des affaires criminelles et de la sûreté de l'Etat. Les mesures de sécurité sont donc renforcées tandis qu'une enquête de police est ordonnée.

Un magistrat aixois, Emile Ferrat, président de l'une des deux chambres d'accusation de la cour d'appel qui a des rapports notoirement conflictuels avec l'avocat général, se manifeste alors. La veille, vers 21 heures, passant avec son épouse, près du palais de justice, M. Ferrat a aperçu une voiture de couleur blanche, en stationnement. A l'intérieur, il a remarqué un écritoire et un fauteuil, *qu'il a aussitôt reconnus* comme provenant du bureau de M. Bouazis. Il a noté le numéro d'immatriculation du véhicule qu'il communiquera à la police. Mme Ferrat, greffière de l'une des chambres civiles de la cour, affirmera, de son côté, qu'elle a vu l'avocat général en personne non loin de la voiture.

« Un conflit de philosophie judiciaire»

L'« affaire Bouazis » commence. M. Bouazis pense *s'être définitivement expliqué* sur le déménagement du 9 mars, dans une note que lui avait demandée, quelques jours plus tard, le procureur général, Claude Salavagione. L'enquête administrative n'en prendra pas moins à son égard un tour accusatoire. L'épouse et le fils de M. Bouazis, ainsi que la propriétaire du véhicule utilisé le 9 mars, ont été entendus à trois reprises. A ces auditions se sont ajoutées celles d'une douzaine de magistrats de la cour d'appel, tandis que l'avocat général, lui-même, était mis sur le grill pendant huit heures d'affilée le 16 mai.

Curieuse affaire en vérité que ce vol supposé de deux meubles qui, finalement, sont toujours à leur place dans le bureau de M. Bouazis. L'ont-ils quitté temporairement ? En dépit de plusieurs témoignages en sa faveur, M. Bouazis n'en reste pas moins directement soupçonné, avec ses proches, d'avoir tenté de s'approprier les meubles en question. Puis, pour une raison ou une autre, d'avoir essayé de masquer ce vol par un pseudo-cambriolage assorti du sabotage du matériel informatique du parquet général. Et à cette accusation, une autre est bientôt venu s'ajouter : l'avocat général aurait commandité le vol de deux tapisseries anciennes qui ont disparu de la cour d'appel en 1989 et au début de 1994. Faite sous forme anonyme, cette mise en cause a donné lieu, néanmoins, à une perquisition – infructueuse – au domicile d'un ami du magistrat.

« Cette affaire est si extravagante, commente un membre du parquet général, *que l'on en vient à se demander ce qu'elle peut cacher d'inexpiable.»* M. Bouazis devait prendre, en juin, les fonctions de procureur de la République à Nice, avec rang de procureur général. *« Les allégations qui me visent,* nous a-t-il déclaré, *ne peuvent trouver leur origine que dans un très regrettable conflit de personnes et de philosophie judiciaire».*

GUY PORTE

Effectuée par la police scientifique de Marseille

L'expertise technique conforte la thèse du suicide des frères Saincené

Les résultats de l'expertise technique effectuée, *in situ*, le 1er juin 1994, dans la villa Jasmine, à Tourtour (Var), par le laboratoire de police scientifique de Marseille ont été récemment remis au juge de Draguignan, Philippe Guémas, chargé de l'instruction sur la mort des frères Saincené. Ils confirment que la voiture dans laquelle avaient été retrouvés, le 12 mai, les corps de Fernand Saincené, ancien vacataire du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, et de son frère Christian pouvait émettre *« suffisamment de gaz toxique pour entraîner la mort »*.

Lors de cette expertise, des capteurs avaient été placés dans le véhicule, une Peugeot 106 équipée d'un pot catalytique, afin de déterminer les doses de gaz émises et leur diffusion dans l'habitacle. Les experts ont conclu, en l'occurrence, que les gaz de monoxyde de carbone avaient été émis *« en quantité suffisante pour faire mourir les passagers »*. Le rapport du laboratoire de police scientifique de Marseille va donc, lui aussi, dans le sens de la thèse du suicide des frères Saincené, également confortée par d'autres expertises et divers éléments recueillis au cours de l'enquête. Le juge Guémas attend, désormais, une synthèse des différentes expertises de la part des deux experts nationaux qui avaient été chargés d'une contre-autopsie après l'ouverture, fin mai, d'une information judiciaire pour assassinat.

AFFAIRE VA-OM : l'avocat de Bernard Tapie dépose une *requête en nullité*. – Me Francis Debacker, défenseur du président de l'Olympique de Marseille, a annoncé, mecredi 20 juillet, avoir déposé devant la chambre d'accusation de la cour d'appel de Douai une requête en nullité. L'avocat assure avoir avoir décelé, sur les 4 000 cotes du dossier du juge Beffy, neuf points litigieux, concernant notamment certaines écoutes téléphoniques, les aveux du joueur Jean-Jacques Eydelie et la confrontation entre M. Tapie et Boro Primorac. L'instruction sur l'affaire de corruption du match VA-OM est close depuis vingt jours.

FAITS DIVERS

Coup de folie meurtrier d'un artisan « sans histoire »

Un homme tue six de ses proches avant de se suicider à Châtillon-sur-Chalaronne

BOURG-EN-BRESSE

de notre correspondant

La riante cité de Châtillon-sur-Chalaronne (Ain), plus célèbre par la qualité de son fleurissement, l'ancienneté de ses halles et la mémoire de saint Vincent de Paul qui y fonda l'Ordre de la charité, s'est éveillée hébétée, mercredi 20 juillet, face à la tragédie qui venait de se dérouler dans la nuit, au moment même où, dans une ambiance de fête, s'éteignaient les feux de la première soirée du festival estival dit « des Temps chauds ». Personne, et ses proches moins que tout autre, ne comprenait ce qui avait pu pousser Guy Demule, un artisan menuisier de trente-sept ans, spécialisé dans la fabrication et l'installation de cuisines, à massacrer à coups de carabine 22 long rifle, successivement, sa femme Jacqueline, leurs quatre garçons de treize, dix, neuf et trois ans, puis à s'emparer d'une arme blanche pour tuer son amie et, finalement, retourner contre lui son arme à feu afin de se donner la mort au bord de la Chalaronne, la petite rivière qui traverse la bourgade de quatre mille habitants.

Les gendarmes mandatés pour l'enquête ont retrouvé une lettre dans laquelle l'artisan évoquait *« la complexité de sa vie personnelle »*. Mais rien dans son comportement, y compris à quelques heures du drame, quand il était venu chez son frère chercher du matériel pour aller à la pêche avec ses enfants, ne laissait présager le coup de folie meurtrier qui allait suivre. D'après ses proches, la liaison qu'il entretenait depuis deux ou trois ans avec une jeune veuve, infirmière à Bourg-en-Bresse, mère d'un garçon de onze ans, exceptionnellement parti camper dans un camp de vacances, était connue, y compris de son épouse, et semblait ne pas poser de problème.

Guy Demule jouissait de l'estime générale. Il s'était impliqué dans la vie du club cycliste local, fréquenté par ses deux aînés qui s'illustraient régulièrement dans les courses régionales. Marié depuis quatorze ans, il vivait dans une maison qu'il avait restaurée, dans l'ancienne ferme familiale, à un kilomètre environ du centre du bourg et voisine de la petite villa de ses parents, qui n'ont rien perçu du déroulement de la tragédie. Une information judiciaire a été ouverte par le parquet. Elle viserait essentiellement, y compris à travers les autopsies qui seront pratiquées, à confirmer l'hypothèse du sextuple meurtre et du suicide qui, selon le communiqué du procureur de la République, *« paraît comme probable »*.

LAURENT GUIGON

FUSILLADE : *deux blessés dans une cité HLM de Marseille après une dispute entre familles.* – Trois personnes armées de fusils de chasse ont ouvert le feu sur deux véhicules, blessant légèrement leurs propriétaires, mercredi 20 juillet vers minuit, dans la cité HLM du Plan-d'Aou, dans les quartiers nord de Marseille. Selon la police, une dispute entre familles est à l'origine de la fusillade. L'intervention des forces de l'ordre n'a provoqué aucun incident dans cette cité, pourtant réputée « sensible ». Les trois tireurs, ainsi que trois membres de leur famille, ont été placés, jeudi 21 juillet, en garde à vue.

ÉDUCATION

Le rapport de l'inspection générale

Ubu au pays des concours

Dans son rapport annuel, rendu public mardi 19 juillet (« le Monde » du 21 juillet), l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale critique l'organisation des examens et concours et préconise des « simplifications souhaitables ».

Faut-il en rire ? C'est un obscur concours créé en 1991 et qui répondait, dit-on, à de *« fort louables intentions »*. Il s'agissait alors de recruter des *« ouvriers d'entretien et d'accueil »* pour l'éducation nationale. Un banal concours de la fonction publique censé remplacer un recrutement jadis effectué directement, selon les places vacantes, sur proposition des chefs d'établissement. En trois ans pourtant, le voici qui devient l'un des plus sélectifs et des plus ubuesques dans la grande machinerie des examens et concours français : 1 306 candidats dans l'Eure pour... 45 emplois ; 1 200 prétendants dans le Calvados pour... 15 places ; 520 inscrits dans l'Aube pour... 6 reçus. C'est un raz-de-marée. Qui s'explique, entre autres, par l'absence de condition d'âge ou de diplôme à l'inscription.

Mal ficelé au départ, le concours des ouvriers d'entretien et d'accueil devient vite, dans chaque département, un véritable casse-tête, une aberration économique. L'épreuve consiste en un entretien de vingt minutes entre le candidat et un jury de trois membres. Résultat : dans le Cher, 14 chefs d'établissement, 14 gestionnaires et 14 agents-chefs sont réquisitionnés pendant trois jours pour examiner 495 candidats concourant... pour 5 postes. En Haute-Garonne, 19 commissions doivent siéger pendant une semaine complète afin d'entendre 2 311 candidats et pourvoir... 40 postes.

« Grotesque », « scandaleux » : les enquêteurs de l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale (IGAEN) s'étranglent devant l'incongruité, à leurs yeux, de la situation. D'autant plus, notent-ils, que la « concourite » française aiguë, dans ce cas précis, a conduit à mettre sur pied une épreuve pour le moins sujette à caution : *« Il n'est pas certain,* remarquent-ils, *que l'épreuve de sélection* [l'entretien de vingt minutes] *soit de nature à déceler les aptitudes requises des futurs agents : les tâches qui les attendent n'ont en effet de commun que le nom avec l'épreuve d'« entretien » destinée à les sélectionner. »*

1 200 candidats pour un seul poste

Certes, note l'IGAEN, *« la technique du concours passe, à juste titre, pour le moins critiquable des modes de recrutement »*. Mais à quel prix ! En 1993 à Toulouse, cite encore l'IGAEN, 1 200 candidats ont concouru pour... un seul poste d'adjoint administratif ! Les inspecteurs plaident donc pour une rationalisation des concours à *« faible rendement »*, qui pourraient être regroupés géographiquement, ou dans le temps, tous les deux ou trois ans.

Mais les inspecteurs vont plus loin : *« Il faudrait rompre avec le principe, implicite mais très inflationniste,* disent-ils, *selon lequel tout enseignement doit absolument être évalué et sanctionné : résultat d'une dérive vers une conception utilitariste de l'école. »* Alors que l'actualité a récemment braqué les projecteurs sur la notation de certaines épreuves du baccalauréat (*le Monde* daté 10-11 juillet), ils prônent donc également l'idée d'un allègement des examens, en envisageant par exemple la limitation du nombre des épreuves facultatives au bac et en n'excluant pas l'usage *« au moins partiel »* du contrôle continu, à l'image de ce que pratiquent déjà largement nos voisins européens.

En ligne de mire également, les examens de l'enseignement technique et professionnel : *« On peut se demander s'il faut réellement huit épreuves, plus longues et plus complexes les unes que les autres,* s'interroge l'IGAEN, *pour déterminer si un candidat mérite ou non un CAP »*, et si, pour faire passer un BEP « opérateur-régleur en systèmes d'usinage », il est bien nécessaire de libeller, comme ce fut le cas dans une académie, un sujet pesant près de... 1 800 grammes. Sans nier les vertus des examens, les enquêteurs de l'IGAEN aimeraient en somme amener les concepteurs de sujets et les organisateurs d'examens et de concours à se soucier tout autant de la valeur pédagogique des sujets que de leur valeur... pécuniaire. En 1991, le coût des indemnités de jury pour un brevet des collèges s'élevait par exemple à 14,48 francs dans l'académie de Reims, quand il ne dépassait pas 2,64 francs à Lyon.

J.-M. Dy.

CYCLISME

La 17e étape du 81e Tour de France

« Elefantino » a un cœur de lion

Marquée par la défaillance du Français Armand De Las Cuevas, la 17e étape du Tour de France, courue entre Le Bourg-D'Oisans et Val-Thorens, a été remportée, mercredi 20 juillet, par le Colombien Nelson Rodriguez devant le « Letton » Piotr Ugrumov. Soixante-huit coureurs arrivés hors délai ont été repêchés. Ils devaient donc être 126 à prendre le départ de la dix-huitième étape, dans laquelle Miguel Indurain portait toujours le maillot jaune.

VAL-THORENS

de notre envoyé spécial

Se moquant affectueusement de ses grandes oreilles, les Italiens l'ont surnommé *« Elefantino »*, Jean-François Bernard, le mauvais caractère du peloton, affirme qu'il court *« comme un âne »*, tandis qu'un suiveur estime qu'il a fait preuve d'un *« courage de lion »* pour ne pas abandonner, mercredi 20 juillet, après avoir chuté à quelques kilomètres seulement du départ de l'étape. Marco Pantani a, incontestablement, des oreilles impressionnantes, il a, certes, une manière de courir un peu étrange et il est, sans conteste, courageux. Il reste, surtout, un des concurrents les plus en vue d'un Tour de France qui, parti sans doute trop vite, ne tient pas toutes ses promesses.

S'il n'avait pas été, dès les premiers kilomètres, sérieusement blessé au genou, à tel point que le peloton s'attendait à ce qu'il abandonne, Marco Pantani aurait, peut-être, donné à l'épreuve le piment qui lui manque. Mais l'Italien s'est « contenté », comme il le fait à chaque étape de montagne, de placer un démarrage dans les derniers lacets, de laisser sur place ses compagnons de route, et de franchir la ligne d'arrivée avec quelques dizaines de secondes d'avance sur les autres favoris. Mercredi, il a ainsi repris plus d'une minute à Miguel Indurain et à Luc Leblanc, ce qui lui a permis de chiper au Français la troisième place du classement général. Une attaque sèche, décisive, mais venue trop tard pour lui permettre de revenir sur les deux échappés du jour : le Colombien Nelson Rodriguez, qui l'emporta au sprint sur le « Letton » (en fait, il est Russe) Piotr Ugrumov, principal animateur de l'étape.

Sans doute par manque de confiance en lui après tout, il n'a que vingt-quatre ans, même si sa calvitie avancée le fait paraître bien plus âgé – mais aussi par absence d'équipiers dignes de ce nom – l'« Ukrainien » (en fait, lui aussi est Russe) Vladimir Poulnikov fait cavalier seul au sein des Carrera –, Pantani se contente donc, pour le moment, de cette pêche systématique aux secondes, sans tenter un grand coup qui lui permettrait d'entrer dans la légende, car il semble le seul coureur capable, en ce moment, sinon de menacer du moins d'inquiéter Miguel Indurain.

Trois courses

Comme si trois courses se déroulaient en même temps dans cette épreuve. La première, c'est celle, implacable et solitaire, du porteur du maillot jaune, qui poursuit son œuvre de laminage. La deuxième se livre entre quelques coureurs pour les places sur le podium à Paris. S'il continue sur sa lancée, Pantani semble maintenant le mieux placé pour être le dauphin de Miguel Indurain. Mercredi, un des prétendants à cette place a, en effet, sombré corps et biens. Malade, le Français Armand De Las Cuevas a terminé totalement à la dérive cette étape alpestre et se demandait s'il prendrait le départ jeudi matin. Quant à Luc Leblanc, il a bien essayé de revenir sur Pantani dans les derniers kilomètres de l'étape. En vain, et « Lucho » a terminé à l'agonie.

Quant à la troisième course, elle se dispute entre les quelques coureurs encore assez vaillants pour oser fausser compagnie au gros de la troupe et tenter de remporter une victoire d'étape. A condition que le patron leur ait donné, auparavant, le « bon de sortie » nécessaire.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Classement de la 17e étape
Bourg-d'Oisans-Val-Thorens (149 km)
1. Nelson Rodriguez (Col.) en 5 h 13 min 52 s (moyenne 28,483 km/h) ; 2. P. Ugrumov (Rus.) à 3 s ; 3. Marco Pantani (Ita.) à 1 min 8 s ; 4. R. Virenque (Fra.) ; 5. M. Indurain (Esp.) ; 6. A. Zulle (Sui.) *tous les trois* à 2 min 37 s ; 7. L. Leblanc (Fra.); 8. R. Conti (It.) tous les deux à 2 min 44 s ; 9. H. Buenahora (Col.) à 2 min 45 s ; 10. U. Bolts (All.) à 2 min 52 s ; etc.

Classement général
1. M. Indurain (Esp.) en 86 h 42 min 45 s ; 2. R. Virenque (Fra.) à 7 min 21 s ; 3. M. Pantani (Ita.) à 8 min 11 s ; 4. L. Leblanc (Fra.) à 8 min 38 s ; 5. R. Conti (Ita.) à 10 min 4 s ; 6. P. Ugrumov (Rus.) à 11 min 34 s ; 7. A. Elli (Ita.) à 14 min 12 s ; 8. A. Zulle (Sui.) à 16 min 44 s ; 9. U. Bolts (All.) à 18 min 55 s ; 10. V. Poulnikov (Rus.) à 19 min 15 s ; etc.

FOOTBALL : le tirage au sort de la Ligue des Champions. – Le Paris-Saint-Germain pourrait disputer la prochaine Ligue des Champions, dans le groupe du Bayern de Munich et du Spartak de Moscou. Ainsi en a décidé le tirage au sort effectué, mercredi 20 juillet, à Genève. Les Parisiens devront pour cela se qualifier face au Football-Club de Vac, champion de Hongrie (match aller le 10 août, retour le 24 août). La quatrième place du groupe B se disputera entre le Dynamo de Kiev et les Danois de Silkeborg.

AVIGNON 94

On savait, après le succès de « Matomanoma » l'an dernier à Montpellier, que Susan Buirge avait trouvé à Kyoto un élan nouveau. « L'Autre côté du vent doré » est venu comme la plus belle des confirmations : c'est désormais une pièce essentielle du répertoire chorégraphique. Au Japon aussi est né Sujin Kim, metteur en scène d'origine coréenne qui renoue avec un salutaire théâtre d'intervention. Un genre qui n'est pas la préoccupation de Liliane Atlan, qui a choisi le poème dramatique pour « transformer l'horreur en émerveillement ». Une démarche finalement assez proche d'un auteur argentin découvert dans le « off » : Jorge Goldenberg.

L'AUTRE CÔTÉ DU VENT DORÉ de Susan Buirge et Tomihisa Hida

Quelques nouvelles du paradis

Susan Buirge a déjà eu plusieurs vies au cours desquelles, à chaque fois, elle a ouvert de nouvelles voies chorégraphiques. Fille de Minneapolis, des grands espaces du *Minnesota* – *enfant*, elle dansait dans la campagne pour son grand-père, avec, pour tout costume, des fraises enfilées au bout des doigts –, elle entre dans la compagnie d'Alvin Nikolaïs, fascinée par cet héritier de l'expressionnisme allemand, au visage de *condottiere*.

En 1971, coup de cœur pour la France, pour l'Europe, où elle se sent chez elle. Sa famille paternelle, noblesse alsacienne exilée en Allemagne, a émigré aux Etats-Unis, juste après les pèlerins du *Mayflower*. Susan Buirge s'installe à Paris. Elle veut chercher les racines de la modern dance américaine, *lire les théories de François* Delsarte, de Jacques Dalcroze, qui ont influencé les pionniers de la côte californienne, Ruth Saint Denis, Isadora Duncan...

Période de recherche, d'expériences autour du Susan Buirge Project, qui réunit des peintres, des musiciens, et beaucoup de jeunes danseurs venus chercher à ses côtés un enseignement contemporain. Ce groupe ouvert participe intensément au renouveau de la danse française des années 80. Après plus de soixante créations, des succès, des échecs, son travail donne jour à une pièce parfaite, *Parcelle de ciel* (1985) : *« C'est la première fois qu'au-delà de la forme j'osais parler de moi, de mon enfance. Je suis lente. »* Acceptation de l'âge adulte, *prise de distance envers* les concepts intellectuels, fin d'un cycle. La danse française se développe, très théâtrale, très diverse dans ses choix esthétiques, mais ne reflète pas ses conceptions chorégraphiques, liées à l'espace et à l'écriture. Susan Buirge se sent tenue à l'écart, *mal comprise par* toute une génération pour laquelle la danse débute avec Jean-Claude Gallotta. Elle devine alors qu'il lui faut s'éloigner.

Au bout du pèlerinage, il y a le Japon

Elle décide d'un voyage afin d'*expérimenter, dans* les civilisations non occidentales, les différentes utilisations de l'espace scénique (*le Monde* du 29 novembre 1990). Au bout du pèlerinage, il y a *le Japon*. C'est la révélation de la danse bugaku, et de la musique gagaku qui l'accompagne. C'est la rencontre décisive avec le maître de musique Tomihisa Hida, prêtre *shintoïste* du sanctuaire Ichihime de Kyoto : *« J'ai eu le sentiment de l'enfant devant un gâteau. »* Susan Buirge s'intègre progressivement dans sa nouvelle famille sans rien oublier de l'Amérique ni de l'Europe, qui l'ont modelée.

Elle tente, avec Tomihisa Hida, une première *invention* : une danse inspirée de la tradition, qui aurait le pouvoir d'exister sur une musique écrite spécialement pour elle. Ce qui naturellement soulève quelques tollés parmi les puristes pour lesquels le gagaku doit rester vertueusement inchangé. Ensemble, ils réussissent *Matomanoma* que l'on voit à Montpellier-Danse, en 1993 (*le Monde* du 17 juillet 1993). On assiste à la « redécouverte » du talent de Susan Buirge, par la presse comme par le public. *Kin-Iro no Kaze no Kanata (l'Autre Côté du vent doré)*, sa nouvelle création, confirme ce retour de faveur.

Avant la représentation, au cours d'une brève cérémonie, *Tomihisa Hida a chassé les* mauvais esprits à l'aide d'un fouet aux lanières de papier blanc, muni de grelots. Le spectacle peut avoir lieu. Sur la coursive du cloître, les *musiciens, hommes et femmes*, hauts calots de soie noire, kimonos anciens brodés de mauve, ont pris place face au public. Sept danseurs entrent, pieds nus, vêtus *de courts pantalons* blancs et de tuniques faites de papier granulé, superbes, retenues par une bandoulière ; deux joueurs de flûte s'assoient en tailleur de chaque côté de la scène. Ils entament un lancinant dialogue, inspiré du brame des cerfs à l'automne. Entre eux, un quatuor transcende, avec d'amples mouvements de bras, répétitifs, la geste agreste et pénible de la cueillette du riz, nourriture des dieux. Soudain, les interprètes s'éparpillent en courses folles, étoiles filantes que la terre reflète.

Une danseuse sort de l'ombre et s'avance, trois épis de blé plantés *dans son chignon noir. Les plus* belles épaules du monde. Des litanies chantées s'élèvent. La jeune Japonaise souffle, la bouche grande ouverte. Par deux fois, elle tombe, raide, à la renverse dans les bras d'un danseur, avant de reprendre, presque trop doucement, son rite de remerciement, d'extase.

Dans *Matomanoma*, la chorégraphe avait choisi une construction très serrée. Devenue plus *confiante, soutenue par une partition* plus mélodique, elle rend les armes ; la géomètre occidentale s'efface : une chorégraphie écrite au gré du vent, des sautes d'humeur de la nature.

Elle est pourtant sous-tendue par une trame d'une ahurissante *sophistication, où chaque place*, chaque déplacement des danseurs est l'évidence. Susan Buirge s'est envolée pour Kyoto avec les plans du cloître des Célestins. Au centimètre près, *elle a utilisé* l'espace – sa marque, sa liberté. La même liberté régit les lumières. Aux ombres rasantes, plastiques, de *Matomanoma*, elle ne craint pas, avec l'*aide de Félix Lefebvre*, de jouer ici de l'obscurité et de l'éclat d'un blanc cru. Cet artifice souligne l'absence de dramatisation d'une chorégraphie étale, *simple*, parsemée de variations d'autant plus impressionnantes qu'elles sont minuscules.

Avec *l'Autre Côté du vent doré*, la chorégraphe a trouvé son paradis. Une certaine paix aussi, à consentir aux lointaines lois du yin et du yang. *Ainsi est-on frappé* par la spécificité et la différenciation inhabituelles des danses, selon qu'elles s'adressent aux femmes ou aux hommes, succession d'ambiances maternelles ou plus offensives. *Ses jeunes* vestales modernes, issues d'une des plus anciennes civilisations du monde, prennent curieusement, sous la pleine lune, des allures à la *Isadora Duncan*.

Susan Buirge affirme qu'elle ne retournera jamais travailler aux Etats-Unis, encore moins y habiter. Pourtant, en s'abandonnant *avec elle dans le parcours de* cette dernière pièce, on ne pouvait s'empêcher de penser à sa mère, de souche indienne. Les retrouvailles dont elle a souvent rêvé avec ses propres ancêtres ne semblent pas incompatibles avec l'aventure japonaise, paradoxalement de même essence.

DOMINIQUE FRÉTARD

▶ Jusqu'au 23 juillet, à 22 heures. L'Ensemble de musique ancienne gagaku dirigé par *Tomihisa Hida* donnera un spectacle de musiques et de danses traditionnelles bugaku le 22 juillet, à 24 heures, au Cloître des Célestins.

BRIGITTE ENGUERAND

CELLULE **Cet *homme* est l'un des plus jalousés par tous ceux qui se vouent à l'écriture du théâtre. Dans un *petit* espace sur deux niveaux qu'avaient conçu les chartreux de Villeneuve pour le travail et la prière, sans nuisance d'aucune sorte sinon les risques d'une méditation trop prolongée, Michel Azama, rédacteur en chef des *Cahiers de Prospero,* revue trimestrielle éditée par le Centre national des écritures du spectacle, réfléchit au sommaire du numéro trois de ce carrefour des auteurs dramatiques. Et à sa prochaine pièce aussi, comme tous ceux qui, *ici*, pour quelques *semaines ou plusieurs mois*, investissent les cellules de la Chartreuse pour retrouver leur liberté.**

Parcours dans l'écriture contemporaine avec Liliane Atlan

Les contes cruels

Le théâtre de Liliane Atlan a traversé les âges, comme ces poèmes-prières qu'ont chantés *les juifs de Salonique depuis* leur exil d'Espagne, à la fin du XV[e] siècle, jusqu'aux portes des fours crématoires. Elle est la descendante de ces princes du Livre *exilés, dont les textes ont* été souvent calcinés, d'incendie en incendie, mais dont la musique s'est perpétuée. Quand elle a retrouvé leur trace, en 1992, dans *le cadre d'une* recherche de la villa Médicis hors les murs, elle a été frappée par la façon dont les derniers d'entre eux, dans leur mémorial *sur les persécutions, pouvaient* exprimer *« toute l'horreur du monde avec la beauté d'un conte oriental ». Conteuse, elle aussi, elle écrit* depuis plus de trente ans pour *« transformer l'horreur en émerveillement »*.

Elle a raconté dans *les Passants*, le plus autobiographique de ses livres même si le « je » en est absent, comment son frère adoptif, rescapé d'Auschwitz, lui a transmis la demande de témoignage *d'un déporté qui* allait mourir. Elle n'était alors qu'une adolescente anorexique, nouée sur son refus d'être. Pourtant, elle a reçu le message. Ecrire, pour elle, c'est *« capter »* les voix des morts. Non pour condamner les survivants mais pour *« trouver un chemin de connaissance »* qui permette de passer *« de la douleur à la louange »*.

La traversée du désert

Sa première pièce importante, *Monsieur Fugue ou le Mal de terre*, raconte comment des enfants déportés s'inventent toute une vie pendant leur dernier voyage. Elle l'*a écrit « en état de transe »* après avoir eu la vision d'un camion dans le brouillard. Ce texte a bouleversé Roland Monod, qui animait *alors*, aux côtés d'*Antoine Vitez* et de Robert Vial, le Théâtre quotidien de Marseille. Mais il a dû attendre quelques années pour trouver les moyens de monter la pièce chez *Jean* Dasté, en 1967, à la Comédie de Saint-Etienne.

La voix inspirée de Liliane Atlan a marqué la vie théâtrale, à cette époque. Elle avait discipliné son premier penchant pour les *« allégories lourdes »* et *accepté* de laisser s'exprimer cette *« parole conteuse »* reconnue par Kateb Yacine, Armand Gatti ou Claude Confortès. La publication des *Messies* – dialogue tragique et bouffon d'un groupe de sauveurs *impuissants qui assistent* aux désastres de la Terre depuis leur planète lointaine – a été un événement. A la création par Michel Hermon de *la Petite Voiture de flammes et de voix*, au Festival d'Avignon de 1971, son écriture occupait une place majeure dans le théâtre contemporain.

Par la suite, et jusqu'à cet été où *Pierre Vial, Roland Monod et* Maud Rayer sont venus lire ses textes dans un cloître avignonnais, tandis que le Théâtre du Versant y jouait deux de ses *œuvres, Liliane Atlan a connu* une traversée du désert : en France, du moins, car ses textes ont été largement diffusés, pendant la même période, aux Etats-Unis. Elle a beaucoup écrit – du théâtre, des poèmes, des récits de rêves où cette ancienne élève de Bachelard est à l'écoute d'une *« logique de la nuit »* moins *« arbitraire »* que la pensée consciente. Mais ses treize derniers livres sont restés *inédits*.

France-Culture a permis toutefois de la retrouver assez souvent, en particulier lors des nuits entières consacrées à son *Opéra pour Terezin.* Par cette œuvre monumentale, Liliane Atlan est parvenue à *« dire l'indicible »* sur la destruction des juifs, alors que l'idée de toute transposition artistique lui semblait inacceptable : elle l'a conçue comme un rituel que *puissent célébrer au même instant* des familles des quatre coins du monde. La matière vive, ce sont les noms, les gestes, les récits des hommes et des femmes du ghetto de Terezin, ville « modèle » selon les nazis, en fait antichambre de *l'enfer. Pour les faire revivre*, Liliane Atlan a imaginé la *« rencontre en étoile »*, mode de communication interactif par vidéo, recherche commune et *communautaire d'une « lumière »* au fond de l'abjection. Il est question que l'*Opéra pour Terezin* soit créé en hébreu, en Israël, lors de la *journée dédiée à la mémoire de* l'Extermination.

BERNADETTE BOST

▶ *Monsieur Fugue, les Messies* et *la Petite Voiture de flammes et de voix* sont disponibles aux Editions du Seuil. La version finale des *Musiciens, les émigrants* a été publiée par les éditions 4 Vents. On peut lire *les Passants* dans la collection « Récits » de Payot.

L'APPEL DE LA CITÉ DES FILLES à la Salle Benoît-XII

Eclats de verre

Ce n'est pas un spectacle mais une machine *folle à démonter le* temps, la forme, le sens du théâtre et la perception que peuvent en avoir les spectateurs. *L'Appel de la cité des filles* est une pièce écrite en 1984 par Kara Juro. Cet auteur japonais de premier plan a, dans les années 60, au moment de la signature du traité de sécurité nippo-américain, révolutionné le *théâtre de son pays non seulement* par son écriture absolument libre mais aussi par ses mises en scène et sa troupe d'aventuriers.

L'Appel de la cité des filles commence bien avant le lever du rideau, dès la rue, où la troupe a accroché ses banderoles multicolores. La scène, est encombrée selon les besoins de l'action de *meubles et accessoires sortis* tout droit des *kiloutou* et autres soldeurs bon marché. Kara Juro nous invite à méditer la drôle d'histoire d'un jeune homme à la recherche d'une *sœur qui n'existe pas*, livrée pourtant à l'humeur massacrante d'un docteur Frankenstein qui cherche à la transformer en femme de verre, à commencer par son vagin, matrice à fantasmes les plus délirants. Un chœur aléatoire de jeunes filles, tantôt bataillon d'infirmières, tantôt figuration des femmes du peuple, tentera bien de dire aux uns et aux autres le mot de la cité. Rien à faire.

Sujin Kim, *metteur en scène du* spectacle d'Avignon, comme sa troupe, Shinjuku Ryôzanpaku, se posent en héritiers de ce *théâtre* qui paie son tribut à l'absurde, nourri de surréalisme, de cinéma gore, de kitsch et de bandes dessinées. D'histoire du théâtre aussi, puisqu'ils nous promènent des arts traditionnels (qu'ils tournent en dérision) jusqu'aux formes bourgeoises de la représentation, *sans craindre les éclats*, les *provocations* du théâtre d'intervention. Au passage, on aura utilisé la mécanique de la comédie musicale et tous les artifices du théâtre, *sonores et visuels*.

Sujin Kim est d'origine coréenne, comme cinq de ses interprètes, autant dire de nulle part : le Japon ne reconnaît pas d'*existence légale à ces immigrés* de la deuxième génération qui refusent d'abjurer leurs origines. Pourtant, leur spectacle a reçu le Grand Prix de l'éducation nationale et connu dans l'Archipel et les pays voisins un important succès. Shinjuku Ryôzanpaku est la marque des révolutions minuscules et indiscutables du Japon d'aujourd'hui.

OLIVIER SCHMITT

▶ Jusqu'au 23 juillet, à 19 heures.

ARTS

La mort du peintre Paul Delvaux

Entre surréalisme et classicisme

Figure majeure du surréalisme, tout comme son compatriote René Magritte, le peintre belge Paul Delvaux est mort le 20 juillet à Furnes, en Belgique. Il avait quatre vingt seize ans.

Il était entré dans l'histoire par le surréalisme, dûment muni d'un passeport fourni par André Breton pour qui Paul Delvaux *« fait de l'univers l'empire d'une femme, toujours la même, qui règne sur les faubourgs du cœur »*. Cette femme, il l'a convoquée tout au long de son œuvre sur un quai de *gare ou sur le chemin de quelque* acropole.

Paul Delvaux est né en 1897 à Antheit-les-Huys, dans la province de Liège, fils d'un avocat. Il fait des études à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles et commence dans les années vingt à se bâtir un monde dans le sillage de l'expressionnisme ambiant. Il est particulièrement marqué par De Smet et Permeke.

La venue de Delvaux *au surréa*lisme est tardive : après l'exposition *Minotaure*, organisée en 1934 au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles, où le peintre découvre *surtout* les tableaux métaphysiques de Chirico. Il lui emprunte bientôt ses architectures vides et ses corps immobiles qu'il dispose en scènes absurdes à la manière de Magritte. Mais, fort de son savoir technique, il entreprend de perfectionner *aussi* bien le rendu des architectures que celui des modèles et introduit, par son goût de l'illusionnisme photographique, l'hyperréalisme dans le rêve. Depuis cette date, ni la méthode ni la thématique n'ont vraiment changé : Delvaux compose avec un luxe de précautions et de précisions des intérieurs et des paysages, le plus souvent nocturnes, les uns néo-grecs, les autres XIX[e] bourgeois, et y loge des nus féminins et des messieurs en redingote.

On sait depuis *le Déjeuner sur l'Herbe* de Manet les ressources de ce contraste. Delvaux en use, singulièrement. Il invente ainsi le personnage du savant timide, barbu, à monocle, vêtu de noir, l'air doux et égaré, *plus proche* des érudits de la Jules Verne que du savant moderne. Dans un décor de cabinet de curiosités poussiéreux, de gare déserte, de parc public ténébreux ou de ville antique dépeuplée, il croise quelques jeunes femmes nues, au corps dense, à l'œil vague, au geste aussi indécis que ceux de l'homme de science qui oublie de les contempler.

En duo wallon avec Magritte

De temps en temps un squelette dérange, mais à peine, ces chorégraphies muettes. Pour les représenter, Delvaux ne craint pas d'*employer des procédés que l'on* qualifierait d'académiques s'il n'y avait le bizarre de la composition. Le dessin n'est ni dur ni souple et se garde de toute déformation comme *la couleur de tout excès :* ce sont des carnations rose frais, des chevelures dorées ou noires, sous des ciels bleus ou gris, une sorte de trompe-l'œil que n'aurait pas renié le dernier David, celui du *Mars désavoué par Vénus et les Grâces*, qui est au musée de Bruxelles, justement, et devant lequel on pourrait soupçonner Delvaux d'avoir longuement médité certaines de ses propres œuvres.

L'antique s'y trouve parfois. *L'Echo* montre trois nymphes avançant entre des temples à colonnes ioniennes et des murs cyclopéens tracés avec une précision d'architecte. *L'Aurore* figure dans un jardin quatre femmes dont le ventre et les jambes se changent en arbres, reprise littérale du mythe de Daphné. Cette passion néo-classique culmine dans les peintures murales que Delvaux exécute en 1954 pour la demeure du mécène bruxellois Gilbert Périer. Multipliant les fausses perspectives, il a couvert les murs de scènes où, sur fond de cariatides et de péristyles, des patriciennes en toges rencontrent des Mélisandes fin-de-siècle. A mi-chemin entre Vien et Balthus, Delvaux a accompli là le plus singulier de son œuvre.

Présent à partir de 1936 dans nombre d'expositions surréalistes, où il forme avec Magritte, si différent de lui, un duo wallon, Delvaux n'en demeure pas moins fort extérieur au mouvement lui-même. Quoique muni d'un brevet d'orthodoxie décerné par André *Breton, le peintre évolue dans* une sorte de fantastique tempéré, où l'illustration romantique et le symbolisme doucement morbide à la Khnopff des années 1890 ont plus de *part* que l'*inconscient*. Trop bien organisés pour inquiéter, trop bien peints pour surprendre longtemps, les songes de Delvaux sont des *scénographies* spectaculaires et limpides. *On* peut croire que c'est à cette *dernière vertu qu'elles doivent* leur popularité contemporaine. De son vivant, le peintre a reçu beaucoup d'honneurs. Une fondation s'est organisée autour de son œuvre à partir de *1979* et un *musée lui est* consacré depuis 1982 à Saint-Idesbald, sur la mer du Nord, où Delvaux a souvent résidé.

PHILIPPE DAGEN

CULTURE

CINÉMA

Les films de la semaine

Recyclage d'été

Six films, tous américains, font une semaine placée sous le signe de la série B.

Semaine caricaturale de la distribution d'été : cette saison est propice aux sorties de productions mineures, qui n'ont d'autre espoir que d'être l'outsider estival. Il est d'usage que figure dans ce genre de livraison un solide contingent de productions américaines du second rayon, tentant leur chance après s'être rentabilisées (ou pas) sur le marché vidéo à la maison, et souvent imposées aux distributeurs français dans des paquets (*packages* en V. O.) avec des titres réputés plus porteurs, et qui bénéficient de dates de sortie considérées, elles aussi, comme plus favorables. Mais il est exceptionnel qu'un mercredi soit entièrement consacré à des fonds de tiroir hollywodiens, pas moins de six au jus. Passée la mauvaise humeur cinéphile et francophile, force est de constater que, sous de plus prestigieux auspices, on a vu pire.

Imbattable au classement par ordre alphabétique, *Absolom 2022*, réalisé par Martin Campbell, ne dispose guère d'autres atouts pour se faire remarquer. Sans doute est-ce pour cette raison que, selon les dures lois anti-zapping, le réalisateur soigne le générique de début et les deux premières séquences, avant d'expédier le brave Ray Liotta, soldat perdu quoique d'élite, dans un enfer vert et insulaire. Là nichent d'une part une bande de zouaves hargneux, mi-jivaros mi-loubards heavy metal, d'autre part une bande de zigotos avec chemises tissées à la main, éoliennes et potager. Donc le Brave aidera ceux-ci à flanquer de (pas très) mémorables « ratatouilles » à ceux-là, il y a aussi un big brother de service.

Bouts de ficelle et dérision

Tout cela est tellement fait avec des bouts de ficelle et une grande détermination de ne pas se prendre au sérieux (le Saint-Graal est réincarné en tête de delco) que, à quelques bévues près (faut-il vraiment que le traître soit une folle perdue ?), *Absalom* peut tranquillement traiter les grandes questions philosophiques (liberté individuelle et engagement collectif) et métaphysiques (Dieu est-il un satellite géostationnaire ?) qui sont l'apanage des séries B, voire C, qui se respectent. Elles se caractérisent aussi par leur capacité à ressasser infiniment les mêmes thèmes, les mêmes imageries, dans toutes les catégories et genres répertoriés.

Côté fantastique méchant, voici par exemple, *Max, le meilleur ami de l'homme*, de John Lafia. A son tableau de chasse, Max inscrit en un peu plus d'une heure trente : une employée de laboratoire indélicate, un voyou de supermarché, un chat, un perroquet, un facteur, une brute et deux ou trois policiers. Il arrose également de son urine corrosive quelques adversaires, sabote la voiture du fiancé de sa nouvelle maîtresse et fait subir à la chienne des voisins les derniers outrages. On l'aura compris, Max n'est pas le meilleur ami de l'homme.

Ce superbe chien résulte en effet d'un croisement génétique, qui en fait un champion toutes catégories, qui court plus vite, saute plus haut (et grimpe aux arbres) et déchiquette plus sauvagement que n'importe quel autre animal connu. Il est aussi d'une intelligence nettement au-dessus de la moyenne et sait à l'occasion se rendre sympathique. Ce qui ne retire rien au plaisir que l'on prend à voir se terminer ce produit bâtard réalisé par John Lafia, spécialiste des films d'horreur qui s'est ici inspiré ouvertement du *Cujo* naguère inventé par Stephen King et filmé par Lewis Teague.

Images anecdotiques et souvenirs d'autrefois

Dans la catégorie « flic castagneur », également prisée des amateurs, on trouve Thomas Ian Griffith. Il est, comme *Max*, un athlète accompli. Ses qualités de combattant et de tireur d'élite ne lui suffisant apparemment pas, il s'est ici fait scénariste et a écrit l'histoire d'un policier (c'est lui) aux méthodes un peu trop brutales (d'où le titre, *Excessive Force*), acharné à la perte d'un mafioso (Burt Young), qu'il est bientôt (injustement) accusé d'avoir tué. Par histoire, il faut entendre vague intrigue destinée à s'intercaler entre les scènes de bagarres, aussi nombreuses et variées que le film réalisé par Jon Hess est insipide et conventionnel.

Il est de moins brutales nostalgies. Par exemple, *la Vie sous silence*, de Martha Coolidge. Découvrant son oncle Louis, qu'interprète avec une évidente délectation Richard Dreyfuss, un des deux gamins héros de ce film, remarque : *« Avec lui, c'est comme avoir James Cagney chez soi. »* Adaptation d'une pièce de Neil Simon, auteur à succès aussi bien à Broadway qu'à Hollywood, le film fait grand cas du cinéma. Celui des années 40, époque où est située l'action, celui qu'aime tant la tante Bella, qui connaît par cœur les répliques de Bette Davis dans *Now Voyager* et qui perd la tête quand le scénariste le décide, puis la retrouve quand l'histoire l'exige. *La Vie sous silence* s'inscrit dans cette tradition du cinéma romanesque en forme de chronique familiale riche en personnages pittoresques (la grand-mère juive allemande inflexible, la tante Gert qui s'étouffe quand elle parle, l'oncle Louis qui se prend pour Humphrey Bogart).

Il ne manque pas un bonbon dans les bocaux de la confiserie, pas un pli à la robe de la tantine, pas un reflet dans le miroir du salon. Le travail du décorateur est ici au moins aussi important que celui du metteur en scène : de même que le film se fonde sur les regrets d'une époque révolue (celle d'une enfance qui ressemblerait à toutes les enfances), ce cinéma-là se nourrit des souvenirs du cinéma d'autrefois, à grands coups d'images anecdotiques et référentielles (la silhouette de Betty Grable est imprimée sur la cravate du gangster) emportées par le flot des sentiments et des nobles idées. Comme les personnages, qui n'évoluent guère au fil du récit, le film reste figé, jolie photographie d'autrefois, que l'on contemple un instant avant de tourner la page de l'album. Plus directement destiné aux têtes blondes trop délicates pour les empalements d'*Absolom*, les coups de dents de *Max*, les coups de tatanes d'*Excessive Force*, et auxquelles le câble n'aurait pas fourni les références cinéphiles de *la Vie sous silence*, les Pierrafeu se démènent dans un registre assez voisin. Personnages de dessins animés créés par le studio Hanna Barbera dans les années 50, *la Famille Pierrafeu* (*Flintstone* en version originale) était le reflet gentiment satirique de la vie dans les lotissements qui poussaient alors à travers les Etats-Unis, le reflet de la prospérité sans précédent que connaissait alors le pays. Du fond de leur préhistoire de fantaisie, Fred et Wilma Flintstone devinrent des archétypes américains suffisamment vivaces pour que, quelques guerres, crises économiques et bouleversements politiques plus tard, le département marketing d'un grand studio hollywoodien (Universal) leur accorde une nouvelle jeunesse.

La préhistoire de l'Amérique

Les Pierrafeu reviennent, incarnés cette fois par des acteurs. C'est qu'aujourd'hui, les « vraies » images passent le mur de la vraisemblance avec autant d'aisance que les dessins animés d'antan. Dinosaures vigoureux (le film, réalisé par Brian Levant, est coproduit par Steven Spielberg), appareils préhistoriques faits d'os et de rocs mais en parfait état de marche, maquillages irréprochables, tout passe comme une lettre à la poste. Cette modernité technologique se double d'une mise à jour assez fine du folklore Pierrafeu. Fred (John Goodman) et Wilma (Elizabeth Perkins) restent les modèles de cette imitation de la vie à l'américaine – une petite caverne où l'on se sent bien, le bowling du samedi soir, un petit gazon à tondre (le tout transposé dans la préhistoire à coup d'anachronismes parfois très réussis, comme le saurien vide-ordures). Mais autour d'eux, le chômage guette, et le méchant (Kyle McLachlan) donne dans les fausses factures. Sans folie, avec un esprit de système remarquable, le film arrive à ses fins : revenir à la préhistoire de l'Amérique, *circa* 1956.

Comme le plein-emploi et la famille nucléaire, le western appartient aux paradis perdus des Etats-Unis. Il faut être un acteur australien (Paul Hogan, ancien Crocodile Dundee) pour partir à sa recherche avec une telle candeur. Dans *Jack l'Eclair*, Hogan incarne Jack l'Eclair, un Australien (manifestement, le comédien n'est pas capable de se débarrasser de son accent) perdu en Arizona à la suite de l'éradication de sa bande par les bonnes gens de Junction City. Jack tire bien mais il n'est pas très futé. Il s'adjoint le concours d'un jeune muet noir (Cuba Gooding Jr) et entreprend de se faire un nom sur le marché des *desperados*. Ses efforts plus ou moins burlesques lui permettront d'aligner toutes les figures imposées du western, escarmouche avec les Indiens, bagarre de saloon, tournées dans les lieux communs (Monument Valley, Old Tucson) des classiques du genre. Le film, réalisé par Simon Wincer, affiche une telle absence de complexe que l'on retrouve un peu des plaisirs enfantins que procurait la diffusion d'un épisode du *Virginien* en remplacement d'un match de foot.

JEAN-MICHEL FRODON, PASCAL MÉRIGEAU, et THOMAS SOTINEL

MUSIQUES

Mort du pianiste Rudolf Firkusny

Le pianiste tchèque, naturalisé américain, Rudolf Firkusny est mort d'un cancer, mardi 19 juillet, dans sa maison de campagne de Staatsburg, dans l'Etat de New-York. Il était âgé de 82 ans.

Parce qu'il s'était exilé aux Etats-Unis, en 1940, pour fuir le nazisme, Rudolf Firkusny était généralement considéré comme un pianiste américain. Né le 11 février 1912 à Napajedla, formé dès les premières années de sa vie au Conservatoire de Brno, il avait suivi des cours du compositeur Leos Janacek et du violoniste et chef d'orchestre Josef Suk. Il était donc le dépositaire privilégié d'une culture qu'il allait ensuite, au cours d'une brillante carrière internationale, s'employer à faire rayonner. Son art pianistique, fait de force et de pénétration, d'intensité sentimentale et d'évidence formelle, il l'avait aussi appris auprès d'Artur Schnabel à Berlin.

Firkusny donne à l'âge de 10 ans son premier concert à Prague avec l'Orchestre philharmonique tchèque : un concerto de jeunesse de Mozart. Dès 16 ans, il entame une double carrière d'interprète et de compositeur en jouant son propre *concerto pour piano*. On doit à sa plume de nombreuses cadences pour les concertos du répertoire.

Sa carrière américaine le propulse au premier rang des grands du clavier. Il ne joue plus seulement Smetana, Janacek et Dvorak, ses compatriotes, mais Schumann et Rachmaninov, Debussy et Hindemith, Ravel, Debussy et Bartok. Son interprétation lumineuse du *troisième concerto* de Beethoven restera mémorable, même si elle a depuis longtemps disparu des catalogues (qui ne connaissent plus guère que le *cinquième*, avec le Royal Philharmonic Orchestra, direction Kempe, chez Menuet, distribution Schott). Chacun s'accordait à reconnaître chez l'homme comme chez le musicien – bien méconnu en France – des qualités de délicatesse et d'honnêteté, d'intelligence et de charme. Un grand ambassadeur de la musique.

ANNE REY

CARNET

Décès

– Le docteur Bernard Jean Aix et Mme,
M. Pierre-Olivier Aix,
Et la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Emile Pierre AIX,
née Alice Bonhomme,

leur mère, grand-mère et parente,

survenu subitement le 19 juillet 1994, à Montreuil (Seine-Saint-Denis), dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée dans l'intimité familiale, le lundi 25 juillet, en l'église de Gevrey-Chambertin (Côte-d'Or), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

1 *bis*, rue Castéja,
92100 Boulogne-Billancourt.

– Mme Armanet,
son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean, Charles ARMANET,
ingénieur en chef des Mines,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 18 juillet 1994, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée vendredi 22 juillet, à 15 heures, en la chapelle de Boussieu, près de Ruy (Isère).

130, avenue Mozart,
75016 Paris.

– M. Jacques Bensimhon,
son époux,
Jean-Marc Bensimhon
et ses enfants,
Dinah et Albert Azoulay
et leurs enfants,
Gabrielle et Aimé Assouline
et leurs enfants,
Et Margalith Bensimhon,
ses enfants, gendres et petits-enfants,
Ses frères et sœur,
Mme Messody Bensimhon,
sa belle-mère,
M. Mathias Bensimhon,
son beau-frère,
Et ses parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Alice BENSIMHON,
née Azuelos,

survenu le 19 juillet 1994, à Paris.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Pantin, le vendredi 22 juillet, à 14 h 30.

– Le Comité français Pierre-de-Coubertin
Et l'Association française pour un sport sans violence et pour le fair-play
ont le regret de faire part du décès de

Jean BOROTRA,
membre du conseil d'administration
et président d'honneur.

Les obsèques ont eu lieu à Arbonne (Pyrénées-Atlantiques), le 20 juillet 1994.

(Le Monde *du 19 juillet.*)

– M. Robert Carlier,
son époux,
Pierre et Christine, Anne-Marie, Elisabeth, Isabelle, Robert-Yves, Dominique,
ses enfants,
Guillaume et Aurélie,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Robert CARLIER,
née Marie-Madeleine Idée,

survenu le 19 juillet 1994, dans sa soixante-dixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 22 juillet, à 14 heures, en l'église Saint-Gilles, à Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine).

Ni fleurs ni couronnes.

11, avenue Galois,
92340 Bourg-la-Reine.

– Mme Pierre Cheynel,
son épouse,
Cécile Cheynel,
Claire et Jean-Yves Hocquet,
Geneviève et Raymond Verley,
ses enfants,
Vianney, Anne, Adélaïde, Marjorie, Benoît, Laure, Vincent et Antoine,
ses petits-enfants,
font part du retour à Dieu de

M. Pierre CHEYNEL,
docteur en droit,
ancien conseil juridique FIDAL,

décédé le 19 juillet 1994, dans sa soixante-treizième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame de Boulogne, le vendredi 22 juillet, à 15 h 30, suivie de l'inhumation à Crest (Drôme).

11, rue Vauthier,
92100 Boulogne-sur-Seine.

– Le 13 juillet 1994,

Cyril Stephan DEGEAIVE

est retourné dans son étoile.

Il aurait eu vingt-trois ans le 5 septembre.

Notre amour le porte.

L'inhumation a eu lieu au cimetière du Montparnasse le jeudi 21 juillet, à 16 h 15.

Famille Degeaive-Gonneau,
146, rue Raymond-Losserand,
75014 Paris.

– Blaisy-Bas.

Alain et Jeanne Gauthier,
Marthe Gauthier et Jacques Darcueil,
Patrice Gauthier et Martine Marquet,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

France GAUTHIER,
née Conjard,

survenu le 20 juillet 1994, dans sa quatre-vingt-sixième année, à Blaisy-Bas (Côte-d'Or).

Les obsèques auront lieu le vendredi 22 juillet, à 9 h 30, en l'église de Blaisy-Bas.

– Georges Jouvent,
a le regret de faire part du rappel à Dieu de

Sabine OTTAVIOLI,

survenu le 15 juillet 1994.

La Roseraie,
30700 Uzès.

– Les chercheurs de l'ancien Institut Blaise-Pascal du CNRS (rue du Maroc),
Et les informaticiens du campus Jussieu,
ont la tristesse de faire part du décès, à la suite d'une longue maladie, de leur ancien collègue

M. André LE LOUËT,
résistant, déporté,
ancien de l'escadrille
Normandie-Niemen.

Ils présentent à toute sa famille, et en particulier à son épouse Paulette Le Louët, l'expression de leurs sincères condoléances et de leur fidèle amitié.

– Sari. Solenzara. Niort.

Nanou Levy,
sa sœur,
Sa famille,
Ses amis,
font part du rappel à Dieu, du

docteur Jean LEVY,
médecin commandant de réserve,
Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 20 juillet 1994, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques ont été célébrées le 21 juillet, en l'église Saint-Pierre, à Sari.

« Le Seigneur est mon héritage. »
Deutéronome 18, 2.

– Mme Michel Mangenot,
son épouse,
M. et Mme Jacques Pouyanne,
M. et Mme Thierry Naveau,
M. Marc Mangenot,
M. et Mme Christian Poumier,
ses enfants,
Julien, Hélène, Emilie, Marine, Vincent, Elise et Marianne,
ses petits-enfants,
Mlle Jeanne Keyser,
sa tante,
Toute sa famille,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel MANGENOT,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
trésorier-payeur général de la Somme,
trésorier-payeur général
de la région Picardie.

survenu le 20 juillet 1994, dans sa soixante-sixième année.

La messe de funérailles sera célébrée le samedi 23 juillet, à 11 heures, en la cathédrale d'Amiens, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, ce même jour, à 16 heures.

Priez pour lui.

40, rue de la République,
80000 Amiens.

– M. et Mme Christian Bentolila,
ses enfants,
Karen, Clémence, Jérôme,
ses petits-enfants,
Mme Leyna Nowak,
sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Ellen NOWAK,

survenu le 18 juillet 1994, à l'âge de soixante-seize ans.

Les obsèques auront lieu à l'entrée du cimetière de Bagneux, à 14 h 15, le 21 juillet.

– M. et Mme Jean de Montgolfier,
Matthieu, Fabien et Diane,
M. et Mme Jacques de Montgolfier,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Tournier,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Yves de Montgolfier,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Guy de Montgolfier,
Et toute sa famille,
M. et Mme Guy Randin
et toute leur famille,
M. et Mme Denis Camel
et toute leur famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Paul de MONTGOLFIER,
née Marie Darnaud,

décédée le 19 juillet 1994, à Venerieu, munie des sacrements de l'Eglise, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

La messe de funérailles sera célébrée le vendredi 22 juillet, à 15 h 30, en l'église Saint-Julien de Tournon (Ardèche).

– M. et Mme Alain Marchessaux,
M. et Mme Philippe Marchessaux,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Yvonne MOUNOT,

survenu dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie sera célébrée le lundi 25 juillet 1994, à 16 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, à Paris-16e.

2, passage Benoît,
92330 Sceaux.

– Sa famille
a la douleur de faire part du décès de

Pierre PERRAUDEAU,
docteur en droit,

survenu le 16 juillet 1994.

Remerciements

– Mme Michel Robin
Et sa famille,
très sensibles aux marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Michel ROBIN,

adressent leurs sincères remerciements.

– La société Trèves
remercie tous ceux qui ont témoigné leur sympathie lors du décès de

M. Michel ROBIN.

Messes anniversaires

– Le samedi 23 juillet 1994, à 8 h 30, en l'église Saint-François-Xavier (chapelle de la Sainte-Vierge), place du Président-Mithouard, Paris-7e, une messe sera célébrée pour

Alain BELLANGER,

qui a quitté les siens et ses amis, il y a six ans, le 23 juillet 1988.

Sa famille
remercie ceux qui s'en souviendront.

Anniversaires

– Le 22 juillet 1944,

Ernest et Clémence DAVID,

âgés de soixante-sept et soixante-deux ans, étaient arrêtés par des agents français de la Gestapo près de Lyon.

Lui fut assassiné le même jour.

Elle, déportée dans le convoi du 11 août, n'est pas revenue d'Auschwitz.

Marcel et Renée David,
Toute leur famille,
Et amis,
les gardent affectueusement en mémoire.

Souvenirs

– *« Merci à ceux qui sont fidèles à leur mémoire. »*

Une pensée vous est demandée en souvenir de

André POUSSIÈRE
(1910-1985)

et de deux de ses fils,
le cadet,

François POUSSIÈRE
(1945-1984),

et l'aîné,

Bernard POUSSIÈRE
(1933-1987).

« Les gens qu'on aime ne meurent pas. »

R. Poussière
86000 Poitiers.

Communications diverses

Monique SAINT HELIER.

Nous qui aimons l'œuvre de Monique, nous pourrions – si peu nombreux que nous soyons – nous connaître à l'occasion du centenaire de sa naissance en 95 et participer à sa célébration.

Ecrivez-moi :
J.-P. Yaher, 89660 Montillot.

La « guerre du thon » et ses prolongements

Une réelle détente se manifestait jeudi 21 juillet en fin de matinée dans la guerre du thon germon qui oppose depuis plusieurs jours les professionnels et les autorités françaises et espagnoles. Le bateau français la Gabrielle a été« libéré » mercredi en début d'après-midi par les pêcheurs de Burela en Galice (Espagne) ou il était retenu depuis plusieurs heures. Il devait être pris en remorque par un navire militaire français mais les autorités espagnoles faisaient état jeudi d'un retard dans la remise en raison de « problèmes techniques ». Il devrait arriver vendredi soir ou samedi à l'île d'Yeu. Au conseil des ministres du 20 juillet Edouard Balladur, premier ministre, avait employé un ton ferme « exigeant la restitution immédiate du thonier français » conformément à l'accord conclu entre Paris et Madrid le 18 juillet à Bruxelles.

■ ARRAISONNEMENT. – Une coïncidence a voulu que les autorités maritimes françaises annoncent mercredi après midi l'arraisonnement d'un chalutier espagnol qui pêchait illégalement dans les eaux communautaires. Ce navire a été conduit sous contrainte à Lorient. Cet épisode est l'occasion de s'interroger sur les méthodes de contrôle des zones de pêche en Europe.

Le conflit entre pêcheurs espagnols et français semble s'apaiser

Les autorités maritimes françaises ont arraisonné, mercredi 20 juillet dans l'après midi, à 54 milles au sud-ouest de Belle-Ile un navire de pêche espagnol immatriculé à Bilbao, le *Francisco y Begonia*, qui était en infraction avec la réglementation européenne. Les inspecteurs avaient découvert à bord des fausses cales dans lesquelles était entreposé du poisson n'ayant pas la taille réglementaire. Pendant plusieurs heures, le capitaine, qui avait volontairement sectionné les câbles de son chalut à l'arrivée des inspecteurs, avait refusé d'obtempérer aux injonctions de la vedette des affaires maritimes *Armoise*. La frégate *Surcouf* qui était dans les parages avait été appelée en renfort. Le navire espagnol avait déjà été dérouté sur Concarneau en mars 1992. Il a été conduit à Lorient, où il est arrivé jeudi 21 juillet à 6 h 38.

Cet épisode (qu'on qualifie officiellement de *« contrôle de routine »* parmi plusieurs autres) coïncide, paradoxalement, avec une certaine détente enregistrée sur le front de ce que l'on appelle la *« guerre du thon germon »*. Au début de l'après-midi de mercredi, en effet, après d'intenses marchandages, les pêcheurs de Burela, en Galice, avaient accepté de remettre aux autorités espagnoles la *Gabrielle*, le thonier français qu'ils avaient conduit sous la contrainte – ce qui avait amené les autorités à parler de *« piraterie »*, un terme qui a un sens juridique très précis en droit maritime international – jusqu'au port ibérique. Le bateau de l'île d'Yeu devait ensuite être remis par les autorités espagnoles à la marine française hors des eaux territoriales. Il devait arriver à son port d'attache vendredi soir, remorqué par l'aviso *Commandant-Blaizon*.

Lors du conseil des ministres, le premier ministre, Edouard Balladur, avait indiqué que le gouvernement *« exigeait la restitution immédiate du thonier et demanderait des indemnisations pour les dommages qu'il avait subis »*. *« C'est le gouvernement tout entier qui insiste auprès du gouvernement espagnol pour que très rapidement soient rétablis la légalité et le respect du droit maritime international »*, avait déclaré pour sa part Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, ajoutant qu'Alain Juppé, de son côté, avait effectué toutes les démarches nécessaires auprès de son homologue des affaires étrangères de Madrid.

Une réunion avec les professionnels français de la pêche est prévue lundi 25 juillet au cabinet de Jean Puech pour mettre au point un système permettant aux pêcheurs de thon d'utiliser des filets de rechange dans des conditions de parfaite transparence. Mais la question de fond ne sera réglée entre les Douze et la Commission, très impliquée dans ce dossier éminemment politique, qu'au conseil des ministres européens de la pêche, prévue le 22 septembre.

F. Gr.

Le difficile contrôle de la réglementation communautaire

Dans la querelle franco-espagnole sur la pêche au thon germon, qui a pris parfois un tour diplomatique aigu mais aussi – souvent – des allures de guerre picrocholine, le mot-clé est celui de contrôle. *« Les Français trichent sur la longueur des filets qu'ils utilisent réellement »*, accusent les Espagnols. *« C'est faux, tous les bateaux qui étaient sur zone le 17 juillet et notamment* la Gabrielle *avaient fait l'objet de contrôles stricts et étaient en règle »*, rétorque Paris. Et Bruxelles, dans un jugement de Salomon, de conclure : *« Il a fallu trouver pour la France – très isolée vis-à-vis des onze autres pays de l'Union – un compromis acceptable entre les filets de 5 à 10 km que ses pêcheurs utilisaient encore l'an dernier et l'interdiction totale de cette technique de capture. Mais il est sûr que l'application du règlement communautaire relatif à cette pêche, en date du 12 octobre 1993, et notamment son article 20, donne lieu à des interprétations variées »*. Bref qui contrôle qui, dans quelles zones et dans quel but ?

Le principe général veut que chaque pays soit responsable du contrôle de ses propres professionnels mais que dans la mer communautaire – c'est-à-dire la zone des 200 milles (370 km) au large des côtes européennes, sauf en Méditerranée – les autorités de chaque Etat puissent, et doivent, contrôler les navires des autres Etats membres. Ainsi la France dispose-t-elle d'un corps spécialisé au sein de l'administration des affaires maritimes (le personnel embarqué d'assistance et de surveillance), qui compte quelque 200 agents, dont une centaine sont affectés à la surveillance des zones de pêche entre la pointe de Bretagne et Hendaye. Il a à sa disposition des vedettes et peut compter aussi sur les services des embarcations des douanes, de la gendarmerie maritime ou de la marine nationale.

L'Europe a également ses propres inspecteurs des pêches, soit une petite trentaine de fonctionnaires communautaires. Mais ces derniers ne peuvent effectuer que des contrôles dits de « second niveau » qui complètent les contrôles des inspecteurs de chaque pays. Il a été cependant convenu, lundi 18 juillet à Bruxelles, dans le protocole conclu entre Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, et son collègue espagnol, que désormais les inspecteurs de l'Union auraient des pouvoirs plus étendus, à terre comme en mer, et qu'ils auraient notamment le droit d'effectuer des inspections inopinées.

Les contrôleurs sont chargés non seulement de vérifier la taille ou le maillage des filets, la longueur des poissons capturés, l'identité des bateaux, mais aussi la bonne tenue des livres de bord. Ainsi les règlements communautaires de l'« Europe bleue » imposent-ils à chaque patron pêcheur (sauf pour les petites embarcations) la tenue d'un journal de pêche sur lequel sont consignés le volume des prises et les lieux dans lesquels les différents poissons ont été pris.

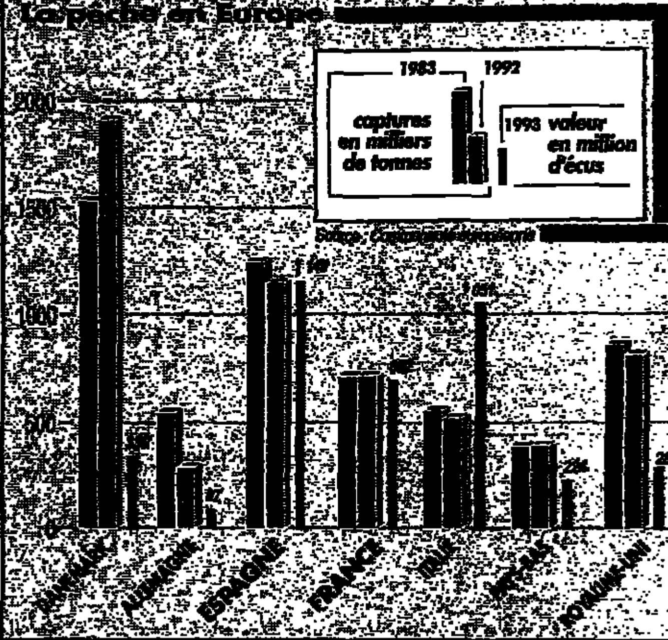
C'est ainsi que les fonctionnaires des affaires maritimes et les contrôleurs du CROSS (Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage), à Etel (Morbihan), sous l'autorité de l'administrateur en chef Le Bolloch, sont notamment chargés, depuis l'entrée de l'Espagne dans la CEE en 1986, de s'assurer que les navires ibériques (notamment basques) qui fréquentent le golfe de Gascogne sont bien inscrits sur une liste régulièrement mise à jour, et pêchent les espèces autorisées. Jusqu'en 1991, de très nombreux bateaux espagnols ont été arraisonnés parce qu'ils dissimulaient leur plaque d'immatriculation ou dépassaient les quotas admis, et leurs armateurs ont été frappés de très lourdes condamnations pouvant aller jusqu'à la confiscation du matériel et de la cargaison et à une amende de 1,3 million de francs. Depuis deux ans en revanche, ces infractions diminuent sensiblement.

Depuis le début de 1994, le CROSS d'Etel a cependant effectué 447 contrôles dans la partie française de la mer communautaire, dressé 48 procès-verbaux et opéré 17 déroutements – dont celui du mercredi 20 juillet – de navires *dissimulant* à bord, dans des caches particulièrement bien aménagées, des cargaisons de petits merlus (dont est très friand le consommateur espagnol) appelés par les initiés les « pointes Bic ».

C'est aussi le CROSS qui donne l'autorisation aux thoniers, depuis le début de la campagne de pêche dans les premiers jours de juin, d'utiliser éventuellement le deuxième filet de secours *qu'ils ont* à bord. Avant le 17 juillet, 8 procès-verbaux ont été dressés contre des thoniers bretons qui avaient utilisé illégalement des filets trop longs. Depuis cette date, et à cause des déprédations qui ont eu lieu dans la nuit du 16 au 17 juillet, de nouvelles autorisations ont été données.

On pourra toujours réclamer davantage d'inspecteurs, davantage de contrôles, davantage de navires ou d'avions militaires de patrouille... Le partage des ressources et la bonne gestion des zones de pêche peuvent sans doute être réglés par la loi, le règlement, la justice, la sanction, voire la canonnade, comme malheureusement en mars 1984. Mais il faut aussi que les professionnels des pays de l'Union fassent eux-mêmes preuve de responsabilité. La mer a ceci de particulier : elle est immense et les poissons, en fonction des saisons, se déplacent. La zone de pêche du thon germon est plus vaste que l'Europe, de Brest à Munich et de Copenhague à Gibraltar...

FRANÇOIS GROSRICHARD



Les marins de l'île d'Yeu sont retournés dans la « zone à risques »

LA ROCHE-SUR-YON

de notre correspondant

La *Gabrielle* va être restituée aux autorités françaises... Cette annonce, connue dans l'après-midi du mercredi 20 juillet, a été accueillie avec un évident soulagement par les Yslais. Le plus heureux de tous était certainement Bernard Groizard, l'armateur du navire capturé. *« Ça fait chaud au cœur. L'honnêteté finit pas triompher. La force ne pouvait pas primer sur le droit. »* L'épouse de Fabrice Groizard, patron de pêche de la *Gabrielle*, réfugié depuis les incidents à bord du *Tenace* de la marine nationale, n'était pas moins ravie : *« La* Gabrielle *ne sera peut-être pas en très bon état, mais tant pis. La pire des choses pour mon mari c'était de revenir sans son bateau. »* Pour Caroline Groizard, cette restitution *« va être très positive pour toute la pêche française car si on n'avait pas réagi ainsi les Espagnols se seraient sentis très forts »*.

Satisfaites du dénouement, les femmes de matelots restent inquiètes. Telle Claudia Bugeon qui affirme que son mari *« n'est pas prêt de repartir pour le thon. On va à la pêche pour gagner sa croûte, pas pour se faire tuer »*. Pierre Crochet, maire de l'île, continue de *« dénoncer les hommes politiques français qui ne mettent pas assez de moyens pour protéger la flotte de leur pays »*. Il craint que cette *« faiblesse »* n'incite les gens *« à embarquer avec leur fusil »*. Mercredi, les Yslais *« voulaient sauver leur métier »*. Deux de leurs navires, l'*Amazone* et le *Coubertin* sont repartis pêcher le thon dans la zone... *« à hauts risques »*.

GASPARD NORRITO

Les « agresseurs » entendent rester vigilants

MADRID

de notre correspondant

Le thonier *la Gabrielle* est sorti mercredi soir, 20 juillet, du port galicien de Burela et a été remorqué jusqu'à la limite des eaux territoriales espagnoles où il a été pris en charge par les autorités françaises. Au début de l'après-midi, l'assemblée des marins pêcheurs avait décidé à l'unanimité la restitution du navire, considérant qu'ils avaient obtenu *« suffisamment de preuves de l'utilisation illégale de filets dérivants par les Français »*. Le bateau a alors été remis au capitaine du port avant être remorqué au large. Les filets incriminés qui avaient été débarqués pour être mesurés par un huissier ont été replacés à bord.

La restitution de *la Gabrielle* a permis de sortir le gouvernement espagnol d'une situation fort embarrassante. Mais les pêcheurs espagnols, s'estimant mal défendus à Bruxelles par leur administration, insistent toujours sur un renforcement des contrôles. Ils souhaitent que les inspecteurs communautaires aient les pleins pouvoirs pour punir les actions illégales en confisquant les filets et en renvoyant au port les bateaux ayant commis une infraction. *« Nous resterons vigilants et nous allons insister pour que les navires français respectent la réglementation en vigueur sur l'utilisation des filets dérivants »*, a promis le ministre de l'agriculture et de la pêche, Luis Atienza, qui a minimisé l'arraisonnement, au large de Belle-Ile, mercredi 20 juillet, d'un chalutier espagnol par la marine française : *« Je ne crois pas qu'il s'agisse de représailles, car le respect de la légalité est l'affaire de tous »*.

Faisant allusion aux indemnités demandées par le gouvernenent français, il a indiqué qu'une enquête serait prochainement ouverte *« pour évaluer les dégâts et déterminer les responsabilités »*.

Les quelque 400 thoniers espagnols (1) ont tous repris le chemin de leurs ports d'attache. Ils resteront à quai jusqu'à une nouvelle réunion, samedi 23 juillet à Santander, des confréries et associations de pêcheurs. Ils protestent contre les méthodes de leurs collègues français, jugées déloyales et nocives pour l'écosystème marin. Selon eux, de nombreuses espèces protégées (tortues, dauphins, cachalots ou espadons) risquent de se prendre dans les filets dérivants et la qualité des poissons pris dans les filets est moins bonne car les thons restent morts dans l'eau pendant longtemps.

En Espagne, les filets dérivants sont interdits et la pêche au thon se déroule selon des méthodes traditionnelles. Avec quelque 4 000 kilomètres de littoral, l'Espagne est une des premières puissances mondiales pour la pêche. Sa flotte (19 000 navires) a capturé l'an dernier 1,4 million de tonnes de poisson. Cette industrie emploie directement 111 000 personnes (marins et personnel de l'industrie). – *(Interim.)*

(1) Ils emploient environ 5 200 marins et le chiffre d'affaires annuel représente environ 8 milliards de pesetas (330 millions de francs).

REPÈRES

CONTRÔLEURS AÉRIENS

Risque de grève les 22, 23 et 24 juillet

La direction générale de l'aviation civile a établi un programme minimum de contrôle des vols dans le sud-est pour les 22, 23 et 24 juillet, alors que la CGT et la CFDT du centre régional d'Aix ont appelé les contrôleurs aériens à un mouvement de grève (*le Monde* du 20 juin). L'ensemble des compagnies aériennes desservant ou survolant cette région auront un programme de vol très réduit. Air Inter invite ses clients à *se renseigner au 45-46-90-00* pour Paris, par minitel au 3615/3616 code Airinter ou au 36-68-34-24.

EMPLOI

M. Giraud précise la portée de l'annulation de la circulaire de l'ANPE de mars 1992

Les dispositions de la circulaire de l'ANPE du 25 mars 1992 relatives aux radiations de chômeurs annulées par le Conseil d'Etat concernent *« un nombre très limité »* de chômeurs, *« en tout cas moins de dix mille »*, a indiqué, mardi 19 juillet à l'AFP, Michel Giraud (*le Monde* du 20 juillet). Le ministre du travail a précisé que *« certaines de ces dispositions ont, de plus, d'ores et déjà été modifiées par l'actuel gouvernement et* [que] *les autres sont en cours de rectification »*. Une circulaire censée *« rectifier le dispositif sur les refus de formation »* est notamment *« à la signature »*, a précisé Michel Giraud.

NÉGOCIATIONS

Accord sur l'hygiène et la sécurité dans la fonction publique

« Réduire l'écart en matière de sécurité et de médecine de travail » entre l'administration et le secteur privé : telle est l'ambition du protocole d'accord rédigé, mardi 19 juillet par André Rossinot, ministre de la fonction publique, au terme des négociations engagées le 24 mai avec les sept syndicats de fonctionnaires. En vertu de ce texte, les comités d'hygiène et de sécurité sont généralisés dans l'administration de l'Etat ; un droit de retrait est créé pour tous les fonctionnaires exposés à un danger grave ou imminent, à l'exception des forces armées, de la police, de la protection civile et de l'administration pénitentiaire ; l'inspection du travail pourra dorénavant être sollicitée dans les cas les plus graves. Enfin, une visite médicale annuelle est rendue obligatoire pour les agents les plus exposés, les autres agents devant bénéficier d'au moins une visite tous les cinq ans. Ce texte a reçu un avis favorable de la FEN, la FGAF (autonomes), FO et la CFE-CGC. La CFDT et la CFTC réservent encore leur signature. La CGT l'a refusée.

NOMINATION

Jean Prieur est nommé délégué à la formation professionnelle

Spécialiste des questions de formation professionnelle, ancien directeur des ressources humaines à la Compagnie financière du CIC (Crédit industriel et commercial), Jean Prieur, 52 ans, a été nommé, mercredi 20 juillet en conseil des ministres, délégué à la formation professionnelle. A ce poste, une des grandes directions du ministère du travail, il remplace Jean Cordouan qui l'occupait depuis 1992.

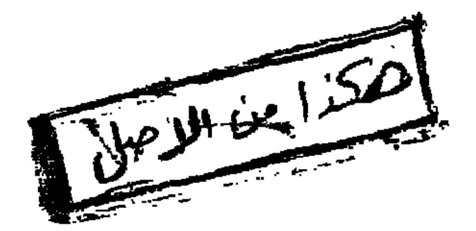
Associé aux débuts de la mise en œuvre de la loi de 1971 sur la formation professionnelle quand il était secrétaire général de la formation professionnelle de 1972 à 1979, Jean Prieur rejoint l'administration à un moment important. Avec la loi quinquennale de Michel Giraud, le transfert de compétences sur la formation professionnelle des jeunes est intervenu officiellement le 1er juillet. De grandes mutations sont en cours dans tout le secteur et il devient urgent de définir les axes d'une politique cohérente.

CLÉS/*Définitions*

■ **FILETS.** Les pêcheurs ont recours, selon les lieux, les saisons, les espèces, à plusieurs méthodes de pêche. Les longues lignes mouillées en mer (en surface, entre deux eaux, ou au fond) sont appelées palangres. Cette technique est utilisée en général par les Espagnols ou certains pêcheurs bretons et vendéens pour capturer des espèces nobles (bar). L'utilisation du chalut, traîné derrière un bateau, permet de capturer plusieurs espèces (lottes, soles, rougets, lieux noirs, langoustines) en même temps mais les poissons ou les crustacés, souvent écrasés au fond du chalut, ne sont pas toujours d'une qualité exemplaire. Le filet maillant dérivant est vertical, et il doit en principe rester accroché au navire qui le *mouille. Les poissons se* prennent dans ses mailles et y restent prisonniers plusieurs heures.

■ **THON BLANC GERMON.** *Connu des spécialistes en biologie marine sous le nom de « thunnus alalunga »*, ce poisson (qu'il ne faut pas confondre avec le thon rouge) appartient à la famille des scombridés et se trouve en général dans les eaux tempérées de l'Atlantique, du Pacifique et de l'océan Indien. Grand voyageur, il est adapté à la nage rapide (45 km à l'heure) sur des longues distances. Il atteint sa première maturité sexuelle vers 85 cm et 13 kilos soit environ 6 ans. Sa durée de vie est de 13 ans.

■ **PRODUCTION.** En 1992, les pêcheurs français ont débarqué 6 382 tonnes de thon blanc germon. A lui seul le quartier maritime de Lorient affiche le tonnage le plus important : 1 764 tonnes pour une valeur de 28,67 millions de francs. En 1992 la France a importé 1 200 tonnes de ce poisson, sous forme congelée essentiellement, en provenance de Namibie, d'Afrique du Sud et de Taïwan. Elle a exporté 2 850 tonnes, dont 84 % vers l'Espagne. Le stock de cette espèce est, selon les scientifiques, en bon état.



ECONOMIE

La préparation de la loi de finances pour 1995

Les divers ministères vont devoir donner la priorité à la réduction du déficit budgétaire

Au conseil des ministres du mercredi 20 juillet comme lors de la réunion dans l'après-midi du même jour à Matignon, Edouard Balladur a répété à ses ministres que la priorité absolue devait être donnée à la réduction du déficit budgétaire (*le Monde* du 20 juillet). Celui-ci devra donc être ramené à 275 milliards de francs dans le budget de 1995 actuellement en préparation et qui sera présenté au Parlement en octobre. Un chiffre qui implique une compression de 25 milliards de francs du déséquilibre actuel entre dépenses et recettes. Pour 1994, on en est à 301 milliards de francs.

Il y a maintenant dans l'insistance du premier ministre et du ministre du budget, Nicolas Sarkozy, qui a présenté mercredi après-midi aux membres du gouvernement, un panorama général de l'état actuel de la préparation du budget, plus que les habituelles exhortations à l'effort et à la rigueur. Certes les « lettres plafond » que les ministres recevront au plus tard lundi 25 juillet et qui fixeront à chacun les crédits qui leurs seront alloués pour l'année prochaine ne feront pas plaisir à tout le monde. On pense notamment à MM. de Charette, Bosson, Giraud et Léotard. D'une façon générale, les actions de l'Etat dans de nombreux domaines seront moins dotées l'année prochaine que cette année. L'élément nouveau et politiquement significatif, est la véritable priorité accordée à la réduction du déficit budgétaire. Une priorité qui va entraîner de nombreuses conséquences dont nous aurons, à l'évidence, des échos lors de la discussion du projet de loi de finances au Parlement à l'automne prochain.

Une de ces conséquences est le renoncement probable à toute nouvelle baisse significative de l'impôt sur le revenu comme à tout allégement supplémentaire des charges sociales. Or la première avait été annoncée et chiffrée (20 milliards de francs) par M. Balladur au début de l'année tandis que la seconde avait été sérieusement envisagée sous forme d'un début de fiscalisation des charges patronales de l'assurance-maladie. Une mesure généralement considérée comme « efficace » pour favoriser l'emploi et qui aurait complété l'effort de fiscalisation des allocations familiales déjà entrepris et programmé par le gouvernement.



Le gouvernement s'en tiendra donc strictement aux 8,5 milliards de francs d'allégement des cotisations familiales, rien de plus. On l'admet à demi-mot dans l'entourage du premier ministre où l'on reconnaît également que la priorité n'est plus à la réduction de l'impôt sur le revenu.

Cette nouvelle donne n'a pas empêché les ministres réunis mercredi après-midi de s'exprimer à tour de rôle. Si chacun s'est déclaré d'accord sur la nécessité de freiner l'évolution des dépenses, chacun a également aussitôt rappeler l'importance des budgets dont il avait la charge. Ce qui a fait dire à l'un d'entre eux après la réunion : *« Tout le monde est d'accord sur les économies en général mais beaucoup plus réservé sur les économies demandées en particulier. »* A trois jours de l'envoi des lettres-pafond par le ministre du budget, il restait un écart de 75 milliards de francs entre les demandes des membres du gouvernement en matières de crédits et ce que MM. Balladur et Sarkozy se sont fixé comme objectif à ne pas dépasser pour respecter l'objectif d'une croissance des charges de l'Etat limitée à 1,7 %. Une somme qui devra être économisée dans les quarante huit heures même si elle représente presque 3,5 % du total des dépenses budgétaires. Ce qui a fait dire mercredi à Hervé de Charette, ministre du logement : *« On est entrés pauvres, on sort fauchés . »*

ALAIN VERNHOLES

HENRI EMMANUELLI (PS) : un « extraordinaire dérapage ». – Le premier secrétaire du Parti socialiste a profité de la réunion budgétaire pour dénoncer *« l'extraordinaire dérapage des finances de ce pays »*. Lors d'une conférence de presse, mercredi 20 juillet, Henri Emmanuelli a expliqué que la dette de l'Etat s'est accrue, en 1993, de 400 milliards de francs, *« un dérapage inquiétant parce qu'il ne sert pas l'emploi, et il ne sert pas les français qui ont vu leurs salaires baisser »*. Selon lui « M. Balladur a augmenté la dette de chaque ménage français de 40.000 francs ». Le PS demande au premier ministre la réunion de la commission Raynaud, convoquée au lendemain des législatives de 1993, pour *« évaluer avec exactitude le montant de la dette de l'Etat français »*.

Parvenu à l'équilibre avec l'Allemagne

Le commerce extérieur français a été excédentaire de 7,6 milliards de francs en mai

Le commerce extérieur de la France a été excédentaire, en mai, de 7.6 milliards de francs en données corrigées des variations saisonnières (CVS) et de 4,3 millards en données brutes, a annoncé le ministère des finances le jeudi21 juillet. Si le surplus de mai est sensiblement identique à celui d'avril (+ 7,8 milliards de francs-chiffre révisé), les flux d'échanges ont en revanche nettement augmenté d'un mois sur l'autre. Les exportations ont atteint en mai 107,4 milliards de francs en CVS contre 104,2 milliards en avril. Il faut remonter à avril 1992 pour retrouver un chiffre aussi élevé. Quant aux importations, elles se sont élevées à 99,8 milliards de francs contre 96,4 milliards en avril.

Cette poussée des exportations a été sensible dans l'industrie civile (87,8 milliards de francs en mai contre 83,9 milliards en avril) avec, au total, un solde positif qui passe de 4,3 milliards de francs en avril à 6,2 milliards le mois suivant. Si on inclut le matériel militaire, la balance commerciale des produits manufacturés a dégagé, au total, un surplus de 6,4 milliards de francs en mai contre 5,3 milliards le mois précédent.

Par zone géographique, la France a accru les échanges avec ses partenaires de l'Union européenne mais le solde est resté quasiment le même comparé à celui d'avril (+ 2,4 milliards de francs). Le commerce avec l'Allemagne est pratiquement équilibré alors qu'il est largement excédentaire avec le Royaume-Uni (+ 2,7 milliards de francs). Depuis le début de l'année, le solde cumulé est positif de 30,7 milliards de francs en CVS contre 30 milliards sur la même période de 1993.

FINANCES

Provoquant une baisse de Wall Street

Le président de la Réserve fédérale évoque la possibilité d'une hausse des taux d'intérêt

Ecartée depuis quelques jours à la suite d'informations confirmant un ralentissement de l'activité économique aux Etats-Unis, l'hypothèse d'une nouvelle hausse prochaine des taux d'intérêt à court terme est revenue en force mercredi 20 juillet avec les déclarations d'Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale. S'exprimant devant la commission bancaire du Sénat, le patron de la banque centrale américaine a expliqué, en substance, que le risque inflationniste restait menaçant aux Etats-Unis et qu'une nouvelle hausse des taux sur les « federals funds » pourrait être nécessaire. Ses propos ont immédiatement provoqué une baisse des actions, des obligations et du dollar.

NEW-YORK

de notre correspondant

« La question reste ouverte de savoir si les actions que nous avons engagées jusqu'à présent [le relèvement, en quatre fois, du taux sur les « federal funds », passé de 3 % en février à 4,25 % le 17 mai] sont suffisantes pour empêcher une reprise de l'inflation et maintenir ainsi des tendances favorables dans l'économie », a déclaré Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale. De ces quelques mots bombardés sur tous les écrans Reuter de la terre, les opérateurs ont immédiatement conclu que la Fed s'apprêtait à augmenter très prochainement son taux d'intervention sur le marché monétaire américain. Un nouveau renchérissement du loyer de l'argent allait peser sur les entreprises et sur leurs profits : Wall Street a immédiatement accusé le coup, perdant sur la journée 21 points, l'indice Dow Jones terminant à 3 728.

Le patron de la Réserve fédérale a effectivement adopté un discours plus alarmiste que prévu sur les risques d'un regain d'inflation outre-Atlantique. Il a ainsi souligné qu'il y avait d'ores et déjà aux Etats-Unis des goulets d'étranglement qui risquaient de conduire à des hausses de prix. Il a relevé notamment que sur le marché du travail, avec un taux de chômage de 6 % et des créations d'emplois nombreuses, les réserves de main-d'œuvre disponible étaient actuellement *« relativement faibles »*. M. Greenspan s'est aussi inquiété, avec force, de la chute *« substantielle »* du billet vert au cours des dernières semaines. *« Je dirais que la baisse du dollar est mauvaise pour notre économie »*, a-t-il déclaré, ajoutant qu'elle pouvait être un facteur de tensions inflationnistes pour le pays.

Au moment même où M. Greenspan s'exprimait, le département du commerce publiait, à Washington, de nouvelles statistiques confirmant le ralentissement de l'activité. En juin, les mises en chantier de logements neufs ont accusé un fort recul (de 9,8 % par rapport au moins précédent). Avant de rebondir légèrement en mai (+ 1,8 %), elles avaient déjà baissé de 3,2 % en avril. C'est essentiellement la hausse des taux d'intérêt des derniers mois qui est à l'origine de ce net coup de frein observé sur le marché du logement, dans le neuf comme dans l'ancien.

ERIK IZRAELEWICZ

COMMUNICATION

La « puce » du secret

Suite de la première page

Le prince Charles d'Angleterre l'a appris à ses dépens : une partie des conversations amoureuses qu'il avait tenues au téléphone, à l'aide d'un appareil cellulaire, ont été interceptées et livrées sur la place publique.

L'âge électronique est donc celui de la transparence : la protection du caractère privé des conversations, correspondances et autres consommations électroniques est aléatoire. Les militants de la Fondation pour la frontière électronique (Electronic Frontier Foundation), pionniers des réseaux aux Etats-Unis, expliquent : tout est accessible à un tiers, *« les films que nous commandons, les activités commerciales que nous développons »*, le type d'informations que nous appelons sur l'écran de l'ordinateur personnel, bref, ce qui peut permettre de dresser le portrait d'un individu.

« Menace orwellienne »

Et les « cambriolages » sont de plus en plus nombreux sur les réseaux ; la « criminalité électronique » (*cybercrime*) est en hausse. Le FBI recense une déferlante de fichiers électroniques « cassés », violés, qu'ils appartiennent à des banques, des compagnies d'assurances, des agents de change, etc. Profils d'identité bancaire, dossiers comptables, fiscaux, bilans médicaux sont menacés. Les as du clavier d'ordinateur, les cow-boys de la console « entrent » partout.

C'est là qu'intervient, lourdement, le gouvernement. En gros, l'Etat fédéral propose le marché suivant aux Américains : le gouvernement va assurer la protection du caractère privé des échanges électroniques, mais, en contrepartie, la justice pourra y accéder, si besoin est. Comme le service postal, l'Etat se portera garant de l'inviolabilité des correspondances électroniques mais entend que la police puisse, sur mandat judiciaire, procéder aux mêmes « écoutes » sur les autoroutes de l'information que sur le vieux réseau téléphonique.

Un projet de loi en ce sens, le Digital Telephony and Communication Privacy Act, a été déposé au Congrès. Et son moyen, c'est la puce « Clipper ». Il s'agit d'un micro-circuit mis au point par la National Security Agency (NSA), la plus secrète des agences de renseignement du gouvernement. Ses ingénieurs ont conçu « Clipper » comme une puce de codage-décodage, un mécanisme devant permettre à quiconque de crypter, ou coder, ses communications électroniques et à celui qui est à l'autre bout de la ligne de les décoder, c'est-à-dire de les traduire en clair.

L'administration veut imposer « Clipper » comme une norme industrielle aux Etats-Unis. La puce « Clipper » devra équiper tous les téléphones du pays et tous les modems d'ordinateurs. Son utilisation se ferait sur une base purement volontaire (libre à chacun de brouiller ou non un courrier électronique), mais « Clipper » devra être le seul système de codage-décodage autorisé aux Etats-Unis. En contrepartie de cette protection du caractère privé des communications électroniques, la police, agissant sur mandat de la justice, pourra avoir accès à la formule de décodage – en fait, deux « clés » numériques conservées dans deux agences distinctes du gouvernement, deux clés qu'il faut réunir pour pouvoir décrypter ce qui a été brouillé.

La levée de boucliers a été générale chez les industriels concernés, dans la presse, au Congrès, et, surtout, chez les « créateurs » de *software*, dans ce milieu très libertaire, et très californien, des pionniers des réseaux. La réaction est typiquement américaine : pas question de déléguer pareil pouvoir au gouvernement. Dans leur revue-culte, *Wired*, les créatifs du clavier et autres *cyberpunks* hurlent à la « menace orwelienne » ; les industriels dénoncent l'imposition d'une norme qui les défavorisera par rapport à leurs concurrents étrangers. Un ingénieur d'ATT vient, en outre, de prouver que « Clipper » avait des failles.

Une mesure « non-americaine »

Ils ont leur solution : laisser les particuliers, industriels et individus développer librement leur propre système de codage-décodage. A vrai dire, c'est déjà ce qui se produit. Au grand dam du gouvernement, la science de la cryptographie se développe dans le public. Longtemps, personne ne s'intéressait à cette discipline dont la NSA avait le monopole. Avec les ordinateurs, la cryptographie a beaucoup progressé... et s'est démocratisée. Programmeur de talent, militant antinucléaire, Philip Zimmermann, un des héros de la cryptographie sauvage, a développé un programme de codage-décodage (PGP, Pretty Good Privacy) qui vaut bien, à tout le moins, celui de la NSA.

Il y en a d'autres. Et le gouvernement voit se profiler un horizon cauchemardesque : la déstabilisation par la dissémination cryptographique. Il redoute que mafias, trafiquants de drogue et terroristes ayant un accès libre à des formules de protection cryptographique totale – *« incassables »*, en jargon du métier – se mettent à développer des réseaux de communication complètement hermétiques, impossibles à « écouter ». Libertaire conséquent, Zimmermann a livré la formule de PGP sur Internet, le plus grand des réseaux ouverts au public (vingt millions d'abonnés dans le monde). PGP est tombé dans les mains les plus diverses. Les amis de Zimmermann signalent qu'il a été utilisé par des dissidents baltes en lutte contre l'URSS ; le FBI fait valoir qu'il a aussi servi à un réseau de pédophiles aux Etats-Unis... Comme nombre de formules cryptographiques sont assimilées à des armes par la loi américaine, Phil Zimmermann pourrait être poursuivi pour exportation d'armements sans licence adéquate.

Le gouvernement assure que la dissémination de formules cryptographiques ultraperformantes va le priver d'un moyen essentiel de lutte contre le crime et le terrorisme : l'écoute des communications suspectes. Même si elle doit jamais empêcher tel ou tel puissant cartel de la drogue de s'offrir un circuit de communications électroniques totalement protégé, du moins la généralisation de « Clipper » permettra-t-elle de suivre la délinquance moyenne sur l'espace cybernétique.

Le Congrès hésite. L'argument de la lutte contre le banditisme porte. Mais l'idée que le gouvernement ait les moyens *« d'écouter toutes les conversations sur téléphone cellulaire, d'avoir accès à tout ce qui s'écrit sur un ordinateur, de lire le moindre téléachat, la plus petite correspondance électronique entre époux »*, tout cela, écrit un commentateur du *New York Times*, est tellement *« un-american »* (non américain) que la puce « Clipper » pourrait ne pas y survivre.

ALAIN FRACHON

Après l'abandon des accords entre actionnaires

M 6 sera coté en Bourse à l'automne

Après de longues discussions juridiques avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel, M 6 devrait faire son entrée en Bourse, sans encombre, à l'automne. Grace à la loi Carignon du 1er février qui autorise les actionnaires d'une chaine de télévision à détenir jusqu'à 49 % du capital, le groupe Lyonnaise des eaux et la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), principaux actionnaires de M 6, pourront détenir chacun 33,33 % des titres, comme ils le souhaitent. Au printemps dernier, le passage simultané de la CLT et de la Lyonnaise de 25 à 28,6 % du capital avait soulevé les interrogations du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Ce dernier n'avait pas bloqué l'opération mais souhaitait obtenir la preuve que les deux groupes n'agissaient pas *« de concert »*. (le *Monde* du 15 avril). Un accord de contrôle entre la CLT et la Lyonnaise aurait été en contradiction avec la loi qui empêche qu'ils dépassent ensemble le seuil légal de 49 %. Convaincu, semble-t-il, de la pureté des intentions des deux principaux actionnaires de M 6, le CSA a désormais autorisé leur montée en puissance simultanée.

Ces modifications dans le capital n'auront pas lieu par émission de titres nouveaux mais par remise en jeu d'une partie ou de la totalité des actions détenues par les partenaires financiers de M 6 (Suez, UAP, Parfinance...). Ces titres seront donc reclassés à la fois au profit du public et des autres actionnaires. Le prix de cession des titres et la date de l'introduction en Bourse seront fixés en fonction des conditions du marché à partir de septembre.

Jacques Chirac, « l'Obs » et le tourniquet

La photo date de 1978. Cela se voit : cheveux lissés, costume pincé, Jacques Chirac, souriant et alerte, joue à saute-mouton sur le tourniquet d'une station de métro parisienne, comme un vulgaire resquilleur. Justement, la photo noir et blanc sert à illustrer la « une » que *le Nouvel Observateur* du 21 juillet consacre, autour d'un *« sondage explosif »*, à *« la France qui triche : impôts, examens, allocations familiales, piston, travail au noir »*. On en passe et des meilleures.

M. Chirac n'a pas apprécié l'amalgame. Certes, le parti pris d'une *« recherche de l'humour dans le choix d'une posture pour le moins inhabituelle »* n'a pas échappé au maire de Paris. Mais le *« risque de confusion »* créé entre le titre d'une enquête *« où le nom de Jacques Chirac n'est d'ailleurs, et pour cause, jamais cité »* et la photo, prise *« dans la bonne humeur »* au cours d'une visite officielle à la RATP pendant laquelle une panne technique avait bloqué les tourniquets, n'est pas du goût du président du RPR.

Dans la bonne humeur, M. Chirac a donc décidé de poursuivre *le Nouvel Observateur* pour obtenir 1franc symbolique, juste réparation à ce qu'il estime être *« une atteinte sérieuse à la déontologie de la presse »*.

Le projet de société de télévision allemande examiné par la Commission européenne

La Commission européenne a décidé, mardi 19 juillet, d'ouvrir une enquête approfondie sur le projet de création d'une société spécialisée dans la télévision à péage, Média Service GmbH (MSG), par le leader européen de la communication, Bertelsmann, Deutsche Bundespost TeleKom et le groupe Kirch, spécialisé dans la vente de droits audiovisuels. Ce regroupement, au sein de MSG, constituerait, selon la Commission de Bruxelles un cas de concentration qui pourrait aller à l'encontre de la réglementation européenne sur les abus de position dominante. L'enquête de la Commission a été motivée par les perspectives de développement rapide du marché de la télévision à péage en Allemagne dès la mise en service de la diffusion numérique à partir de 1995.

Deutsche Bundespost TeleKom, principal câblo-opérateur du marché allemand, a pris récemment une importante participation dans la Société européenne de satellites (SES) qui exploite les satellites Astra. Bertelsmann et Kirch sont actionnaires de Première, la seule chaîne à péage d'Allemagne. Enfin, Kirch est le principal fournisseur de programmes des télévisions allemandes. La Commission craint que MSG soit d'emblée en position d'imposer un standard unique de décodeurs à tous les futurs entrants sur le marché de la télévision payante.

GUY DUTHEIL

La mise en œuvre du plan de redressement de la compagnie nationale

La Commission de Bruxelles devrait autoriser l'octroi de 20 milliards de francs à Air France

La Commission européenne devrait donner, mercredi 27 juillet, lors de sa dernière réunion précédant les vacances d'été, son feu vert au projet du gouvernement français d'injecter une aide de 20 milliards de francs dans le capital d'Air France, permettant ainsi la mise en œuvre du plan de redressement présenté par le nouveau PDG de la compagnie nationale, *Christian Blanc*. Ce résultat semblait acquis à l'issue d'une réunion spéciale des chefs de cabinet des dix-sept commissaires qui s'est tenue mercredi 20 juillet à Bruxelles.

BRUXELLES (Union européenne)

de notre correspondant

A la fin mai, la Commission avait annoncé l'ouverture d'une enquête au titre de l'article 93 du Traité de Rome sur l'apport public de 20 milliards de francs à Air France. Cette somme devait-elle être considérée comme une aide ? Cette aide est-elle compatible avec les dispositions du Traité de Rome ? Risque-t-elle de porter préjudice aux concurrents d'Air France ? L'affaire était loin d'être jouée d'avance, comme en témoignent les « commentaires », majoritairement très critiques à l'égard de l'opération qui furent alors adressés à la Commission par les divers intéressés, dont British Airways.

Risque de « clash »

Le débat, difficile, a porté principalement sur le montant de l'aide que les experts de la Commission trouvaient très élevé. Tellement considérable, faisaient valoir certains, que l'endettement d'Air France pourrait se trouver inférieur à celui de ses principaux concurrents. Cependant les interlocuteurs français de la Commission refusaient qu'on touche au montant de 20 milliards qui constituaient le point central du plan de redressement et la base du pacte de confiance passé avec les syndicats. Certains au sein de la Commission, plaidaient pour autoriser une aide ramenée autour de 15 milliards de francs.

Le risque de « clash » avec les *Français a existé, mais on* était conscient à Bruxelles de ses inconvénients politiques considérables : le climat psychologique se serait détérioré, rendant plus problématique la mise en œuvre du plan de redressement d'Air *France. Il y aurait* eu danger de voir Paris refuser de s'incliner devant les exigences de la Commission et celle-ci entrainée à attaquer la France devant la Cour de justice de Luxembourg. Toutes perspectives parfaitement *inopportunes à un moment* ou le gouvernement, calquant son attitude sur celle d'une fraction non négligeable des électeurs lors du récent scutin européen, adopte une attitude volontiers critique à l'égard de l'institution bruxel*loise.*

Toutefois la Commission qui doit décider mercredi prochain, devrait imposer à Air France de rembourser l'aide de 1,5 milliard de francs consentie en 1993 par la Caisse des dépots et consignation. Ensuite son feu vert de la Commission sera subordonné en outre aux conditions suivantes : 1) Air France devra réaliser au mieux ses actifs disponibles, c'est à dire conclure la vente des hôtels Méridien. 2) La recapitalisation d'Air France ne devra pas se traduire par l'octroi d'avantages financiers à Air Inter ; il est également acquis, point sur lequel les syndicats d'Air Inter sont très attentifs, que l'autorisation de Bruxelles ne comportera aucune contrainte nouvelle, en matière de route aérienne, pour Air Inter. Afin d'assurer l'étanchéité qui est ainsi recherchée entre Air France et Air Inter (aujourd'hui simple filiale d'Air France), le groupe pourrait être amené à revoir sa structure, en créant un hoding qui chapeauterait les deux compagnies, placées désormais sur un pied d'égalité. 3) Air France ne devrait pas profiter de l'aide de l'état pour augmenter sa capacité.

PHILIPPE LEMAITRE

FINANCES

Le rapport d'enquête sur le Crédit lyonnais

Jean-Yves Haberer continue de défendre sa gestion

Dans un entretien aux *Echos* de mercredi 20 juillet, Jean-Yves Haberer, ancien président du Crédit lyonnais, réagissant au rapport de la commission d'enquête parlementaire publié mardi 12 juillet (*le Monde* du 13 juillet) se déclare *« émerveillé par la clairvoyance rétroactive de tout le monde... »*. Si M. Haberer affirme ne pas se dérober à sa responsabilité, il tient à clarifier ce que *« paraît être précisément cette responsabilité »*.

S'agissant de la stratégie adoptée par la banque, la commission lui reproche deux erreurs : la *« banque-industrie »* et la *« politique des fonds propres »*. Sur le premier point, M. Haberer estime que le *« rapport se contredit d'emblée en expliquant dès la phrase suivante que cette stratégie n'est pas critiquable ; c'est la façon dont elle a été appliquée qui s'est révélée coûteuse*. Sur le second point, M. Haberer déplore que le Crédit lyonnais n'ait pas pu avoir *« ni en quantité ni en qualité, les fonds propres nécessaires à son développement »*.

A propos de la *« connivence »* évoquée entre MM. Haberer, Jean-Claude Trichet, ex-directeur du Trésor, et Pierre Bérégovoy, alors ministre des finances, *« le mot juste me paraît être la coopération confiante (...) ». « Nous étions, tous les trois d'accord sur le développement stratégique du Crédit lyonnais ». Et de poursuivre : « Je n'ai jamais reçu ni ordre, ni demande, ni instruction. »*

COMMERCE : Genève accueillera le siège de l'Organisation mondiale du commerce. – Genève l'a finalement emporté contre Bonn *pour accueillir le siège de l'Organi*sation mondiale du commerce (OMC) qui se substituera au GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) le 1er janvier 1995. Mais la recommandation du sous-comité chargé de ce dossier, confirmant la victoire de la cité genevoise, ne sera officielle que le vendredi 22 juillet. L'ambassadeur hongrois, Andras Szepesi, président de ce sous-comité, a indiqué, mardi 19 juillet, que sur 90 % des pays qui avaient fait connaître leur choix, une forte majorité s'était *exprimée en faveur de Genève. En* conséquence, il a demandé aux pays qui soutenaient la candidature de Bonn de modifier leur position d'ici à vendredi car la décision finale doit être prise par consensus par le comité préparatoire de l'OMC rassemblant tous les membres du GATT.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

COMMANDE

ATT s'équipe auprès de Philips pour les réseaux GSM. – ATT Network Systems International, filiale du groupe américain ATT, a *choisi le néerlandais Philips Kom*munikations Industrie AG (PKI) comme fournisseur de ses stations de base pour son offre GSM (Global System for Mobile Communications). L'accord de partenariat a été annoncé par un communiqué publié mercredi 20 juillet par ATT. Le communiqué, qui ne donne aucune précision sur le nombre de stations à fournir ni sur le montant que représente cette livraison, explique qu'ATT-NSI détient des filiales dans la plupart des pays européens et est la division d'AT and T Network Systems en Europe, au Proche-Orient et en Afrique. NSI propose aux opérateurs des réseaux de télécommunications une offre de solutions complètes pour construire, exploiter et rendre plus compétitifs leurs réseaux. PKI est la filiale alle*mande de la division Systèmes de* Communications du groupe électronique néerlandais Philips.

RÉSULTATS

NESTLÉ : premier chiffre d'affaires stable au 1 semestre. – Le groupe *Nestlé a indiqué* dans un communiqué, mardi 19 juillet, que son chiffre d'affaires avait été *« presque stable »* au premier semestre, s'élevant à 107,4 milliards de francs. Le groupe estime que ce résultat est *« satisfaisant »*. Nestlé prévoit pour le second semestre un chiffre d'affaires en hausse par rapport à la même période de 1993 et pour l'ensemble de l'année une bonne évolution des ventes en volume. – *(AFP.)*

AFFAIRES

***LA SITA (Lyonnaise des eaux) :* le PDG craint un « phénomène de rejet » en France.** – Jean-Jacques Prompsy, PDG de la SITA, pôle propreté du groupe Lyonnaise des Eaux Dumez, a déclaré, lors d'une conférence de presse mardi 19 juillet, qu'il craignait un *« phénomène de rejet »* en France suite aux différentes *« affaires »*. Selon M. Prompsy, *« la réponse à ce phénomène de rejet, c'est d'aller sur les marchés extérieurs »*. L'objectif du groupe, qui a emporté au premier semestre une succession de contrats en Grande-Bretagne et la gestion de la troisième décharge de Hongkong, est de réaliser un quart de son chiffre d'affaire, qui devrait être de 7 milliards cette année, à l'étranger d'ici deux ou trois ans. La SITA devrait conclure prochainement un contrat à Bristol et a été choisi comme adjudicateur pour deux usines d'incinération à Bordeaux et Manosque.

ACTIVITÉS

GLAXO réorganise la gestion de ses investissements. – Le groupe pharmaceutique britannique Glaxo Holdings a décidé de confier la gestion de tous ses investissements à des experts indépendants après avoir subi des pertes ces derniers mois. Il n'a pas *précisé le montant de ces pertes* mais n'a pas non plus démenti le chiffre de 100 millions de livres (830 millions de francs) cité par des analystes et par la presse. *« Des pertes ont été subies »*, a-t-il indiqué, *ce qui n'est pas surprenant compte tenu de ce qui s'est passé sur le marché obligataire. »* Glaxo a décidé de cesser ses activités internes de gestion des investissements, qui étaient assurées par une filiale basée aux Bermudes. Celle-ci gérait 1,7 milliard de livres d'investissement sur un portefeuille total de 2,2 milliards. Cette réorganisation a conduit le groupe à vendre certains de ses titres, les nouveaux gestionnaires de fonds préférant souvent du liquide, et des titres d'une valeur de 55 millions de dollars ont été vendues le 11 juillet.

CESSIONS

ELF-SANOFI met en vente trois nouvelles marques de parfums. – Elf-Sanofi, filiale d'Elf Aquitaine, a décidé de vendre trois nouvelles marques de parfums – Sthendal, Krizia et Fendi –, en plus des deux déjà annoncés aux Etats-Unis. Le chiffre d'affaires cumulé de ces marques est de 800 millions de francs. Deux autres marques plus importantes, Oscar de la Renta (640 millions de chiffre d'affaires) et Nina Ricci (1,2 milliard) pourraient être mise en vente. Leur sort est actuellement *« dans la balance »*, indique-t-on chez Sanofi. Le groupe français doit céder des actifs pour financer le rachat, en juin, des activités pharmacie du groupe américain Sterling Winthrop à Eastman Kodak. Sanofi a, depuis, annoncé la vente du secteur imagerie médicale de Sterling au groupe norvégien Hafslund Nycomed, pour 450 millions de dollars.

VAN CLEEF & ARPELS (joaillerie) ne sera pas vendu. – Van Cleef & Arpels restera indépendant, les actionnaires du groupe ayant décidé de décliner les offres d'acquisition qui leur ont été présentées. *« Le groupe restera familial, indépendant et s'attachera à conserver à travers le monde le caractère prestigieux et exclusif de la marque Van Cleef et Arpels »*, souligne un communiqué du joailler. Des divergences familiales rendant difficile la gestion du groupe, avaient conduit la société à rechercher un partenaire. LVMH et Chanel – bien que ce dernier ait démenti vouloir racheter le joaillier –, ont fait des offres, mais au dernier moment, la famille, redoutant de se voir imposer une diversification *qu'elle ne souhaitait pas*, a décidé de ne pas se désengager.

INFORMATIQUE

Pour un montant de 840 millions de francs

Sema Group obtient deux gros contrats au Royaume-Uni

Le groupe franco-britannique Sema Group a remporté deux contrats pour un montant total de 100 millions de livres (840 millions de francs environ) au Royaume-Uni, l'un avec le ministère de l'intérieur britannique (50 millions de livres) et l'autre avec la Royal Navy pour une *valeur identique, selon un* communiqué publié par le groupe de services informatiques, mercredi 20 juillet. Le ministère de l'intérieur britannique confie l'ensemble de son informatique de gestion à Sema Group. Ce contrat d'*infogérance* (*facilities management*) s'étend sur sept ans. L'autre contrat du même montant est confié à la filiale commune de Sema Group et de British Aerospace, BaeSema. Il porte sur de nouveaux développements des systèmes de commandement des sous-marins de la Royal Navy (SMCS).

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur financier
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur
de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu
conseillers de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 20 juillet ▼ Prises de bénéfice

La Bourse de Paris, qui avait fortement progressé lundi et mardi, a reculé mercredi 20 juillet sur des prises de bénéfice. Cette baisse jugée non significative par le marché reflète notamment la faiblesse enregistrée sur les marchés obligataires européens. En baisse de 0,18 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 a évolué tantôt dans le rouge tantôt dans le vert avant *de terminer sur un recul* de 0,42 % à 2 043,72 points, dans des volumes importants de 4,2 milliards de francs, dont 3,94 milliards de francs sur le compartiment à règlement mensuel et 2,91 milliards pour le seul CAC 40.

Après un début de semaine euphorique (+ 2,56 % lundi et + 1,34 % mardi), la séance de mercredi s'est *caractérisée par des prises de bénéfice* et un attentisme des intervenants à la veille de la dernière réunion du conseil central de la Bundesbank avant la *trêve estivale*, expliquait un boursier. Le contrat notionnel septembre du MATIF a perdu 0,68 % à 117,08, son *homologue* allemand a cédé 0,83 % à 93,68. Mais, selon les boursiers, le sentiment du marché reste optimiste et la baisse n'est pas significative.

Du coté des valeurs, parmi les baisses, la Compagnie bancaire a reculé de 5,57 % sur des rumeurs de sortie possible de la valeur du CAC 40. Plus généralement les financières et bancaires, qui s'étaient bien redressées depuis le début de la semaine, ont subi des prises de bénéfice. En baisse également après sa forte remontée des jours précédents, Casino (– 3,83 %).

Parmi les hausses, Moulinex se ressaisissait après le fort recul consécutif à l'annonce de l'augmentation de capital au prix de 90 francs l'action qui doit se terminer le 25 juillet. Le titre a gagné 10,56 % à 118,30 francs.

NEW-YORK, 20 juillet ▼ Recul

Wall Street a reculé mercredi 20 juillet après que le président de la Réserve fédérale (Fed), Alan Greenspan, aient laissé augurer, dans son discours au Congrès, un nouveau relèvement des taux d'intérêt. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a perdu 21,04 points, à 3 727,27 points, soit un recul de 0,56 %. Près de 268 millions de titres ont été *échangés.*

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, est grimpé à 7,55 % contre 7,46 % mardi soir, après que M. Greenspan eut notamment indiqué que la récente tendance à la dépréciation du dollar *« est susceptible de créer des tendances inflationnistes l'an prochain si elle n'est pas renversée »*.

Hugh Johnson, analyste chez First Albany Corp., estime pour sa part qu'Alan Greenspan n'a fait qu'ouvrir la porte à la possibilité d'une hausse des taux, sans l'annoncer.

VALEURS	Cours du 19 juillet	Cours du 20 juillet
Alcoa	82	80 5/8
Allied Signal Inc.	35 1/2	35 1/4
American Express	27	27
ATT	53 3/8	53 1/8
Bethlehem Steel	21 1/2	21 3/4
Boeing	46 5/8	46 1/8
Caterpillar Inc.	109 1/8	107 5/8
Chevron	45 1/8	44 1/2
Coca-Cola	42 1/2	42 1/8
Disney Corp.	41 1/2	40 7/8
Du Pont de Nemours	60 5/8	60 7/8
Eastman Kodak	48 1/8	47 7/8
Exxon	58 3/8	58 1/2
General Electric	48 3/4	48 3/4
General Motors	51 1/4	51 1/4
Goodyear Tyre	36 3/8	35 1/2
IBM	55 5/8	55 5/8
International Paper	71 7/8	71 7/8
Morgan (J.P.)	61 1/2	61 5/8
McDonnell Douglas	118 1/2	114 3/8
Merck and Co.	29 5/8	29 3/8
Minnesota Mining	50 3/4	51 1/4
Philip Morris	54 3/8	54
Procter & Gamble	53 1/2	53 1/2
Sears Roeb. and Co.	45 5/8	45
Texaco	63 7/8	62 7/8
Union Carbide	27 1/2	26 5/8
United Tech.	67 5/8	66 3/8
Westinghouse El.	12	12
Woolworth	16	16 1/8

LONDRES, 20 juillet ▼ Repli

La Bourse de Londres a baissé, mercredi 20 juillet, dans le sillage de Wall Street. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 14,1 points à 3 077,2 points soit un repli de 0,5 %. Environ 675,5 millions d'actions ont *changé de mains contre 674 millions* la veille. Avant de remonter à la mi-journée grâce au marché à terme, le Footsie avait commencé la séance en baisse, déprimé par l'annonce d'une probable augmentation des taux d'intérêt britanniques en cas d'accroissement des pressions inflationnistes, faite par le chancelier de l'Echiquier, Kenneth Clarke, et le gouverneur de la Banque d'Angleterre, Eddie George, lors de leur rencontre mensuelle. La progression un peu moins forte que prévu des ventes de détail en juin, qui ont augmenté de 0,2 % par rapport à mai tandis que les analystes attendaient 0,3 %, n'a guère eu d'impact sur le marché.

VALEURS	Cours du 19 juillet	Cours du 20 juillet
Allied Lyons	5,87	5,82
BP	4,07	4,06
BTR	3,66	3,67
Cadbury	4,48	4,45
Glaxo	5,80	5,79
GUS	5,88	5,92
ICI	8,11	8,10
Reuters	4,83	4,75
RTZ	8,51	8,57
Shell	7,14	7,20
Unilever	10,05	10,16

TOKYO, 21 juillet ▼ Sans relief

La Bourse de Tokyo a clôturé en baisse jeudi 21 juillet dans un marché *sans relief, faute d'éléments* directeurs nouveaux. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a perdu 157,84 points, à 20 622,92 points, soit un recul de 0,76 %. Le volume des échanges a diminué, s'établissant à 250 millions de titres, contre 310 millions la veille.

Des ventes sporadiques liées à l'indice, motivées par la faiblesse des contrats à terme, ont pesé sur la tendance. Des ordres d'achats de fonds publics ont néanmoins limité la *baisse.*

VALEURS	Cours du 20 juillet	Cours du 21 juillet
Bridgestone	1 620	1 600
Canon	1 780	1 770
Fuji Bank	2 280	2 270
Honda Motors	1 830	1 800
Matsushita Electric	1 790	1 780
Mitsubishi Heavy	796	793
Sony Corp.	6 010	5 950
Toyota Motors	2 200	2 190

CHANGES

Dollar : 5,3535 ▼

Le dollar était en baisse jeudi matin à Paris lors des premiers échanges entre banques, 5,3535 francs contre 5,3965 francs la veille au cours indicatif de la Banque de France. Le deutschemark s'appréciait très légèrement à 3,4293 francs contre 3,4279 francs (cours BdF) mercredi en fin de journée.

FRANCFORT	20 juillet	21 juillet
Dollar (en DM)	1,5725	1,5616

TOKYO	20 juillet	21 juillet
Dollar (en yens)	99,19	98,68

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (21 juillet) .... 5 5/16 - 5 7/16 %

New-York (20 juillet) .... 5 %

BOURSES

PARIS

	19 juillet	20 juillet
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 052,33	2 043,72
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1 407,22	1 405,89
Indice SBF 250	1 360,71	1 359,66

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	19 juillet	20 juillet
Industrielles	3 748,31	3 727,27

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	19 juillet	20 juillet
100 valeurs	3 091,30	3 077,20
30 valeurs	2 406,40	2 393,70

FRANCFORT

	19 juillet	20 juillet
Dax	2 128,79	2 138,65

TOKYO

	20 juillet	21 juillet
Nikkei Dow Jones	20 780,76	20 622,92
Indice général	1 665,49	1 651,98

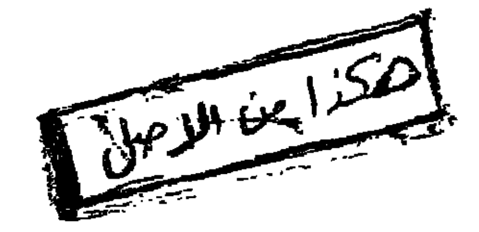
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,3560	5,3580	5,3670	5,3705
Yen (100)	5,4216	5,4264	5,4681	5,4752
Ecu	6,5466	6,5518	6,5396	6,5478
Deutschemark	3,4267	3,4303	3,4325	3,4374
Franc suisse	4,0575	4,0622	4,0702	4,0788
Lire italienne (1000)	3,4388	3,4418	3,4150	3,4208
Livre sterling	8,2803	8,2862	8,2880	8,2968
Peseta (100)	4,1620	4,1653	4,1388	4,1439

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 3/8	4 1/2	4 5/8	4 3/4	5 1/16	5 3/16
Yen	2	2 1/8	2 1/16	2 3/16	2 1/8	2 1/4
Ecu	5 11/16	5 13/16	5 3/4	5 7/8	5 7/8	6
Deutschemark	4 3/4	4 7/8	4 3/4	4 7/8	4 3/4	4 7/8
Franc suisse	4	4 1/8	4 1/8	4 1/4	4 3/16	4 5/16
Lire italienne (1000)	8 1/16	8 5/16	8 3/16	8 7/16	8 1/2	8 3/4
Livre sterling	5	5 1/8	5 1/8	5 1/4	5 3/8	5 1/2
Peseta (100)	7 7/16	7 11/16	7 5/8	7 7/8	7 7/8	8 1/8
Franc français	5 7/16	5 9/16	5 1/2	5 5/8	5 5/8	5 3/4

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.



BOURSE DE PARIS DU 21 JUILLET

Liquidation : 22 juillet
Taux de report : 5,38

Cours relevés à 11 h 15
CAC 40 : -0,47 % (2034,09)

Règlement mensuel

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

Sicav (sélection) 20 juillet

(1) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 20, multiplicat. nbre de titres par 20.
(2) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 15, multiplicat. nbre de titres par 15.
(3) 3-6-94 Division val. liquidat. par 8, multiplicat. nbre de titres par 8.
(4) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 2, multiplicat. nbre de titres par 2.

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 20/07	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,3240	5,3965	4,95	5,55
Ecu	6,5445	6,5505	—	—
Allemagne (100 dm)	343,1500	342,7900	330	354
Belgique (100 F)	16,6555	16,6380	16,05	17,15
Pays-Bas (100 fl)	305,9400	305,6300	294	316
Italie (1000 lires)	3,4090	3,4320	3,25	3,72
Danemark (100 krd)	87,3200	87,3200	82,70	91
Irlande (1 iep)	8,1835	8,2085	7,85	8,60
Gde-Bretagne (1 L)	8,3110	8,3275	7,85	8,70
Grèce (100 drachmes)	2,2700	2,2680	2,10	2,65
Suisse (100 f)	406,4100	404,9800	393	416
Suède (100 krs)	69,0500	69,2300	64	74
Norvège (100 k)	78,4200	78,4800	74	83
Autriche (100 sch)	48,7720	48,7180	47,30	50,40
Espagne (100 pes)	4,1560	4,1580	3,90	4,50
Portugal (100 esc)	3,3350	3,3350	3,05	3,75
Canada (1 $ can)	3,8482	3,9071	3,60	4,10
Japon (100 yens)	5,4199	5,4291	5,20	5,55

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 20/07
Or fin (kilo en barre)	65700	67000
Or fin (en lingot)	66100	67400
Napoléon (20f)	378	382
Pièce Fr (10 f)	319	—
Pièce Suisse (20 f)	380	385
Pièce Latine (20 f)	378	385
Souverain	484	492
Pièce 20 dollars	2500	2520
Pièce 10 dollars	1350	1320
Pièce 5 dollars	700	—
Pièce 50 pesos	2485	2500
Pièce 10 florins	395	400

Matif (Marché à terme international de France)
20 juillet 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 151 659

Cours	Mars 95	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	115,70	117,08	116,30
Précédent	116,18	117,76	116,90

CAC 40 A TERME
Volume : 30 452

Cours	Juillet 94	Août 94	Sept. 94
Dernier	2047	2055,50	2064
Précédent	2065	2073,50	2081,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

ILE-DE-FRANCE

Dans une proposition de loi déposée à l'Assemblée nationale

Georges Sarre demande la création d'un conseil du Grand Paris

« *Proposition de loi portant création d'une nouvelle collectivité territoriale : le conseil fédéral du Grand Paris* ». Tel est le titre du texte que Georges Sarre, député *(MDC) de la capitale, a déposé à* l'Assemblée nationale, au début du mois de juillet. Le conseiller de Paris relance ainsi un débat toujours actuel : quel devrait être l'institution coordonnant les pouvoirs locaux dans l'agglomération parisienne ?

M. Sarre a de la suite dans les idées. Voilà des années que cet ancien dirigeant socialiste, devenu élu du Mouvement des citoyens (MDC) du onzième arrondissement de Paris, plaide pour une autorité assurant la cohérence des *politiques de la capitale et* des trois départements de la petite couronne : Seine-Saint-Denis, Hauts-de-Seine et Val-de-Marne. Profitant à la fois du débat sur l'aménagement du territoire et de la signature du contrat de plan entre l'Etat et l'Ile-de-France, il vient de formaliser ses idées par une proposition de loi.

Depuis la Révolution et durant cent soixante-quatorze ans, la commune capitale et celles de ses faubourgs ont été groupées au sein d'un département unique, administré par un préfet et une assemblée : *le conseil général de la* Seine. Ainsi était garantie une certaine unité dans la politique de développement de l'agglomération. Mais au fil du temps, l'exode rural et l'industrialisation ont transformé ce département en un monstre peuplé de six millions d'habitants. Sa bureaucratie était si lourde et si centralisée qu'elle en devenait incapable de résoudre les problèmes locaux. En outre, *son assemblée, où la gauche était* majoritaire, ne se privait pas de critiquer le gouvernement. Pour toutes ces raisons le général de Gaulle et son premier ministre, Georges Pompidou, décidèrent, en 1964, de fractionner la Seine en quatre nouveaux départements.

Eviter de créer une société duale

Si cette réforme a rapproché le pouvoir des citoyens et a facilité la gestion de l'agglomération, elle a rompu aussi des solidarités, en matière d'équipements et d'aide sociale notamment. Entre Paris, ville riche, et les banlieues populaires, c'est aujourd'hui chacun pour soi. Georges Sarre observe que les différences de ressources fiscales entre les communes se traduisent par des inégalités entre les Franciliens. Spatialement, l'agglomération capitale tend à devenir cette société duale que chacun récuse. Le député de Paris estime *que la double péréquation financière*, assurée depuis la loi de 1991, tant par la dotation de solidarité urbaine que par le fonds de solidarité des communes d'Ile-de-France, ne constitue pas une réponse suffisante. Pourtant les sommes cumulées que verse Paris à ces deux titres atteignent cette année 1 030 millions de francs.

Autre inconvénient, dans le domaine de la sécurité : les casseurs et les malfaiteurs se jouent, et probablement profitent, des frontières administratives cloisonnant le grand Paris. Le ministre de l'intérieur, lui-même, propose donc de confier au préfet de police de la capitale un pouvoir de coordination des actions policières sur l'ensemble de la région, et notamment sur les quatre départements centraux (*le Monde* du 9 juillet).

C'est surtout dans le secteur de la construction, du logement et de l'urbanisme que le découpage pompidolien a causé des dégâts. Certes, le Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) devait assurer une certaine cohérence en fixant une règle du jeu régionale. Mais, M.Sarre n'a pas de peine à démontrer que celle-ci a été balayée par la loi de la concurrence dans le secteur de la construction de bureaux. L'anarchie a engendré la surproduction actuelle, qui elle-même met en péril bien des ZAC.

L'anarchie est d'autant plus surprenante que, dans maints domaines, la cohésion Paris-banlieue a été maintenue. On peut citer l'Assistance publique, dont l'action déborde très largement les voies du périphérique, les pompiers dits de Paris, qui défendent aussi les départements de la petite couronne, le Syndicat des transports parisiens, qui ne connaît *nulle frontière*, la Chambre de commerce et d'industrie, le Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères (SYCTOM), l'institution interdépartementale des barrages-réservoirs, le Syndicat interdépartemental d'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP).

Une nouvelle collectivité

Chacune de ces institutions mène sa politique selon sa propre logique et sur le territoire que le hasard et l'histoire ont délimité. Ce désordre paraît dommageable au représentant du Mouvement des citoyens. M. Sarre écarte les formes de coopération que sont le district, la communauté urbaine, ou la communauté de villes pour imaginer un *« Conseil fédéral du Grand Paris »* chargé de *« promouvoir un développement cohérent, équilibré et solidaire de l'agglomération »*. Ses deux cent cinquante et un membres seraient élus pour six ans par l'ensemble des électeurs de Paris, Seine-Saint-Denis, Hauts-de-Seine et Val-de-Marne, au scrutin de liste départemental et à la proportionnelle.

La compétence de la nouvelle collectivité territoriale serait limitée à l'environnement, aux transports, au logement, et à l'aménagement de l'espace. Ses ressources proviendraient d'une fraction de la taxe professionnelle, de la redevance sur les bureaux et de la taxe de surdensité. Elle gérerait, en outre, un fonds de péréquation intercommunal. Son président ne pourrait cumuler sa fonction avec celle de parlementaire, de président de conseil général ou de membre du gouvernement.

Le problème auquel le député de Paris entend apporter une solution est réel. L'organisation de l'agglomération parisienne n'est pas satisfaisante. Beaucoup en conviennent. Mais l'institution qu'imagine M. Sarre est-elle la bonne réponse ? La majorité parisienne, celle des départements de la petite couronne et celle du conseil régional se sont toujours refusées, jusqu'ici, à envisager la création d'une nouvelle collectivité territoriale. M. Chirac, parce qu'il veut rester maître chez lui, les élus «périphériques» parce qu'ils redoutent l'impérialisme parisien, tous parce qu'ils appréhendent, non sans raison, les complications introduites par cet échelon politique supplémentaire.

MARC AMBROISE-RENDU

En présence de M. Balladur

Signature du contrat de plan entre l'Etat et la région

Le contrat de plan entre l'Etat et la région Ile-de-France, dont le montant s'élève à 34,414 milliards de francs, a été signé, mercredi 20 juillet, par le président du conseil régional, Michel Giraud (RPR), ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, et le préfet de la région, Jean-Claude Aurousseau, en présence du premier ministre, Edouard Balladur, qui a défendu le projet de loi d'orientation de développement du territoire, en prévenant que, si le gouvernement souhaitait que la *« concertation se poursuive* (...), *l'objectif et l'architecture »* du texte ne devaient pas être *« remis en cause »*.

Ce contrat, qui est financé à 68 % par la région et 32 % par l'Etat, comprend cinq volets, dont le plus important concerne les transports et voies de communication. Ce poste accapare, à lui seul, 60 % du budget, soit 20,615 milliards de francs. Sur cette somme 12,575 milliards sont affectés aux transports en commun et un peu plus de 9 milliards à l'équipement routier. Les efforts porteront sur le métro rapide Météor, sur la liaison ferrée Est-Ouest, sur Eole, sur la ligne D du RER ainsi que sur le projet de rocade ferré et reliant les banlieues (Orbitale) et, sur le plan routier, l'A 86 et la Francilienne. Les autres volets sont relatifs à l'emploi et à la formation (4,712 milliards) ; la politique de la ville (4,474 milliards) ; la solidarité et le logement (3,438 milliards) ; l'environnement et le cadre de vie (1,162 milliard) ; 13 milliards de francs étant provisionnés pour le suivi.

Ch. Ch.

La préparation de la rentrée universitaire

Des étudiants de l'UNEF bloquent les inscriptions à Paris-VII

Depuis lundi 18 juillet, une vingtaine de militants de l'UNEF-SE (proche du Parti communiste) occupent les locaux *de la scolarité à Jussieu pour pro*tester contre les difficultés d'inscription à l'université Diderot (Paris-VII). Ce mouvement a conduit la présidence à suspendre les procédures en cours. Une action identique avait été menée dans les locaux de Paris-I à Tolbiac, mais elle s'est rapidement arrêtée après une rencontre avec le président, Yves Jégouzo.

A l'initative de la seule UNEF, cette action vise les modalités d'inscription dans les dix-sept universités de la région parisienne, *qui doivent accueillir une* partie des 53 000 bacheliers de l'année. Aux « oubliés » du système télématique de préinscription Ravel, qui se retrouvent « sans fac », s'ajoutent les « refusés d'office », comme les bacheliers de l'année précédente, ceux de province ou encore des diplômés de filières courtes (IUT).

Dans le cas de Paris-VII, 3 750 demandes avaient été formulées pour environ 2 000 places, avec des taux de saturation rapidement atteints dans des filières très demandées, comme les sciences de la vie, la psychologie ou l'histoire. Le rectorat et les présidents des universités se sont rencontrés, mercredi 20 juillet, pour envisager des solutions en faveur de 2 500 étudiants qui n'ont pu trouver une place dans la filière et l'université de leur choix.

Un nombre important de bacheliers ne s'étant pas présentés aux convocations, des places se trouvent ainsi dégagées. Ils risquent toutefois de se manifester ultérieurement et de compromettre la relative sérénité de la campagne d'inscription en cours. *L'UNEF-SE* a prévu une manifestation, vendredi 22 juillet, devant le rectorat de l'académie de Paris.

M. D.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

ABSOLOM 2022. (*) *Film américain* de Martin Campbell, v.o. : Forum Horizon, 1e (36-68-51-25) ; UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

EXCESSIVE FORCE. (*) Film américain de Jon Hess, v.o. : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montpernasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

JACK L'ECLAIR. *Film américain de* Simon Wincer, v.o. : Forum Horizon, 1e (36-68-51-25) ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; *Le Gambetta*, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

MAX, LE MEILLEUR AMI DE L'HOMME. (*) Film américain de John Lafia, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; *v.f. : UGC Montparnasse, 6e* (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; *Mistral, 14e* (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31).

THE FLINTSTONES. Film américain de Brian Levant, v.o. : Forum Horizon, 1e (36-68-51-25) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation 40-30-20-10) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; *UGC Montparnasse*, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-56) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

LA VIE SOUS SILENCE. Film américain de Martha Coolidge, v.o. : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; v.f. : Les Montpamos, 14e (36-65-70-42).

LOTO

MERCREDI 20 JUILLET 1994

19'55

3 16 22 32 42 49 + 44

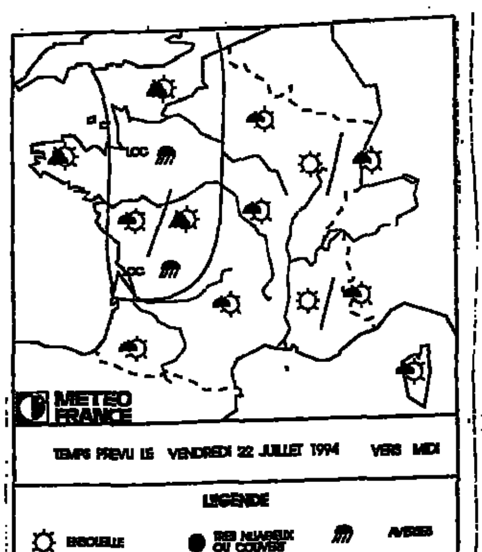
6	3	1 031 500 F
5	14	100 300 F
5	586	9 455 F
4	37 223	160 F
3	773 497	11 F

20'35

10 13 21 24 30 49 + 41

6	1	15 760 540 F
5	16	98 490 F
5	1 063	4 910 F
4	56 649	95 F
3	1 011 785	7 F

MÉTÉOROLOGIE





TEMPÉRATURES maxima – minima	
FRANCE	
AJACCIO	27/18
BIARRITZ	22/14
BORDEAUX	27/15
BOURGES	27/14
BREST	20/12
CAEN	24/14
CHERBOURG	25/10
CLERMONT-FER.	24/13
DIJON	26/15
GRENOBLE	25/15
LILLE	27/14
LIMOGES	22/16
LYON, BRON	26/16
MARSEILLE	29/18
NANCY, ESSEY	23/16
NANTES	27/16
NICE	–/20
PARIS-MONTS	27/17
PAU	26/14
PERPIGNAN	29/21
POINTE-A-PITRE	33/24
RENNES	26/15
ST-ETIENNE	23/12
STRASBOURG	23/18
TOULOUSE	26/15
TOURS	27/13
ÉTRANGER	
ALGER	31/21
AMSTERDAM	27/14
ATHÈNES	31/21
BANGKOK	32/26
BARCELONE	29/22
BELGRADE	30/20
BERLIN	28/15
BRUXELLES	27/17
COPENHAGUE	25/14
DAKAR	30/25
GENÈVE	22/15
ISTANBUL	32/23
JÉRUSALEM	29/17
LE CAIRE	34/22
LISBONNE	24/17
LONDRES	27/16
LOS ANGELES	22/16
LUXEMBOURG	21/17
MADRID	38/17
MARRAKECH	43/25
MEXICO	25/13
MILAN	24/18
MONTRÉAL	30/10
MOSCOU	21/13
NAIROBI	20/14
NEW-DELHI	29/26
NEW-YORK	33/25
PALMA-DE-MAJ.	30/18
PÉKIN	34/26
RIO-DE-JANEIRO	–/18
ROME	29/20
HONGKONG	31/26
SÉVILLE	41/20
SINGAPOUR	32/27
STOCKHOLM	28/11
SYDNEY	18/ 6
TOKYO	32/20
TUNIS	35/24
VARSOVIE	25/10
VENISE	26/20
VIENNE	24/16

Valeurs extrêmes relevées entre le 20-07-1994 à 6 heures TUC et le 21-07-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

Vendredi : soleil et chaleur. – Les seules régions à rester à l'écart du soleil et de la chaleur seront celles proches de la Manche : des nuages poussés par un petit vent de nord-est rendront souvent le ciel nuageux. Partout ailleurs, ce sera une belle journée d'été ; toutefois, sur les Pyrénées-Atlantiques, le Poitou, les Charentes, le Centre, l'Ile-de-France, le Nord-Picardie puis les Ardennes, le temps deviendra *lourd au cours de* l'après-midi et une ondée orageuse pourra éclater ici ou là.

Les températures resteront élevées, avec des minimales comprises entre 16 et 20 degrés sur le quart sud-est, entre 14 et 16 degrés ailleurs, et des maximales entre 21 et 23 degrés sur les côtes de la Manche, entre 26 et 29 degrés sur le quart nord-ouest et le littoral atlantique, entre 30 et 33 degrés partout ailleurs.

Le vent sera partout faible ou modéré, de secteur sud dans le Sud-Est, de nord ou nord-est ailleurs.

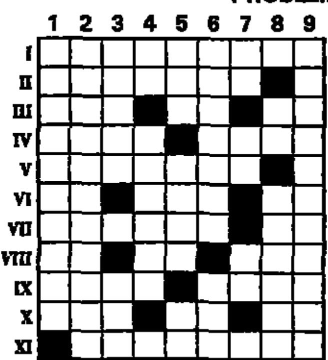
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

PRÉVISIONS POUR LE 23 JUILLET 1994 A 0 HEURE TUC

METEO FRANCE

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6349



HORIZONTALEMENT

I. Un homme dont l'avenir est étroitement lié au passé. – II. Incroyables mais vraies. – III. Il prouva que la diplomatie comportait certains dessous. Abréviation. Symbole. – IV. Sévère et brutal. Répétiteur qu'on ne saurait accuser de parler sans réfléchir. – V. Il perdit plus que ses illusions. – VI. *Quartier d'Orléans*. Peut ramener à la raison un braque qui divague. Adverbe. – VII. Il soutient des affaires pendantes. Fleuve. – VIII. Interjection. *En fin de soirée*. Brut. – IX. Ophiophage. Dénature un mets. – X. Cri inversé. Petit ruban pouvant border un tapis vert. Orientation. – XI. A son chef.

VERTICALEMENT

1. *Un ordre à respecter*. – 2. Peut qualifier un souvenir. – 3. Etudie en profondeur. Terre. – 4. Pronom. Gratins de légumes. – 5. Est souvent décoré après sa mort. S'étendait sur le champ. *Au centre d'Israël*. – 6. *Spéculation* sans profit. Dans un certain sens, il n'a peur de rien. – 7. En France. Souvent lu sur des plaques minéralogiques. Flotte. – 8. Accentue l'expression d'un sentiment. *Timbre de valeur*. – 9. Spécialité diplomatique.

Solution du problème n° 6348

Horizontalement

I. Regret. EE. – II. Ululement. – III. *Mue. Sente*. – IV. Ic. Sert. – V. Nivôse. Ee. – VI. Adora. – VII. Tatillons. – VIII. Ité. Eire. – IX. Oles. Lard. – X. Nostalgie. – XI. Enée.

Verticalement

1. Rumination. – 2. Elucidation. – 3. Gué. Votées. – 4. RL. Lori. Ste. – 5. Ees. Salé. An. – 6. Tmèse. Lille. – 7. ENE. Dorage. – 8. Entre I Néri. – 9. Etêtées. Dés.

GUY BROUTY

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

Le Monde TEMPS LIBRE

JEUDI 21 JUILLET

TF 1

14.25 **Série : Côte Ouest.**
16.20 **Série : Extrême limite.**
16.50 **Club Dorothée vacances.**
17.50 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
18.20 **Série : Premiers baisers.**
18.50 **Série : Hélène et les garçons.**
19.20 **Série : Les Filles d'à côté.**
20.00 **Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.**
20.45 **Série : Les Cordier, juge et flic.** Peinture au pistolet, d'Alain Bonnot, avec Pierre Mondy, Bruno Madinier.
22.20 **Magazine : 52 sur la Une.** De Jean Bertolino. Les chariots du diable, de Patrick Charles-Messange et Tony Comiti.
23.20 **Documentaire : Atlantides.** N'Gorongoro.
0.15 **Journal et Météo.**
0.20 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**
1.10 **TF 1 nuit** (et à 2.10, 2.45, 3.45).
1.20 **Documentaire : La Pirogue.**

FRANCE 2

13.50 **Sport : Cyclisme.** Tour de France : Moutiers-Cluses, 16e étape (174,5 km).
16.35 **Magazine : Vélo club.**
17.15 **Série : Dans la chaleur de la nuit.**
18.05 **Série : Goal.**
18.35 **Série : Kung-fu, la légende continue.**
19.59 **Journal, Météo et Point route.**
20.50 **Jeu : Les Trésors du monde.** Animé par Patrick Chêne et Nathalie Simon. La région de Cappadoce en Turquie.
22.25 **Expression directe.** FNSEA.
22.35 **Cinéma : Les Enfants du désordre.** ■ Film français de Yannick Bellon (1988).
0.00 **Journal, Météo et Journal des courses.**
0.30 **Feuilleton : Heimat.**
1.30 **Jeu : Fort Boyard** (rediff.).

FRANCE 3

14.00 **Documentaire : Hamadryas, les babouins d'Arabie saoudite.**
14.50 **Feuilleton : La Grande Vallée.**
15.35 **Série : La croisière s'amuse.**
16.30 **Tiercé.**
16.40 **Magazine : 40e à l'ombre.** Présenté par Vincent Perrot en direct d'Arcachon (Gironde). Invités : Christophe Rippert, Esta.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.** Animé par Julien Lepers.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Journal du Tour.**
20.35 **Tout le sport.**
20.45 **Keno.**
20.50 **Cinéma : 20 000 lieues sous les mers.** ■■ Film américain de Richard Fleischer (1954). Avec Kirk Douglas, James Mason, Peter Lorre.
23.05 **Journal et Météo.**
23.35 **Magazine : Passions de jeunesse.** Présenté par Christine Ockrent. Invité : Gérard Depardieu.
0.30 **Série : Capitaine Furillo.**
1.20 **Musique : Cadran lunaire.** *Sonate pour flûte et piano*, de Poulenc, par Emmanuel Pahud, flûte, Eric Le Sage, piano.

CANAL PLUS

13.30 **Cinéma : Cold Front.** □ Film canadien de Paul Bnarbic (1989). Avec Martin Sheen, Michael Ontkean, Kim Coates.
15.00 **Court métrage : Les Ombres du raphia.** De Najar Oshani.
15.45 **Cinéma : La Nuit sacrée.** ■ Film français de Nicolas Klotz (1992). Avec Amina, Miguel Bosé, Maïté Nahyr.
17.30 **Court métrage : Un monde fou, fou, fou.** De Noureddin Zarrinkelk.
17.35 **Canaille peluche.** *Baby Folies ; X-Men.*

— *En clair jusqu'à 20.35* —

18.25 **Court métrage : Zoo Cup.**
18.30 **Série animée : Les Simpson.**
18.55 **La Coccinelle de Gotlib.**
19.00 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Best of.
19.55 **Flash d'informations.**
20.00 **Magazine : C'est pas le 20 heures.** Présenté par Alexandre Devoise.
20.35 **Cinéma : L'Œil écarlate.** □ Film français de Dominique Roulet (1992). Avec Jean-Louis Trintignant, Stefania Sandrelli, Delphine Zentout.
22.05 **Flash d'informations.**
22.10 **Cinéma : Le Père de la mariée.** □ Film américain de Charles Shyer (1991). Avec Steve Martin, Diane Keaton, Kimberly Williams (v.o.). *Remake inutile d'une comédie de Vincente Minnelli.*
23.50 **Documentaire : Les Windsor, vie privée à la cour d'Angleterre.** De Philippe Whitehead.
2.20 **Moyen métrage : Le Coucou.** De Varouzh Karim Masihi.
2.54 **Surprises.**

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 **Cinéma : Mademoiselle.** ■ Film franco-britannique de Tony Richardson (1966, v.o., rediff.).
18.40 **Court métrage : Deux ramoneurs chez une cantatrice** (rediff.).
19.00 **Série : Fast Forward.**
19.30 **Documentaire : Grimper aux murs.** *La varape est-elle encore un sport écologique ?*
19.45 **Documentaire : Felix Mitterer.** Interdit aux idiots. De Georg Stephan Troller. *Est-ce parce qu'il est né de père inconnu que le dramaturge tyrolien a ce goût de la rébellion ?*
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.50 ▶ **Soirée thématique : Israël-Palestine, guerre ou paix ?**
20.51 **Documentaire : Au pays des oranges.** D'Amos Gitaï. *Un voyage de Tel-Aviv à Jéricho, en passant par Gaza. La réalité quotidienne des deux pays.*
22.15 **Documentaire : Le Tuyau.** D'Amos Gitaï.
23.20 **Documentaire : Paroles d'écrivains.** D'Amos Gitaï.
0.00 **Documentaire : Nazir Younes.** D'Ilan Flammer.
0.30 **Documentaire : Théâtre pour la vie.** *D'Amos Gitaï (30 min).*

M 6

13.25 **Téléfilm : Une femme flic à New-York.** De John Lewellyn Moxey.
15.00 **Musique : Plage des clips.**
17.00 **Variétés : Multitop.**
17.30 **Série : Classe mannequin.**
18.00 **Série : Un flic dans la Mafia.**
19.00 **Série : Pour l'amour du risque.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Mode 6** (et 23.55).
20.05 **Série : Madame est servie.**
20.30 **Météo des plages.**
20.35 **Magazine : E = M 6** (et à 5.10).
20.50 **Cinéma : On l'appelle catastrophe.** □ Film français de Richard Balducci (1983).
22.25 ▶ **Série : Les Contes de la crypte.**
23.45 **Six minutes première heure.**
0.00 **Magazine : Fréquenstar** (et à 3.20).

FRANCE-CULTURE

20.30 **Fiction.** Pépites, d'Anita van Belle.
21.30 **Profils perdus.**
22.40 **Les Nuits magnétiques.**
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

19.30 **France-Musique l'été.** Concert donné le 16 juillet au Festival d'Aix-en-Provence) : Les Saisons, de Haydn par l'Ensemble vocal de Lausanne, l'Ensemble orchestral de Paris.
22.30 **Concert** (donné le 19 juillet 1993 lors du Festival d'Orford, Canada) : Préludes pour piano op. 38 nos 1, 4, 5, 7, 9 et 12 (Jamie Parker, piano), Sonate pour violoncelle et piano en si mineur op. 28 (Elizabeth Dolin, violoncelle, Carmen Picard, piano), Quintette pour piano et cordes en ut mineur op. 42, de Vierne.
0.05 **Tapage nocturne.**

Les interventions à la radio

O'FM, 19 heures : Jean Glavany et Isabelle Juppé (« le grand O O'FM-*la Croix* »).

IMAGES

Abysses

NOUS avons été les premiers hommes à marcher *sur la Lune*. Nos petits-enfants seront les premiers terriens à marcher sur le fond des mers. Ils y perceront des secrets qui leur permettront de mieux comprendre notre belle planète bleue. Ils y découvriront peut-être les clés des abysses intérieurs de l'humanité. Cette recherche exigera beaucoup de navettes entre la surface et les profondeurs, mais il s'agira d'une exploration exaltante parce que l'explication des origines de la vie terrestre se tapit par là, entre la lumière de notre soleil et l'obscurité de nos tréfonds sous-marins.

La passionnante « Marche du siècle » consacrée aux premiers pas de l'aventure océanique, mercredi soir, invitait irrésistiblement à ce voyage. Le savoir et l'intelligence se conjuguaient avec tellement de clarté et d'humilité, au milieu de cet aréopage de chercheurs, qu'il suffisait de tendre un peu l'oreille pour avoir envie de plonger dans le sillage des pionniers ressuscités par la magie de vieilles images. Qui se souvient du professeur Auguste Piccard, ce génial Tournesol qui inventa le bathyscaphe, en 1948, et offrit ainsi aux hommes le sésame des conquêtes océanographiques ? C'était hier. Nous rêvions déjà de laisser nos empreintes sur la Lune et nous ne savions rien de ce qu'il y avait sous nos pieds. Dans notre insondable ignorance de l'univers des océans, nous ne concevions pas que, même dans les noires immensités inaccessibles aux rayons du soleil, la vie pouvait prendre des formes organiques. Depuis que nous observons ces étranges écosystèmes, nous commençons à comprendre que la vie est toujours plus subtile que nos pensées.

Et ce constat tiré des tranquillités profondes vaut aussi pour les clapotis de surface. Même dans les sociétés humaines qui semblent les plus hermétiques. Par exemple, si l'on s'en tient aux images reçues de Corée du Nord à propos des obsèques du « Grand Dirigeant » Kim Il-sung, on peut croire que la disparition des chefs sacrés laisse anéantis les peuples hypnotisés par les moyens ordinaires des écosystèmes totalitaristes. Car il y a une analogie anthropomorphique entre le mode de vie des espèces de crevettes apparemment aveugles repérées dans certaines fosses abyssales et le comportement de ces dix-huit millions de Nord-Coréens – selon le chiffre donné par les propagandistes de Pyongyang – prosternés au passage du cercueil de leur dieu défunt. Or la Corée du Nord compte, selon les mêmes statistiques, vingt-deux millions d'habitants. On est donc fondé à se méfier des apparences orchestrées. De même que lesdites crevettes prétendument aveugles se débrouillent pour prendre quelques bols d'air en surface, il ne fait heureusement aucun doute que parmi les quatre millions de Coréens du Nord manquant à l'appel du cortège funèbre se cachaient quelques spécimens d'hommes ou de femmes encore capables de rire sous cape. Il existe toujours une oasis quelque part.

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

VENDREDI 22 JUILLET

TF 1

6.00 **Série : Mésaventures.**
6.30 **Série : Côté cœur** (et à 4.05).
6.58 **Météo** (et à 7.10, 8.23).
7.00 **Journal.**
7.15 **Club mini été.** Cococinel.
7.20 **Disney club été.**
8.25 **Télé-shopping.**
8.55 **Club Dorothée vacances.**
11.35 **Jeu : Une famille en or.**
11.55 **Jeu : La Roue de la fortune.**
12.25 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
13.00 **Journal, Météo, Trafic infos, Tout compte fait et Météo des plages.**
13.35 **Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
14.25 **Série : Côte Ouest.**
16.15 **Clip : 3 000 scénarios contre un virus.**
16.20 **Série : Extrême limite.**
16.50 **Club Dorothée vacances.** Harry et les Henderson ; Arnold et Willy ; Ici bébé ; Clip ; Jeux.
17.50 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
18.20 **Série : Premiers baisers.**
18.50 **Série : Hélène et les garçons.**
19.20 **Série : Les Filles d'à côté.**
20.00 **Journal, La Minute hippique, Météo et Trafic infos.**
20.45 **Feuilleton : Les Cœurs brûlés.** De Jean Sagols, avec Mireille Darc, Pierre Vaneck (3e épisode).
22.20 **Série : Perry Mason.** La femme qui en savait trop, de Ron Satlof, avec Raymond Burr, Barbara Hale.
0.05 **Feuilleton : L'Ultime Secret.** De Luigi Pirelli, avec Vittorio Mezzogiorno, Patricia Millardet (3e épisode).
1.40 **Journal et Météo.**
1.50 **Jeu : Millionnaire.**
2.15 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**
3.10 **TF 1 nuit** (et à 3.55, 4.30).
3.15 **Concert : Orchestre national de Bordeaux-Aquitaine.** *Concerto pour piano et orchestre*, de Grieg.
4.50 **Musique.**
5.05 **Documentaire : L'Equipe Cousteau en Amazonie.** La rivière de l'or.

FRANCE 2

5.50 **Dessin animé.**
6.00 **Série : Un couvert pour deux.**
6.30 **Télématin.** Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.35 **Feuilleton : Amoureusement vôtre.**
9.00 **Feuilleton : Amour, gloire et beauté.**
9.25 **Dessin animé : Les Enfants du Mundial.**
9.50 **Hanna Barbera Dingue Dong.**
10.50 **Magazine : Eclats de rue** (et à 4.25). Présenté par Jean-Louis Sevez et Hélène Lacore-Kamm, en direct de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).
11.10 **Flash d'informations.**
11.15 **Jeu : Motus.**
11.45 **Jeu : Pyramide** (et à 3.25).
12.20 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et à 19.20, 2.50). Animé par Nagui.
12.55 **Météo** (et à 13.35).
12.59 **Journal, Bourse et Point route.**
13.45 **INC.**
13.50 **Magazine : En attendant le Tour.**
15.00 **Sport : Cyclisme.** Tour de France : Cluses-Avoriaz, 19e étape, contre la montre (47,5 km).
17.15 **Magazine : Vélo club.**
18.05 **Série : Goal.**
18.35 **Série : Kung-fu, la légende continue.**
19.59 **Journal, Journal des courses, Météo et Point route.**
20.55 **Téléfilm : Double vision.** De Robert Knights, avec Kim Cattral, Macha Méril. *Une jeune femme prend la place de sa sœur jumelle morte accidentellement. D'après une nouvelle de Patricia Highsmith.*
22.30 **Divertissement : Ainsi font, font, font.** *Les meilleurs moments.*
23.20 **Journal, Météo et Journal des courses.**
23.35 **Feuilleton : Heimat.**
0.35 **Documentaire : Selva sauvage.**
1.30 **Documentaire : Planète Europe.**
2.25 **Documentaire : Aratityope.**
3.50 **Dessin animé** (et à 4.55).
3.55 **24 heures d'info.**
4.10 **Documentaire : Loubard des neiges.**
5.00 **Sport : Cyclisme.** Tour de France (rediff.).

FRANCE 3

6.00 **Euronews.**
7.00 **Bonjour les petits loups.**
7.50 **Les Minikeums.**
10.10 **Magazine : Emplois du temps.**
10.45 **Continentales d'été.** Série : The Twilight Zone (La Quatrième Dimension, v.o.) ; A 11.05, Golden Girls ; A 11.30, Les meilleurs moments des émissions des pays de l'Est de l'année.
11.40 **La Cuisine des mousquetaires.**
11.58 **Flash d'informations.**
12.03 **Autour du Tour.** En direct de Cluses. Grand témoin : André Dussollier. Invités : Jean-Claude Léger, Alain Chapeau, Patrick Gabarrou, Jean-Louis Laratte.
12.45 **Journal.**
13.00 **Série : Happy Days.**
13.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
14.00 **Documentaire : Menace sur les éléphants d'Afrique.**
14.50 **Feuilleton : La Grande Vallée.**
15.40 **Série : La croisière s'amuse.**
16.30 **Magazine : 40e à l'ombre.** En direct d'Arcachon (Gironde). Invités : Magazine 80, Pin'occhio, Margeaux, Jean-Jacques Devaux.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Journal du Tour.**
20.35 **Tout le sport.**
20.50 **Magazine : Thalassa.** Pensionnaires en Antarctique, de Jean-Michel Destang. *A Dumont d'Urville, base scientifique en Terre Adélie.*
21.45 **Magazine : Faut pas rêver.** Colombie : *Islote, paradis encombré*, de Jean-Xavier de Lestrade et Diégo Garcia Moreno ; France : *la fête du pommé*, de Philippe Baron et Patrice Gérard ; Turquie : *la sueur des feutreurs*, d'Evelyne Ragot et Gérard Grenier (rediff.).
22.35 **Journal et Météo.**
22.55 **Magazine : Aléas.** Les seins du baroudeur, de Gérard Martin ; La marge étroite, de Françoise Edé ; Ouest terne, de Lise Deramond ; Long courrier, de Marianne Gosset.
23.50 ▶ **Documentaires : Les Cavales de la nuit.** Les Grandes Voix noires américaines, de Claude Fléouter ; Airs en terre berbère, d'Izza Genini.

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 7.25* —

6.59 **Pin-up** (et à 7.23, 12.29, 0.49).
7.00 **CBS Evening News.**
7.24 **La coccinelle de Gotlib.**
7.25 **Canaille peluche.**
8.25 **Série animée : Les Simpson.**
8.45 **Surprises.**
9.00 **Cinéma : Freddie la grenouille.** ■ Film d'animation britannique de Jon Acevski (1992). *Totalement loufoque !*
10.25 **Moyen métrage : Le Coucou.** De Varouzh Karim Masihi.
11.05 **Cinéma : Je pense à vous.** ■ Film belge de Jean-Pierre et Luc Dardenne (1992). Avec Robin Renucci, Fabienne Babe, Tolsty. *Drame intimiste sur fond de crise économique.*

— *En clair jusqu'à 13.30* —

12.30 **Flash d'informations.**
12.35 **Documentaire : Bucarest, Gare du Nord.** De Gilles Corre. *Des dizaines d'enfants roumains sans abri.*
13.28 **Guignol, le retour.**
13.30 **Cinéma : Alien 3.** ■ Film américain de David Fincher (1992). Avec Sigourney Weaver, Charles Dance, Charles S. Dutton. *Encore quelques bonnes surprises dans l'angoisse et le suspense.*
15.20 **Le Journal du cinéma du mercredi** (rediff.).
15.45 **Cinéma : Schtonk !** ■ Film allemand de Helmut Dietl (1992). Avec Götz George, Uwe Ochsenknecht, Christiane Hörbiger. *Le faux journal intime d'Hitler.*
17.35 **Surprises.**
17.40 **Canaille peluche.**

— *En clair jusqu'à 20.35* —

18.25 **Court métrage : Zoo Cup.**
18.30 **Série animée : Les Simpson.**
18.55 **La Coccinelle de Gotlib.**
19.00 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Best of.
19.55 **Flash d'informations.**
20.00 **Magazine : C'est pas le 20 heures.** Présenté par Alexandre Devoise.
20.35 **Téléfilm : Assassinat sur commande.** De David Greene, avec Lesley Ann Warren, Tess Harper. *Une femme tente de faire éliminer la rivale de sa fille.*
22.00 **Sport : Athlétisme.** Golden four. Meeting d'Oslo.
22.55 **Flash d'informations.**
23.05 **Cinéma : Obsession fatale.** ■ Film américain de Jonathan Kaplan (1992). Avec Kurt Russell, Madeleine Stowe, Ray Liotta.
0.50 **Cinéma : Dernière limite.** ■ Film américain de Bill Duke (1992). Avec Larry Fishburne, Jeff Goldblum, Victoria Dillard. *Les maux de l'Amérique contemporaine. Très pessimiste.*
2.35 **Cinéma : Cold Front.** □ Film canadien de Paul Bnarbic (1989). Avec Martin Sheen, Michael Ontkean, Kim Coates. *Action, espionnage et terrorisme.*
4.05 **Cinéma : Tommy.** ■■ Film britannique de Ken Russell (1975). Avec Oliver Reed, Ann Margret, Roger Daltrey (v.o.). *Transposition d'un opéra rock des Who.*
5.50 **Court métrage : Les Chœurs.** D'Abbas Kiarostami.
6.10 **Documentaire : Ibera, le pays des marais d'argent.** De John Waters.

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 **Documentaire : Histoire parallèle.** Actualités allemandes et américaines de la semaine du 16 juillet 1944, commentées par Marc Ferro et Rudolf von Thadden (rediff.).
17.55 **Magazine : Macadam.** Tekkno-Trance (rediff.).
19.00 **Série : Fast Forward.**
19.30 **Documentaire : Les Maîtres des déchets.** De F. Strobusch et B. Terpinc. *Le peuple indonésien est passé maître dans l'art de recyler les déchets.*
19.45 **Documentaire : Les Iles d'amour.** La passion du jeu en Océanie. De Wolfgang Ebert. *Aux îles Trobrian, au sud de la Papouasie-Nouvelle Guinée, on fait l'amour comme la guerre, avec la même ardeur.*
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Téléfilm : Que le jour aille au diable.** D'Alain Wermus, avec Benoît Régent, Roch Leibovici. *L'histoire de deux paumés qui déambulent de troquets en amours, entre Bastille et Saint-Germain-des-Prés.*
22.10 ▶ **Documentaire : La Nuit des indiens Pume.** De Jean-Paul Colleyn et Catherine De Clippel.
23.10 **Cinéma : Petite Ida.** ■ Film suédo-norvégien de Laila Mikkelsen (1981). Avec Sunniva Lindekleiv, Howard Halvorsen, Lise Fjeldstad (v.o., 76 min).

M 6

7.00 **M 6 express** (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.50, 11.45).
7.05 **Les Matins de Marie** (et à 8.05).
9.05 **M 6 boutique.** Télé-achat.
9.35 **Boulevard des clips** (et à 10.05, 1.05, 6.55).
10.55 **Série : Campus Show.**
11.20 **Série : Lassie.**
11.40 **Infoconsommation.**
11.55 **Série : Papa Schultz.**
12.25 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
13.25 **Téléfilm : La Revanche de Jennifer.** De Guy Green, avec Elisabeth Montgomery, Bradford Dillman.
15.00 **Musique : Plage des clips.**
17.00 **Variétés : Multitop.**
17.30 **Série : Classe mannequin.**
18.00 **Série : Un flic dans la Mafia.**
19.00 **Série : Pour l'amour du risque.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Mode 6** (et à 0.30). Nina Ricci, Per Spook, Ted Lapidus.
20.05 **Série : Madame est servie.**
20.30 **Météo des plages.**
20.35 **Magazine : Capital.**
20.50 **Série : Extra large.** Le Sosie, d'Alessandro Capone, avec Bud Spencer, Michael Winslow.
22.25 **Série : Mission impossible.** Trafic de speed.
23.25 **Série : Amours secrètes.** Une autre femme.
23.55 **Magazine : Les Enquêtes de Capital** (et à 6.05). Hong Kong.
0.20 **Six minutes première heure.**
0.40 **Magazine : Culture rock.** La saga de 1975, l'année de toutes les expériences.
2.30 **Rediffusions.** *Fréquenstar* ; Sport et découverte-4 ; Les As de la guerre-2 ; Made in France ; E = M 6 ; Culture rock.

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : Le Rythme et la Raison.** Profession : Orchestrateur (5).
20.30 **Radio archives.** *Un air de vacances très 1960.*
21.32 **Musique : Black and Blue.** Jazz et littérature : Les Chants de l'aube de Lady Day. Avec Danièle Robert.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Cher Camion : Fantaisie routière.
0.05 **Du jour au lendemain.** Avignon 94.
0.50 **Coda.** *Les Humoresques (5).*

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (en direct du Royal Albert Hall de Londres) : Coriolan, ouverture op. 62, de Beethoven ; Symphonie concertante en mi bémol majeur K 364, de Mozart ; Symphonie no 7 en mi majeur, de Bruckner, par l'Orchestre symphonique de la BBC, dir. Bernard Haitink.
22.50 **Concert** (donné le 6 juillet 1993 lors du Festival de Lanaudière) : Chacona, de Goubaidoulina ; Davidsbündlertänze op. 6, de Schumann ; Sonate pour piano no 12 en fa majeur K 332, de Mozart ; Images pour piano, de Debussy ; Méphisto-valse, de Liszt, par Andreas Haefliger, piano.
0.05 **Jazz nuit.** *Par Xavier Prevost.* Le Quartette de Sylvain Kassap, clarinette, le Quartette d'Alain Brunet, Olivier Hutman, piano, Thomas Bramerie, contrebasse, Jean-Pierre Arnaud, batterie.

Le Monde

TRAVERSES — PIERRE GEORGES

Sous la plage, la mort

C'EST une pub dans *le Monde*. Pleine page, hier. La photographie est celle d'une femme noire en robe blanche. Elle est assise *sur une natte qui doit, inconsciemment, faire référence à un tapis de plage*. On ne voit ni le visage ni le buste de la femme. Simplement deux jambes squelettiques et, au bout d'un bras décharné, une main, qui paraît démesurée tant les membres sont maigres, posée sur les *deux pieds nus. Image terrible* d'entre famine et mort.

Une légende en lettres blanches, un peu tremblées, *comme sorties d'un télex ou* déjà d'un remords barre la photo : *«Toutes les femmes ne rêvent pas de perdre 3 kilos avant l'été.»* Et, en bas à droite, une simple signature sous son sigle, AICF, Action internationale contre la faim, une simple adresse, 9, rue Dareau, 75014 Paris.

Le message est clair, dur, limpide. Un coup de poing dans la gueule, un coup de honte *dans les consciences*. A régime minceur réplique famine. A celles qui ont des soucis de ligne, celles qui ont des soucis de vie. Aux nanties, les démunies.

La cause est bonne. Le message est fort. Alors, pourquoi ce *malaise?* Parce que cette vérité du temps est trop crue, trop brutale, et que toutes les vérités ne sont pas bonnes à lire? Peut-être. Mais aussi en raison du côté culpabilisant, presque terroriste du message. Un peu du type : femmes futiles, femmes nanties qui ne *pensez qu'à vous montrer*, qu'à vous bronzer, voilà votre sœur. Et voilà le monde comme il va, maigrir ou mourir. Le raccourci ne fait pas dans la nuance : toutes responsables, toutes *coupables. Sous la plage*, la mort. Et c'est trop car on ne saurait amener tout le malheur du monde à la semelle *de ses espadrilles*.

C'est une publicité dans *le Parisien*. Pleine page, hier. La contrefaçon est un fléau. Le *ministère de l'industrie* et du commerce a décidé d'engager une grande campagne. Et cette pub en fait partie.

Une petite photographie noir et blanc de l'intérieur d'une prison avec gardiens sur les coursives. Soit dit en passant, cela ressemble un peu aux étages du *Monde*, matons et cellules en moins. Ou en plus. En lettres très capitales, le message : *« Quand on vend des fausses montres, le temps risque vraiment de s'arrêter. »* Suivi, en sous-titre, de ces quelques mots : *« La contrefaçon n'est pas un faux problème. »*

On pourrait rétorquer que la prison, elle, n'est pas une vraie solution. Surtout pour les petits fourgueurs de fausses montres, faux polos, faux briquets, faux parfums, faux tout ce qui existe en vrai. Mais le problème est autre, encore plus banal. Il ne suffit pas de vouloir *« arrêter le temps »* des faussaires *pour que change le* temps du faux. Dans une *société* croulant déjà sous ses prisons surpeuplées, même la *menace sonne* le toc.

L'ESSENTIEL

La télématique du Monde : 36 15 LEMONDE 36 17 LMDOC et 36-29-04-56

Le numéro du « Monde » daté 21 juillet 1994 a été tiré à 436 440 exemplaires

La visite historique de M. Pérès en Jordanie

Israéliens et Jordaniens sont déterminés à régler tous les aspects de leur contentieux

La première rencontre officielle israélo-jordanienne, mercredi 20 juillet en territoire jordanien, laisse entrevoir de prochains résultats concrets sur la voie de la paix. Lors d'une conférence de presse, le roi Hussein a insisté sur la nécessité d'une paix globale.

AMMAN

de notre envoyée spéciale

Historique, le mot était sur toutes les lèvres, mercredi 20 juillet, en Jordanie. Pour la première fois depuis la création de l'Etat *d'Israël en 1948, un ministre* israélien foulait officiellement le sol jordanien. Venu directement en hélicoptère de Jérusalem, le chef de la diplomatie israélienne était tout sourire à son arrivée dans un hôtel sur la rive jordanienne de la mer Morte, où, tout aussi souriant, le premier ministre et ministre des affaires étrangères jordanien, Abdel Salam Majali l'a accueilli, en présence du parrain américain de ce processus de paix, le secrétaire d'Etat, Warren Christopher. *« Le trajet entre Jérusalem et la mer Morte m'a pris seize minutes et quarante-six ans »*, déclarait peu après Shimon Pérès, comme pour souligner sa *« frustation d'avoir dû attendre si longtemps »* cette visite publique.

Cette rencontre officielle a brisé un nouveau tabou dans les relations jordano-israéliennes, avant le sommet du lundi 25 juillet qui réunira, à Washington, le roi Hussein et le premier ministre israélien, Itzhak Rabin. La gradation des rencontres de cette semaine – au niveau des délégations et sur la frontière pour les négociations bilatérales, à celui des ministres des affaires étrangères et en territoire jordanien tout près de la frontière pour ces entretiens tripartites, puis le sommet de Washington – illustre la volonté de la Jordanie de ne pas aller trop vite dans la normalisation recherchée par Israël.

Le ton des discours des responsables israélien et jordanien à l'ouverture de la réunion du comité tripartite américano-israélo-jordanien, chargé de promouvoir des projets communs de développement entre Israël et la Jordanie, a une nouvelle fois souligné la différence d'approche entre les deux pays quant à la paix souhaitée sur les deux rives du Jourdain.

« C'est le temps de la paix. Les peuples la veulent, la terre en a besoin », a affirmé M. Pérès, soulignant, visiblement heureux d'être là, que *« la paix a besoin de la lumière du jour »*. *« Nous commencons maintenant à avancer et à avancer ouvertement. Nous transformerons une frontière de ténèbres en une vallée d'espoirs. Les paysans remplaceront les soldats, les serres seront construites à la place des casernes »*, a poursuivi M. Pérès, insistant sur les bénéfices économiques de la paix.

« Construire la paix, lui a répondu M. Majali, moins lyrique, *c'est comme écrire un livre, prudemment, chapitre par chapitre, mais le livre n'est jamais fini avant que tous les chapitres soient écrits et imprimés »*. Se référant à l'ordre du jour jordano-israélien qui énumère tous les contentieux entre les deux pays, M. Majali a poursuivi : *« Nous pouvons entreprendre une approche pas à pas, mais tous nos points de litiges doivent être réglés. »*

L'ouverture d'un couloir aérien

« Nous croyons qu'une paix juste et globale, a insisté M. Majali, *doit avoir un visage humain. » « Longue souffrance du peuple palestinien et de ses réfugiés doit prendre fin et ses droits doivent être reconnus. La sécurité ne peut être obtenue, alors que des millions de Palestiniens se voient dénier leurs droits légitimes et humains »*, a-t-il ajouté, dans une claire allusion au droit au retour ou aux compensations des réfugiés palestiniens, dont plus d'un million résident en Jordanie. *« La question de Jérusalem doit être résolue »*, a aussi affirmé M. Majali. En attendant, cette réunion tripartite se devait d'annoncer des résultats, dont le principal, a souligné M. Christopher, est que *« les trois ministres sont d'accord pour se rencontrer périodiquement dans la région, une nouvelle réunion devant se tenir dans un proche avenir »*. Concrètement, les trois parties se sont surtout engagées à poursuivre leurs travaux sur *« le commerce, les finances, les banques, l'aviation civile, le tourisme et l'établissement d'une route reliant dans la région d'Aqaba et d'Eilat, la Jordanie à l'Egypte, en passant par Israël »*.

Un comité conjoint d'experts va être formé pour étudier les couloirs aériens, ce qui pourrait préluder à l'ouverture de l'espace aérien entre les deux pays. Pour le tourisme, une commission examinera la possibilité d'ouvrir pour les non-nationaux un point de passage direct entre Aqaba et Eilat, deux stations balnéaires sur la mer Rouge. Dans le domaine commercial, Israéliens et Jordaniens ont établi une série de principes devant régir leurs relations *« dans le contexte d'un traité de paix »*, ce qui laisse entendre que la Jordanie, liée par la décision de la Ligue arabe de boycottage d'Israël, n'entend pas s'avancer seule comme le souhaiterait Israël.

Mais plus que les résultats immédiats, l'importance des deux séries de réunions comme du sommet de lundi est qu'elles illustrent le véritable démarrage des *négociations israélo-jordaniennes*. Après plus de trois ans de laborieuses discussions, les deux pays abordent aujourd'hui le concret de leur contentieux et dans un esprit d'ouverture nouveau. *« Nous ne pouvons pas négocier la paix avec un esprit de guerre*, a ainsi affirmé M. Majali. *La paix est un état d'esprit et pour le conforter, nous appliquerons chaque point sur lequel nous sommes tombés d'accord avant même la conclusion d'un traité de paix. »*

Visiblement, un tel traité n'est pas pour demain. Tous ont souligné mercredi la nécessité d'une paix globale. *« Les négociations entre la Jordanie et Israël ne signifient pas que les négociations avec la Syrie et le Liban doivent être retardées »*, a affirmé M. Pérès, tandis que M. Christopher déclarait : *« La paix pour être satisfaisante doit être globale. Il y aura toujours un sentiment de manque tant que celle-ci ne sera pas complète. »*

Promesses d'aides américaines

Interrogé lors d'une conférence de presse conjointe avec M. Christopher, pour savoir s'il était prêt à signer un traité de paix avant la Syrie, le roi Hussein a affirmé : *« Le volet syrien est aussi actif que le nôtre. Nous n'en sommes qu'au début, mais notre espoir est de parvenir à une paix globale qui inclu tous les pays engagés (...). Nous sommes déterminés à aller de l'avant et je crois que ma rencontre avec M. Rabin et le président américain Bill Clinton nous permettra de donner une nouvelle impulsion à la paix. »*

M. Christopher, qui s'était entretenu dès son arrivée à Amman avec le roi et qui a dîné en privé avec lui, a réaffirmé la détermination des Etats-Unis à annuler la dette jordanienne envers Washington (950 millions de dollars) et à fournir une aide militaire à la Jordanie. Amman voudrait notamment obtenir deux escadrons (vingt-deux appareils) d'avions F16. *« Les Etats-Unis sont toujours prêts à aider ceux qui œuvrent pour la paix »*, a dit M. Christopher, qui a rendu un vibrant hommage au *« courage »* du roi Hussein, *« homme de grande vision dévoué aux intérêts de la région et de son peuple »*.

Retransmise en direct par la télévision, cette journée israélo-jordanienne n'a toutefois que peu mobilisé les Jordaniens, qui demeurent profondément sceptiques sur un changement d'attitude d'Israël. Avec 60 % de la population d'origine palestinienne, le regard se tourne d'abord ici vers ce qui se passe dans les territoires occupés ou autonomes, où les incidents des derniers jours ne sont pas très encourageants.

Ce sont l'indifférence et l'apathie qui prévalent, même si l'on sent davantage de conviction chez les Transjordaniens, qui espèrent *récupérer leur terre et leur eau*. Pour convaincre son peuple des bienfaits de la paix, le roi aura besoin de résultats concrets et c'est bien cela qu'il va chercher sous forme d'aides économiques à Washington.

FRANÇOISE CHIPAUX

Selon le professeur Debré

M. Mitterrand pourrait quitter l'hôpital samedi

Le président François Mitterrand pourrait quitter l'hôpital Cochin samedi matin 23 juillet, a indiqué, jeudi 21 juillet, le professeur Bernard Debré, estimant toutefois qu'il serait préférable que le président reste encore à l'hôpital durant le week-end. *« Il est peut-être un peu plus protégé ici de tout ce qu'il peut y avoir comme personnes, personnalités, travail, et finalement un dimanche de repos, ce n'est pas plus mal »*, a souligné le chef du service d'urologie de l'hôpital parisien. *« J'ai peur quand même*, a-t-il ajouté, *qu'il sorte le samedi matin »*, et *« comme vous le connaissez, il travaillera le dimanche »*. Le professeur Debré a indiqué néanmoins que c'était à M. Mitterrand de décider, ajoutant : *« Le président va parfaitement bien »*.

Remaniement à la tête du groupe de presse allemand

Jürgen Richter a été nommé président du directoire de Springer

Jürgen Richter, âgé de cinquante-deux ans, a été nommé président du directoire du groupe d'édition et de presse allemand Axel Springer Verlag AG, en remplacement de Günter Prinz qui a atteint la limite d'âge (soixante-cinq ans). Cette décision a été annoncée par le président du conseil de surveillance, Bernhard Servatius, mercredi 20 juillet, à Berlin.

Le groupe, éditeur notamment des quotidiens conservateurs *Bild*, *Die Welt* et *Berliner Morgenpost*, a donc modifié son intention initiale, annoncée en janvier, de nommer dans un premier temps Horst Keiser, cinquante-sept ans, à la présidence du directoire, puis de le remplacer ultérieurement par M. Richter, qui n'a rejoint Springer qu'en mai.

Cette solution avait l'inconvénient de prolonger une crise de direction à la tête du groupe depuis le décès en novembre 1993 du précédent PDG, Günter Wille. M. Prinz était un président de transition, puisqu'il était en fonction pour un an. Le choix de M. Keiser était également provisoire, puisqu'il devait être remplacé à terme par M. Richter. L'opération de rajeunissement de la direction est nécessaire dans un groupe qui a du mal à trouver un second souffle depuis la mort de son fondateur, Axel Springer, en 1985. La société, fondée en 1946, a été profondément marquée par la guerre froide. Elle a eu du mal à se situer dans une Allemagne réunifiée et un paysage médiatique en plein bouleversement. Présent dans la chaîne de télévision par satellite Sat 1 – aux côtés de son turbulent partenaire Léo Kirch qui a déjà essayé de prendre le contrôle du groupe –, Springer a quand même laissé le champ libre à son concurrent Bertelsmann dans le domaine des *médias électroniques*.

Le groupe Springer a réalisé en 1993 un chiffre d'affaires de 3,4 milliards de deutschemarks (-1 % par rapport à 1992) (environ 12 milliards de francs) et a réalisé un bénéfice net de 71,4 millions de deutschemarks, en hausse de 24,8 % (*le Monde* du 9 juin).

TCHÉTCHÉNIE : combats entre partisans et opposants du président. – Des partisans et des opposants armés du président de la République indépendantiste russe de Tchétchénie, Djohar Doudaev, se sont affrontés, mercredi 20 juillet à Grozny, la capitale de la République, selon l'agence Interfax. Aucun bilan de ces combats n'a été publié. M. Doudaev fait face à une opposition grandissante depuis qu'il a pris la décision de dissoudre le Parlement il y a plus d'un an. – *(AFP.)*



هكذا في الأصل

• Le Monde • Vendredi 22 juillet 1994 I

Le Monde
DES LIVRES

Hammett et moi

Le fondateur du roman noir aurait cent ans. Pour « le Monde des livres », Ed McBain, le maître américain du roman policier, lui rend hommage

« A travers la boue, le sang, la mort et le mensonge », il a donné sa vision de l'Amérique. Dashiell Hammett, né en 1894 et mort en 1961, a brisé les conventions du « roman de détection » pour inventer le roman noir.

par Ed McBain

J'ai rencontré Dashiell Hammett pour la première fois au milieu de l'océan Pacifique, sur un navire de guerre américain qui s'appellait *USS-Hanson*. J'avais dix-neuf ans. Lui devait en avoir cinquante et un. C'était en 1945, la deuxième guerre mondiale venait juste de finir, et nous étions en route pour le Japon que nous allions occuper. J'étais un marin. Hammett, lui, était un écrivain célèbre. Je l'ai rencontré par le premier roman qu'il avait publié, *la Moisson rouge*.

Il y avait toujours des livres sur les bateaux. Je ne sais pas d'où ils venaient. Ce dont je me souviens, c'est que c'étaient des livres de poche, et je crois que nous devions les emprunter dans la salle des transmissions, où ils étaient entreposés dans un coffre, comme du linge sale dans un panier. J'avais pris l'habitude de plonger dans le coffre et de parcourir tel ou tel livre avant de choisir celui que j'allais emporter comme un trésor. Les livres balayaient pour un temps l'ennui et la routine de la vie en mer. Mais si j'ai toujours adoré lire, si j'ai toujours été un lecteur avide, même dans la vie civile, il ne m'était jamais venu à l'idée de devenir écrivain.

Avant guerre, d'ailleurs, j'étudiais les beaux-arts.

Au lycée, j'étais directeur artistique du magazine d'art et de littérature. Je *n*'écrivais pas de *textes* pour le journal de l'école, je faisais des *dessins*. Dans une compétition à l'échelon local, j'ai même remporté une bourse pour la prestigieuse Art Students League de New-York. L'année suivante, je fus choisi parmi des milliers de candidats pour entrer à Cooper Union, l'une des deux plus importantes écoles d'art de la ville. Et en 1945, tandis que je farfouillais dans cette caisse de bouquins et que j'en sortais *la Moisson rouge*, j'avais toujours le projet de devenir peintre. De préférence un peintre riche et célèbre.

Et puis je rencontrai Hammett.

Durant le voyage de San-Diego à Pearl-Harbor, puis de là à Yokosuka, où nous devions arriver trois jours avant Noël, j'avais déjà fait la connaissance de quatre autres auteurs. Je le sais, parce que j'ai tenu un journal de bord de mes lectures. Ces écrivains, c'étaient Lloyd C. Douglas, James Thurber, Pearl S. Buck et Cornelia Otis Skinner. J'avais lu trois livres de Douglas et deux de Thurber, de Buck et de Skinner. A supposer que j'eusse voulu devenir écrivain, il n'y avait aucun espoir que je sache jamais évoquer l'ancienne Rome à la manière de Douglas, ni la Chine à la manière de Buck. Pas plus qu'il n'y avait le moindre espoir que j'aie jamais le talent comique de Thurber ou de Skinner.

En outre, on m'avait appris à voir la vie entourée d'un cadre, comme un tableau.

Alors vint *la Moisson rouge*.

Je lus :

« Le détective à la moustache grise qui était assis à côté de moi dans la voiture tenait une hache rouge. »

Tiens, me dis-je, Hammett peint.

Il a défini son cadre, puis il a posé une petite touche de gris ici, un peu de rouge là, et il commence à peindre le sujet qu'il a choisi.

Et puis je lus :

« Du rebord d'une fenêtre jaillirent des bruits et des coups de feu.

» Le détective à la moustache grise tomba, cachant la hache de son cadavre. »

Et soudain, en un clin d'œil, il y eut des hommes qui couraient et se cachaient, et d'autres qui tiraient et criaient ; et là où, quelques instants auparavant, quelques coups de pinceau avaient suffi à focaliser l'attention, un coup de feu et un grand mouvement de main du peintre avaient balayé le rouge et le gris, donnant le signal de départ à quelque chose d'à la fois plus vaste et plus impressionnant. Le peintre disait qu'il refusait de rester enfermé à l'intérieur d'un cadre. Avec ce premier coup de feu parti de sous l'appui d'une fenêtre, il avait fait exploser son cadre en mille morceaux et, sans qu'on s'y attende, il avait changé à la fois de perspective et de point de vue.

Ouhhhhhhh, me dis-je.

Et je me demandai si je saurais faire quelque chose comme ça.

Peindre tous azimuts.

Avec des mots, rien de moins.

Je décidai d'essayer.

J'empruntai une machine à écrire dans la cabine du radio, je me trouvai un petit débarras avec une planche métallique où j'installai la machine à écrire, et, juché sur un haut tabouret, j'insérai une feuille de papier blanc sous le rouleau, puis je fermai la porte et je commençai à taper. Avec Hammett, cela avait l'air si simple. Je commençai par taper une de ses phrases, mot pour mot, afin de me rendre compte à quel point c'était simple.

Une machine de radio ne comporte que des majuscules. Cela donnait aux mots de Hammett un caractère d'urgence :

« LA PORTE FUT OUVERTE PAR UNE JEUNE FILLE MINCE DE DIX-HUIT OU DIX-NEUF ANS AUX YEUX NOIRS RAPPROCHÉS DANS UN VISAGE UN PEU JAUNE ET BRILLANT SOUS DES CHEVEUX CHÂTAINS COUPÉS COURT ET QUI SEMBLAIENT HUMIDES. »

Je constatai que, tout compte fait, ce n'était fichtrement pas si simple que cela et que, même avec un million d'années devant moi, je serais incapable d'en faire autant.

Je rendis la machine à écrire.

Bref, je ne sais pas si c'est à cause de Hammett que j'ai décidé qu'écrire était ce que je voulais faire dans la vie. Mon journal de bord montre que j'eus bien d'autres lectures durant les mois suivants, faisant la connaissance d'auteurs aussi divers que G. K. Chesterton, James Hilton, Richard Wright, Willa Cather, Kenneth Roberts, Anya Seton, Ernest Hemingway, Ngaio Marsh, Vera Caspary, Peter Bowman, James M. Cain, I. A. R. Wylie, Howard Fast, Edna Ferber, Robert Nathan, Thorne Smith, Helen McCloy ou Eric Knight. N'importe lequel, ou peut-être tous, peuvent être à l'origine de mes visites suivantes à la cabine du radio, de mes emprunts successifs de cette machine à écrire en majuscules, de tous mes efforts pour rédiger quelque chose qui puisse vaguement ressembler à une fiction.

Vraiment, je ne sais pas.

Mais l'une des premières histoires que j'ai écrites sur cette machine empruntée était intitulée *Craie*, et elle était racontée du point de vue d'un tueur psychopathe. En 1945, cette histoire n'a pas fait notablement progresser ma carrière littéraire, même si, quelques années plus tard, je l'ai fièrement vendue pour quelques sous à un petit magazine policier. Pas plus qu'elle n'a grandement rehaussé ma réputation. En fait, les quelques camarades de bord qui l'avaient lue se mirent à me regarder plutôt bizarrement. Peut-être parce que cela commençait ainsi :

« Son visage était un morceau de craie d'un rose moche et ses yeux deux petites mares boueuses et brunâtres. Ses yeux étaient comme des petites mares boueuses et ils n'allaient pas bien avec la craie rose. La craie était moche et ses yeux étaient des mares boueuses, et ils rendaient la craie encore plus moche. »

Etait-ce cela, peindre avec des mots ?

Tous azimuts ?

Ouhhhh....

Mais, *si* cela était – et, sincèrement, j'en doutais alors comme j'en doute *encore* maintenant –, cette description haute en couleur avait-elle été faite sous l'influence de Hammett ou simplement sous l'influence de toutes ces écoles d'art dont j'avais été l'élève ?

La semaine dernière, j'ai relu *la Moisson rouge* pour la première fois depuis 1945, à la recherche d'indices pouvant me conduire sur la piste du jeune homme que j'étais alors, à la recherche aussi de signes de la possible influence que Hammett avait pu avoir sur ma future carrière d'écrivain. Je constatai que mon admiration pour lui avait à peine diminué au fil des ans. Quelques passages me parurent un peu verbeux – dans la lignée de ces romans policiers traditionnels qui s'imposent d'expliquer minutieusement chaque événement – et me ramenèrent au charme désuet de ces temps anciens, où un brillant détective rassemblait ses suspects dans une bibliothèque anglaise afin de leur dire avec force détails pourquoi ils avaient pu ou n'avaient pas pu tuer ce cher oncle Reginald. Mais, la plupart du temps, je retrouvai l'excitation que j'avais connue lorsque je m'étais rendu compte qu'on pouvait briser le cadre, faire tomber les barricades et laisser jaillir l'imagination.

« Je partis en me demandant pourquoi le bout du pied gauche de sa pantoufle verte avait une tache sombre et humide de quelque chose qui aurait bien pu être du sang. »

Voilà ce qu'avait écrit Hammett, et ces mots avaient dû sembler incroyablement « sexy », sensuels et mystérieux à un garçon de dix-neuf ans. Je dois avouer qu'en les relisant quarante-neuf ans plus tard ils m'ont semblé tout aussi « sexy », sensuels et mystérieux.

« Je me relevai en brossant mes vêtements.

» C'est alors que je remarquai le sang sur mes mains et sur mes chaussures. »

C'est ce que *moi* j'avais écrit dans mon imitation maladroite de 1945 dans cette histoire qui s'appelait *Craie*.

Bon, après tout, du sang reste du sang et des chaussures des chaussures, même si l'une d'elles est une pantoufle verte. Mais est-ce qu'un petit peu de sang sur une paire de chaussures suffit à prouver la forte influence de Dashiell Hammett sur un jeune homme qui se fit d'abord connaître sous le nom d'Evan Hunter, puis sous celui d'Ed McBain ?

Je vous promets que je n'ai jamais rencontré Marcel Proust sur ce bateau chahuté par la mer, il y a tant d'années, et je ne suis d'ailleurs pas certain d'avoir bien saisi sa théorie de la mémoire involontaire et de la façon dont les souvenirs du passé remontent à la surface à la faveur d'événements nouveaux. Non. Toutefois, à la page 90 de mon exemplaire de *la Moisson rouge*, j'ai redécouvert ces mots :

« Qui êtes-vous ?

» Je lui donnai un nom, quelque chose comme Hunter ou Hunt ou Huntington, et je lui demandai le sien. Il me dit qu'il s'appelait McSwain. »

Pensez-en ce que vous voudrez.

Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Martine Silber

★ Ed McBain, romancier américain, est, depuis de nombreuses années, l'un des meilleurs auteurs mondiaux de romans policiers, notamment à travers sa célèbre série dite « du 87e district ». Un « omnibus », regroupant six des romans qui composent cette épopée, vient de paraître sous le titre *Nouvelles chroniques du 87e district* (préface de Jacques Baudou, Presses de la Cité, 1 008 p., 135 F).



DASHIELL HAMMETT A LIFE/DIANE JOHNSON



JOHN FOLEX/STILLS

Dashiell Hammett dévoilé par Ed McBain.

L'homme d'honneur

« Si l'on est fatigué, me semble-t-il, il faut se reposer et non pas tenter de s'éblouir soi-même et ceux qui vous entourent de bulles de savon irisées. » Voilà, la messe est dite. Il ne reste plus qu'à tirer le rideau et, pour l'artiste, à regagner l'ombre. Définitivement. Ces quelques lignes, écrites vers 1953, sont une manière de testament, même si Dashiell Hammett ne mourra que huit ans plus tard, le 10 janvier 1961, dans une chambre du Lennox Hospital, à New-York. Depuis plusieurs années, il avait en projet un roman, *Tulip*, qu'il voulait plus *« littéraire »*. Il restera à jamais à l'état d'ébauche.

Ultime témoignage de l'impuissance créatrice qui l'avait frappé depuis vingt ans. Ultime mystère d'une vie qui n'en manque pas. Ultime preuve aussi de ce que fut l'étonnante lucidité sur lui-même du romancier. Trois ans plus tard, ne déclarerait-il pas, dans un entretien accordé au *Washington Daily News* : *« J'ai arrêté d'écrire parce que je me suis aperçu que je me répétais. Quand on se rend compte qu'on a un style, c'est le début de la fin. »* Et il ajoutait, avec ce mélange de désenchantement et d'humour à froid qu'il pratiqua toujours, que s'il avait, autour de lui, trois machines à écrire, c'était *« surtout pour me rappeler à moi-même que j'ai été jadis un écrivain »*.

Rien ne prédisposait pourtant le jeune Samuel Dashiell Hammett à entrer dans la carrière, et le hasard y sera pour beaucoup. Il naît le 27 mai 1894 dans un État rural, le Maryland. Sans être pauvre, la famille est modeste et il doit, très tôt, abandonner tout espoir de faire des études pour aider son père dans une petite affaire qui va vite faire faillite. S'ensuivra toute une série de petits boulots – garçon de bureau, coursier – avant que, l'année de ses vingt et un ans, ne se produise un tournant probablement capital : Hammett, suite à une petite annonce, décroche un job au sein de la plus grande agence d'enquêtes privées du pays, la Pinkerton's National Detective Agency. Il y restera jusqu'en 1922 et y apprendra, sur le tas, les mille et une ficelles du métier.

Bertrand Andusse

Lire la suite page VII

LITTÉRATURE FRANÇAISE

Violences de Julien Green

Il a écrit son premier livre en 1924, il avait vingt-quatre ans. Julien Green a accompagné le siècle de son œuvre pleine et secrète, hors-courants. De *Léviathan* au *Journal*, celui qui passe pour un sage est surtout le romancier des violences les plus intimes.

Page IV

SOCIÉTÉS

par Georges Balandier

A fleur de mots

Dans deux livres, l'anthropologue britannique Jack Goody étudie les relations de l'oralité et de l'écriture, et se livre à une fascinante réflexion sur les cultures africaine, occidentale et orientale à partir de leurs rapports aux fleurs et aux jardins.

Page VI



PROMENADES EN LIBRAIRIES *Chaque semaine, jusqu'au 12 août, Jean-Pierre Cagnat « croque » un lieu habité par la passion du livre*

ACTUALITÉ

La polémique sur la gratuité des bibliothèques

Dans *le Monde* du 23 juin, Jérôme Lindon, PDG des Éditions de Minuit, plaidait pour le prêt payant dans les bibliothèques, expliquant, études à l'appui, que la baisse des achats en librairie est liée à la fréquentation accrue des bibliothèques. *Ce point de vue a suscité de nombreuses lettres ; nous publions des extraits de deux d'entre elles.*

Vrais et faux problèmes

Le texte de Jérôme Lindon appelle de la part du SNB (Syndicat national des bibliothèques) plusieurs réflexions :

– Les non-lecteurs n'achètent pas de livres. Cette lapalissade ne semble pas avoir effleuré M. Lindon, et c'est pourtant une donnée importante du problème : la population à laquelle s'adresse le commerce de M. Lindon est une population de lecteurs. Le besoin de lire n'est une nécessité que pour une minorité d'individus, mais c'est une nécessité transmissible, essentiellement par la famille et l'école pour les jeunes, par la bibliothèque à tous les âges. Ensuite, en dehors des couches sociales très favorisées, ce besoin ne peut se maintenir et s'entretenir que par la bibliothèque. Ajoutons que les bibliothèques où il y a le plus d'emprunteurs sont celles des communes de moins de 2 000 habitants... Gageons que la concurrence en matière de librairies ne doit pas être très importante !

Le rôle des bibliothèques n'est pas seulement social et éducatif, la promotion de la lecture s'accompagne de la promotion de l'édition (à travers les animations autour du livre). Cela est difficilement mesurable, mais il n'est pas niable que les bibliothèques incitent à l'achat de livres.

– L'édition est en France subventionnée, de manière non négligeable : le Centre national du livre (CNL) subventionne l'édition à des hauteurs bien supérieures (le double) aux droits de prêt britanniques par exemple (105 millions de francs pour 1993 contre 4 750 000 livres (c'est-à-dire 47,5 millions de francs) en 1992.

– Le fait d'instaurer un droit de prêt ne permettra pas à lui seul de *régler le problème de l'édition* française ni les problèmes sociaux des auteurs. *A contrario*, un droit de prêt pesant sur les bibliothèques diminuerait d'autant leurs acquisitions... et un droit de prêt pesant sur les lecteurs remettrait en cause toute la politique d'accès à la culture – notamment pour les plus défavorisés – qui est le fondement même de la lecture publique en France depuis la Libération. En outre, dans ce cas, les bibliothèques deviendraient des collecteurs de taxes pour des intérêts privés : est-ce bien leur rôle et celui du *personnel, et comment* cela se concilie-t-il avec la comptabilité publique ?

– La situation des bibliothèques en France était catastrophique, un redressement s'est opéré depuis douze ans pour la lecture publique, depuis six ans pour les bibliothèques universitaires. Ce redressement a connu un fléchissement – pour la première fois – en 1994 avec un budget de la culture en baisse et une *moindre* augmentation des crédits des bibliothèques universitaires. Il serait donc plus opportun *de soutenir les bibliothèques* que de les attaquer. Les bibliothèques sont un bouc émissaire facile. *Si ce sacrifice était* accompli, parions qu'il ne se trouvera pas dans dix ou vingt ans d'éditeurs, même avisés, en France.

L'accès à la culture est un droit pour tous, il convient de ne pas l'oublier. Et quand une bibliothèque a réussi à donner envie de lire, un lecteur est né. L'instauration d'un droit de prêt, s'il *doit* peser sur les bibliothèques ou sur leurs usagers, ne fera qu'augmenter le problème que l'on *pré*tend résoudre.

En revanche, que les budgets d'acquisition des bibliothèques, très inférieurs à ceux de nos voisins européens, soient à la hauteur des besoins, voilà un combat qui unifierait l'ensemble des professionnels du livre !

M. Lindon, laissez les bibliothèques trouver de nouveaux lecteurs... ils achèteront.

Christine Bonnefon,
Françoise Def
et André Nivet

★ Christine Bonnefon est secrétaire générale du SNB-FEN, Françoise Def, secrétaire nationale du SNB-FEN, chargée de la lecture publique, et André Nivet, secrétaire national du SNB-FEN, chargé des bibliothèques universitaires, commissaire paritaire des conservateurs généraux.

Aux livres, citoyens !

Je suis de ceux qui défendent le principe de la gratuité du prêt, et la contribution du PDG des Editions de Minuit ne me convainc pas. Par exemple, je fais partie des 135 acheteurs du livre de William Labov, *le Parler ordinaire*, mais je suis aussi l'un des 58 « emprunteurs » de ce même ouvrage à la bibliothèque de l'université Paris-VIII. Et c'est bien précisément parce que j'ai pu découvrir ce livre dans une bibliothèque que je l'ai ensuite acheté.

L'argumentation selon laquelle, si l'on en croit l'enquête citée, plus on emprunte de livres et moins on en achète me semble, elle aussi, discutable dans la mesure où elle ne s'intéresse pas aux motivations qui guident de tels choix. Ne conviendrait-il pas de s'interroger sur les raisons qui contraignent aujourd'hui un nombre important de *lecteurs à emprunter davantage* d'ouvrages au lieu de les acheter ? Est-ce la volonté d'économiser le prix d'un livre, ou plutôt la difficulté de se l'offrir, qui conduit bon nombre de nos compatriotes à recourir plus souvent à l'emprunt ? (...) Ce n'est donc pas en diminuant les moyens des bibliothèques, en taxant davantage *les lecteurs, que l'on réglera un* problème qui prend sa source dans une crise que ces mesures amplifieraient. Il faut, en revanche, s'attaquer aux vrais problèmes, c'est-à-dire donner plus de moyens aux familles pour qu'elles soient en mesure d'acheter davantage de livres, et augmenter les moyens des bibliothèques, qui mènent un réel et efficace travail d'élargissement des lecteurs. Plutôt que de chercher à se disputer le petit pré carré des lecteurs, ne serait-il pas plus opportun d'agir en commun pour faire reculer ce mal qu'est la non-lecture ? C'est précisément cette volonté qui anime les structures et les équipes qui œuvrent à dépasser la situation actuelle en « gagnant » à la lecture ceux qui en sont actuellement encore exilés.

Jean-Michel Leterrier

★ *Jean-Michel Leterrier est responsable de la politique culturelle de la CGT, auteur d'Aux livres, citoyens*, Editions le Temps des Cerises, 1993.

Libraires en danger

***La Fédération française des* syndicats de libraires (FFSL) répond aux déclarations du président du Syndicat national de l'édition.**

Vous avez reproduit les déclarations du président du Syndicat national de l'édition, M. Eyrolles, faisant état d'une amélioration du chiffre d'affaires de l'édition, en progression, pour 1993, de 4,5 % en francs courants, soit 1 % en francs constants (*le Monde* du 4 mars et du 24 juin).

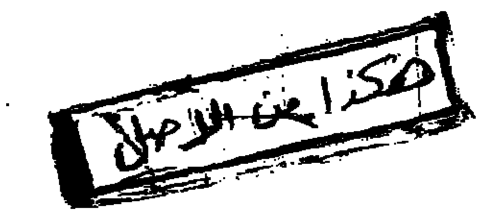
Si l'édition se porte mieux, la *situation de la librairie*, en revanche, s'est dégradée. On observe qu'en moyenne 250 *librairies meurent chaque année* depuis 1990. La tendance s'est amplifiée dans les six derniers mois : on a constaté 140 fermetures (dont 40 en région parisienne). Ces disparitions ne sont *pas compensées par un nombre* significatif de créations ; celles-ci sont, en effet, peu nombreuses et ne concernent généralement que des affaires de petite taille, le plus souvent condamnées à une mort rapide.

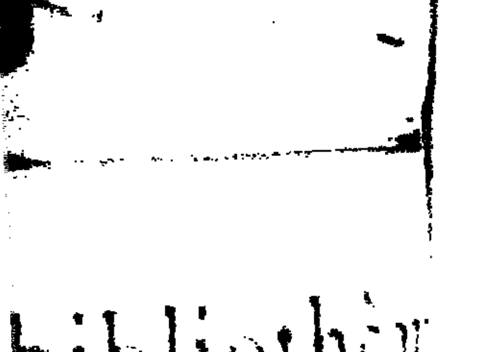
Ce sont là des éléments d'information que nous avons soumis au gouvernement afin qu'il ne s'en tienne pas à une approche unique de deux secteurs d'activité différents : la librairie est, en effet, économiquement dépendante de l'édition, dont la position dominante résulte – en application de la loi sur le prix du livre – de ce que la marge commerciale du libraire est définie de manière léonine par l'éditeur. Les chiffres cités, joints à d'autres, ont été analysés par le bureau de la Fédération française *des syndicats de libraires*.

Celle-ci regroupe 3 500 entreprises dont le chiffre d'affaires représente 71 % du marché de la vente au détail du livre en librairie. La FFSL a demandé aux pouvoirs *publics de conduire une réflexion* sur cette situation.

L'avenir d'un secteur d'activité qui, en 1993, comptait 66 429 salariés est en question. Si, traditionnellement, la prospérité de *l'édition est fondée* sur une saine exploitation des librairies, encore faut-il que celles-ci subsistent.

Fédération française
des syndicats de libraires





ARCHÉOLOGIE

Noirs secrets

Marianne Cornevin fait le point, avec méthode et clarté, sur tous les mystères qu'a encore à éclaircir l'archéologie africaine

ARCHÉOLOGIE AFRICAINE
de Marianne Cornevin,
préface de Jean Leclant
Maisonneuve et Larose,
270 p., 128 F.

Le régime raciste de la Rhodésie autoproclamée indépendante (1965-1980) avait pratiquement interdit aux archéologues du cru d'attribuer une origine africaine aux somptueuses ruines de Zimbabwe, le plus imposant ensemble architectural (en pierres sèches) de l'Afrique au sud du Sahara. Pourtant plusieurs chercheurs avaient déjà démontré l'inanité de la thèse de l'Allemand Karl Manch, découvreur du site au siècle dernier, qui estimait impossible que des Noirs aient construit pareille merveille : pour lui, Zimbabwe, son temple et son acropole, étaient l'œuvre d'une hypothétique expédition phénicienne au pays d'Ophir, et l'or qui y fut trouvé était celui-là même des mines du roi Salomon. Zimbabwe est en fait un vestige du grand empire africain du Monomotapa qui connut son apogée au XVIe siècle et n'a rien à voir avec la merveilleuse histoire des amours du roi hébreu avec la reine de Saba.

En rapportant cette querelle maintenant obsolète, Marianne Cornevin atteste que l'archéologie n'est pas une discipline poussiéreuse tournée exclusivement vers le passé, mais que l'interprétation de ses travaux s'inscrit dans le présent le plus immédiat, et répond parfois aux impératifs politiques les plus contemporains.



SYGMA/KELER

Ruines du Grand Zimbabwe.

L'auteur en fournit d'autres exemples, comme celui de la découverte, au moment de la guerre du Biafra (1967-1970), des splendides bronzes d'Igbo-Ukwu. Les Ibos (ou Igbos) de la région est du Nigéria venaient d'être écrasés militairement par l'armée fédérale de Lagos, et la datation de ces bronzes du IXe siècle, écrit-elle, tomba *« à point pour inculquer à un peuple vaincu la fierté de ses origines »*. Les bronzes ibos valent bien en effet ceux (yorubas) d'Ifé, dans la région ouest du Nigéria, vestiges de la civilisation exhumée par Frobenius, que le grand anthropologue allemand crut être celle de la fabuleuse Atlantide. Autre rêverie romantique qui ne tarda pas à se dissiper.

L'archéologie africaine – malgré les progrès décisifs qu'a permis la datation au carbone 14 – a encore assez d'énigmes à éclaircir pour nourrir l'imagination des futures générations de chercheurs. Qui furent les guerriers libyens à la tête énorme en forme de tulipe qui figurent sur les peintures rupestres du Sahara ? La migration des peuples bantous vers le sud est-elle due à la supériorité militaire que leur donnaient la maîtrise de la métallurgie et leurs armes de fer ? Qui, comme Champollion, trouvera une seconde pierre de Rosette lui permettant de déchiffrer enfin l'écriture du royaume soudanais de Méroé, dont une fameuse souveraine, Candace, signa un traité avec les Romains ?

Quels secrets recèle encore la vallée d'Éthiopie où furent découverts les fragments du petit squelette de la célébrissime Lucy (ainsi nommée par ses inventeurs d'après une chanson des Beatles), créditée de plus de trois millions d'années, et doyenne des australopithèques ? Faut-il croire que l'Afrique est le berceau de l'humanité, ou bien que l'ancêtre de l'homme est apparu simultanément sur plusieurs continents (1) ?

Sur tous ces mystères dont les Africains furent les organisateurs, Marianne Cornevin (veuve de l'africaniste Robert Cornevin, dont elle fut la collaboratrice), fait le point avec méthode et clarté. Pour Jean Leclant, professeur honoraire au Collège de France, son ouvrage est *« un grand livre »* qui s'adresse aussi bien *« aux spécialistes qu'aux simples curieux »*.

Claude Wauthier

(1) La redatation de trois squelettes d'*Homo erectus* de Java par des paléontologues américains, qui leur attribuent maintenant près de deux millions d'années (au lieu d'un million), puis la découverte du crâne complet d'un grand australopithèque mâle en Éthiopie ont tout récemment ravivé les controverses entre paléontologues.

ARTS

Les colères d'un sceptique

Thomas Mc Evilley a lu les théoriciens de l'art contemporain. Depuis, il est de fort méchante humeur

ART, CONTENU ET MÉCONTENTEMENT
de Thomas Mc Evilley,
traduit de l'anglais (États-Unis)
par Christian Bounay,
Ed. Jacqueline Chambon,
176 p., 130 F.

Thomas Mc Evilley est historien de profession, spécialiste de l'histoire de la philosophie antique. Il est l'auteur d'essais sur le scepticisme et sa formation dans la pensée grecque. Il a plaisir à fréquenter Aristote, Antisthène lui est familier, mais il se méfie de Platon et plus encore du platonisme. Jusque-là, rien de très étrange de la part d'un professeur de la Rice University de Dallas.

Mais Mc Evilley a d'autres lectures, très différentes. Il lit aussi Susan Sontag et Rosalind Krauss, Clement Greenberg et Michael Fried, Joseph Kosuth et Jack Burnham, autrement dit les praticiens, les théoriciens et les muses du modernisme américain. Il lit, par exemple, de la première nommée, cette déclaration péremptoire : *« En dépit de ce qu'elle a pu être jadis, aujourd'hui l'idée de contenu est surtout une entrave, une nuisance, une forme subtile ou pas tellement subtile de philistinisme. »* De Greenberg, il apprend que *« la valeur esthétique ou artistique est une valeur ultime, intrinsèque, une valeur finale qui ne mène nulle part au-delà d'elle-même »*. Grâce à Fried, il découvre que *« les meilleurs tableaux de Newman s'adressent uniquement à la vue »* et *« cherchent à produire (...) une perception de l'espace qui est purement et exclusivement visuelle »*.

Il arrive alors que ce philosophe examine avec plus d'attention les raisonnements qui s'achèvent par de telles conclusions et qu'il regarde les œuvres à propos desquelles ils ont été conduits. Les démonstrations lui apparaissent suspectes, tentées par la tautologie et le tour de passe-passe, fondées sur des présupposés idéalistes et hegéliens. Or Mc Evilley abhorre l'idéalisme, dont il rend coupables Platon et ses exégètes, et exècre la philosophie de l'histoire de Hegel, qui lui inspire des commentaires d'autant plus acides que la vérité des faits a peu confirmé – aimable litote – les démonstrations du philosophe. Tous ceux qui, explicitement ou implicitement, relèvent de cette généalogie, il les soupçonne d'aspirer au vide et à la pureté. Dans le champ de l'art, ce désir de silence a suscité le formalisme, réduction de l'œuvre à une conscience visuelle, mépris affiché du sens, dédain de la sensation qui pourrait provoquer un sentiment, refus de l'allusion et de la référence, ces impuretés. Très convaincant et énergique jusqu'à la polémique, Mc Evilley discute donc les principes du formalisme et oppose à l'apologie de la surface nue et simple l'intelligence de l'œuvre complexe. Ainsi énumère-t-il treize manières d'appréhender le contenu de l'œuvre, selon l'image, le matériau, la durée, le contexte, les significations historiques, politiques ou morales qu'elle suggère ou affirme, autant de *« vues partielles d'un grand animal »* qu'il importe de ne plus réduire à sa peau, ni à son squelette, mais d'observer et de comprendre dans ses mouvements et variations.

Dans ses analyses, il s'appuie avec efficacité sur son savoir d'helléniste, que ce soit pour se réclamer de la logique critique d'Aristote ou pour opposer ses connaissances à l'ignorance parfois déconcertante de ceux que l'on ne peut nommer autrement que ses adversaires. Les pages où il examine l'histoire officielle de la perspective, qui passe pour une invention de la Renaissance, et où il établit que Grecs et Romains maîtrisèrent la géométrie dans l'espace et perfectionnèrent la technique tout en la tempérant de notations atmosphériques sont ainsi remarquables d'acuité, non moins que celles qui proposent de recommencer l'étude de l'art contemporain.

Il conviendrait, affirme-t-il, de ne plus tenir pour négligeables les fonctions sociales de l'art, de lier à nouveau forme et contenu, l'une et l'autre s'entre-déterminant, et de penser l'histoire de l'art *« sous l'angle de la discontinuité »* et des ruptures et non plus sous celui d'un progrès plus ou moins rectiligne à vitesse variable vers un stade ultime. On ne saurait mieux dire.

Philippe Dagen

« Exposé » d'art contemporain

EXPOSÉ
N°1, printemps/été 1994,
Ed. ZYX, 20 quai Cypierre,
45 000 Orléans.
160 p., 140 F.

Il est, en France, quelques rares revues d'histoire de l'art. Il est des magazines, pas plus nombreux, qui traitent de l'actualité de l'art contemporain. Mais des revues qui s'essaient à l'histoire et à l'analyse du contemporain, indépendamment de l'ordre du jour des musées et du marché, il n'en était guère jusqu'à présent. *Exposé, « revue d'esthétique et d'art contemporain »*, a cette ambition et entend la réaliser au moyen de gros numéros à thème qui mettent en parallèle études monographiques et réflexions transversales, questions de généalogie et essais critiques, le tout lesté d'une bibliographie colossale et très internationale. Autant dire : du travail sérieux et solide.

Bel exemple de collaboration européenne, la revue est publiée à Orléans et dirigée par Marie-Ange Brayer, conservatrice au Palais des beaux-arts de Bruxelles. La première livraison envisage sous différents angles un point qui n'est pas de détail : l'emploi du nom propre dans l'œuvre, que ce nom soit signature ou publicité, slogan ou hommage, allusion politique ou poétique. De Delaunay et des futuristes à Klein et Boltanski, du cubisme colleur de papiers au pop amateur de réclames, le champ est immense, que les auteurs ici réunis parcourent en tous sens, ne négligeant ni la photographie ni le cinéma. Leurs propos sont servis par une iconographie fort abondante mais desservis par des complications de mise en page inutiles et, quelquefois, par l'abus d'un langage sémantico-structuralo-postmoderne dont la clarté n'est pas la vertu majeure. Il suffirait pourtant que la maquette gagne en simplicité et la prose en limpidité pour qu'*Exposé* impose sa présence et sa manière propre.

Ph. D.

Julien Green ou la violence d'exister

L'auteur d'une œuvre pleine et immense, qui couvre déjà six volumes de « La Pléiade », citoyen américain et écrivain français, n'a qu'une patrie, la langue. Un territoire qu'il a exploré dans ses profondeurs les plus terribles et les plus lumineuses

Nous poursuivons notre série consacrée à des auteurs vivants dont l'œuvre a accompagné le demi-siècle, voire le siècle, avec Julien Green, qui publia son premier livre, un pamphlet, à l'âge de vingt-quatre ans. *C'était en 1924...*

L'âge du siècle est le sien, mais Julien Green ressemble toujours au jeune homme de vingt-trois ans qui écrivait, pressentant le romancier qu'il allait devenir : *« Il s'agit d'un homme qui voudrait dire la vérité et qui tremble. »* L'écrivain si célèbre aujourd'hui incarne cet homme annoncé.

« Courage, Green, votre œuvre est bonne ! », s'était écrié Bernanos dès la parution du premier roman, le fulgurant *Mont-Cinère*. Que dirait-il aujourd'hui devant les six volumes de « La Pléiade » (bientôt sept) qu'emplit, soixante-huit ans plus tard, l'œuvre du *débutant !* Cette œuvre, la plus magique qui soit et la plus ténébreuse, la plus irradiante et la plus meurtrie, poreuse aux désastres de *la grâce, parcourue d'une science* de la douleur telle qu'elle semble devenir un langage en soi, un souffle qui véhicule en même temps les caprices de la perte et du salut.

Mais si l'on évoque devant lui *Léviathan*, son troisième roman, que Malcolm Lowry tenait pour le texte qui atteint, qui expose, la détresse en ses limites extrêmes, jamais ailleurs abordées, Julien Green sourit, rêveur : *« A l'époque où je l'écrivais, j'étais pourtant si heureux que j'avais du mal à supporter ce bonheur. »* C'est qu'en lui respire l'écrivain qui remarque : *« A certains jours, je pourrais crier d'horreur... Que serait-ce s'ils entendaient non l'écho, mais la voix ? »*, et celui qui note : *« A quel degré de violence peut atteindre le seul plaisir d'exister. »* Celui, surtout, qui peut affirmer : *« L'univers est heureux en moi »*, car, et c'est paradoxal, il connaît intimement les affres de ce monde où rien ne lui échappe de *« l'activité des passions humaines »*, ni de *« la manifestation sombre et violente de l'instinct »*.

Limpide comme son œuvre et comme elle insondable, le regard de Julien Green, à la fois très *attentif au monde ambiant* et si familier avec d'autres régions, évoque les affinités du visible et de l'invisible, et les effervescences de la pensée. *En ce salon maintenu* dans une pénombre souple d'où émergent les murs d'un rouge pompéien, et qu'entourent toutes *ces pièces, ces couloirs tapissés* des milliers de livres qui l'accompagnent de leur paix dramatique, la présence émeut, très *évidente, très simple*, de cet homme au beau visage sans ride aucune (Paul Morand prétendait qu'il se débarrassait de ses rides *sur ses personnages*), à l'élégance immanente et dont on devine qu'il traverse le temps avec les violences de la ferveur, et savoure l'instant avec une curiosité doucement ironique. De la sérénité grave et fragile jaillissent souvent le rire et ces réparties inattendues, réfléchies et moqueuses, d'une drôlerie irrésistible.

On sait que Julien Green est américain, descendant d'une famille protestante et prestigieuse de ce Sud cher à Faulkner, et que, né à Paris où se déroulèrent son enfance, son adolescence et presque toute sa vie, il a choisi d'écrire en français. Pourtant sa mère, la très belle et plus jolie encore Mary-Adélaïde Hartridge Green, qui mourut lorsque son fils avait quatorze ans, et qui l'appelait avec tendresse *« mon petit Français »*, ne lui parlait qu'en anglais. En anglais, chaque jour, près d'elle – la puritaine, fidèle au protestantisme, mais qui savait en même temps, devant le Café de Paris, offrir un louis à une prostituée moins jolie que les autres et qui avait moins de succès –, il apprenait par cœur certains psaumes et lisait à haute voix la Bible, dans la version de King James, la même qu'aujourd'hui encore il lit chaque matin, même s'il se plonge souvent dans les innombrables autres éditions qu'il possède, de toutes les époques, en toutes langues. *« La Bible en anglais, la grande lecture de toute ma vie. »*

Il n'est d'âge traversé au cours de son existence qui ne soit à jamais demeuré vivace, faisant palpiter l'œuvre et la vie de l'écrivain, *au point de le faire s'écrier* au cours d'un ouvrage autobiographique : *« N'est-il pas étrange qu'à tant d'années de distance, le 26 novembre 1973, ayant achevé cette page, j'en sois si bizarrement ému qu'il me faille m'arrêter ? »* Peu d'auteurs, peu d'hommes se sont livrés comme Julien Green, qui inscrivait au début d'un manuscrit, telle une devise : *« Tout dire ou se taire. »* Où le découvre-t-on davantage ? Dans le *Journal*, qui recouvre aujourd'hui, avec seize volumes, soixante-quinze années, battant ainsi tous les records ? Dans les *Autobiographies*, où, depuis l'enfance jusqu'aux débuts de l'âge adulte, sa jeunesse et la constellation familiale ressuscitent, relatées avec une spontanéité presque affolante ? Ou bien dans ces romans ensorcelés, que José Cabanis signalait comme *« les seuls romans baudelairiens »* ? Dans ces derniers, sans doute ; dans l'énigme essentielle qu'ils maintiennent, piégée.


VALÉRIE WINCKLER/RAPHO

Limpide et insondable, le regard de Julien Green.

Catholique et écrivain

« Je suis catholique et écrivain, mais pas un écrivain catholique », a souvent protesté celui que rien ne rebute tant que les textes édifiants et qui, rebelle avant tout, suit une voie si singulière et périlleuse. Dans *« le sang d'insurgés »* de ses personnages, il reconnaît souvent le sien.

C'est à seize ans, dans une petite chapelle de la rue Cortambert, qu'il abjurait le protestantisme pour faire profession de la religion *« catholique, apostolique et romaine »*, non sans avoir tremblé, lui, le seul fils parmi plusieurs sœurs, d'en annoncer le projet à son père. Mais Edward Green avait répondu fort tranquillement qu'il l'avait précédé et qu'il était lui-même converti depuis quelques semaines.

Ce père veuf et réservé, qui entretenait dans le quartier de Passy un climat où *« tout respirait la paix et l'ennui »*, n'encouragea pas moins son fils à tricher sur son âge et à s'engager en 1917. Le jeune Julien conduisit une automobile en Argonne avant de servir comme ambulancier en Italie (en même temps que Hemingway). Au cours de la deuxième guerre mondiale, mobilisé aux États-Unis, chargé des programmes à destination de l'Europe, Julien Green, chaque jour, parlait à la radio *en français, annoncé par* André Breton.

Les États-Unis, il les avait découverts à dix-neuf ans seulement, comme étudiant à l'université de Virginie, qui *« comptait assez de colonnes grecques pour meubler dix mille tragédies »*. Le Sud ancestral l'avait envoûté. *« Si je voulais donner une idée du Sud à un Européen, il faudrait imaginer une belle maison anglaise décrite par Dickens et la placer dans un décor de Rimbaud. »* Séjour assez bref, marqué par la rencontre de Mark, *« à l'odeur de fruit et de chair qui* [lui] *donnait* envie de mourir ». Premier *amour intense, éperdu, demeuré platonique tant était brûlante la crainte de voir s'éloigner Mark. Désormais, un combat violent, souvent essentiel, entre le spirituel et la sexualité, entre l'expérience des plaisirs et la lutte exaspérée contre la tentation, joueront dans la vie et dans l'œuvre un rôle sourd, effréné. L'amour, qui pour lui « excluait le désir »*, se traduisit en un long compagnonnage harmonieux qui dura tant que dura la vie de Robert de Saint-Jean.

Retour de l'étudiant en France. Premier livre publié. Green a vingt-quatre ans. La commande d'un ami pour *la Revue des pamphlétaires*. Cinquante pages. Et c'est le *Pamphlet contre les catholiques de France*, écrit en quelques jours. Cinquante pages, pas une de plus, même s'il lui reste beaucoup à dire. *« Les mots arrivaient tout seuls comme s'ils attendaient depuis des années. Avec une fureur sombre et joyeuse, j'exterminais les catholiques. »* Ou, du moins, leur tiédeur. On y découvre aussitôt une violence des profondeurs, une aptitude à la transgression, au harcèlement des limites, qui seront ceux de toute l'œuvre. *« Un homme est en danger quand il prie »*, démontre-t-il, pourfendant un clergé placide, grâce auquel *« l'Église garde ses secrets : elle charge des sots de la livrer au monde »*. Il y a pour lui *« dans le catholicisme un vertige »* ; aux prêtres, il reproche : *« L'amour du Christ, vous ne savez ce que c'est, il n'y a pas de démence dans ce que vous dites »*, tandis que *« au moins dans le blasphème, il y a la passion. Son erreur est abominable, mais elle est fervente »*. Et cette affirmation qui agitera les personnages des œuvres à venir : *« De toutes les forces du monde, l'indifférence est la plus redoutable »*, comme ce constat qui fixe le terme où ils se fracasseront : *« La terrible raison humaine qui ne comprend pas. »*

Si la guerre religieuse espérée par le jeune éditeur n'eut pas lieu, quelques lecteurs voulurent rencontrer Green ; parmi eux Max Jacob qui, plus tard, le désignerait comme *« le poète de la peur »*, ou Jacques Maritain, qui jugerait bientôt *« merveilleux que le plus grand écrivain français soit un Américain »* (1), et dont l'amitié fut indéfectible. T. S. Eliot traduisit aussitôt l'ouvrage en anglais.

A partir de 1926, dès les premiers romans, c'est la ferveur du public comme de la critique. Avec *Adrienne Mesurat*, Green obtient un prix à Londres, en même temps que Virginia Woolf pour *Mrs Dalloway*. Elle est belle, paniquée, ses mains *« battent comme des ailes »*, tandis qu'elle refuse de parler avant lui, tout aussi terrifié. Malgré son goût pour la solitude, il n'est guère d'écrivains, de peintres, de cinéastes qui n'aient croisé Green au cours du siècle. Et combien d'amitiés, de Mauriac, de Gide, à Darius Milhaud, de Maeterlinck à Valéry, à Malraux, de Visconti à Jouvet, qui le supplia d'écrire pour le théâtre, mais qui mourut juste comme Green achevait d'écrire *Sud*.

Et Freud ? A-t-il lu, rencontré l'auteur de *Léviathan* ? Rire de Julien Green : *« Il aurait dû ! »* Il a failli. Stephan Zweig voulut un jour emmener Green à Londres pour le rencontrer. Mais Dali y alla à sa place : Green partait pour les États-Unis. Coïncidence ? Julien Green sourit. A propos de la psychanalyse, n'a-t-il pas écrit : *« On ne démonte pas impunément les mécanismes de l'inspiration »* ? Mélanie Klein usa cependant de l'un de ses romans, *Si j'étais vous*, comme support de certaines théories (2). Steckel donnait à lire à ses élèves *« ces romans psychanalytiques écrits par quelqu'un qui n'entend rien à la psychanalyse »*. Combien d'exemples de cet ordre à propos de Green, pour qui, d'ailleurs, *« l'inconscient est un écrivain qui connaît très bien son métier »*.

Passionné par la langue qui *« est aussi une patrie »*, amoureux des dictionnaires, grammaires, ouvrages de linguistique, il use de sa propre économie de l'écriture, dont la beauté provient de l'élan intérieur, immédiat. *« Il faut que le lecteur soit toujours en présence d'un fait, non d'une phrase »*, mais que lui parviennent aussi des inflexions émouvantes, incarnées, qu'il *« connaisse le son de la voix des personnages »*. Le son du texte, sa voix ? Comme son ami Gide lui faisait part de ses réticences à propos de Shakespeare qu'il traduisait alors, Green répond dans son *Journal* : *« Gide comprend le sens des mots, mais ne saisit pas le bruit de la phrase anglaise. »* Gide, qui lui faisait *« souvent l'effet d'un athée qui aurait des doutes »*.

L'œuvre de Green se déploie loin des courants, indépendante des recherches contemporaines, mais, à travers sa facture en apparence classique, opèrent des logiques subversives, se font jour (ou sombrent dans la nuit) des lucidités inédites... et s'accentue le secret de ces œuvres inclassables, intemporelles, issues du *« don suprême de l'hallucination »* allié au génie de l'observation la plus contingente. Des romans visionnaires comme malgré eux, qui exposent le monde le plus réaliste recouvrant, tel un palimpseste, le même monde, mais étrangement autre, dérivé. Des romans qui véhiculent une vision poignante, insoutenable parfois, de nos propres espaces, des événements les plus familiers, devenus les agents d'une étrangeté scandaleuse que l'on eût jurée interdite, mais qui paraît irrécusable.

Hommes et femmes s'y débattent, avides, dans les férocités du manque, qui ne tiennent pas tant aux frustrations sexuelles qu'à la perception inconsciente de nécessités inaccessibles – d'une fête, peut-être, d'un accès qui semble acquis aux autres, inaptes au malheur. Empêtrés dans le piège terrible de l'innocence, criminels souvent, ils s'acharnent à des jeux dont les enjeux sont ailleurs, indéchiffrables. Combien d'entre eux se demandent, telle Elizabeth dans *Minuit*, *« pourquoi le sort avait choisi de la faire souffrir au lieu de ces inconnus qui l'observaient »* – alors que leur seul recours face à la détresse est souvent d'aller, telle Adrienne Mesurat, *« au fond de* [leur] *douleur comme on va vers un refuge »* ?

Le sens du tourment et de la plénitude

Les personnages secondaires eux-mêmes fascinent, redoutables et d'autant plus incarcérés dans leurs obsessions qu'elles paraissent étriquées. L'humour implacable (qui situe par l'absurde la place exacte du pathos), les précisions étrangement intuitives de Green, les rendent désopilants, mais leur ridicule touche au tragique. Aucune hiérarchie dans la douleur ici, et l'on devine ces existences incongrues aux prises avec le sacré dont, peut-être, elles participent, humbles et déchirées, en des zones d'épouvante.

Si l'on demande à Julien Green quelle place tient là, par exemple, la pitié, il paraît surpris : *« Il est préférable de n'introduire aucun commentaire moral ou autre, serait-ce la pitié. »* Ni aucune directive, même implicite. La pitié déferle alors, d'autant plus ravageuse qu'elle n'a pas été suggérée. Ici le souvenir s'impose du premier *article publié* par Green. A vingt-quatre ans, il n'avait pas encore écrit de roman et c'était à propos de Joyce, d'*Ulysse* qu'il avait pu lire, mais qui ne devait être traduit en français, donc paraître, qu'en 1929, cinq ans plus tard : *« Il dédaigne l'explication, pour la raison très simple que la vie elle-même la dédaigne. »*

Par ce bel après-midi de juin 1994, Julien Green raconte la délectation des voyages, la fête du regard face à la peinture et cette soif de musique. Dans ses yeux, le sens du tourment, mais celui surtout de la plénitude. *« Je parviens à mieux discerner le sens de la vie. Non celui des mystères, ils sont du domaine des volontés supérieures, mais celui d'un certain destin. Le plan se révèle peu à peu de ce qui semblait au cours du temps surgir dans le désordre. Et toujours le sens de l'ironie qui est derrière la vie. »*

Julien Green poursuit, songeur : *« La question que je me pose toujours : ai-je répondu à ce qui est attendu de nous ? Ai-je répondu à la vocation humaine ? »* On se dit alors qu'il y répond par cette question même, comme il y a toujours répondu par les crises dont son œuvre est l'écho. Ou par ces œuvres plus récentes, qui atteignent *à des transparences inespérées*, à une lumière qui libère inquiétudes et allégresses, comme dans cette biographie de saint François d'Assise, *Frère François*, dédiée à son fils adoptif, Eric Jourdan, lui-même un écrivain très émouvant. D'autres œuvres sont en cours et, devant l'écrivain qui recèle ces créations à venir et celles advenues, on songe à leur mystère qui lui échappe. A ce mystère encore, qui va de l'œuvre à l'homme, alors qu'aucun des deux n'incarne vraiment l'autre. Et Julien Green, en ce soir d'été, révèle peut-être la source même, la pulpe, le combat de cette œuvre immense, lorsque à propos du choix qu'il eut à faire entre deux langues, il s'écrie : *« Mais est-ce qu'on pense avec des mots ? »*

Viviane Forrester

(1) Julien Green/Jacques Maritain, *Une grande amitié (correspondance 1926-1972)*, Gallimard.

(2) Mélanie Klein, *Envie et gratitude*, Gallimard, coll. « Tel ».

★ Le 30 juin, Julien Green a été nommé citoyen d'honneur de la ville de Milan. Il est la première personnalité de langue française depuis Stendhal à avoir été ainsi honoré. Sa réaction : *« Peut-être ferai-je comme Stendhal, inscrire "Milanais" sur mon tombeau. »*

★ A signaler : *Julien Green, corps et âme*, de Louis-Henri Parias, Fayard, 382 p. 150 F. C'est de l'âme de M. Parias, surtout, qu'il s'agit. L'auteur semble annexer l'œuvre et la vie de Julien Green à son propre climat. Il les réduit, dans une fort *belle langue, il est vrai, à une religiosité qui lui appartient toute.*

Bibliographie

Parue d'abord chez Plon, l'œuvre de Julien Green fut ensuite reprise par les éditions du Seuil, qui poursuivirent sa publication. En 1992, l'écrivain quittait cet éditeur pour entrer chez Fayard, qui a déjà fait paraître trois inédits majeurs : *la Fin d'un monde*, récit très évocateur du temps de juin 1940 à Bordeaux ; *L'avenir n'est à personne*, dernier volume du *Journal* (1990-1992) ; et, du *Journal* encore, le premier tome, jusqu'alors inédit, celui des années 1919-1923, ce bouleversant *On est si sérieux quand on a dix-neuf ans*, d'une autorité surprenante, où le très jeune Julien Green perçoit en lui-même *« des milliers d'êtres qui veulent vivre et agir »*.

Aux éditions Fayard encore, la réédition, en une très belle présentation, des romans, huit déjà. Derniers parus : ce chef-d'œuvre absolu qu'est *Adrienne Mesurat* et l'âpre, le lancinant *Epaves*.

D'autre part, dans « La Pléiade », on trouve, en six volumes, l'œuvre tout à fait complète jusqu'en 1983, avec des textes rarement *publiés, introuvables* ailleurs. A l'automne, un septième volume inclura, entre autres, deux grands romans récents sur le Sud.

La plupart des romans sont également disponibles dans la collection de poche « Points-Seuil ».



Les Lumières, les chiffres et la raison

Le développement des statistiques au service du bien public au XVIII[e] siècle : un essai plein d'esprit d'Eric Brian

LA MESURE DE L'ÉTAT
Administrateurs et géomètres au XVIII[e] siècle
d'Eric Brian.
Albin Michel,
collection « L'évolution de l'humanité »
462 p., 160 F.

L'importance de l'ouvrage d'Eric Brian dépasse le cadre des relations historiques entre statistique et administration, sur lesquelles est centrée la discussion. C'est un livre pétillant d'esprit, dont le propos principal est de montrer que l'analyse probabiliste des données sur la population de la France à la fin de l'Ancien Régime représente la première conjonction pleinement réussie entre sciences exactes et affaires d'Etat.

L'étude s'attache à l'*Essai pour connaître la population du royaume* publié dans les *Mémoires de l'Académie des sciences* en six livraisons, de 1786 à 1789, sous les noms de Condorcet, Dionis du Séjour et Laplace. Pour les politiques, consulter l'Académie des sciences sur des questions d'ordre technique est déjà un réflexe, mais désormais, connaître la population du royaume devient une priorité pour le bien-être de l'Etat, et la dénombrer doit permettre d'en mesurer la santé, le dynamisme.

Eric Brian propose une interprétation fort originale des relations entre sciences, Lumières et politique au XVIII[e] siècle. A l'encontre de Michel Foucault, il considère qu'il n'y a pas d'opposition épistémologique entre analyse mathématique et taxinomie, dans la culture scientifique des Lumières. Au contraire, le classement qui se pratique dans tous les domaines à l'époque est lui-même une analyse. Ainsi dans l'appendice du *Discours préliminaire* de l'*Encyclopédie*, d'Alembert construit un *« système figuré »* par le moyen duquel il expose comment nos connaissances se greffent sur le tronc du savoir en général. Rappelant la pédagogie de la géométrie alors en usage, Eric Brian montre que l'analyse algébrique se présente à l'esprit de ses enseignants comme un cas particulier de l'art de raisonner en général.

Chez d'Alembert lui-même, l'analyse n'est pas un sujet en soi, et les sciences ne participent pas différemment des lettres à la réforme de la société. Tout change avec la génération de ses disciples, Condorcet et Laplace, qui font de l'analyse moins un outil intellectuel qu'une discipline académique. Dans l'un des meilleurs chapitres, Eric Brian raconte comment le petit Condorcet, élève des jésuites à Reims, conçoit sa *« foi de géomètre »*. Non qu'il fût un mathématicien-né, comme son futur collègue et rival Laplace : ses vrais dons sont d'ordre littéraire et philosophique même si son talent mathématique est avéré. Toutefois, le caractère sclérosé, voire la tyrannie, de l'enseignement des humanités accable les élèves. Le jeune Condorcet ne voit d'ouverture vers la liberté de pensée et le progrès politique que du côté des sciences exactes.

Comment y parvenir ? Par ce que l'on appelle alors la *« théorie des hasards »*, c'est-à-dire le calcul des probabilités. Mais le passage à la pratique est malaisé. Du point de vue technique, la problématique est bien moins développée que la mécanique rationnelle. Du point de vue conceptuel, les probabilités soulèvent d'importantes objections. Selon d'Alembert, passé maître dans l'art de l'analyse, ce genre de calculs n'est applicable qu'à ce que nous appelons des données statistiques et non aux choix concrets et particuliers d'un joueur pariant sur pile ou face, ou d'un père soucieux pour son enfant des dangers d'inoculation de la variole.

Eric Brian fait preuve de beaucoup d'astuce en dégageant la voie, ou les voies, par lesquelles ces objections sont levées au cours des années 1770. Du côté analytique, c'est l'œuvre de Laplace, du côté philosophique, c'est Condorcet qui pense l'avenir ouvert aux probabilités en épistémologie, en sciences humaines et sociales, et même en politique.

Les relations entre les deux protégés de d'Alembert sont fort délicates, voire tendues : l'un maître en calcul, l'autre puissant dans l'establishment scientifique. Laplace est élu à l'Académie en mars 1773, quelques semaines après que Condorcet eut été choisi pour suppléer Grandjean de Fouchy dans les fonctions de secrétaire perpétuel. Condorcet est déjà en étroite relation avec Turgot. A l'époque où celui-ci, futur contrôleur général, était encore intendant en Limousin, leur correspondance roulait sur des questions de justice, mais aussi sur l'évaluation, par le calcul, de l'espérance de vie humaine.

Pendant le bref passage de Turgot au gouvernement (1774-1776), où l'heure est à la régénération de la monarchie, Condorcet se veut le bras droit mathématique de son patron. Après la disgrâce du ministre, les réflexions d'un Condorcet déçu aboutissent à la rédaction de l'*Essai sur l'application de l'analyse à la probabilité des décisions rendues à la pluralité des voix* (1785) ainsi qu'à la formulation de sa réponse au scepticisme de d'Alembert, son premier maître. Il élabore alors une théorie probabiliste du savoir selon laquelle nos connaissances nous donnent non des certitudes, mais des motifs plus ou moins forts de croire en ce que nous prenons pour des vérités.

Dans le même temps, Laplace précise l'avenir de l'analyse, qui, jusque-là, limitait les probabilités aux seuls hasards ordinaires – jets de dés, jeux de pile ou face, tirage de boules blanches ou noires. Sur le plan méthodologique, il se fraie un passage dès 1774 : son *Mémoire sur la probabilité des causes par les événements* rend possible la pratique du raisonnement statistique. C'est cependant Condorcet qui attire l'attention de Laplace sur la possible application de son approche aux problèmes de la vie civile. Laplace s'intéresse donc, en premier lieu, à la démographie. Les seules sources de chiffres fiables portant sur des événements passant en séries sont en effet les registres de baptêmes, mariages et sépultures tenus par les curés dans les paroisses et compilés par des rédacteurs divers pour les grandes villes.

Jusqu'aux années 1780, les tables de mortalité sont affaire d'assurance ou de santé publique, tandis que la mesure de la population intéresse la fiscalité, non la science. Dès 1772, l'abbé Terray, contrôleur général avant Turgot, lance une vaste enquête : renouvelé chaque année et rapporté aux divisions géographiques de la carte de Cassini, le dénombrement de la population est pris en charge par François de La Michodière, ancien intendant du Lyonnais.

C'est lui qui rassemble les chiffres de l'*Essai pour connaître la population du royaume*, qui paraît dans les *Mémoires de l'Académie des sciences*. Laplace en compose la préface, abordant la question de la population en son entier. Le problème est de choisir le coefficient par lequel on doit multiplier les naissances d'une année commune pour évaluer convenablement la population. On s'accorde sur le nombre 26, ce qui permet d'avancer un bilan national proche de 25 300 000 habitants dans le royaume.

Pour Laplace, le problème est d'ordre hypothétique : il calcule que, pour réduire au 1/1 000 le risque de se tromper d'un demi-million, il faut une population de référence de 772 000 personnes. Pour La Michodière, le problème est d'ordre pratique. Il distingue un coefficient particulier pour Paris et Versailles (30), maintenant 26 pour le reste du territoire. Il ne s'agit donc pas d'une application, simpliste et sans nuance, de l'analyse du géomètre à la pratique de l'administrateur, mais d'une appropriation réfléchie. Chacun aborde la question à sa manière, mais l'intérêt reste identique : le bien public.

Pour Eric Brian, c'est là un symbole essentiel. Ce qui est un enjeu pour l'administration et le gouvernement est considéré par l'Académie des sciences comme relevant de l'analyse. En retour, les sciences se trouvent légitimées par le fait qu'elles s'occupent directement de la chose publique.

Charles C. Gillispie
université de Princeton

★ Charles Gillispie est l'auteur de *Sciences and Polity in France at the End of the Old Regim* (1980) et rédacteur du *Dictionary of Scientific Biography* (16 vol., 1970-1980).

SUR LE PRIX DU BLED. 315

XL[me] TABLE. I[re] PARTIE.

COMPARAISON du nombre des malades & de la mortalité de l'Hôtel-Dieu de Paris avec le prix des grains.

On a mis dans la première colonne des années celles où il y a eu le plus de malades ; & dans la seconde, celles où il y en a eu le moins.

Le nombre des malades & des morts a été pris sur les Registres tenus dans cet Hôpital.

Années.	Nombre des Malades.	Nombre des Morts.	Prix du septier, mesure de Paris. liv. s. d.	Années.	Nombre des Malades.	Nombre des Morts.	Prix du septier, mesure de Paris. liv. s. d.
1725	21315	4662	34 4	1724	20391	5317	24 17
1726	23414	5253	29 6	1727	20898	4666	19 1 3
1729	22703	5150	16 12	1728	19015	3928	23 6 3
1731	22511	5006	19 10	1730	19574	3933	16 1 3
1732	23148	4311	14 6 3	1733	19238	3716	11 17 6
1736	21015	4221	14 3	1734	16849	3148	12 2 6
1739	25926	5837	20 7 6	1735	18521	3767	12 16 3
1740	27088	7894	25 12 6	1737	20791	4843	14 16 9
1741	27361	7191	37	1738	20284	5158	17 16 3
1742	23944	5893	12 16 3	1743	17335	4064	12 16 3
Total des 10 années.	238425	55418	223 12	Total des 10 années.	192896	42540	155 11 3
Année comm.	23842	5542	22 7 2	Année comm.	19289	4254	15 11 1

COLL. JEAN-LOUP CHARMET

Extrait des « Recherches sur la population » de Messance.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde
PUBLICITE
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy
133, avenue des Champs-Elysées
75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL le Monde et de Médias et Régies Europe SA

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO



SOCIÉTÉS

par Georges Balandier

A fleur de mots

ENTRE L'ORALITÉ ET L'ÉCRITURE
(The Interface Between the Written and the Oral)
de Jack Goody.
Traduit de l'anglais par Denise Paulme.
PUF, 323 p., 198 F.

LA CULTURE DES FLEURS
(The Culture of Flowers)
de Jack Goody.
Traduit de l'anglais par Pierre-Antoine Fabre.
Seuil, 628 p., 250 F.

LES anthropologues identifient et interrogent les cultures chacun selon une curiosité et un cheminement personnels. Les uns font des bibliothèques leur terrain et de l'érudition leur exigence première. Les autres deviennent, en longue durée, les décrypteurs d'un seul système culturel. *Ils travaillent à la mise* en évidence de ce qui lui est particulier et de ce *qu'il* a *en partage* avec toutes les cultures. D'autres multiplient les expériences, les occasions d'accéder à la diversité ; la comparaison culturelle opère comme un révélateur. Certains disposent d'une rare capacité, ils peuvent jouer de toutes les possibilités, ni la géographie ni l'histoire ne leur opposent des frontières infranchissables. Ils explorent large et découvrent des relations et des similitudes nouvelles. *Jack Goody, de l'université* de Cambrigde, est l'un d'entre eux.

Il rejette ce qui discrimine et sépare radicalement : les sociétés de notre lointain passé, les sociétés anthropologisées et celles de la modernité sont mises en communication et leurs cultures *s'éclairent mutuellement.* Il utilise à cette fin, à partir de sa propre compétence d'anthropologue africaniste, toutes les informations reçues d'autres spécialistes. Il privilégie ce qui favorise les passages, la coexistence ou le métissage des pensées et des pratiques plus que leurs oppositions. Le titre original de l'ouvrage où il étudie les relations de l'oralité et *de l'écriture est révélateur : il* s'agit de considérer leur *« interface »*.

Jack Goody ne sous-estime pas ce que l'écriture, modifiant les moyens de la communication et la *« technologie de l'intellect »*, apporte de *« changements révolutionnaires dans la culture »* et l'organisation des rapports sociaux. Il la révèle, en tant qu'elle permet une *« approche intellectuelle de la réalité »*, engendrant le *« mouvement vers la science »*, et créant les conditions de nouveaux *« accomplissements »*. Mais il s'attache aux situations de coexistence d'une tradition orale et d'une tradition écrite, ainsi qu'aux usages du discours et de l'écriture auxquels l'individu moderne se trouve astreint.

En ce sens, le contexte *« littéraire »* de l'Afrique noire contemporaine s'accorde à celui de la Grèce du temps d'Homère. L'un et l'autre posent le problème de la composition et de la transmission orales, de la forme et de la nature des œuvres ainsi produites, et des effets qu'engendre l'avènement de l'écrit en les fixant. Dans le cas des Veda, textes sacrés des hindous orthodoxes, la garde confiée à une caste de spécialistes *instruits crée une situation* paradoxale en accordant plus d'importance à l'émission orale qu'aux textes.

La transcription impose son sceau, mais la parole (divine) valorise la transmission orale du savoir et continue à rendre nécessaire, légitime, *« la fonction du prêtre-médiateur »*. En Afrique noire, là où il n'y avait *pas « de déshonneur à ne savoir ni lire ni écrire »*, la lente introduction de l'écriture arabe et des textes islamiques a d'abord été utilisée à la *« communication avec le supra-humain »*, en affectant progressivement le *« contenu de la croyance et sa pratique »*. Oralité et écriture interagissent, s'informent de façon réciproque.

Jack Goody exploite à d'autres fins son « matériel », qu'il qualifie de littéraire et soumet à l'épreuve d'une rare érudition. Il examine les effets de l'écriture sur la constitution des savoirs et les modes d'y accéder, les rapports entre la formation d'un « savoir instruit », la dévaluation de ce qui n'est pas écrit, et les hiérarchisations sociales. Il considère de façon nouvelle le fonctionnement de la mémoire selon que l'apprentissage s'effectue *« avec et sans écriture »* ; il différencie la *« remémoration créatrice »* – où le récitant est créateur – de la *« remémoration mécanique »* liée à l'écriture. Il montre comment les réalisations individuelles sur chacun des deux registres, oralité et expression écrite, sont dépendantes de la structure de classe.

Langage et écriture sont confrontés ultimement en fonction des *« mêmes aptitudes de base »*. La seconde change *« les dimensions de nos efforts créateurs, la forme de notre savoir, notre compréhension du monde et nos activités à l'intérieur de ce monde »*. Mais le langage est partout, et toujours, ce sur quoi elle porte. Ce qui laisse aux cultures de l'oralité la capacité entière d'être autrement capables de création et de ne pas s'enfermer dans la répétition, de ne pas figurer nécessairement une sorte de barbarie face à la civilisation des cités et du texte.

DANS sa poursuite inlassable de l'interprétation des phénomènes culturels, Jack Goody ouvre de nouvelles voies d'accès : après la considération de la parole et de sa traduction dans l'écriture, celle de la culture des fleurs prise dans des interrelations complexes, soumise aux vicissitudes des mouvements *politiques et religieux qui la* rejettent en condamnant le luxe. C'est l'objet de son dernier livre. La méthode reste la même, comparative selon les dimensions historique et géographique ; elle associe les démarches de l'observateur direct et le *« travail d'un prédateur »* qui s'empare d'une information foisonnante. Cette description des cultures à partir de ce que les fleurs et les jardins donnent à voir, à penser et à vivre est fascinante ; elle accompagne les « visions du monde » de couleurs et de parfums, de symbolisations à contenu érotique, d'évocations esthétiques et littéraires.

Si la culture des fleurs a ces fonctions de traduire les attitudes face à la nature, de s'allier aux relations que les hommes établissent avec les dieux et entre eux-mêmes, de servir et d'orner la vie quotidienne, son caractère universel n'est pourtant pas établi. Jack Goody oppose, en ouverture de texte, une *« Afrique sans fleurs »* au Bali de la luxuriance florale.

Il associe ce rôle effacé des fleurs dans les sociétés africaines à une économie rituelle qui ne les utilise pas, à des systèmes figuratifs qui y recourent peu, et surtout aux faibles possibilités d'expansion d'une *« culture du luxe »*. C'est là l'impulsion initiatrice de *sa recherche. Mais la comparaison* s'élargit en confrontant les systèmes culturels de l'Orient et de l'Occident, depuis le passé lointain jusqu'aux temps modernes, où la culture des fleurs se commercialise, oriente l'esthétique et les langages.

L'Orient antique est au commencement ; cette culture y apparaît dans les lieux de haute civilisation du Tigre et de l'Euphrate, et le paradis biblique *« trouve ses plus anciens modèles dans les jardins de Babylone et d'Assyrie »*. La tradition se poursuit en Grèce et dans la Rome classique. Tout est en place : l'usage religieux qui lie les fleurs aux sacrifices et aux offrandes, la relation aux manifestations de la puissance et du pouvoir, au faste des *« triomphes » et des fêtes,* la présence des thèmes floraux dans les arts et la littérature, et les signes d'un luxe qui s'exprime par la splendeur des jardins et le recours à la cosmétique, aux parfums.

Mais ces cultures somptueuses portent en elles des forces de rejet : celles du moralisme, qui condamne les mœurs luxueuses : celles des religions, qui associent le rejet des images et des représentations de la création à la méfiance à l'égard des fleurs. Pour ces religions, seuls la Parole et le Livre peuvent relier à Dieu. L'islam viendra tracer un partage strict entre ce qui est exclu des représentations sacrées et profanes et ce qui contribue à la culture des fleurs par l'art des jardins clos.

L*E christianisme* premier se méfie des fleurs, longtemps *liées aux pratiques* idolâtres, il épouse la tradition aniconique, entretient *le soupçon quant au* corps et à l'usage dispendieux des biens de ce monde. *Il* commence par interdire l'usage des fleurs dans le culte, puis il les admet afin d'honorer la mémoire des morts, il les « christianise » et reconnaît progressivement le droit d'en jouir.

C'est l'Occident médiéval qui contribue au *« retour de la rose »*, elle apparaît dans les représentations de la Madone. Elle favorise la promotion des autres fleurs, dans les jardins des nobles et des moines, dans la culture populaire, dans l'imaginaire et la poésie. Et, grâce à l'art gothique, les fleurs viennent *« fleurir la pierre des églises »*.

La Renaissance accélère, malgré des courants contraires, la restauration florale ; les fleurs entrent dans l'univers domestique, c'est le moment du passage à l'âge des bouquets. Ensuite, l'expansion urbaine, l'avènement de la *« civilisation des mœurs »*, puis la consommation de masse feront du luxe floral un besoin. L'Inde, la Chine, le Japon entraînent dans d'autres parcours. Ils enrichissent l'inventaire des relations qui existent entre l'écologie, l'idéologie, les usages esthétiques et symboliques des fleurs. Ils montrent comment s'est formé et diversifié *au cours des siècles, en Orient et en Occident,* le *« langage des fleurs »*. Retenons la leçon, l'histoire économique et politique, culturelle et religieuse de l'humanité est moins désenchantée lorsqu'elle est dite par le truchement des fleurs.

Les parentés électives

Le livre d'Agnès Fine est un vaste parcours historique et anthropologique qui étudie le lien particulier du parrain au filleul

PARRAINS, MARRAINES
La parenté spirituelle en Europe
d'Agnès Fine
Fayard, 390 p., 135 F.

Le destin de Cendrillon, persécutée par une marâtre, a basculé, on le sait, grâce à l'intervention de sa marraine la bonne fée. De nombreux contes, légendes et croyances populaires en Europe, mettent en scène ces relations privilégiées et salvatrices entre parrains ou marraines et filleuls, que l'Eglise chrétienne a instaurées et valorisées. En un vaste parcours historique et anthropologique à travers récits *et* coutumes, *rituels* et dogme ecclésial, Agnès Fine a *étudié la fonction symbolique* de ces liens particuliers, distincts des liens entre consanguins ou affins (parents par alliance) et noués autour du baptême. Rappelant que le concile de Mayence, en 819, a interdit définitivement aux parents d'être les parrains de leur enfant, elle montre que cette distinction irréductible entre parenté charnelle et parenté spirituelle *redouble la dichotomie* fondamentale entre le corps et l'âme, la chair et l'esprit, le profane et le sacré.

Dans l'ancienne représentation *chrétienne, la naissance* biologique est entachée d'impureté et le baptême est une seconde naissance qui efface la souillure de la sexualité et *« refait »* l'enfant. Selon une croyance répandue, il va ainsi hériter des traits moraux et physiques *de ses parrains, qui* jouent à son égard un rôle essentiel. Ils conduisent en effet leur filleul à travers tous les « rites de passage » de la vie en société et lui ouvrent la voie de l'éternité, ils sont chargés d'assurer son bonheur ici-bas (ce que dons et cadeaux traditionnels symbolisent) et son salut dans l'au-delà. Ce lien de parrainage si fort, qui outrepasse la mort, est en outre réciproque : le survivant tiendra un rôle important dans le rituel funéraire de son parent spirituel et le premier décédé sera l'intercesseur du second lors de son passage dans l'autre monde.

A l'inverse, mourir sans avoir été baptisé, mais aussi sans avoir parrainé, voue à la *« mauvaise mort »*. Un peu partout en Europe, on imaginait que les enfants disparus prématurément devenaient des petits êtres fantastiques qui hantaient, voire persécutaient, les vivants. Interdits de sépulture consacrée, ils étaient damnés. L'invention des limbes au milieu du XIII[e] siècle et la délimitation par l'Eglise d'un espace d'inhumation particulier ont rendu moins effrayante leur destinée, mais l'idée des enfants revenants a perduré, tels ces lutins ou follets que la rumeur évoque encore aujourd'hui dans le causse lotois. Les croyances populaires *assignent également* les morts sans filleuls à l'errance. Agnès Fine raconte par exemple que, en Haute-Bretagne, vers 1880, *« si une personne mourait sans avoir jamais tenu un enfant sur les fonds baptismaux, on l'ensevelissait les mains derrière le dos »* ; or celui qui gît dans une mauvaise posture ne connaît pas le repos.

Etre désigné *comme parrain* est donc à la fois un honneur, une responsabilité grave, *une* chance de salut ; et le compérage entre parents et parrains noue des relations profondes. En Europe de l'Ouest, à partir du XV[e] siècle, s'est répandue la coutume de choisir parrains et marraines dans la parenté proche (*« compérage intensif »*). Cette transformation a pu s'imposer *« alors que le poids de l'Etat instaurait un ordre social stable entre groupes familiaux ou sociaux antagonistes, qui ne rendait plus nécessaires les alliances pacificatrices »*.

En *revanche,* dans l'Europe du Sud et surtout dans les Balkans, on a continué à privilégier les liens extérieurs au cercle familial (*« compérage extensif »*), afin de constituer ou de consolider des réseaux de solidarité qui outrepassent ou redoublent les hiérarchies sociales, permettent éventuellement de mettre fin à une vendetta ou recouvrent parfois le patronage politique, comme en Corse et en Calabre. Ces liens *rituels sont codifiés* : les formes d'adresse, le vouvoiement, la politesse, traduisent le respect mutuel et marquent cette *« bonne distance »* caractéristique, ainsi que le souligne Agnès Fine, des alliances électives.

Le compérage apparaît donc comme la forme idéale de la fraternité, de même que le parrainage est la forme idéale de la filiation. Dès lors, enfreindre les règles de cette parenté spirituelle considérée comme supérieure à la parenté charnelle et, en particulier, *transgresser l'interdit des* relations sexuelles ne peut que provoquer les sanctions de l'Eglise – plus légères toutefois que pour l'inceste entre consanguins ou affins –, et surtout la *« colère du ciel »*, très violente elle, si l'on en croit les récits légendaires évoquant désordres cosmiques et enfantements de monstres mi-hommes, mi-bêtes. On ne bouleverse pas impunément les distinctions *princeps* qui fondent l'ordre du monde. A moins que cet ordre lui-même ne change.

La dernière prohibition sexuelle *pour parenté spirituelle a été* supprimée par le droit canon occidental en 1983 et les liens qui unissent aujourd'hui parrains et filleuls sont bien différents de ceux du passé. Maintenant, ce sont les parents qui assument à la fois la naissance biologique, sociale et symbolique de leur enfant. Le parrainage qui se borne à une complicité affectueuse est le plus souvent envisagé comme une possible famille de substitution *« en cas de malheur »*, certains allant jusqu'à prévoir juridiquement cette tutelle éventuelle. Le baptême civil, qui tend à se développer, est l'expression manifeste de ce changement. Agnès Fine conclut ainsi ce livre savant et foi*sonnant d'exemples étonnants,* qui se lit avec autant de plaisir que de curiosité, sur le constat de la fin d'un univers culturel où la doctrine chrétienne et la coutume, au fil des siècles, façonnaient les représentations de la parenté.

Nicole Lapierre

Autour de Michel Crozier

L'ANALYSE STRATÉGIQUE
Colloque de Cerisy
sous la direction de Francis Pavé.
Seuil, 410 p., 330 F.

Il n'est sans doute pas indifférent *à un auteur qu'un hommage* global sur son œuvre lui *soit rendu avant sa mort.* La pratique des « Mélanges », *des « miscellanées », comme* on disait autrefois pour faire *savant, avait ce but. Les disciples,* les élèves d'un maître *lui offraient une sorte de livre* d'or pour un anniversaire *canonique. Les colloques de* Cerisy parviennent au même *but mais par des voies moins* académiques. Les communi*cations retenues sont* enrichies de débats s'étendant sur *une décade. Ainsi trente-six* auteurs se sont réunis en juin *1990 autour de Michel Crozier.* Leur réflexion aboutit *aujourd'hui à un livre impor*tant axé sur *l'Analyse stratégique, qui est au centre de la* sociologie des organisations *dont notre auteur a fait son* miel.

L'inertie des institutions

Il est passionnant de relire, avec Pierre Grémion, *le Phénomène bureaucratique,* son ouvrage princeps de 1964. Dès 1957 paraît dans *Esprit* une sorte de texte-manifeste, *la France, terre de commandement,* qui se termine sur cette question qui ne cessera plus de hanter les travaux du sociologue : devons-nous prendre notre parti d'un système centralisé qui ne sait changer que dans le *style autoritaire ou* révolutionnaire ? La France, *répond-il, attend un nouveau* style d'autorité, et les intellec*tuels se doivent de participer* à son élaboration. Dans son *Phénomène bureaucratique* apparaîtra surtout cette inertie *des institutions qui se main*tiennent alors que leur envi*ronnement s'est transformé.* La plongée de Michel Crozier dans la culture américaine grâce à ses enseignements à *Stanford et à Harvard lui* permettra d'analyser avec plus de recul ensuite ce « cas » français de *la Société bloquée.*

Dans une contribution personnelle, Michel Crozier raconte comment il comprit que le problème central n'était pas celui de la lutte des classes, comme il l'avait cru dans ses jeunes années, mais celui du système d'organisation, réflexion qui l'amènera à écrire *On ne change pas la société par décret* et *Etat modeste, Etat moderne.*

De nombreux auteurs nous livrent ensuite des analyses plus pointues sur ce qu'ils appellent *« l'analyse stratégique, méthode heuristique d'investigation de l'action collective »*. D'autres intervenants s'attachent à regarder la mise en action de cette *« analyse stratégique »* dans le secteur public, dans l'entreprise et dans le système hospitalier.

Pierre Drouin

LETTRES AMÉRICAINES

L'homme d'honneur

Suite de la page 1

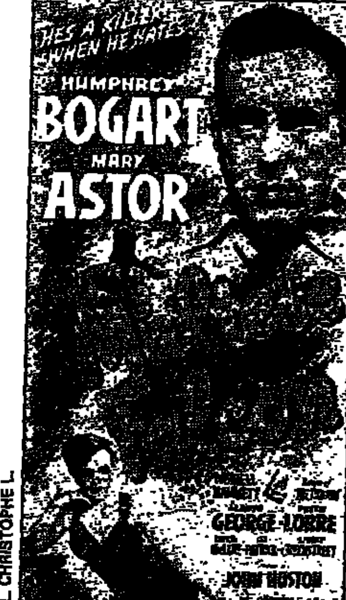
On a beaucoup glosé sur ces années Pinkerton. Hammett lui-même, si discret sur sa vie privée la plupart du temps, ne détestait pas y faire allusion en laissant entendre qu'il avait été amené à traiter des affaires importantes. Il semble que ce ne fut pas vraiment le cas. Qu'importe : l'homme est un observateur sagace. Il glanera là la matière de nombreux récits et saura se souvenir qu'il y fut confronté à la réalité la plus triviale, bien loin des effets romanesques chers à la plupart des auteurs de l'époque. Rien ne l'agacera plus que la prétention de certains de ses futurs collègues à mettre en scène des détectives droit sortis de leur imagination : « *Ce Philo Vance*, écrira-t-il sèchement du héros de l'une des célébrités des années 20, S. S. Van Dine, *appartient à la tradition de Sherlock Holmes, et sa manière de parler fait penser à une lycéenne qui a convenablement assimilé les mots et expressions étrangers de son dictionnaire. Il nous barbe quand il parle d'art et de philosophie, mais quand il se met à la psychologie criminelle, c'est franchement hilarant (...). Sa description de la technique utilisée par un gentleman pour abattre un autre gentleman assis à 1,80 m devant lui aurait sa place dans un cours intitulé « Comment devenir détective en dix leçons.* » De l'art d'assassiner un confrère...

Il est vrai qu'au moment où il écrit ces lignes, en 1928, Hammett a quelque raison d'être aussi péremptoire. Il est à l'orée d'un septennat prodigieux qui le verra écrire, presque coup sur coup, les cinq romans qui composeront – à côté de plusieurs dizaines de nouvelles – toute son œuvre : 1927, *la Moisson rouge* ; 1928 : *Sang maudit* ; 1929 : *le Faucon de Malte* ; 1930 : *la Clé de verre* ; 1933 : *l'Introuvable*.

C'est encore un hasard qui a décidé, quelques années plus tôt, de son destin d'écrivain. Au milieu des années Pinkerton, en juin 1918, Hammett s'est enrôlé dans l'armée, désireux de participer, fût-ce modestement, à l'effort de guerre. Il sera, un an durant, ambulancier dans un camp du Maryland. Mais cette année-là est aussi celle de la fameuse grippe espagnole, qui aurait fait, aux États-Unis, plus de victimes que la guerre. Hammett contracte une bronchite qui dégénère en tuberculose pulmonaire. De façon si dramatique que, de retour chez Pinkerton, il devra en démissionner (à la fin de 1921), incapable, certains jours, de tenir debout. Pensionné à 100 %, séparé de sa femme – une infirmière rencontrée lors de son hospitalisation – et de sa fille, sur ordre médical, enfermé, la plupart du temps, dans la chambre qu'il a dû louer, Hammett ne voit d'autre solution pour survivre que l'écriture. Et puisqu'il fut un Pinkerton et que fleurissent les magazines policiers à bon marché – les fameux *pulps*, ainsi nommés pour la grossièreté de leur papier –, quoi de plus naturel que de se tourner vers eux ?

Sans doute. Reste à savoir pourquoi Hammett, entre tous, va, après quelques tâtonnements, se situer d'emblée à contre-courant du roman policier traditionnel et, selon la célébrissime citation de Raymond Chandler, « *sortir le crime de son vase vénitien pour le flanquer dans le ruisseau* » (1). « *L'homme est à la croisée d'une expérience personnelle particulière et d'une époque particulière* », avance Jean-Pierre Deloux, qui vient d'achever un *Dashiell Hammett. Underworld USA* (2). L'Amérique, au sortir de la guerre et du coup de fouet qu'en a reçu son industrie, est en pleine expansion. C'est le triomphe du capitalisme, mais aussi celui de la corruption, des trafics, des gangs. Le monde de l'argent roi, qui voisine avec le cortège des laissés-pour-compte. Dans ce monde-là, il faut se battre et il n'y a d'autre morale que celle que l'on se forge. Ainsi naît le Continental Op, le premier héros de Hammett, qui apparaît dès 1923 dans une nouvelle et que le romancier décrit ainsi : « *Je vois en lui un petit bonhomme qui avance, jour après jour, à travers la boue, le sang, la mort et le mensonge, en étant aussi insensible, brutal et cynique qu'il faut, vers un but assez vague, mais sans rien pour le pousser ou le tirer vers ce but, sinon qu'il est payé pour l'atteindre.* »

Le « *petit bonhomme* » va grandir au fil des années, héros de vingt-six nouvelles et de deux romans – *la Moisson rouge* et



COLL. CHRISTOPHE L.

Sang maudit – avant de faire une place à son frère jumeau, le Sam Spade du *Faucon de Malte*. Et l'un et l'autre seront, dans les années 30, fêtés par toute l'Amérique.

Car Dashiell Hammett n'a rien d'un auteur maudit à la Jim Thompson ou à la David Goodis. Dès *la Moisson rouge* et, surtout, après *le Faucon de Malte*, les éloges pleuvent – « *Nous n'aurions pas un clignement de surprise si M. Hammett s'avérait être le Grand Auteur de Roman Policier Américain* », s'enthousiasme le *New York Herald Tribune* –, les lecteurs suivent et Hollywood, comme souvent, prend le train en marche. Le moyen de faire autrement ? Car Hammett ne se contente pas de la véracité de personnages aux antipodes des limiers sophistiqués du « roman de détection ». Il bouscule toutes les conventions avec un naturel confondant, une modernité époustouflante. « *C'est un écrivain extraordinairement économe de ses moyens à une époque où les descriptions sont trop longues, les personnages trop explicatifs* », observe Jean-Pierre Deloux.

« Le roman du regard »

Hammett épure, coupe, resserre, privilégie les dialogues incisifs et les faits et gestes pour dessiner le profil des différents protagonistes. « *Il remplace le roman du discours par le roman du regard* », résume Francis Lacassin (3). Cet homme-là a un œil de cinéaste, quand la plupart de ses confrères observent encore avec dédain le septième art : ses personnages ne cessent de bouger, de se déplacer, il devine que son siècle sera celui de l'action, de la vitesse. Il anticipe les tendances dont est grosse son époque – *la Moisson rouge* est une réflexion politique autant qu'une critique sociale, *Sang maudit* et *la Clé de verre* peuvent se lire comme des romans psychanalytiques avant la lettre. Et puis, d'un coup, il se tait. Car, après 1934, il n'y a plus rien ou presque : quelques scénarios, quelques nouvelles...

A qui la faute ? « *L'alcool, les femmes, l'argent et la célébrité* », comme le pense l'un de ses – laborieux – biographes, Richard Layman ? L'influence « castratrice » de Lilian Hellman, sa compagne des dernières années, rencontrée en 1933, elle-même écrivain et qui construisit sa carrière parallèlement au silence de Hammett, comme d'autres l'ont avancé ? Sans doute, ces éléments ont-ils eu leur part, auxquels il faut ajouter une santé sans cesse chancelante. Mais c'est faire peu de cas de la volonté d'un homme qui, sa vie durant, a fait preuve d'une orgueilleuse fierté. Et si – consciemment, inconsciemment ? –, Hammett avait décidé qu'il était temps que l'écrivain cède la place au citoyen ?

Car on peut choisir de lire ces trente dernières années improductives comme une lente descente aux enfers. On peut aussi, même s'il est patent que le désir d'écriture n'était pas mort, y voir un homme décidant de rejoindre résolument sa réalité en descendant directement dans l'arène. A partir de 1937 et jusqu'à la fin de sa vie, Hammett va, en effet, participer, à de multiples activités politiques, et son chemin croisera fréquemment celui du petit Parti communiste américain.

En fut-il membre ? Jamais Hammett n'acceptera d'en parler, fût-ce avec Lilian Hellmann. Sa détermination en tout cas sera sans faille. Pour refus de témoignage, lors de la « chasse aux sorcières » des années 50, elle lui vaudra même six mois de prison, dont il sortira la santé définitivement ruinée, mais qu'il acceptera sans un murmure. Avec la conviction que le sénateur Joseph McCarthy et ses épigones avaient peut-être été ses meilleurs lecteurs. Eux ne s'étaient pas trompés sur le pouvoir subversif d'une œuvre qui, dès *la Moisson rouge*, sanglant portrait d'une ville mise en coupe réglée par la corruption, donnait à voir le versant noir de l'Amérique triomphante, bientôt confirmé par la réalité sauvage de la Grande Dépression.

Au fond, le militant des années 50 tente d'incarner, dans la vie, ces héros de papier créés par l'écrivain des années 30. Car, d'un bout à l'autre, de son œuvre à sa vie, un même mot guide Hammett : l'honneur. Il *est* le Continental Op ou Sam Spade. Comme eux, il a son code moral personnel. Comme eux, il porte un regard désenchanté sur l'Amérique. Mais, comme eux, il refuse de baisser les bras et va là où sa conscience lui dicte d'aller. Sans états d'âme. A d'autres, ensuite, de s'emparer du terrain qu'il a défriché.

Ils seront, en littérature, nombreux à retenir la leçon. Raymond Chandler, de son propre aveu, délaissera la poésie pour le roman sous l'influence directe de Hammett. Ed McBain dit, lui aussi, ici-même, ce qu'il lui doit, Faulkner – ami de Hammett – reconnaîtra, à l'occasion, sa dette pour *Sartoris*. La France n'est pas restée à l'écart. Gide, Giono, Aragon – « La Moisson rouge *demeure le grand roman de la naissance du mal (...).* » « *On ne fait que travestir un tel roman en roman policier* » – ont salué l'aventurier des lettres. Et un écrivain comme Jean-Patrick Manchette, qui dépoussiéra d'un coup le roman noir français dans les années 70, reste à travers ses œuvres – singulièrement, la dernière d'entre elles, *la Position du tireur couché* (4) – et les réflexions qu'il livre trimestriellement à la revue *Polar* (5) un chantre acharné du « *style objectif* ».

Il y a moins d'un mois parvenait en librairie un petit ouvrage, réédition, sous le titre *la Clef de seize* (6), d'un roman paru dans les années 80 sous le titre *Very Nice*. Il y est question d'un ex-commissaire radié revenant dans une ville de la Côte d'Azur pour la nettoyer de ses malfrats, en dressant l'un contre l'autre deux gangs rivaux. « *Simple et classique, comme du Hammett...* », commente l'un des personnages à la page 110. L'auteur ? Patrick Raynal, dont c'était là le premier roman. Il est, depuis, devenu directeur de la « Série noire », celle-là même qui fit connaître ici l'auteur du *Faucon de Malte*, et s'apprête à rééditer – en version intégrale, cette fois – le *Hammett*, de Joe Gores, étonnante fiction sur le temps des années Pinkerton. Qui a dit que Samuel Dashiell Hammett était mort ?

Bertrand Audusse

(1) Dans *l'Art d'assassiner ou la moindre des choses*, Nouvelles, Presses Pocket, vol. 1.

(2) A paraître à l'automne aux éditions du Rocher, coll. « Les infréquentables ».

(3) « Dashiell Hammett ou la littérature à haute tension », magnifique étude contenue dans *Mythologie du roman policier*, réédition Christian Bourgois, 1993.

(4) « Série noire » Gallimard, n° 1856, poche coll. « Carré noir » n° 562.

(5) Editions Rivages, 106, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris.

(6) Editions Canaille (52, rue de Conflans, 94220 Charenton-le-Pont), coll. « Canaille revolver », diff. CED, dist. Distique.

Bibliographie

▶ **De Dashiell Hammett**

Les romans – depuis leur première parution, chez Gallimard, dans les années 30, notamment dans la collection « Les chefs-d'œuvre du roman d'aventures », puis, à partir de sa création, dans les cent premiers numéros de la « Série noire » – ont été réédités en poche. On peut trouver *la Clé de verre* et *Moisson rouge* en « Carré noir » (n° 97 et n° 309), *Sang maudit*, *le Faucon de Malte* et *l'Introuvable* en « Folio » (respectivement n° 1868, n° 1873 et n° 1898). *Le Faucon de Malte*, *Sang maudit* et *le Grand Braquage* (ensemble de nouvelles, préfacé par Lilian Hellmann) ont été réunis en un seul volume dans la « Bibliothèque noire » de Gallimard (792 p., 145 F.).

De très nombreux volumes de nouvelles ont paru depuis 1946. Citons, entre autres, chez « Folio », *le Dixième Indice* (n° 1802, avec une préface de Steven Marcus, initialement paru chez Denoël, en coll. « Sueurs froides »), *Papier tue-mouches* (n° 1851), *le Sac de Couffignal* (n° 1932) ; chez « 10/18 », *l'Agent de la Continentale* (n° 1855, avec une préface d'Ellery Queen), *Femme dans l'ombre* (n° 1856), *Cauchemar ville* (n° 1857, avec une préface de Vladimir Pozner), *Sam Spade* (n° 1880, avec une préface d'Ellery Queen), *Mort et Cie* (n° 1906), *le Salaire du crime* (n° 1936, avec une postface de Francis Lacassin) ; en « Presses pocket », *Flic maison* (n° 723) et *Piège à filles* (n° 780).

Dashiell Hammett est également l'auteur du scénario d'une bande dessinée (avec des dessins d'Alex Raymond), *Agent secret X-9*, publiée dans plusieurs journaux du groupe Hearst en 1934-1935 et rééditée, en deux volumes, par les éditions Futuropolis.

Signalons, pour terminer, qu'a été inauguré, en 1991, à Bobigny, un square Dashiell-Hammett, sis entre la bibliothèque Elsa-Triolet et la maison de la culture Charlie-Chaplin. C'est, à notre connaissance, le seul lieu public en France rendant hommage au fondateur du roman noir.

▶ **Sur Dashiell Hammett**

Deux biographies ont paru dans les années 80 : *Dash, la vie de Dashiell Hammett*, de Richard Layman (traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Philippe Mikriammos, Fayard, 1981), et *Dashiell Hammett, une vie*, de Diane Johnson (traduit de l'anglais par François Lasquin, Payot, 1989). On peut aussi lire *Une femme inachevée*, l'autobiographie de Lilian Hellmann, qui fut la compagne de Hammett et l'évoque longuement dans le dernier chapitre (traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Alain Lemoine, Stanké, 1981).

LETTRES D'ASIE

Les cent fleurs du Vietnam

Après quarante années de glaciation, une véritable renaissance littéraire s'épanouit aujourd'hui dans ce pays si longtemps en guerre, avec un retour aux thèmes traditionnels – l'attachement à la terre, les amours impossibles, la nostalgie – et les débuts d'une réflexion sur les heurs et malheurs de l'Histoire

Comment peut-on encore considérer la littérature vietnamienne comme un genre mineur dont l'accès demeurerait le privilège, à l'étranger, d'un club d'initiés ? Alors que, à Hanoï, certains apparatchiks font pour le moins la moue, ou expriment un assentiment bien discret, « cent fleurs » sont enfin « épanouies » sur cette terre de poètes et de romantiques. Une renaissance littéraire, bouleversante, s'est ébauchée. D'abord dans la *nuit – celle des occupations*, des guerres, des langues de bois –, comme pour mieux exploser, plus tard, au grand jour.

Dans la brèche ouverte par des auteurs au talent déjà reconnu comme Nguyên Huy Thiêp, Duong Thu Huong, Pham Thi Hoai et Bao Ninh, une nouvelle génération s'engouffre. Avec, pour toile de fond, un cri de douleur venu à la fois de l'attachement quasi charnel à une terre déchirée et des meurtrissures de *ses enfants. Le Vietnam, terre et* hommes confondus, est une passion, comme en témoignent aujourd'hui, du bout de leurs plumes, ses fils qui s'accommodent si mal de *« la misère, l'oppression, l'humiliation, l'arrogance, le mensonge et la lâcheté »*. Mais qu'interpellent aussi *« les odeurs, les couleurs, les frissons de la vie (1)»*.



DENIS DARZARCQ

« Exprimer l'exil intérieur d'un être broyé par des années de boue et de plomb. »

« Vietnam, comme je voudrais t'aimer », telle était, voilà déjà plus d'un quart de siècle, la complainte du poète (2). Qu'enseigne d'autre, aujourd'hui, le portrait du trio de *Poussières de vie* (3) brossé par Xuân Dai dans le recueil de quinze nouvelles, souvent bouleversantes, que vient de publier Philippe Picquier ? Rien n'est plus authentique et plus commun que l'histoire de cette petite équipe de *bui doi* rejetés sur les trottoirs de Hô-Chi-Minh-Ville : Ba, l'ancien combattant de l'armée populaire et les deux gamins qu'il protège, Hai, l'apprenti-poète venu de Huê et Do, le voleur. En quinze pages denses, tout un Vietnam échoué est résumé – candeur, tristesse infinie, chaleur de l'amitié, *échec, dignité, humour* – à travers la solidarité et les tempéraments de pauvres êtres originaires, ce n'est pas un hasard, des trois régions du pays (Sud, Centre, Nord), réunis pour mieux être écrasés par l'arrogance des tricheurs. Xuân Dai conclut sur un refrain : *« Que la vie est belle, que l'amour est beau, on eût dit le meuglement d'une vache. »*

Ta Duy Anh en dit tout autant dans *Dormir sur terre*, le très bref récit de la « location » d'un nourrisson entre mendiantes rongées par la maladie du jeu. Parce qu'elle ne peut abandonner sa partie de cartes et que son bébé sous-alimenté pleure, la mère le « loue » pour la soirée, l'équivalent de 5 francs en espèces et un bol de bouillie, à une autre mendiante qui va ainsi faire la manche, travestie en jeune mère éplorée, son nourrisson malingre sous le bras : la recette, une pratique courante, paie auprès des âmes sensibles. La « locatrice » oubliera seulement d'offrir sa bouillie au bébé qui, à bout de forces, en mourra. Dans l'indifférence.

La dérision du système et la vanité des épopées se retrouvent dans des nouvelles de Ta Duy Anh *(Une épidémie diabolique)*, de Duong Thu Huong *(Une voile dans le crépuscule)* ou, bien entendu, de Nguyén Huy Thiêp *(Cun)*. Chez ce dernier, la neutralité de ton ne fait que mieux souligner la rage au ventre lorsqu'il raconte l'histoire de Cun le handicapé. Enfant puis adolescent, celui-ci n'a réussi à devenir un être humain qu'en mourant à l'annonce qu'une femme a eu un enfant de lui. Sur l'un des thèmes favoris de Thiêp, Huong rapporte l'histoire de ce colonel, héros mais revenu de la guerre à moitié paralysé à la suite d'une blessure, qui regarde, de son lit de paralytique, un monde dont il est *exclu. Anh, pour sa part, raconte* sans avoir l'air d'y toucher, comme s'il s'agissait d'une drôlerie, le procès fait par un homme qui a perdu la parole au guérisseur qui la lui a rendue. Procès du mensonge, la nouvelle *d'Anh aurait tout aussi bien pu* s'intituler « maladie nationale », puisque c'est cette épidémie-là qu'il entend dénoncer.

Vietnam, qu'as-tu fait de tes fils ? Le thème, parmi d'autres, est désormais classique dans cette littérature qui réfléchit sur sa dernière épopée, vécue par une génération qui a aujourd'hui la quarantaine, et sur la société qui en est issue. Des thèmes plus traditionnels sont, cependant, repris avec force. Outre l'attachement viscéral à la terre, mère nourricière, thème présent un peu partout, celui des amours impossibles, au cœur de la tradition littéraire vietnamienne, s'épanouit dans *la Ville aux tournesols d'or* : les amants que Trân Thuy Mai met en scène ne peuvent s'aimer qu'une fois par an, et cette seule nuit ne débouche que sur le souvenir, nostalgie lancinante qui fait la *moitié de la trame de la vie* vietnamienne.

Langage cru et métaphores

Le procès fait à la littérature vietnamienne contemporaine sur son caractère « étranger » est inacceptable – qu'il soit instruit par d'ultimes staliniens chagrins ou par ceux qui se réclament de la pureté de la tradition. Personne ne l'a mieux résumé que Philippe Franchini lorsqu'il a écrit, à propos de Nguyên Huy Thiêp : *« Il n'est rien peut-être de plus vietnamien dans l'esprit que la souplesse d'écriture de cet écrivain qui sait alterner langage cru et métaphores afin d'exprimer l'exil intérieur d'un être broyé par des années de boue et de plomb* (4). »

Phan Huy Duong a raison de penser que la littérature vietnamienne a trouvé son propre véhicule avec la généralisation, après la seconde guerre mondiale, de *l'écriture romanisée imaginée*, au début du XVII[e] siècle, par Alexandre de Rhodes, un jésuite d'Avignon (5). Ainsi, le *quoc ngu*, langue nationale, a-t-il définitivement remplacé le *chu nôm*, écriture propre mais qui faisait appel à des idéogrammes chinois. L'entre-deux-guerres fut une période d'explosion littéraire. La récente publication, dans une édition bilingue (français et vietnamien), de nouvelles de deux grands précurseurs, Khai Hung et Nhât Linh, le rappelle fort à propos (6). Ce que le Vietnam a pu recevoir de l'empire du Milieu, en mille ans d'occupation et tout autant de forte influence, n'a jamais effacé l'originalité de sa culture. Le *pays s'est donc également enrichi* en se frottant aux cultures étrangères. L'explosion d'aujourd'hui, favorisée par l'écriture romanisée, n'en est qu'une vibrante illustration.

Des années 40 aux années 80, une longue période s'est donc écoulée pendant laquelle l'expression a été tenue sous le boisseau des guerres. Certes, il y eut, *dans le Nord*, au lendemain de la partition de 1955, un appel aux Cent Fleurs, mais la parenthèse, très brève, a été refermée par une brutale répression d'influence chinoise. Sur le plan culturel, les griffes du stalinisme *ne s'émousseront vraiment* qu'à partir de 1987, alors qu'une ultime guerre, l'intervention au Cambodge, est agonisante et que le Vietnam commence à s'ouvrir sur le reste du monde. Avec sa première nouvelle, Nguyên Huy Thiêp provoque alors un vif débat. On l'interdit après l'avoir publié.

Mais, en 1989, un quatrième congrès de l'Union des écrivains vietnamiens tourne, pour le pouvoir, à la débâcle. Certes, en 1991 encore, Duong Thu Huong est emprisonnée puis placée en résidence surveillée pendant plusieurs mois. Les écrivains sont contraints de jouer au plus fin avec le pouvoir. A la même époque, pour que son premier roman, *le Chagrin de la guerre*, ne soit pas interdit, Bao Ninh lui donne pour titre *le Destin de l'amour. « D'une étrange façon*, nous expliquera-t-il après coup, *dans le cœur d'un soldat, le chagrin de la guerre est semblable à celui de l'amour : c'était une sorte de nostalgie, comme une tristesse infinie devant un monde crépusculaire* (7). » Les dernières éditions de son livre sont enfin parues sous leur titre original.

Aujourd'hui, les écrivains jouent au chat et à la souris avec un pouvoir qui s'habitue mal à voir ses épopées réduites à des tragédies humaines et son œuvre à une tragédie sociale. Mais, avec l'assaut des talents, c'est aussi le cœur du Vietnam éternel qui retrouve son souffle, ses peines, ses espoirs et, par-dessus tout, sa rage d'exister, partagée entre joies et malheurs, sérénité et angoisse. Bao Ninh écrit, en ce moment, son deuxième roman sur la guerre. Pour se débarrasser, dit-il, de ce fardeau tout en sachant qu'il continuera, jusqu'à sa mort, de peupler ses nuits de cauchemars. Mais, aussi et surtout, pour que vive cette terre que le poète voudrait tant aimer.

Jean-Claude Pomonti

(1) Dans *Terre des éphémères*, récits traduits par Phan Huy Duong, Éditions Philippe Picquier, 237 p., 137 F.

(2) Dans *le Chant d'amour d'une folle*, de Trinh Công Son, auteur-compositeur de Huê (*le Monde* du 17 mai 1969, voir encadré).

(3) Les « poussières de vie », *bui doi* en vietnamien, désignent ceux que la vie a rejetés, notamment les jeunes (et parfois très jeunes) mendiants, vagabonds, voleurs, orphelins.

(4) *L'Express* du 1er janvier.

(5) Dans sa présentation de *Terre des éphémères*.

(6) *Tu dois vivre*, de Khai Hung et Nhât Linh. Traduction de Marina Prevot, éditions You-Feng.

(7) *Le Monde* daté 30-31 janvier.

« Le chant d'amour d'une folle »

Publiée par *le Monde* en mai 1969, cette ballade, écrite par Trinh Công Son, a été interdite sous l'ancien régime de Saïgon et par les autorités de Hanoï. Mais, comme le rappelle Bao Ninh (*le Monde* daté 30-31 janvier), elle était déjà, à l'époque, comme les autres chansons de Trinh Công Son, sur les lèvres des jeunes combattants des deux côtés. Plei-Me, Dông-Xoai, Zone D, Chu Prong, A-Shau, Ba-Gia ont été des lieux de bataille ou des zones de bombardements pendant la guerre américaine.

L'être que j'aimais est mort à Plei-Me
L'être que j'aimais, quelque part dans la zone D, est mort à Dông-Xoai
Mort à Hanoï, mort brusquement à Chu-Prong
L'être que j'aimais est mort, son corps emporté au gré des courants
Mort dans les rizières, dans les champs
Mort dans la forêt obscure
Mort, froidement, carbonisé
Vietnam, comme je voudrais t'aimer
Les jours de grand vent, j'erre, murmurant ton nom sur mes lèvres
Vietnam qui m'est si proche par la voix de ta peau jaune
Vietnam, comme je voudrais t'aimer
Depuis ma tendre enfance, les oreilles habituées au bruit des balles et des bombes
Les bras qui ne savent que faire, les levres inutiles
J'ai tout oublié du langage humain
L'être que j'aimais est mort à A-Shau
L'être que j'aimais est mort recroquevillé au fond d'une vallée
Mort sous un pont, mort sans une parole sur les lèvres, sans un lambeau de chair sur le corps
Mort à Ba-Gia
Mort cette nuit
D'une mort aveugle, d'une mort sans rendez-vous, mort sans haine, mort comme dans un rêve
Vietnam, comme je voudrais t'aimer...

Les traductions en français

Un général à la retraite, de Nguyên Huy Thiêp. Traduit par Kim Lefèvre, éd. de l'Aube, 1990, 169 p., 80 F.

Les Paradis aveugles, de *Duong Thu Huong. Traduit par* Phan Huy Duong, éd. Des femmes, 1991, 397 p., 150 F.

La Messagère de cristal, de Pham Thi Hoài. Traduit par Phan Huy Duong, éd. Des femmes, 1991, 211 p., 95 F.

Histoire d'amour racontée avant l'aube, de Duong Thu Huong. Traduit par Kim Lefèvre, éd. de l'Aube, 1991, 144 p., 85 F.

Roman sans titre, de Duong Thu Huong. Traduit par Phan Huy Duong, éd. Des femmes, 1992, 253 p., 150 F.

Le Cœur du tigre, de Nguyên Huy Thiêp. Traduit par Kim Lefèvre, éd. de l'Aube, 1993, 103 p., 78 F.

Terre des éphémères, nouvelles de Nguyên Huy Thiêp, Bao Ninh, etc. Traduit par Phan Huy Duong, éd. Philippe Picquier, 1994, 237 p., 130 F.

Marées de la mer orientale, de Cù Huy Cân. Traduit par Paul Schneider, éd. La Différence, 35 F.

A paraître en octobre :

Le Chagrin de la guerre, de Bao Ninh. Traduit par Phan Huy Duong, éd. hilippe Picquier.